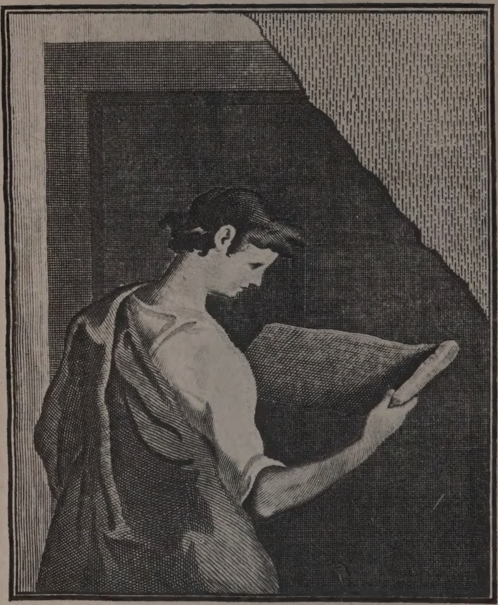

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1761

1

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1761. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c, in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* SOUVERAIN DE *DOMBES.*

JANVIER, 1761. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 773 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741	12.
1711	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	1.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1761. I. vol.

ARTICLE I.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΠΑΤΡΟΣ ΗΜΩΝ ΜΟΔΕΣΤΟΥ ΑΡΧΙΕΠΙΣΚΟΠΟΥ ΙΕΡΟΣΟΛΥΜΩΝ ΕΓΚΩΜΙΟΝ, εἰς τὴν Κοίμησιν τῆς ὑπεραγίας Δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου

ΜΑΡΙΑΣ. Sancti Patris nostri Modesti Archiepiscopi Hierosolymitani Encomium in Dormitionem sanctissimæ Dominæ nostræ Deiparæ semperque Virginis Mariæ. *Discours de S. Modeste, Archevêque de Jérusalem, sur le* SOMMEIL *de la Ste Vierge Marie Mère de Dieu.* (In-4°. Grec & Latin, pages 57.) A Rome. M. DCC. LX.

NOus avions fait connoître *, sans détail, cette Antiquité Ecclésiastique : il est à propos d'y remarquer quelques particularités intéressantes, & de rendre justice au travail de M. Giacomelli, Prélat Romain, qui a eu le zèle de traduire ce Discours, & de l'enrichir de Notes.

---

* Voyez ces Mémoires, Juillet II. vol. 1760.

L'Auteur S. Modeſte, Patriarche de Jéruſalem, vivoit au commencement du ſeptième ſiècle: il prit ſoin de cette Egliſe en 614, durant l'exil du Patriarche Zacharie, & après la mort de ce vigilant Paſteur il fut Patriarche en 633, & eut pour ſucceſſeur Sophronius qui s'oppoſa avec tant de vigueur à l'héréſie des Monothélites. S. Modeſte ne fut pas moins décidé pour le dogme Catholique. On lit dans le préſent Diſcours (p. 45:) » Sainte Mère » de Dieu, toujours Vierge, qui » avez mis au monde le Fils de » Dieu incarné dans vous par » l'opération du S. Eſprit, lequel » eſt parfait en divinité & en hu- » manité, c'eſt-à-dire dans les » deux natures, les deux volon- » tés & les deux opérations; qui » veut & opère comme Dieu, qui » veut & opère comme Homme; » qui eſt un même & unique

» Jesus-Christ sans confusion ; qui » a sans partage la puissance » dans l'une & l'autre de ses na- » tures, volontés & opérations : » O très-sainte Vierge, puisque » vous êtes près du trône de » votre Fils, & que vous pou- » vez vous adresser à lui avec » confiance, demandez-lui qu'il » conserve toujours cette bonne » & louable manière de penser » dans son Eglise. « Voilà le dogme Catholique très-clairement énoncé contre le Monothélisme dont Sergius, Patriarche de Constantinople, étoit alors le principal appui.

Le Discours de saint Modeste contient aussi des assertions très-claires sur le Mystère de la Trinité, sur la Divinité de Jesus-Christ, sur le Dogme de l'Incarnation, sur celui des satisfactions de l'Homme-Dieu, sur la vie future, sur l'intercession des Saints,

ſur la réſurrection des corps, &c. Mais ce qu'on doit y conſidérer ſurtout, c'eſt 1° la haute vénération & la confiance parfaite que S. Modeſte témoigne pour la Ste Vierge; c'eſt, en ſecond lieu, la perſuaſion où il étoit qu'elle eſt reſſuſcitée après ſa mort, & qu'elle a été tranſportée en corps & en ame dans le Ciel.

Le premier Article ſe manifeſte dans tout le Diſcours. Le ſaint Patriarche répète toutes les dénominations glorieuſes que les autres ſaints Pères avoient déja données à la ſainte Vierge. Il dit que » Marie eſt plus ſainte » que les Séraphins & les Ché- » rubins; qu'elle eſt élevée au- » deſſus de toutes les Puiſſances » céleſtes; qu'elle a été ſanctifiée » pour être le champ fertile d'où » devoit ſortir le Fils unique de » Dieu, la Vigne véritable deſti- » née à réjouir les Anges & les

» Hommes ; qu'elle ſeule eſt de-
» venue le domicile de la con-
» ſubſtantielle Trinité ; qu'elle
» ſeule, entre toutes les femmes,
» a été préſervée de *l'incendie*
» (du péché ;) que c'eſt elle en
» qui le Très-haut a mis ſon repos
» & ſes complaiſances ; qu'en elle
» eſt l'aſyle des hommes, le tré-
» ſor du Royaume céleſte, le
» propitiatoire de la Divinité,
» le port aſſûré des Fidèles, &c. «

M. Giacomelli, ſavant Editeur de ce Diſcours, s'attache particulièrement à montrer le rapport de ces paſſages du ſaint Evêque de Jéruſalem, avec les penſées des autres Pères de l'Egliſe : c'eſt cette comparaiſon qui forme ſes Notes, & de-là réſultent deux avantages. Le premier eſt de faire voir que S. Modeſte ne s'eſt point écarté du langage de la Tradition dans les louanges qu'il donne à la ſainte Vierge : le

ſecond eſt de déterminer la force de quelques expreſſions qui paroîtroient extraordinaires, obſcures, incertaines, ſi l'on ne les trouvoit pas analogues aux expreſſions déja répandues dans des Livres plus anciens. L'Editeur rend encore un ſervice eſſentiel à cet Ouvrage imprimé pour la première fois ; il corrige le Manuſcrit dans des endroits viſiblement défectueux. Cette attention ſuppoſe une connoiſſance fort étendue de la Langue Grecque : à quoi il faut ajoûter que ce Grec du Patriarche de Jéruſalem n'eſt point, comme celui de S. Chryſoſtôme, de S. Gregoire de Nazianze & des autres Pères du 4e ſiècle, un langage clair, nombreux, ſoûtenu. Le ſtyle de ſaint Modeſte eſt trop figuré & trop embarraſſé ; il a fallu deviner ſouvent la conſtruction des phraſes, & faire des efforts pour

rendre en Latin, d'une manière instructive & agréable, tout le tissu de ce Panégyrique.

L'Article essentiel que nous voyons établi dans le Discours de S. Modeste, est la doctrine de l'Assomption (en corps & en ame) de la bienheureuse Vierge. On se sert du terme de *Sommeil*, pour faire connoître que Marie est morte selon la loi imposée à tous les hommes. Mais le Saint affirme, dans tout le cours de son Ouvrage, que cette mort a été suivie d'une résurrection glorieuse & d'une ascension en corps & en ame dans le Ciel. Voici quelques traits fidèlement traduits :

Celle-là a été reçue avec une joie ineffable dans la Maison du Père céleste, qui avoit été la demeure du Fils, & dans laquelle s'étoit incarné le Dieu consubstantiel au Père & au S. Esprit.

Il eſt évident que S. Modeſte n'entend pas ſeulement ici la béatitude de l'ame de Marie; car ce n'eſt pas dans ſon ame, c'eſt dans ſon ſein, dans ſes chaſtes entrailles, que le Fils de Dieu s'eſt incarné.

Celle-là eſt entrée dans la couche céleſte, qui étoit devenue l'Epouſe glorieuſe, choiſie pour l'union hypoſtatique des deux natures de Jeſus-Chriſt véritable Epoux deſcendu des Cieux. On voit qu'il s'agit encore ici du corps même de la ſainte Vierge élevée à la maternité divine.

Jeſus-Chriſt qui s'eſt revêtu d'une chair formée par le Saint-Eſprit dans le ſein de Marie toujours Vierge, a auſſi revêtu ſa très-ſainte Mère de l'incorruptibilité du corps, & il l'a glorifiée au-deſſus de tous, afin qu'elle fût l'héritière de ſon Royaume. Dans ce Texte, le ſaint Patriarche en-

ſeigne que la ſainte Vierge a été revêtue de l'incorruptibilité dans ſon corps, auſſi réellement que Jeſus-Chriſt a pris dans elle un corps ſemble au nôtre.

Aujourd'hui le Tabernacle où le Seigneur Dieu du Ciel & de la Terre a été reçu dans ſa chair, eſt orné & conſacré, pour qu'il jouiſſe éternellement (avec Jeſus-Chriſt) de l'incorruptibilité, & pour qu'il protège puiſſamment tous les Chrétiens. Ces mots ne peuvent s'expliquer encore que du corps de la ſainte Vierge devenu incorruptible & glorifié dans ſon Aſſomption.

Les ſaints Anges ont été envoyés du haut des Cieux, non pour lui annoncer le Myſtère incompréhenſible de la Conception de Jeſus Chriſt, mais pour l'inviter à entrer dans le Royaume de celui qui a été conçu dans elle. Ils n'ont pas été envoyés

pour instruire l'univers de la naissance d'un Libérateur, mais pour enlever dans la gloire & pour introduire (cette bienheureuse Vierge) dans la joie de celui qui est né d'elle. L'Assomption est formellement exprimée dans ces paroles. S. Modeste, comme quelques autres Pères plus anciens que lui, a cru que les Apôtres se trouverent à la mort de la sainte Vierge; qu'ils furent témoins de son bienheureux passage; qu'ils l'inhumerent dans le Jardin de Gethsémani; qu'elle ressuscita bientôt après, & que les Anges porterent son corps dans le Ciel.

S. Modeste fait entendre que personne avant lui n'avoit rien écrit sur le *Sommeil* de la sainte Vierge: d'où le P. le Quien conclut que cette Fête n'est pas antérieure de beaucoup à ce saint Patriarche. M. Giacomelli fait

voir, d'après Nicephore & Baronius, qu'elle avoit été célébrée ſous l'Empereur Maurice qui mourut en 602. Mais cette époque n'eſt pas beaucoup plus ancienne que l'Epiſcopat de ſaint Modeſte mort en 634.

On croit, au reſte, que ce ſaint Patriarche avoit emprunté quelques-unes de ſes penſées des Ouvrages de Méliton Evêque de Sardes, & de S. Denys l'Aréopagite, l'un & l'autre reconnus aujourd'hui pour n'être point les Auteurs de ces Livres. Mais il ne s'enſuit pas que tout le récit qui y eſt contenu, ne mérite aucune créance; & S. Modeſte a pu faire le diſcernement du vrai d'avec le faux. C'eſt ce qu'on doit dire auſſi de S. Grégoire de Tours un peu plus ancien que S. Modeſte. On ſait qu'il raconte, à-peu-près, de la même manière l'Aſſomption de la bienheureuſe

Vierge : & voilà des monuments auxquels la Critique ne peut refuser son estime.

En finissant, nous devons observer que le Discours de S. Modeste a été connu de Photius, & qu'après lui plusieurs Ecrivains en font mention. Nous pouvons citer Papebrok, au troisième Tome des *Acta Sanctorum* de Mai ; Fabricius, au neuvième Tome de sa Bibliothèque Grecque ; le Quien, au second Volume de son Edition de S. Jean Damascène, & au troisième de l'*Oriens Christianus* ; le Catalogue des Manuscrits de Coislin aujourd'hui conservés dans la Bibliothèque de S. Germain-des-Près, &c. C'est cette riche Bibliothèque qui a fourni le Manuscrit sur lequel M. Giacomelli a travaillé. Ainsi l'Italie nous a-t-elle dévancés dans la recherche de ce monument. Le savant Prélat qui nous

en donne la Traduction & l'Edition, mérite notre reconnoissance. Son exemple ranimera peut-être parmi nous le zèle de l'Antiquité Ecclésiastique, de la Langue Grecque, de la bonne Critique.

A la fin du Manuscrit, on lit que cette copie a été faite de la part & aux frais de l'Apocrisiaire de France, c'est-à-dire du Ministre de cette Cour à Constantinople en 1608. Cet Apocrisiaire se nommoit *Gabriel Sumarupa*, & prenoit la qualité de Protosyncelle de C. P. C'étoit un Moine Grec, probablement schismatique, que le Roi Henri IV. ne laissoit pas d'employer pour quelques affaires, & notamment pour acquérir & faire copier des Livres.

ARTICLE II.

LES VIES DES HOMMES Illustres de la France, continuées par M. l'Abbé Pérau, Licencié de la Maison & Société de Sorbonne. (Tome XXIII. contenant la Vie de Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne.) *A Amsterdam; & se vend à Paris, chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux trois Vertus.* M. DCC. LX.

LE nom du Vicomte de Turenne rappelle aux François ces temps d'éclat & de prospérité où la victoire sembloit inséparable de leurs étendards. Quoiqu'il se soit écoulé déja près d'un siècle depuis la mort de ce grand

homme, sa mémoire est toujours également chère & respectable à la Nation. Ces sentiments de tendresse & de vénération que nous conservons pour cet illustre Guerrier, ne sont point particuliers aux François : tous les Peuples les partagent avec nous. C'est qu'en effet des hommes tels que le Vicomte de Turenne, n'appartiennent pas simplement à une Nation, ils appartiennent, en quelque sorte, au monde entier : leur gloire est celle du genre humain, suivant l'expression du Comte de Montecuculli qui dit, en apprenant la mort de Turenne : *Il est mort un homme qui faisoit honneur à l'homme.*

Henri de la Tour d'Auvergne, Vicomte de Turenne, naquit à Sédan le 11. de Septembre 1611 : il fut le second fils de Henri de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon ; sa mère s'appelloit Eli-

ſabeth de Naſſau, fille de Guillaume de Naſſau Prince d'Orange. *Ainſi*, pour parler avec un Auteur du dernier ſiècle, & ſelon le langage ordinaire, quoique le terme de *Fortune* ne ſignifie rien en ſoi-même, *la Fortune prit M. de Turenne au faîte des grandeurs : elle ne put rien ajoûter à ſon rang que la naiſſance n'y eût mis.* (Rapin, Traité du grand ou du ſublime dans les mœurs.)

Dès ſon enfance le Vicomte de Turenne montroit un goût paſſionné pour tout ce qui avoit quelque rapport au métier de la guerre. Mais la délicateſſe de ſa ſanté faiſoit craindre qu'il ne pût jamais ſoûtenir les fatigues de la vie militaire : & comme le Duc de Bouillon, ſon père, témoignoit aſſez ſouvent ſes inquiétudes ſur cela même en préſence de ſon fils ; le jeune Vicomte, pour faire voir qu'il étoit plus

robuſte qu'on ne le croyoit, prit, à l'âge de dix ans, la réſolution de paſſer une nuit pendant l'hyver ſur le rempart de Sédan. Son Gouverneur, après l'avoir long-temps cherché, le trouva couché ſur l'affût d'un canon, & profondément endormi.

Turenne étoit ſi frappé des exploits d'Alexandre, qu'il en parloit toujours avec admiration. Il fut ſur le point de ſe battre en duel à douze ans, pour prouver à un Officier que l'Hiſtoire de Quinte-Curce n'étoit pas un Roman. Cette ſaillie ne prouve pas que le Vicomte eût fait autant de progrès dans la Morale que dans la Science des Armes; mais elle décèle le caractère d'un enfant né pour les entrepriſes extraordinaires, & déja ſenſible à tout l'éclat de l'Héroïſme le plus diſtingué.

Après la mort du Duc de Bouil-

lon ſon père, il fut envoyé en Hollande, pour y apprendre le métier de la guerre ſous les yeux des Princes Maurice & Henri-Frédéric de Naſſau ſes oncles. Il y ſervit d'abord comme ſimple Soldat; & quoiqu'il eut à peine treize ans, ce pénible apprentiſſage parut ne lui rien couter. Au bout de quelques mois, il eut une Compagnie d'Infanterie, qui devint une des plus belles & des mieux diſciplinées de l'armée, par les ſoins qu'il mit à la former. Au ſiège de Bolduc, il ſe fit diſtinguer par ſa bravoure, & plus encore par une intelligence bien au-deſſus de ſon âge.

En 1630, la Ducheſſe de Bouillon s'engagea par un Traité à reſter toujours attachée aux intérêt de la France; & pour donner, en quelque façon, un ôtage qui pût répondre de ſa fidélité, elle fit paſſer ſon ſecond fils au

ſervice de cette Couronne. La réputation du jeune Vicomte l'avoit déja précédé à la Cour de France. Il y fut reçu, *dit notre Auteur*, avec un accueil que l'on n'accorde pas à la ſeule naiſſance. Malgré ſa grande jeuneſſe, (il étoit dans ſa 19^e^ année) le Cardinal de Richelieu ne balança pas à lui donner un Régiment. Nous paſſons rapidement ſur les ſervices & les actions du Vicomte de Turenne, tandis qu'il fut aux ordres du Cardinal de la Valette, du Duc Bernard de Weimar, & du Comte d'Harcourt de la Maiſon de Lorraine. Tous ces Généraux remplis d'eſtime pour Turenne, reconnurent qu'ils devoient à ſes talents la plus grande partie de leurs ſuccès, & prédirent qu'il effaceroit un jour les plus grands Capitaines.

Nous ne devons point paſſer ſous ſilence un trait de ſa vie, qui

qui lui fait plus d'honneur encore que tous ſes exploits militaires ; il renouvella l'exemple vertueux & ſi connu de la continence de Scipion. Le Château de Solre en Hainaut ayant été pris à diſcrétion, quelques Soldats y trouverent une jeune femme d'une rare beauté qu'ils préſenterent au Vicomte. Turenne fit ſemblant de ne pas pénétrer le deſſein de ſes Soldats ; il ſuppoſa même qu'ils n'avoient penſé qu'à mettre à couvert l'honneur de cette Dame ; il les combla d'éloges ſur la ſageſſe de leur conduite ; puis ayant fait chercher ſon mari, il la lui remit en préſence de ſes Soldats, en lui diſant que c'étoit à leur diſcrétion qu'il devoit la conſervation de l'honneur de ſa femme.

Le Maréchal de Guébriant ayant été bleſſé à mort au ſiège de Rotweil, le Vicomte de Turenne fut nommé pour commander l'armée

d'Allemagne. Cette armée qui, sous Weimar & Guébriant, avoit fait trembler l'Empire, se trouvoit alors dans l'état le plus déplorable ; il n'en restoit plus que cinq ou six mille hommes. Pour rétablir ce corps & pour le commander, il falloit un homme de génie, plein de ressources, aimé des troupes, & capable de leur inspirer une confiance dont le malheur de leur situation ne les rendoit pas trop susceptibles. La Régente, Anne d'Autriche, crut que le Vicomte de Turenne possédoit seul les talents & les qualités que demandoit une pareille commission : elle lui envoya le bâton de Maréchal de France avec l'ordre de passer en Allemagne. Turenne n'avoit que 33 ans lorsqu'il fut fait Maréchal de France. Le Duc de Bouillon son père avoit obtenu la même dignité à l'âge de 37 ans. L'arrivée

de Turenne ranima le courage de ces vieux Soldats. Mais comme l'hyver approchoit, il les retira de l'Alſace, & les mena dans les montagnes de la Lorraine, où ces troupes trouverent des vivres en abondance. Cependant il falloit de l'argent, & la Cour n'étoit pas en état d'en envoyer. Turenne ramaſſa quelques ſommes en vendant ſa vaiſſelle & ſes équipages : il fit auſſi de gros emprunts ſur ſon crédit. Telle fut, *dit à cette occaſion notre Auteur*, la généreuſe conduite de Turenne pendant que les Grands du Royaume & les Favoris vendoient à un prix exorbitant les moindres ſervices qu'ils rendoient à la Régente.

Il faut ſuivre dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Pérau le détail des opérations militaires du Vicomte de Turenne. Depuis le moment où ce grand homme eut en chef

le commandement des armées; toute ſa vie ne fut qu'une ſuite de triomphes, ſi l'on en excepte les journées de Mariendal & de Rhétel : on peut même dire que, dans ces deux journées, ſi la fortune l'abandonna, il y ſut acquérir un nouveau genre de gloire, ſoit par les reſſources de génie qu'il y montra, ſoit par la noble candeur avec laquelle il parloit de ces deux défaites.

Perſonne n'ignore combien fut orageuſe la minorité de Louis XIV. L'ambition dans les uns, la haine contre un Miniſtre étranger dans les autres, plongerent la France dans les horreurs des guerres civiles. Les Aſtres les plus brillants ſouffrirent preſque tous quelque éclipſe, *dit Fléchier ;* le ſage Turenne fut lui-même entraîné dans la révolte par le torrent des partis. Mais il n'y demeura qu'un an ; & cette faute qu'il ſe repro-

cha toujours, il l'effaça par trente années de ſervices, de victoires, & de fidélité. Il devint le plus ferme appui du Trône, & *le Sauveur de l'Etat*, ainſi que le nomma la Reine-Régente, après qu'il eut arrêté à Gien l'armée victorieuſe du Prince de Condé.

Turenne & Condé ne parurent peut-être jamais plus grands que lorſqu'ils commanderent des armées oppoſées. L'eſtime qu'ils avoient l'un pour l'autre, ranimoit leur vigilance & leur activité. De-là cette attention dans tous les deux à ne rien abandonner au hazard. Ils s'étudioient & ſembloient deviner mutuellement leurs projets. » Que de campe-
» ments, que de belles marches,
» que de hardieſſes, que de pré-
» cautions, que de périls, que
» de reſſources! Vit-on jamais en
» deux hommes les mêmes vertus
» avec des caractères ſi divers,

» pour ne pas dire si contraires ?« (Bossuet, Oraison funèbre du Prince de Condé.) Quoique la plûpart des belles actions que firent ces deux grands Généraux dans le temps qu'ils furent opposés l'un à l'autre, soient connues de tout le monde, nous croyons qu'on n'en relira pas avec moins de plaisir le récit dans l'Ouvrage de notre Auteur. Elles y sont présentées dans le plus grand détail.

Il nous paroît cependant que M. l'Abbé Pérau manque de quelque exactitude en racontant la levée du siège de Cambrai. Il dit (page 236) que Turenne, après avoir fait l'investissement de la place, alla se poster dans un endroit où, selon toutes les régles de la guerre, les ennemis devoient passer ; mais que la fortune secondant les desseins de Condé permit *que le guide qu'il*

avoit pris, lui fit prendre un chemin pour l'autre : il arriva pendant la nuit près de Cambrai par la grande route de Bouchain, &c. Sur quoi nous observerons que le Comte de Bussy-Rabutin qui étoit à ce siège, rapporte cet évènement d'une manière différente. » Le Maré-» chal (de Turenne) avoit posté » d'abord l'aîle droite de sa Ca-» valerie sur une grande avenue, » *dit le Comte de Bussy*; mais » deux heures après ayant fait » réflexion que le Prince qui sa-» voit que le moindre Capitaine » du monde seroit assez fin pour » se poster sur un petit sentier » plutôt que sur un grand che-» min, auroit assez bonne opi-» nion de lui pour croire qu'il » feroit autre chose, changea de » poste & vint prendre celui d'une » petite avenue. Il est vrai que, » pour son malheur, le Prince

» jugea qu'il auroit fait la même » réflexion, & venant avec près » de trois mille chevaux par le » grand chemin où il n'y avoit » que des Escadrons clair-semés, » entra dans Cambrai. La grande » estime que le Prince avoit du » Maréchal, lui attira cette dis- » grace; & il eut mieux valu qu'il » l'eût un peu moins estimé dans » cette occasion. « (Mémoires du Comte de Bussy-Rabutin, T. II. p. 104.) Dans tout ce récit, on voit qu'il n'est pas question d'un *guide qui fasse prendre un chemin pour l'autre.* Ajoûtons que le Vicomte de Turenne lui-même n'assûre pas l'Anecdote de ce guide égaré. Il dit simplement *qu'on ne sait pas bien si M. le Prince fut égaré par le guide qui vouloit, à ce qu'on dit, le mener par un autre endroit pour éviter le camp; mais il s'en vint par le grand chemin de Bouchain à*

la Citadelle. (Voyez les Mémoires de Turenne écrits par lui-même ; imprimés à la ſuite de ſa vie par Ramſay, Tome II. p. 143.) Nous penſons que la Relation du Comte de Buſſy-Rabutin eſt la véritable : elle nous peint l'idée avantageuſe que ces deux illuſtres Guerriers avoient l'un de l'autre.

Le Vicomte de Turenne trouva encore dans Montecuculli un adverſaire digne de lui. Nous citerons le beau parallèle que M. Pérau fait de ces deux grands Capitaines. » Ils étoient, à peu-près, » de même âge ; l'un & l'autre » avoient eu la même éducation ; » tous deux avoient porté le mouſ- » quet avant de parvenir à aucun » grade ; tous deux avoient rem- » pli dignement tous les emplois » militaires ſous les plus habiles » Généraux. Adorés de leurs Sol- » dats, ils commandoient à des » troupes toujours prêtes à tout

» entreprendre. Egalement expé» rimentés dans toutes les parties » de l'Art de la Guerre, aucun » d'eux ne fondoit ses avantages » sur les fautes de son émule; » parce qu'ayant l'un & l'autre » autant de prudence que de bra» voure, rien ne pouvoit altérer » leur sang-froid, & ils le conser» voient même au milieu des plus » grands dangers. « Tels étoient les deux Héros qu'on vit à la tête des armées de France & de l'Empire pendant la campagne de 1675, campagne qui fut *le chef-d'œuvre du Vicomte de Turenne & du Comte de Montecuculli. Il n'y en a point*, dit le Chevalier Folard, *de si belle dans l'Antiquité : il n'y a que les experts dans le métier qui puissent en bien juger. Combien d'obstacles réciproques à surmonter! Combien de chicanes, de marches, de contremarches, de*

manœuvres profondes & rusées !

Après avoir épuisé tout ce que la Science de la Guerre peut fournir de ressources, Turenne crut toucher au moment de recueillir les fruits d'une si pénible campagne. La veille du jour qu'il étoit résolu de donner bataille, il parut si satisfait des dispositions qu'il avoit faites, que, quoiqu'il fût l'homme du monde le plus modeste, il dit au Comte de Roye : *Tout de bon, il me semble que cela n'est pas trop mal, & je crois que M. de Montecuculli trouveroit assez bien ce que l'on vient de faire.*

Le lendemain qui étoit un Samedi 27. de Juillet (1675,) il se prépara dès la pointe du jour à l'exécution du plan qu'il avoit formé. Il commença cette grande journée par un acte de piété exemplaire ; il entendit la Messe, & y communia. Il partit ensuite

pour aller obſerver quelques mouvements de l'ennemi. Le Comte d'Hamilton lui ayant dit qu'il y avoit du riſque à ſuivre la route qu'il tenoit, parce qu'on tiroit de ce côté-là, Turenne en prit une autre, en diſant : *Je ne veux pas être tué aujourd'hui.* Il rencontra ſur ſon chemin le Marquis de S. Hilaire, Lieutenant-Général d'Artillerie, auquel il demanda ce que c'étoit qu'une colonne ennemie pour laquelle on le faiſoit venir. *S. Hilaire la lui montroit, quand un boulet de canon emporta le bras gauche* de cet Officier, & *frappa au côté gauche M. de Turenne qui fit une vingtaine de pas ſur ſon cheval, & tomba mort. Le boulet ne pénétra pas, il en reçut ſeulement une terrible contuſion qui l'étouffa dans l'inſtant : il étoit âgé de ſoixante-quatre ans.*

On trouvera, dans l'Ouvrage

de M. l'Abbé Pérau, le récit de la mort du Vicomte de Turenne, beaucoup plus exact & plus détaillé que dans les autres Historiens de ce grand Général. Notre Auteur l'a tiré du Journal historique qui termine l'Histoire de France. Le Continuateur du P. Daniel ayant eu communication des Mémoires du Marquis de S. Hilaire, fils du Lieutenant-Général de ce nom, en a inséré des fragments curieux dans le Journal de Louis XIV. pages 145 & suivantes.

C'est à ce Marquis de S. Hilaire que son père qui venoit de perdre un bras, adressa ces paroles dignes d'un Romain dans les plus beaux temps de la République : *Mon fils, ce n'est point moi qu'il faut pleurer, c'est la mort de ce grand homme : vous allez apparemment perdre un père, mais votre patrie & vous*

ne trouverez jamais un pareil Général.

On ne put cacher long-temps aux Soldats la mort du Vicomte de Turenne : dès que cette nouvelle fut répandue dans l'armée, elle y porta la consternation. *Notre Père est mort*, s'écrioient les Soldats, *nous sommes perdus.* La même agitation éclata dans Paris, à la Cour, & dans tout le Royaume. La perte de ce Héros devint une calamité publique. On sait le trait d'un Paysan de Champagne qui alla trouver son Seigneur pour *lui signifier ou de rabaisser considérablement sa terre, ou de rompre le bail*; & sur ce qu'on lui en demanda la raison, il répondit *que du temps de M. de Turenne on pouvoit recueillir avec sûreté..... mais que depuis sa mort, tout le monde quittoit, croyant que les ennemis y vont entrer.* (Voyez les Lettres de Sevigné.)

Quelque ſupérieurs que fuſſent pour la guerre les talents du Vicomte de Turenne, il étoit peut-être encore plus honnête homme & meilleur Citoyen que grand Capitaine. C'a été, *dit le P. Rapin*, un des hommes les plus vertueux de ce ſiècle, que la Cour n'a pu corrompre, & que la guerre n'a pu gâter. Il n'eſt point de vertus, *ajoûte notre Auteur*, dont l'Hiſtoire de ſa vie ne fourniſſe des modèles. Les Orateurs, tant ſacrés que profanes, eurent un beau champ pour faire briller la vérité dans tout ſon éclat. Auſſi perſonne ne taxa d'exagération aucun des éloges qui furent prononcés en l'honneur de Turenne; tous, juſqu'aux Oraiſons funèbres, furent l'expreſſion de la vérité.

Cette vie du Vicomte de Turenne, très-intéreſſante par le ſujet en lui-même, le devient encore

davantage par la manière dont elle est exécutée. Elle fait aimer ce grand homme : le style en est clair, élégant & naturel. Ce n'est pas simplement, comme l'Ouvrage de l'Abbé Raguenet, un exposé séchement exact des actions militaires de ce grand Capitaine ; on y trouve des détails sur la vie civile de ce Héros. L'Auteur y a répandu des réflexions & quelques portraits. S'il touche aux évènements qui n'ont qu'un rapport indirect avec le Vicomte de Turenne, il ne s'engage pas, comme a fait Ramsay, dans de longues digressions ; il ne s'appésantit pas sur les intrigues du Cardinal de Retz, sur le mariage de Louis XIV. sur l'entrevue de ce Prince avec Philippe IV. dans l'Isle des Faisans : en un mot, il laisse à l'écart tout ce qui, dans l'Histoire de ce temps-là, est étranger à M. de Turenne. (Voyez

le jugement que porte l'Abbé Desfontaines sur l'Ouvrage de Ramsay, au Tome II. de ses Observations, pages 2 & 3.)

Nous finirons cet Article de nos Mémoires par deux petites Remarques.

1°. On lit à la page 265, que Louis XIV. en créant le Vicomte de Turenne *Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi, lui donna sous un nom différent toutes les prérogatives de la charge de Connétable.* La charge de Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi n'a pas les mêmes prérogatives que celle de Connétable. Il n'est plus permis d'en douter depuis que l'Ouvrage de M. Pinard est imprimé. (Voyez le second Tome de sa Chronologie Militaire, Chapitre des Maréchaux-Généraux des Camps & Armées du Roi.) Avant M. l'Abbé Pérau, Ramsay avoit dit aussi

(Tome I. page 396) que le Roi *ne pouvant conférer à Turenne la charge de Connétable, il en créa une nouvelle qui lui donnoit les mêmes prérogatives. Ce fut celle de Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi.* A la faute que nous avons déja relevée sur le pouvoir du Maréchal-Général &c. Ramsay en ajoûte une seconde, en disant que le Roi créa une *nouvelle charge* pour Turenne. Cette charge n'étoit pas *nouvelle.* Il y avoit eu plusieurs Maréchaux-Généraux des Camps & Armées du Roi avant le Vicomte de Turenne.

2°. M. l'Abbé Pérau dit (page 274) que la Princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans, si connue sous le nom de *Mademoiselle*, étoit tante du Roi. *Mademoiselle* étoit fille de Gaston frère de Louis XIII. & conséquement elle étoit cousine-germaine, & non pas tante du Roi Louis XIV.

Nous ne voulons pas laiſſer ignorer la marche de *ces Vies des Hommes illuſtres de la France*, dont nos Mémoires n'ont pas rendu compte fort exactement ; parce que les Volumes ne nous ſont point parvenus à meſure qu'on les a donnés au public. Il y a XII. Tomes de M. d'Auvigny, & XI. de M. l'Abbé Pérau, qui a commencé ſa continuation par Louis de Bourbon, premier du nom, Prince de Condé. *Ce Recueil ſe trouve préſentement chez Deſprez, rue S. Jacques ; & les Volumes ſe vendent ſéparément.* Le prix des XXIII. Tomes reliés en veau eſt de 69 livres.

ARTICLE III.

ESSAI SUR L'HISTOIRE ŒCONOMIQUE des Mers Occidentales de France. Par M. Thiphaigne, Médecin. (*In*-8°. pages 300, sans l'Epître & la Préface.) *A Paris, chez Claude-Jean-Baptiste Bauche, Libraire, Quai des Augustins, à Ste Geneviève & à S. Jean dans le Desert.* M. DCC. LX.

CE n'est point ici un de ces Ouvrages de pur amusement dont la frivolité surcharge notre Littérature. C'est un *Essai intéressant* sur la Pêche. Son objet *tend à rétablir l'abondance des aliments que la Mer ne semble plus fournir qu'à regret.*

Après avoir parcouru d'un coup-

d'œil général les productions de cet élément, après avoir considéré en grand l'influence qu'elles peuvent avoir sur les Arts dont elles multiplient les ressources, sur l'œconomie animale qui lui doit des aliments & des remèdes, sur la prospérité des Etats dont elles facilitent & entretiennent le Commerce, l'Auteur entre en matière par la Description Topographique de la Manche. La Description conduit naturellement à l'examen des productions marines que fournit *le Canal;* mais, parmi ces productions, il en est qui n'entrent pour rien dans l'Histoire œconomique de la Pêche.

M. Thiphaigne supprime donc un détail curieux, mais peu relatif à son objet: il ne donne même qu'une simple nomenclature des différents poissons qu'on trouve dans ces Mers Occidentales de notre France. Il passe ensuite aux

mœurs des poissons. Ce qu'il en dit, d'après l'Observation, montre que, parmi les poissons comme parmi les autres animaux, les mœurs varient avec les classes.
» Les uns aiment le fond de vase
» de sable, les autres recherchent
» les eaux pures & limpides, &
» séjournent pour l'ordinaire entre
» les rochers. Quelques-uns vivent
» & meurent dans leur première
» habitation, d'autres viennent
» en été s'égayer sur nos rivages,
» & gagnent la pleine Mer aux
» approches de l'hyver. On en
» voit de Voyageurs qui vont par
» troupes, traversent des Mers, &
» retournent ensuite au terme
» d'où ils étoient partis. Il en est
» aussi qui dégoûtés de la Mer
» entrent dans l'eau douce par
» les embouchures des rivières,
» ils y demeurent plus ou moins;
» quelques-uns même y restent,
» & oublient, en quelque sorte,

» leur pays natal. « La guerre, ce fléau universel, regne aussi parmi les poissons. Plusieurs d'entre eux n'épargnent pas leur propre espèce, en cela trop semblables à l'homme qui, suivant la réflexion humiliante de l'Auteur, *fait la guerre aux oiseaux, aux poissons, à toute la nature, à lui-même.*

Ce qu'on ne sauroit trop admirer, » c'est que nourris de gé-» nération en génération dans les » dangers, *les poissons*, comme » les animaux, *n'en deviennent* » *pas plus circonspects.* Les filets » presque aussi anciens qu'eux » leur sont toujours nouveaux: » échappés à demi-morts d'un » filet, l'instant d'après ils se jet-» tent étourdiment dans l'autre. « On ne peut cependant leur refuser une certaine mesure de circonspection du moins apparente. Nés à peine, ils se comportent

dans bien des circonſtances avec une ſorte de précaution qui annonceroit preſque de la ſageſſe. Ces deux points de vue forment comme un nuage dans l'eſprit de notre Auteur, ſes expreſſions s'embarraſſent : il demande s'il faut accorder aux animaux les principes innés qu'on refuſe aux hommes, ou ſi l'on eſt reçu à leur refuſer les principes acquis dont les hommes paroiſſent ſeuls en poſſeſſion. Nous répondrons qu'il y a au moins de la témérité à leur accorder toute eſpèce de principes ; & que, s'il eſt dur de les ravaler à la ſimple condition d'Automates, l'opinion qui les aſſocieroit à nos privilèges, eſt déſavouée par la ſaine Philoſophie.

La Pêche eſt un Art qui n'a dû parvenir que ſucceſſivement au point de perfection où nous le voyons maintenant. Les premiers

hommes

hommes qui tenterent de pêcher, pratiquerent ſans doute la plus ſimple de toutes les Pêches, la *Pêche à la main.* On imagina dans la ſuite de darder les poiſſons avec de longs pieux : c'eſt *la Pêche aux fichures.* L'induſtrie ſe perfectionnant, on s'aviſa de mettre au bout d'une pointe recourbée un appas qui attirât le poiſſon : pour pénétrer plus aiſément au fond de l'eau, on attacha cette pointe recourbée à l'extrémité d'un fil dont l'autre bout tenoit à une perche, & cela s'appella *pêcher à l'hameçon.*

On ſentit dans la ſuite les inconvénients & le peu de profit de cette Pêche : on chercha donc à y remédier ; & comme on voyoit les toiles d'araignée, traverſées par les courants de l'air, intercepter les moucherons qui voltigent dans ce fluide, ſur ce modèle on fabriqua des réſeaux,

on construisit des filets : voilà la *Pêche aux filets*. Enfin ceux qui habitoient les côtes, observerent que dans le flux la Mer prenoit un terrein qu'elle abandonnoit ensuite dans le reflux ; ils songerent à tirer parti de ce mouvement alternatif des eaux ; ils conçurent bientôt que des cloisons percées à jour, dans une proportion assez grande pour laisser couler l'eau, mais trop petite pour laisser passer autre chose, étant une fois établies dans le terrein que la Mer ne baignoit que pour un temps, le poisson que le flux déposeroit, resteroit à sec au temps du reflux. Ils construisirent donc ces espèces d'enclôs qu'on a depuis appellé *Parcs* ou *Pêcheries*. C'est ainsi que M. Tiphaigne suit & développe les progrès de l'Art de la Pêche. S'il avoit contre lui la vérité, ce que personne n'est en état de démontrer, on lui ac-

cordera du moins la vrai-ſemblance ; & dans l'Hiſtoire philoſophique d'un Art on ne doit rien exiger de plus.

La Pêche eſt une branche de Commerce, & ſous ce point de vue elle a fixé l'attention du Gouvernement. Il s'agiſſoit d'améliorer, du moins d'œconomiſer ce fond de richeſſes que la Mer ne ceſſe de fournir. Tout ce qui tendoit à la deſtruction des eſpèces a dû être défendu par de ſages réglements : il a fallu proſcrire ces filets meurtriers qui arrêtant indifféremment tout ce qui ſe préſente, dépeuplent avec le temps les côtes les plus fécondes. On y eſt revenu à pluſieurs repriſes : des Mémoires ont été dreſſés : on a fait venir de tous côtés des états circonſtanciés de tout ce qui concernoit cette partie ; &, malgré ce qui a été réglé, on convient aſſez unanimement que

les produits de la Pêche diminuent. Ne pourroit-on point remédier à ce déchet sensible? S'il n'y a plus lieu d'espérer pour nos côtes la fécondité qu'elles avoient autrefois, ne peut-on pas prévenir cette stérilité totale dont elles semblent menacées? La question est intéressante; & pour la traiter avec l'impartialité d'un Citoyen qui ne voit que le bien public, l'Auteur croit devoir balancer d'abord les raisons pour & contre.

Ceux qui prétendent que le mal est sans remède, & que toutes les attentions du Gouvernement seroient superflues, commencent d'abord par soûtenir que l'état plus ou moins florissant de la Pêche n'intéresse en rien les Pêcheurs. Quand le poisson est rare, il se vend plus cher : le prix baisseroit, si l'abondance venoit à renaître : d'où ils concluent que dans l'une & l'autre hypothèse

le gain des Pêcheurs revient à peu-près au même..... La conclusion seroit plus juste, si l'on établissoit que le prix du poisson hausse & baisse dans la même proportion que la denrée augmente ou diminue. Mais peut-on l'établir, puisqu'il est de fait que la proportion relative au prix du poisson, est altérée par le prix courant des autres denrées? Si le premier excéde trop considérablement le second, le nombre des Consommateurs de poisson diminue; pour les rappeller, il faut rétablir l'égalité entre les deux prix, & l'égalité ne se rétablit qu'aux dépens du premier toujours subordonné à l'autre.

Mais, quoi qu'il en soit de l'intérêt plus ou moins réel des Pêcheurs, on convient que l'abondance seroit favorable aux Consommateurs; & s'il est quelque moyen de la procurer, il seroit

cruel de s'y refuser. Le seul moyen c'est une police en ce genre plus parfaite. Or peut-on, doit-on l'espérer après tout ce qui a été tenté si souvent sans succès depuis que le Gouvernement s'en occupe ? Si la Pêche rend moins aujourd'hui, c'est sans doute que l'espèce est devenue plus rare. Accusons-en le dérangement des saisons, dérangement si sensible depuis quelques années, que l'Hyver ne cesse d'empiéter sur l'Automne & sur le Printemps. La longueur & la rigueur de nos Hyvers font mourir un grand nombre de poissons, empêchent les autres de peupler, & réduisent ainsi peu-à-peu nos côtes à cet état de stérilité qui nous allarme pour les suites.

Plus spécieuses que solides, ces raisons sont suffisamment réfutées par les moyens suivants. Les Réglements pour la Pêche, quelque

ſageſſe qu'on leur ſuppoſe, ne ſont ni aſſez étendus, ni même aſſez heureuſement combinés pour avoir pourvu à tout. Ils ne s'expliquent point d'une manière aſſez préciſe ni ſur le genre des filets autoriſés, ni ſur l'ouverture de leurs treillis, ni ſur les différentes claſſes d'âge & de grandeur des poiſſons qu'il eſt permis de pêcher : on leur reproche même, car il faut tout dire, on leur reproche de n'être pas aſſez uniformes pour les différentes côtes ; de permettre, dans une ſaiſon de l'année, de ces filets traînants qui ſont meurtriers pour le poiſſon ; parce qu'en balayant le fond des Mers, ils détruiſent les œufs qui y étoient dépoſés, & attaquent ainſi dans ſon principe la multiplication des eſpèces. La Police pour la Pêche eſt donc ſuſceptible de nouvelles lumières, de

combinaiſons plus exactes, de réglements plus parfaits..... Rien de moins certain que le dépériſſement prétendu des eſpèces parmi les poiſſons. Des côtes ont pu devenir moins peuplées qu'auparavant, parce que des circonſtances locales auront forcé le poiſſon de ſe retirer. L'expérience ne prouve donc point qu'il y ait actuellement dans la Mer moins de poiſſons qu'autrefois; & le raiſonnement ſur lequel on ſe fonde, appuie ſur une ſimple conjecture qu'il eſt plus aiſé d'avancer que de prouver.

Mais le dépériſſement fut-il réel, pourquoi accélérer par notre indiſcrétion le moment où la Mer nous refuſera ſes productions? Nous devons, dans ce ſyſtême, regarder la Pêche comme un fonds qui nous échappe peu-à-peu, mais dont il eſt en notre pouvoir de retarder juſqu'à un

certain point l'extinction totale.

C'est ainsi que l'Auteur fait raisonner ceux qui sont pour une réforme dans la Police des Pêches: il adopte leurs idées, parce qu'elles paroissent dictées par l'amour du bien public: en conséquence il remonte aux principes fondamentaux qui doivent diriger cette Police. Ces principes embrassent la forme des filets, la qualité des poissons, leurs classes différentes; & pour tout dire, en un mot, ils s'étendent à toutes les considérations capables d'influer dans les réglements.

Jusqu'ici M. Tiphaigne n'a vu son objet qu'en général. Les détails particuliers forment une seconde Partie, qui est comme l'application de la première. Comme la Manche contient des cétacées, des poissons cartilagineux, des poissons à arêtes, des testacés &

des cruſtacés ; que d'ailleurs la Pêche des différentes eſpèces varie pour la manière & pour les inſtruments, ces Pêches différentes occupent ſucceſſivement notre Obſervateur. Il propoſe enſuite ſes vues ſur la grandeur des filets. De-là il paſſe aux Pêches excluſives, dans leſquelles il n'apperçoit que le bien de quelques particuliers, qui devroit être ſacrifié au bien public qu'il contredit. Ce ſacrifice, qui ſeroit une réforme dans la Police actuelle des Pêches, mene aux précautions à prendre pour établir plus ſûrement la réforme dont il s'agit.

Ces précautions font un Chapitre dans l'Ouvrage : elles ſe réduiſent à calculer le produit total des Pêches ; à conſidérer le produit particulier de chaque Pêche abuſive, moins encore en lui-même que relativement au produit total dont il fait partie ;

à examiner comment le tribut des Pêches se distribue, soit dans les lieux voisins de la Mer, soit dans les lieux plus avancés dans les terres; à ménager sur-tout les Pêcheurs, gens grossiers, & qui sont comme une classe à part; à respecter leurs préjugés, à n'introduire parmi eux des instrumens plus commodes que peu à peu & par la voie de l'intérêt qui est la seule qu'ils connoissent.

L'Auteur ne borne point là ses réflexions. Comme il est en train d'observer, rien n'échappe à son attention. Essais à faire sur la propagation des huitres, réservoirs d'eau de Mer, préparation des filets par le tannage, préparations même du poisson; tout entre dans son plan, tout a place dans son Livre. Il termine ce Cours d'observations œcono-

miques par la variété qui ſe rencontre dans la nomenclature des Pêches & des filets : variété qui fait que d'un parage à l'autre on ne s'entend point, quoiqu'on parle ſouvent de la même choſe. On voit aſſez que ces changements dans la dénomination d'inſtruments, au fond les mêmes, doivent être connus, lorſqu'il s'agit de réglements généraux ; & qu'on doit y avoir égard.

ARTICLE IV.

LA SCIENCE DU GOUVERNEMENT, Ouvrage de Morale, de Droit & de Politique, qui contient les principes du commandement & de l'obéiſſance ; où l'on réduit toutes les matières de Gouvernement en corps unique, entier dans chacune de ſes parties ; & où l'on explique les droits & les devoirs des Souverains, ceux des Sujets, ceux de tous les Hommes, en quelque ſituation qu'ils ſe trouvent. Par M. DE RÉAL, Grand-Sénéchal de Forcalquier. *Première Partie, contenant l'Introduction.* (Volume *in*-4°. pages 414., ſans y comprendre le Diſcours pré-

liminaire.) *A Aix-la-Chapelle, & se trouve à Paris.*

POur assembler les matériaux de cet Ouvrage, pour les employer & en composer un édifice régulier, il a fallu une lecture prodigieuse, une érudition immense, un génie ferme, une critique sûre, une logique saine, une précision également méthodique & lumineuse. Ce premier Volume annonce un Auteur pourvu de tous ces avantages : son Ouvrage est le fruit de près de quarante ans de travail, qui ne lui ont inspiré que ce vœu modeste : *Heureux si j'ai pu élever un édifice qui soit de quelque utilité, & qui soit jugé digne d'une main plus habile!* Dans une si grande entreprise, un Savant qui n'est ni vain, ni présomptueux, mesure moins ses forces avec celles des rivaux qui l'ont dé-

vancé, qu'avec l'étendue de la carrière où il s'eſt engagé. Quand il a les lumières, le zèle & la droiture de M. de Réal, il eſt toujours ſi effrayé de l'eſpace qui lui reſte à parcourir, qu'il n'eſt pas tenté de s'applaudir du terrein qu'il gagne ſur ſes émules: il n'oſe pas même les juger avant que d'avoir atteint le terme où il aſpire.

Cet Ouvrage eſt diviſé en ſept Parties, dont la première qui remplit ce Volume, n'eſt que l'Introduction à la Science du Gouvernement: la ſeconde traite du Droit naturel: la troiſième du Droit public: la quatrième, du Droit Eccléſiaſtique: la cinquième, du Droit des Gens: la ſixième, de la Politique: la ſeptième eſt l'examen des principaux Ouvrages qu'on a compoſés ſur la Science du Gouvernement.

Dans ce premier Volume, on

trouve d'abord l'idée générale de la Science du Gouvernement & l'énumération des Parties qu'elle comprend ; ensuite l'origine & la formation des Sociétés civiles, la naissance des Arts, les Loix, les Usages & les Droits établis dans l'Ordre civil, pour en procurer la sûreté & le bonheur. De-là l'Auteur passe à la situation actuelle du monde, à la Politique qui le gouverne, au Commerce qui l'enrichit, aux Sciences qui l'éclairent, à la Religion qui régle le culte public. Pour rendre compte de toute la législation sacrée & profane, des différents Gouvernements que ces corps de Loix ont constitués, de leurs formes, de leurs défauts &c. l'Auteur voyage dans toutes les parties de l'univers, & parcourt tous les siècles.

Comme il nous est impossible de le suivre dans l'immense car-

rière où ſon érudition, auſſi rapide que vaſte, l'entraîne, nous nous bornerons dans cette Notice à ſaiſir ſes idées les plus générales ſur les principes de la légiſlation, ſur l'origine des ſociétés, ſur les différentes formes de Gouvernement, & à recueillir quelques-unes des maximes politiques qu'il ſeme dans ſon Livre. *Libre dans ſes jugements & affranchi de toute prévention de lieu & de naiſſance*, il s'eſt fait une loi d'écrire, » non pas » en homme uniquement zelé » pour l'avantage de ſa patrie, » mais en homme qui écrit pour » tous les hommes, en habitant » du monde qui cherche la vé» rité, & qui aime ſes ſembla» bles, ſous quelque climat qu'ils » vivent, quelque Religion qu'ils » profeſſent, & par quelque conſ» titution d'Etat qu'ils ſoient gou» vernés. Le ſeul lieu où il lui

» ſoit permis de paroître Catho-
» lique, c'eſt dans le Traité du
» Droit Eccléſiaſtique, qui doit
» néceſſairement entrer dans la
» compoſition de la Science du
» Gouvernement pour la rendre
» complette. «

M. de Réal n'éleve point l'édifice de la légiſlation ſur des fondements arbitraires & mobiles au gré de l'influence des climats, des préjugés nationaux & des intérêts politiques, ni ſur des principes qui ſont plutôt ſortis d'un Gouvernement déja établi, qu'ils n'ont ſervi à l'établir. Dans cet Ouvrage, la Juriſprudence politique porte ſur ces principes immuables dont l'empire doit être également éternel & univerſel : ils obligent tous les hommes ; les Peuples ne ſauroient en demander, ni les Souverains en accorder, ou même s'en arroger aucune diſpenſe légitime :

c'eſt uniquement de la fidélité la plus inviolable à les obſerver que peut réſulter le bonheur public. Aucune Religion ne ſauroit déroger à ces principes ſans ſe déclarer fauſſe & pernicieuſe. Ces principes, régle eſſentielle de toute juſtice, ſont les principes de l'*ordre*, ou ſe réduiſent à l'*amour de l'ordre*.
» Toutes les vertus humaines, » chrétiennes & civiles, *dit M. de* » *Réal*, ne ſont que des conſé» quences de l'amour de l'ordre. » Loi univerſelle & éternelle de » tous les Etres intelligents, ſource » de la vraie Politique, attaché » à tous les objets, l'ordre ſe » manifeſte de toutes parts. Les » Souverains & les Sujets y li» ſent également leurs devoirs » marqués par des caractères in» telligibles à tous les hommes : » tous peuvent trouver également » leur bonheur dans la pratique

» des devoirs que l'ordre leur
» preſcrit. Qu'eſt-ce que le bon
» Citoyen ? L'homme dans l'or-
» dre : celui qui remplit les de-
» voirs de ſon état. C'eſt le La-
» boureur induſtrieux & vigilant ;
» l'Artiſan laborieux & déſinté-
» reſſé « &c. La bonté du Gouvernement conſiſte à établir & à conſerver l'ordre dans toutes les Sociétés : il devroit regner dans tous les cœurs & en régler tous les ſentiments. C'eſt l'intention du Créateur qui de ſa main en a gravé au moins les premiers éléments dans toutes les conſciences, & qui a érigé dans le fond de l'ame un tribunal intérieur où l'homme eſt continuellement jugé. Là le remors, qui eſt le partage du crime, en commence & en annonce la peine : la paix, qui eſt le fruit de l'innocence, eſt un gage du bonheur qui l'attend. Mais ſi l'homme eſt ſourd

à la voix de l'ordre, s'il l'enfreint dans sa conduite, c'est au Gouvernement à le réprimer, & à le contenir dans le devoir par le frein de la législation.

Dans les principes de notre Auteur, d'un côté la crainte, & de l'autre l'ambition ont été comme les Fondateurs des Sociétés civiles. Il fallut *resserrer la liberté particulière pour étendre la liberté publique, & recevoir des Maîtres* pour ne pas devenir esclaves. Par-là l'inégalité des conditions est devenue *non-seulement utile, mais absolument indispensable.* Sous l'Empire des Maîtres qui les gouvernent, par la fidélité à remplir leurs devoirs respectifs, toutes les conditions tendent à la même fin, & se réunissent dans un centre commun, dans un point unique qui est l'amour de la justice & de l'ordre. Toutes les Loix les diri-

gent à ce terme ; les Loix naturelles, comme Loix invariables, perpétuelles, & eſſentiellement relatives à la nature du bien & du mal moral, dont leur lumière répand la connoiſſance dans notre raiſon ; les Loix poſitives, comme n'exiſtant que par la volonté des Légiſlateurs éclairés qui en ont dreſſé & approprié le fond & la forme *aux beſoins des Sociétés particulières.*

» Le Droit public, *dit M. de* » *Réal*, a pour objet de faire » jouir chaque Citoyen de ce qui » lui appartient. Le but de la » Politique eſt d'aſſûrer le bon- » heur public..... L'un ſe propoſe » l'équité des actions par rapport » aux Loix ; l'autre la direction » des actions relativement à l'uti- » lité publique. La Politique s'é- » leve au-deſſus de l'intérêt par- » ticulier, pour procurer le bien » général de l'Etat ; mais, *ajoûte*

» *l'Auteur*, c'eſt ſans bleſſer la » Juſtice que la Politique fait » ſouvent taire les Loix qui ré» glent les fortunes privées.« Alors les petits dommages qu'en ſouffrent quelques particuliers, ſont rachetés par les grands avantages qui en reviennent à tout l'Etat. Au reſte, quelque zelé que ſoit M. de Réal pour le corps entier des Loix, dont il dévelope ici ſommairement toutes les branches, il ne ſe laſſe point de revenir à la Loi naturelle, & d'inſiſter ſur ſa ſupériorité. » C'eſt, » *dit-il*, la plus eſſentielle de » toutes les Loix... c'eſt la Loi de » l'homme : elle appartient non-» ſeulement à l'Evangile, mais à » la Natûre dans quelque état » qu'elle ſe trouve, &c.«

En jettant les yeux ſur l'Hiſtoire du Monde, rien ne touche plus cet eſtimable Auteur que la légiſlation. » L'Hiſtoire des ba-

» tailles & des ſièges, *dit-il*, n'eſt » que l'Hiſtoire de la folie & du » malheur des hommes, au-lieu » que l'Hiſtoire de la conſtitution » des Etats eſt celle de leur ſa- » geſſe & de leur bonheur. « Auſſi, après un regard général ſur l'état actuel du monde & principalement de l'Europe, ſur ſes progrès dans la Science du Gouvernement & dans toutes les autres, ſur les changements qui y ſont arrivés par rapport au Commerce & à la Religion &c. il ſuit les détails de la légiſlation profane & ſacrée; il conſidère les divers Gouvernements, entr'autres ceux du Peuple de Dieu, des Grecs, des Carthaginois, des Romains.

Dans ſes courſes hiſtoriques, M. de Réal ne perd jamais de vue ce qui lui paroît relatif au plan de ſon Ouvrage : nous en donnerons pour exemple ſes recherches ſur les cauſes qui ont

aſſujetti

assujetti Carthage à Rome. Carthage, *dit-il*, devenue plutôt riche que Rome, avoit été plutôt corrompue : toujours perfide, toujours ingrate ; par ses guerres & ses alliances, elle ne pouvoit qu'augmenter le nombre de ses ennemis : ne pouvant donc accroître sa puissance, elle devoit nécessairement la perdre. Livrée au commerce, vouée à l'avarice, elle n'enfantoit que des Citoyens lâches & timides, dont l'esprit ne pouvoit *s'ouvrir aux grandes choses*. De-là vient qu'elle n'étoit qu'un théâtre d'intrigues & de cabales : déchirée par deux factions, dont l'une vouloit toujours la paix, & l'autre la guerre, elle ne pouvoit ni jouir de la paix, ni bien faire la guerre. Ce n'étoit point avec sa force & sa vertu, mais seulement avec son or & son argent qu'elle combattoit. Ses armées n'étoient composées

que de troupes étrangères ; tous ſes Soldats étoient des mercénaires ; elle ne les regardoit que comme des inſtruments dont elle ſe ſervoit pour battre ſes ennemis. Ces troupes étoient plus inſolentes dans leurs défaites que dans leurs victoires : elles faiſoient expier leur propre lâcheté à de braves Généraux : le Soldat les *mettoit en croix*, pour couvrir ſon opprobre. Avec ces troupes vénales, Carthage avoit toujours plus de force pour attaquer que pour ſe défendre, &c.

Au temps des guerres Puniques, Rome n'avoit pas encore perdu toute ſa pauvreté ni ſes anciennes mœurs qui rendoient les fortunes de ſes Citoyens à-peu-près égales. Sa générofité & ſa reconnoiſſance éclatoient par-tout où ſa Politique en eſpéroit une augmentation de puiſſance : auſſi ſes voiſins étoient-ils ſes plus fermes

remparts. La paſſion d'accroître ſa puiſſance ne lui inſpiroit que de grands projets. La guerre ne manquoit jamais de ſuſpendre toutes les factions qui s'allumoient dans ſon ſein, & d'unir tous les intérêts. Tous ſes Citoyens étoient Soldats; elle ne combattoit qu'avec leurs vertus & leur courage, ſources de forces qui ne s'épuiſent pas comme l'or & l'argent. Elle attaquoit toujours avec moins de forces qu'elle n'en réſervoit pour ſe défendre, &c. Son Gouvernement étoit donc meilleur que celui de ſa rivale: avec cet avantage, elle devoit donc à la fin en triompher. Nous ne faiſons ici qu'indiquer les principaux traits de ce parallèle que M. de Réal étend bien davantage, & qu'il juſtifie heureuſement par les faits hiſtoriques. On y voit comment l'Auteur reprend une matière approfondie

par les plus grands Maîtres. Ce qui le diſtingue, c'eſt le fond de Politique & de Science des Loix, dont ſes Obſervations ne ſont, en quelque ſorte, que le réſultat.

Après ces recherches, l'Auteur s'éleve à des ſpéculations plus générales ſur la nature des différents Gouvernements, ſur leurs avantages & leurs défauts qu'il compare. Cette marche l'entraîne naturellement dans des queſtions auſſi difficiles qu'elles ſont intéreſſantes. Toutes les formes de Gouvernement étant donc caractèriſées par les avantages & les inconvénients qui ſont propres & inſéparables de chaque eſpèce, M. de Réal demande enfin *quelle eſt la meilleure forme de Gouvernement*; & cette queſtion ſi ſouvent agitée, il la regarde *comme un problême encore abandonné à la diſpute des hommes.* Enſuite il attaque cette fauſſe

maxime *qu'on n'eſt libre ſous aucun Gouvernement.* Il ſoûtient que les Loix, en réglant l'uſage de la liberté, n'en ôtent point la poſſeſſion; que *leur rigueur ſalutaire redouble les forces de chaque Citoyen, au-lieu de les affoiblir*; que, ſans leur frein, la liberté ſeroit trop exceſſive pour n'être pas nuiſible; que *tout excès de liberté eſt licence, & la licence le renverſement de la liberté*; & qu'enfin la liberté dans l'étendue que lui donnent certains Ecrivains, eſt *une chimère dont les hommes ne peuvent jouir, & dont il ſeroit pernicieux qu'ils puſſent jouir.* On vante la liberté des Citoyens dans les Républiques comme la Hollande. M. de Réal rabat beaucoup de ces éloges. Avec cette liberté, *dit-il*, la Hollande n'en eſt pas moins le pays *de l'Europe*, où l'on paye *le plus d'impôts*, où l'on oſe le

moins plaider *contre les Magistrats & les Chefs de Villes*, comme nous plaidons, *en France*, *contre le Roi qui le trouve bon.* Cette liberté tant vantée se réduit presque à *la seule permission d'imprimer tout sur la Religion. La licence dans les opinions* est-elle donc moins à craindre *que dans les mœurs & dans les œuvres?*... Est-ce un défaut de liberté que la défense de rien écrire qui soit *contraire à la Religion, au bon ordre, à la Police d'un pays? &c.*

Dans un Etat libre, dit-on, *on ne dépend que des Loix; & pourvu qu'on ne les viole pas, on est en sûreté.* » Raisonnement » destitué de sens, *reprend M. de* » *Réal.* Ne doit-on pas être en » sûreté sous tous les Gouverne- » ments, dès qu'on respecte les » Loix? Et les Républiques n'ont- » elles pas eu leurs tyrans aussi-

» bien que les Monarchies ? .....
» Dans chaque constitution d'Etat,
» il est un ordre & une symmé-
» trie dont l'effet est de lier toutes
» les parties entr'elles, & de les
» rappeller par ce moyen à l'uni-
» té. Il y a, dans tous les Gouver-
» nements, un premier mobile,
» une puissance suprême, &c. Ni
» la liberté, ni la tyrannie ne
» sont l'apanage d'aucune sorte
» de Gouvernement. Quand l'ad-
» ministration est sage, la liberté
» se trouve au milieu de la Mo-
» narchie ; & lorsque l'adminis-
» tration est partiale, la tyrannie
» regne dans les Républiques. ..
» La tyrannie est tout aussi à
» craindre dans les Républiques
» que dans les Monarchies &c. «
Ce mot de *liberté* est un terme dont on nous découvre ici l'abus aussi fréquent qu'ancien, & dont on fixe enfin le sens vrai & raisonnable.

Après ces justes observations, M. de Réal déclare qu'il croit le Gouvernement Monarchique, *à ne parler qu'en général, préférable aux autres sortes de Gouvernements*, comme *le plus naturel & le plus ancien*, & *par conséquent* comme » le plus du-» rable, & dès-là le plus fort & » le plus opposé à la division qui » est le plus grand fléau des So-» ciétés civiles..... On n'est jamais » plus uni & plus fort que sous » un Chef, parce que tout con-» court, par la volonté d'un seul » homme, au but du Gouverne-» ment... La Monarchie peut s'ai-» der de la pluralité des bons « conseils autant que les autres » formes de Gouvernement..... » Le Monarque a l'avantage de » pouvoir prévenir toujours, & » n'être jamais prévenu. Une Ré-» publique qui attend tout du » temps, le laisse perdre; pen-

» dant qu'elle délibère, le Mo-
» narque attaque & exécute. «
L'unité de la puissance suprême est la plus parfaite image du meilleur des Gouvernements, le Gouvernement de la Providence : elle est la plus propre à maintenir la subordination entre tous les membres des grands Etats : sous sa main, *les ressorts de la Société* sont *plus simples.*

Dans ses grands périls, Rome avoit un Dictateur dont le pouvoir étoit absolu : tant elle étoit persuadée que, sous le commandement d'un seul, *l'autorité étoit plus grande, les délibérations plus libres, le conseil plus ferme, & l'obéissance plus exacte.* Le Gouvernement Monarchique est donc *le plus naturel. Aussi a-t-il son fondement & son modèle dans l'Empire paternel, c'est-à-dire dans la nature.* La plûpart des

Républiques ne ſont nées que des Monarchies dégénérées.

Nous ne pouvons qu'effleurer ou même indiquer les points capitaux de cette controverſe que M. de Réal approfondit, tant par rapport aux grands qu'aux petits Etats. Il décide également que la Monarchie héréditaire eſt préférable à la Monarchie élective: ſur toutes ces queſtions, il faut recourir à ſon Livre pour ſe remplir de l'abondance de doctrine & de raiſons ſupérieures dont il appuie le ſentiment qu'il embraſſe. Il n'a pas ignoré que l'Auteur de l'Eſprit des Loix ne *trouve guères dans le monde de liberté que dans la Grande-Bretagne.* » Rien, *dit M. de Réal*, n'eſt ſi » ſingulier que les deux Chapi- » tres où il traite particulièrement » du Gouvernement de ce pays- » là, & dont l'éloge ſe trouve » d'ailleurs répandu dans preſque

» toutes les pages de ſon Ou-
» vrage. Jamais l'erreur n'em-
» prunta de plus vives lumières,
» & n'employa tant d'eſprit pour
» ſéduire. « Ces erreurs ſont réfutées dans la Section IV^e du Chapitre III. de cet Ouvrage. Ces *idées riantes de la liberté Britannique* s'évanouiſſent au bruit des *plaintes amères que les Anglois font ſans ceſſe ſur le violement de leurs Loix*, au ſouvenir des *diſſenſions cruelles* & des *ſcènes tragiques* dont l'Angleterre a été le théâtre. » Il n'y a point, *ajoûte*
» *l'Auteur*, de pire tyrannie que
» celle qui s'exerce ſous le nom
» de la liberté. Jamais l'Angle-
» terre ne fut moins libre que
» ſous Cromwel, & jamais le
» Peuple ne parla avec plus de
» véhémence de ſes droits & de
» ſes prérogatives. «

Finiſſons cet Extrait déja trop long, par quelques-unes des ma-

ximes qui ſont répandues dans ce Volume, & qui en repréſenteront mieux l'eſprit que nos abrégés.

» Les Souverainetés que nous » voyons ſur la terre, ſont des » ruiſſeaux qui coulent de la Sou» veraineté eſſentielle & primi» tive qui eſt Dieu même.

» Les Potentats Orientaux qui » ne ſe montrent que ſi rarement » à leurs Sujets, & qu'avec un » appareil ſi terrible, font reſpecter » la *Royauté, & non pas le Roi*; » ils *attachent l'eſprit des Sujets* » *à un certain Trône*, & non pas » au Monarque qui le remplit. «

Que penſer d'un Etat où l'autorité publique ne ſe trouveroit établie ſur aucune Religion ? Queſtion chimérique, *répond M. de Réal.* » De tels Etats » ne furent jamais. Les Peuples qui » n'ont point de Religion, ſont » en même temps ſans Police,

» ſans véritable ſubordination, &
» entièrement ſauvages. Un ſyſ-
» tême de Gouvernement dont la
» Religion ne ſeroit pas le ſoû-
» tien, pécheroit par quelque en-
» droit. S'ils ne ſont liés par
» la conſcience, les hommes ne
» peuvent s'aſſûrer les uns des
» autres, &c.

» Quelques Nations ſe glori-
» fient d'avoir donné à leur Prince
» toute l'autorité néceſſaire pour
» faire le bien, ſans lui laiſſer le
» pouvoir de faire le mal. Elles
» diſent que la Souveraineté étant
» partagée entre le Roi, les No-
» bles & le Peuple, le Peuple ne
» gémit pas dans la ſervitude, &
» n'abuſe pas non plus de ſa li-
» berté; & qu'une Puiſſance étant
» balancée par l'autre, elles de-
» meurent toutes dans un juſte
» équilibre. Mais quand on veut
» pénétrer le ſens de ces paroles,
» on eſt étonné de n'y en point

» trouver. Il eſt impoſſible de » conſerver l'harmonie d'un tel » corps. Le mêlange des qualités » contraires détruit preſque tou» jours le ſujet qui en eſt com» poſé.

» Le Deſpotiſme eſt un vice, » un abus, & non pas une forme » de Gouvernement. «

Les citations de cet Ouvrage ne ſont pas toujours exactes. Par exemple, (page 70) on cite le 1er au-lieu du 11e Verſet du Chapitre 26 de la Genèſe : l'indication même du Chapitre eſt défectueuſe par une mauvaiſe ponctuation. (Page 84) on cite le 30e au-lieu du 36e Liv. de Pline Ch. XII. &c. Les autres fautes d'impreſſion ſont en aſſez grand nombre, & auroient mérité un bon *Errata*. Dans un Ouvrage de cette nature, on ne ſauroit trop veiller pour en rendre l'Edition correcte.

ARTICLE V.

LETTRES SUR L'ELECTRICITÉ, dans lesquelles on soûtient le principe des Effluences & Affluences simultanées contre la doctrine de M. Franklin, & contre les nouvelles prétentions de ses Partisans. (Volume *in*-12. d'environ 300 pages.) Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences. SECONDE PARTIE. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

LA première Partie de ces *Lettres sur l'Electricité* parut en 1753 ; & nous en rendîmes compte dans nos Mémoires de Juin de la même année. Depuis ce temps-là, on a vu deux Ou-

vrages opposés, en grande partie, à la doctrine électrique de M. l'Abbé Nollet : le premier est une Lettre du P. Beccaria, Religieux des Ecoles pies & Professeur de Physique expérimentale en l'Université de Turin : le second est la nouvelle Edition (fort augmentée) des expériences & observations de M. Franklin, Physicien de Philadelphie en Amérique.

M. l'Abbé Nollet a raison de dire qu'*on ne l'accusera pas d'être trop ardent à reprendre les armes* contre ses Adversaires, puisque la Lettre du P. Beccaria a déja sept années de date, & que la nouvelle Edition des expériences de M. Franklin en a près de quatre. Cette manière de réfuter des Agresseurs, long-temps après leurs attaques, a au moins deux avantages, celui d'être exemte d'impétuosité, & celui

d'être bien réfléchie. Ajoûtez à cela les découvertes que le temps fait toujours naître ſous la plume d'un habile homme, tel que M. l'Abbé Nollet. Les Lettres qu'il nous donne ici, ne ſont pas ſeulement des Réponſes directes aux Critiques qu'on a voulu faire de ſes principes ; ce ſont auſſi des éclairciſſements, des vues nouvelles, des obſervations qu'il a eu occaſion de confirmer en réfléchiſſant ſur tout ce qui s'eſt paſſé depuis quinze ou ſeize ans dans l'Empire Electrique.

On a donc ici huit nouvelles Lettres qu'il faut joindre aux neuf premières qui furent publiées en 1753. Le Recueil qui paroît actuellement, commence par la dixième, & finit par la dix-ſeptième : c'eſt l'ordre que nous ſuivrons dans notre très-courte Analyſe. Mais avant que d'entrer en matière, nous obſervons

que toutes ces Lettres sont bien écrites ; qu'elles ont sur-tout le mérite inestimable de la clarté ; que si le style des controverses s'y fait remarquer de temps en temps, on n'y trouve pourtant *rien qui déroge aux égards que les honnêtes gens se doivent les uns aux autres* : & c'est ainsi qu'il faut traiter toutes les disputes littéraires, entr'autres celles qui concernent la Physique, parce qu'elles doivent se ressentir, plus que toutes les autres, des procédés simples, justes & bienfaisants de la Nature.

La dixième Lettre (première de ce Volume) est adressée à M. Necker, Professeur de Physique expérimentale à Genève, & successeur de M. Jallabert dans cette fonction. Il s'agit ici des *Affluences & Effluences simultanées :* termes si célèbres & d'une si grande étendue dans le systême

de M. l'Abbé Nollet. Selon cet Académicien, il part du corps électrisé une matière qui est remplacée, dans le même temps, par une autre semblable, laquelle arrive à ce corps ; & c'est de ce double courant que dépendent tant de phénomènes électriques. Le premier de ces courants (celui qui part du corps électrisé) constitue les *effluences* ; le second (celui qui se porte vers ce corps) forme les *affluences*. Ils sont *simultanés*, puisqu'un tube de verre nouvellement frotté, qui soûtient en l'air une petite plume ou une feuille de métal, attire, pendant ce temps-là, les autres corps légers qu'on lui présente. Ces mêmes courants sont opposés entre eux : & comment ne le seroient-ils pas, puisqu'ils opèrent des *attractions* & des *répulsions* ? Doute-t-on qu'il y ait, dans l'atmosphère, deux courants

d'air opposés entre eux, quand on voit les nuages aller en sens contraires les uns des autres? C'est la comparaison dont se sert notre Auteur; & il accumule, dans cette Lettre, quantité de faits & de bonnes raisons pour persuader de plus en plus M. Necker de l'existence, de la simultanéité, & des mouvements opposés de la matière tant *effluente* qu'*affluente*. Il ne faut pas perdre ces quatre ou cinq lignes d'explication : » Je regarde la matière électrique affluente comme » un fluide universellement répandu, tendant, comme les autres, à l'équilibre, & qui, par » cette tendance, s'empresse d'entrer dans le corps qu'on électrise; parce que les émanations » qui sortent de ce corps, y laissent des vuides à remplir. « Chaque mot de cet éclaircissement porte, en quelque sorte,

un principe de ſolution pour les difficultés dont la queſtion préſente eſt ſuſceptible.

Ce qui éprouve le plus de contradictions dans le ſyſtême qu'on vient d'indiquer, c'eſt la matière *affluente* ; c'eſt le courant d'électricité qu'on fait mouvoir dans une direction oppoſée aux émanations du corps électriſé. Pour éluder cette difficulté, M. Jallabert avoit imaginé un mouvement de reſſort dans la matière électrique extérieure, c'eſt-à-dire celle que preſſoient les *effluences* au ſortir du corps mis en expérience par le frottement. Cette matière, *diſoit ce Profeſſeur*, répandue par-tout & comprimée par les effluences ou émanations électriques, doit ſe reſtituer, &, en ſe reſtituant, elle doit repouſſer ces effluences vers leur ſource, entraîner du même côté les corps légers, opé-

ter enfin tout ce que M. l'Abbé Nollet attribue aux affluences. Celui-ci plein d'eſtime pour M. Jallabert, ne mépriſe point cette addition ou correction faite au ſyſtême : il propoſe ſeulement des obſervations, au nombre de dix, qui tendent à montrer que *les émanations électriques ne ſont pas repouſſées vers leur ſource par la réaction du fluide (électrique) ambiant, & que la matière, qui vient au corps électriſé, n'eſt pas individuellement la même qui en eſt ſortie* : c'eſt-là l'objet de la Lettre onzième encore adreſſée à M. Necker.

Les trois ſuivantes XII. XIII. XIV. ont été écrites à M. du Tour, habile Phyſicien & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

M. l'Abbé Nollet commence par examiner les électricités *en plus & en moins* : termes inven-

tés par les Défenſeurs du ſyſtême de M. Franklin. On fait voir ici que la ſignification de ces mots retombe dans celle des *effluences* & *affluences*, ou qu'elle eſt trop obſcure & trop peu phyſique pour ſatisfaire aux phénomènes de l'électricité.

Notre Auteur attaque enſuite *la condenſation & la raréfaction du fluide électrique* : il ne reconnoît point ces qualités dans la matière qui conſtitue ce fluide. Il ne penſe pas que les étincelles, les inflammations, les commotions inſtantanées puiſſent ſe concilier avec un élément fléxible au point de ſe *condenſer* & de ſe *raréfier* dans le corps qu'on électriſe.

L'Académicien reprend après cela la queſtion des deux courants électriques ; il montre la compatibilité & l'analogie de ces deux courants avec les phéno-

mènes, ſur-tout avec l'inflammation dont les expériences électriques donnent ſi ſouvent le ſpectacle.

En continuant de traiter avec M. du Tour, M. l'Abbé Nollet réfute l'opinion des deux électricités, l'une par les *réſines*, & conſéquemment appellée *réſineuſe*; l'autre par le *verre*, & nommée pour cela *électricité vitrée*. Il ſoûtient qu'aucune bonne raiſon n'oblige d'admettre ces différences; qu'à s'en tenir aux expériences, (guide très-ſûr en cette matière) l'électricité par les *réſines* ſuffit pour produire les mêmes effets que l'électricité du *verre*; & qu'enfin, quand ces effets ſeroient toujours différents, en bonne Phyſique cela ne ſuffiroit pas encore pour admettre deux ſortes d'électricités qui fuſſent comme deux êtres différents.

L'Auteur entre de-là dans les phénomènes

phénomènes de l'électricité *resineuse* & de l'électricité *vitrée*, & il les ramène avec beaucoup de sagacité au principe toujours dominant des *effluences* & *affluences simultanées*.

La XV^e Lettre est la plus longue de toutes celles que comprend ce Volume : on y compte 60 pages. C'est la Réponse au P. Beccaria, Professeur de Physique à Turin, & Auteur de la Lettre écrite à M. l'Abbé Nollet en 1753, traduite en François, & publiée à Paris par M. Delor en 1754. Notre Auteur réduit la sienne à quatre Articles principaux qui sont autant de moyens de défense pour lui-même & d'attaque contre le P. Beccaria. Il observe

1°. Que ce Professeur de Physique se donne des peines superflues, pour montrer qu'en quel-

ques circonſtances le verre eſt perméable à la matière électrique. Cette vérité eſt reconnue par M. l'Abbé Nollet, & il en a donné des preuves plus convaincantes & plus ſenſibles que celles qui ſe trouvent dans la Lettre de l'Auteur Piémontois.

2°. Que ce Phyſicien ne s'accorde point avec lui-même ſur cet Article particulier de la perméabilité du verre ; il la reconnoit, du moins dans quelques expériences, & il n'en paroît pas moins perſuadé que jamais elle ne peut avoir lieu, c'eſt-à-dire qu'il tient, à-peu-près, ſur ce point les deux contradictoires.

3°. Que le même P. Beccaria n'oppoſe rien de nouveau à M. l'Abbé Nollet : ce ſont des difficultés réſolues pluſieurs fois ; des raiſonnements ſans force après les réponſes qu'on a données & développées en temps & lieu.

L'Académicien ne laiſſe pourtant pas d'entrer encore ici dans quelques détails ſatisfaiſants.

4°. Que le Profeſſeur de Turin n'objecte rien de ſolide contre le principe eſſentiel des *effluences & affluences ſimultanées*. Ce dernier Article eſt encore diſcuté dans la Lettre ; & l'on finit par quelques avis ſur les procédés du P. Beccaria à l'égard des Electriciens qui ne ſont pas admirateurs du ſyſtême de M. Franklin. Ce point-ci intéreſſe bien autant la morale & la politeſſe que la Phyſique & l'Electricité.

Dans la XVI[e] Lettre adreſſée à M. Watſon, de la Société Royale de Londres, M. l'Abbé Nollet examine quelques remarques de M. Colden, Phyſicien de la Nouvelle-York, touchant la premiere Partie des Lettres de notre Auteur. Ce M. Colden eſt auſſi

partisan de M. Franklin; mais on assûre ici que les résultats de ses expériences sont peu exacts, & ses raisonnements incapables de faire impression sur des Lecteurs instruits. Il y a, dans cette Lettre, une Observation très-utile pour empêcher les Electriciens de confondre l'Electricité avec la matière électrique; c'est-à-dire le sujet avec sa modification. » A proprement parler, c'est cette » modification qu'il faut nommer » *Electricité*; & cette vertu qui » dépend beaucoup de la nature » des corps, ne répond pas tou- » jours à la quantité de matière » électrique, dont on a lieu de » croire qu'ils sont pourvus. «

M. l'Abbé Nollet, dans sa XVII[e] & dernière Lettre, reconnoît les découvertes & la dextérité de M. de Romas, (Assesseur au Siège Présidial de Nérac) par rapport aux expériences des Cerfs-volants

électriques. C'eſt lui qui le premier a imaginé cette ingénieuſe tentative, quoiqu'on l'ait auſſi attribuée à M. Franklin, *qui avoit pris date avant M. de Romas.* Notre Auteur prévient celui-ci ſur les riſques qu'on court en faiſant cette expérience ; & il réſout auſſi quelques difficultés touchant les *effluences & affluences ſimultanées.*

Tout le Volume eſt terminé par un détail d'expériences faites en préſence de cinq Commiſſaires nommés par l'Académie Royale des Sciences. Ces faits ſont au nombre de ſoixante, dont les réſultats ont été déclarés par les Commiſſaires, *tels que l'Auteur les avoit énoncés dans ſon Mémoire lû à l'Académie.*

La Notice que nous venons de donner, eſt trop laconique & trop peu inſtructive pour ſa-

tisfaire les Amateurs de la Physique & les Praticiens en matière d'Electricité. Il faut recourir au Livre même qui est capable de ranimer le zèle des expériences électriques, dont on commençoit à se dégoûter. Dans notre prochain Journal, nous dirons aussi quelque chose d'un autre Ouvrage, intitulé : *Le Clavessin électrique, avec une nouvelle Théorie du Méchanisme & des Phénomènes de l'Electricité.*

ARTICLE VI.

EXAMEN DU SYSTÈME de M. Newton, sur la lumière & les couleurs. *

CE ſyſtême ſe réduit aux ſix Propoſitions ſuivantes. 1° Les rayons de la lumière viennent par émiſſion du Soleil & des autres corps lumineux. 2° Ces rayons ſont en eux-mêmes colorés & hétérogènes. 3° Ces rayons ſont

* On nous adreſſe cet Ecrit diviſé en ſix Parties. Nous en ferons trois Articles de nos Mémoires : deux Parties formeront un Article. Si l'on avoit quelque choſe à objecter contre la doctrine expoſée dans cet Examen, nous recevrions volontiers ces objections, pourvu qu'elles fuſſent courtes, modérées, inſtructives, & dans le goût du préſent Ecrit.

inégalement réfrangibles & réflexibles. 4° Ces rayons, par leur mêlange parfait, donnent la couleur blanche. 5° Ces rayons séparés donnent les couleurs primitives au nombre de sept. 6° Ces rayons réfléchis, suivant leurs diverses espèces, donnent la couleur particulière de chaque corps. Six Propositions contradictoires, que je vais établir, feront voir clairement ce qu'il faut penser d'un systême aujourd'hui si fort à la mode, & que bien des gens regardent comme démontré par les nombreuses expériences & par les savants calculs de M. Newton.

PREMIÉRE PROPOSITION.

Les rayons de la lumière ne viennent point par émission du Soleil & des autres corps lumineux.

Dans le systême où l'on tient la matière de la lumière répan-

due par-tout, il eſt aiſé de concevoir qu'il n'eſt aucun corps, aucun point des plus petits corps qui ne puiſſe être éclairé; parce qu'il n'eſt aucun corps, aucun point de la ſurface des plus petits corps auquel ne répondent des filets de cette matière, qui de l'autre côté aboutiſſent aux corps lumineux, ou immédiatement par eux-mêmes, ou médiatement par d'autres filets avec leſquels ils communiquent. D'où il arrive que, dès qu'un corps lumineux preſſe par ſon action ces filets par un bout, cette preſſion doit auſſi-tôt ou preſqu'auſſi-tôt ſe faire ſentir à l'autre extrémité juſqu'aux plus grandes diſtances. Il n'en peut être ainſi dans le ſyſtême Newtonien, où l'on admet des vuides immenſes entre les corps lucides & les corps opaques. Les rayons de la lumière au travers de ces eſpaces

vuides, ne peuvent avancer qu'isolés, que séparés les uns des autres. Ce sont comme des lignes qui partent d'un centre, & qui vont nécessairement en s'écartant toujours de plus en plus, sans qu'il leur soit possible d'agir de côté, puisqu'à leur côté il n'y a aucune matière qui puisse recevoir leur action. Cela étant ainsi, les corps, sur-tout les corps éloignés, peuvent-ils être fort éclairés par les corps même les plus lumineux? La terre que nous habitons, éloignée du Soleil de plus de trente millions de lieues, en seroit-elle fort éclairée? Elle le seroit très-peu ou point du tout.

J'ai calculé fort exactement, & de la manière la plus favorable à Newton, comme on en conviendroit, si je ne prenois le parti de supprimer mes opérations, pour ne présenter ici rien de hérissé & de rebutant; j'ai, dis-je, cal-

culé quel ſeroit l'écartement des rayons ſolaires, aboutiſſants en ligne droite à la concavité d'une ſphère diſtante du Soleil de trente millions de lieues ; & j'ai trouvé qu'il ſeroit de plus de deux mille lieues. La terre n'ayant pas tout-à-fait trois mille lieues de diamètre, il s'enſuit qu'elle pourroit quelquefois ne recevoir qu'un ſeul rayon, & que le plus qu'elle en pourroit recevoir, ce ſeroit trois ou quatre, s'ils ne ſe perdoient pas encore dans ſon atmoſphère. Voilà où nous en ſerions : continuellement enſevelis dans les plus profondes ténèbres, nous ſerions encore privés de toute chaleur. Les affreuſes conſéquences de ce ſyſtême ſe voient aſſez d'elles-mêmes, ſans que je les faſſe remarquer, & ſans qu'il ſoit beſoin de m'arrêter à déplorer notre triſte ſort.

Newton, dans la 29^e^ queſtion

du ſecond Tome de ſon Optique, allégue des expériences qui prouvent que la lumière ne paſſe pas du verre dans le vuide, mais qu'elle eſt réfléchie vers le verre, & y rentre entièrement. Ce n'eſt pas, ſans doute, par horreur du vuide, ou par quelque autre eſpèce d'antipathie, mais pour quelque bonne raiſon phyſique, connue des Newtoniens. Quoi qu'il en ſoit, s'il eſt vrai que le vuide ne donne point de paſſage à la lumière, c'eſt une néceſſité d'avouer qu'à la rencontre de ce grand vuide ſuppoſé entre le Soleil & nous, la lumière émanée de cet Aſtre, doit ſe réfléchir vers lui & ſe réfugier toute entière dans ſon ſein. En ce cas, les pauvres habitans de la terre, ſi elle en pouvoit avoir, ſeroient encore plus mal partagés ; car ils auroient le malheur d'être à jamais auſſi éloignés de tout ce qui

peut éclairer & échauffer, qu'il y a de distance de la Terre au Soleil.

N'ayons aucun égard à ces expériences de Newton, lesquelles contrediroient son propre systême. Laissons à la lumière solaire une entière liberté de traverser des espaces vuides, viendra-t-elle pour cela jusqu'à nous? Cela n'est pas trop sûr. Le Soleil a un mouvement de rotation sur son axe. Les corpuscules lumineux qu'il envoie doivent s'échapper par la tangente du cercle où ils se trouvent. Or cette tangente, vû la grosseur énorme du Soleil, ne differe guères de la circonférence de ce cercle. En conséquence les corpuscules lumineux ne doivent se séparer que bien peu du Soleil. A quoi il faut ajoûter que quand même ils s'en éloigneroient considérablement, ou ils y seroient bientôt rame-

nés par l'attraction plus forte du Globe entier du Soleil ; ou ils seroient du moins contraints de circuler autour de cet Astre, entraînés par son mouvement de rotation, & formeroient jusqu'à une certaine hauteur une espèce d'atmosphère, qu'ils ne franchiroient point pour s'élancer vers nous. Il en seroit comme des vapeurs & des exhalaisons qui s'élevent de la terre. Elles circulent avec l'air qui l'environne, par l'impression du mouvement, qui la fait tourner sur son centre dans le systême Copernicien. Elles montent jusqu'à un certain point, mais sans passer au-delà, pour gagner les Globes du Soleil ou de la Lune.

On dira apparemment que les particules de la lumière sont lancées avec tant de force, qu'elles doivent surmonter tous les obstacles. Je le veux ; mais alors j'ai

à faire obſerver que les rayons viendroient à nous tout autrement qu'ils ne font. Ce ſeroit ou par des lignes courbes, ou par des lignes interrompues. Ils viendroient par des lignes courbes, parce que l'ouverture de la ſurface ſolaire par où une portion de lumière ſortiroit dans un inſtant déterminé, ſeroit portée ailleurs l'inſtant ſuivant, à cauſe de la circulation du Soleil ſur ſon axe, & ſe trouveroit dirigée vers un autre point du Ciel. La portion de lumière qui en ſortiroit dans ce ſecond inſtant, ne pourroit donc joindre celle qui en ſeroit ſortie l'inſtant d'auparavant, qu'en allant à elle par une ligne courbe; & il en ſeroit de même de toutes les portions ſuivantes. Si l'on prétend que, dans le ſecond inſtant, une autre ouverture de la ſurface ſolaire ſe trouve préciſément répondre en ligne droite à la por-

tion de lumière qui eſt partie l'inſtant précédent, dès-lors il y a interruption dans cette ligne durant l'inſtant d'intervalle qu'il faut à cette dernière ouverture, pour prendre la place de la première ; & il y aura par conſéquent de pareilles interruptions, tous les inſtants ſuivants dans tous les rayons lumineux. Dira-t-on, pour ſe tirer d'embarras, que toute la matière qui forme une ligne de lumière, part tout-à-la-fois & dans le même inſtant ? Ce ſeroit ſe jetter dans un inconvenient pour le moins auſſi grand, puiſqu'il faudroit admettre des lignes de lumière, compoſées de particules, dont les unes ſeroient vers l'extrémité du monde dans l'inſtant même que d'autres, lancées enſemble, ſeroient encore ſur le Soleil. Ce ſeroit admettre de plus la propagation inſtantanée de la lumière contre des ex-

périences sûres & reconnues pour telles par Newton même.

Dans le systême de cet Auteur, on croit remédier à tout, en disant que les corpuscules lumineux sont poussés avec une extrême vîtesse, mais cela même, bien loin de lever les difficultés, en forme une des plus grandes. Car on demande quelle peut être la cause d'un si prodigieux mouvement. Est-ce le mouvement de rotation du Soleil ? ce mouvement est trop lent pour produire un tel effet. Musschenbroëk, célèbre Newtonien, l'avoue expressément : on peut s'en rapporter à lui là-dessus. Est-ce le mouvement intestin des particules ignées, que le Soleil renferme dans son sein ? Est-ce l'effervescence, l'expansion, le bouillonnement des feux solaires ? Il y a là, sans doute, beaucoup d'agitation & de mouvement ; mais

on n'y voit pas une activité infinie, ou preſqu'infinie. On n'y voit pas du moins une force plusieurs milliers de fois ſupérieure à toute celle de notre groſſe artillerie. Il la faudroit cependant, pour communiquer un mouvement qui a été trouvé par les Newtoniens mêmes, plus de ſeize mille fois plus grand que celui que reçoit un boulet de canon. Je dis plus : quand bien même cette force exiſteroit dans les feux ſolaires, il faudroit encore que les corpuſcules lumineux fuſſent ſuſceptibles du mouvement exceſſif qu'on leur ſuppoſe. Le ſont-ils ? C'eſt-ce qu'on ſe perſuadera fort difficilement, ſi l'on conſidère leur étonnante tenuité & leur extrême fineſſe.

Pour achever de ſe convaincre que l'idée des émiſſions eſt inſoûtenable, il n'y a qu'à jetter maintenant un coup-d'œil ſur les

corps lumineux, que nous avons tous les jours auprès de nous. Nos bougies, nos flambeaux ſont ſans mouvement de rotation, & conſéquemment ſans action de ce côté-là : leur lumière douce, tranquille & comme immobile, ne nous laiſſe appercevoir ni ſoupçonner aucune agitation violente, impétueuſe & extraordinaire. Comment lanceroient-ils avec cela de tous côtés à la ronde, & fort loin des corpuſcules embraſés ? Comment enſuite, avec leur petiteſſe, fourniroient-ils la grande quantité de matière néceſſaire pour remplir tout l'eſpace où ils ſont viſibles ? Pour cela il ne faut rien de moins qu'une infinité de particules lancées continuellement & à chaque inſtant. C'eſt-ce que nous apprend Nieuwentyt dans le Journal Littéraire de la Haye 1716. » Une chandelle or-» dinaire, *dit-il*, peut être vue

» à dix mille pieds de distance.
» Elle répand conséquemment une
» sphère de lumière, dont le diamè-
» tre est de 20000 pieds, la circon-
» férence de 62, 800 pieds ; & la
» solidité de 41,866,000,000,000
» pieds cubiques. D'où il s'ensuit
» que cette chandelle répand dans
» l'espace d'une seconde plus de
» particules de lumière, que mille
» fois mille millions de Globes
» terrestres ne pourroient conte-
» nir de grains de sable. « Un système où il faut admettre de pareilles choses, est-il bien recevable ? Ne vaudroit-il pas mieux épargner aux corps lumineux une si énorme dépense, à laquelle les uns ne sauroient fournir, & qui à la longue épuiseroit les autres, quelque gros qu'ils soient, sans en excepter le Soleil même ?

SECONDE PROPOSITION.

Les rayons de la lumière ne ſont point en eux-mêmes colorés & hétérogènes.

Juſqu'au ſiècle paſſé, on avoit cru, & pour de bonnes raiſons, à ce qu'il ſembloit, que la lumière étoit homogène; que c'étoit un corps pur & ſimple, & des moins compoſés qu'il y ait dans la nature. La lumière des Aſtres, celle du Soleil ſur-tout, paroiſſoit ſi belle, ſi claire, ſi brillante, qu'il ne venoit pas même en penſée qu'il pût y avoir dans ſes rayons quelque hétérogénéité, quelque différence de couleurs. Il étoit réſervé à M. Newton de détromper là-deſſus l'Univers. C'eſt le Priſme, cet inſtrument fameux de ſes expériences qui lui a fait voir des rayons colorés &

hétérogènes. Mais n'a-t-il pas été trompé lui-même ? Cela eſt très-poſſible ; cela même eſt très-ſûr, ainſi qu'on le verra bientôt.

Les verres Optiques ſont en général fort ſujets à faire illuſion. Ils groſſiſſent, ils diminuent, ils multiplient, ils défigurent étrangement les objets. Les miroirs concaves, qui repréſentent une perſonne très-bien faite, avec un viſage affreuſement laid, ſont-ils bien fidèles ? Le Priſme en particulier ne nous fait-il pas voir, ſur les murs les plus pauvres, des tapiſſeries incomparablement plus belles que celles qui ornent les ſuperbes Palais des plus grands Monarques ? Ne nous fait-il pas voir en tout temps des Arcs-en-Ciel magnifiques, & autour des plus vilains objets, des franges & des bordures plus riches & plus éclatantes que toutes celles qui partent des mains des

plus habiles Ouvriers ? Dira-t-on que toutes ces choſes ſont telles dans la réalité que le Priſme nous les repréſente ? N'en ſeroit-il pas de même des rayons colorés & hétérogènes, que Newton a cru voir par ſon moyen ? Bien des raiſons, & des raiſons très-fortes le perſuadent. C'eſt à ces raiſons qu'il convient de s'en rapporter plutôt qu'aux équivoques repréſentations d'un morceau de verre, manifeſtement faux & trompeur en pluſieurs choſes, s'il ne l'eſt pas en toutes.

Quoiqu'il en ſoit du Priſme ; pour avoir des rayons colorés & hétérogènes, il faut des filets de lumière, compoſés dans toute leur longueur de corpuſcules différents, de corpuſcules plus ou moins gros les uns que les autres, Newton en convient, c'eſt même ce qu'il exige ; & ce ſont des filets ainſi compoſés, qu'il nomme

colorés ou colorifiques, c'eſt-à-dire propres à exciter en nous la ſenſation des différentes couleurs. Or, de pareils filets ne peuvent exiſter, étant naturellement impoſſible que des corpuſcules de diverſe groſſeur ſe trouvent ainſi alignés depuis le Soleil juſqu'à nous, & qu'ils forment différents rayons, contenant chacun des particules égales entre elles, & inégales avec celles des autres rayons. Il faudroit pour cela qu'il y eut au Soleil, ou aux environs, un tamis fort grand ſans doute, ou un équivalent de tamis, percé de ſept ſortes de trous, pour laiſſer paſſer ſeulement les ſept ſortes de rayons colorés que Newton admet; ou les corpuſcules de ſept groſſeurs inégales, dont il compoſe les rayons. Une machine de cette eſpèce eſt trop étrange pour y recourir. Elle ne produiroit pas d'ailleurs tout l'effet néceſſaire; puiſque

puiſque les plus petits corpuſcules pourroient paſſer par les plus grands trous du tamis, ſe mêler par-là avec les gros corpuſcules, & mettre dans les rayons une grande quantité de particules inégales qui n'y doivent pas être.

Les rayons que M. Newton appelle colorés, ne ſont tels que parce qu'ils ſont hétérogènes; & ils ne ſont hétérogènes que parce qu'ils viennent d'une matière hétérogène. Voyons ſi en tout cela il parle juſte. Cet Auteur fait dévorer au Soleil des Comètes pour lui ſervir de nourriture, & réparer, par ce moyen ſingulier, les pertes continuelles qu'il fait, par l'émanation de ſa ſubſtance lumineuſe. Des corps de cette eſpèce ſont aſſûrément fort propres à donner une matière hétérogène. Mais quand il ſeroit vrai que le Soleil s'entretiendroit d'un pareil aliment; quand il ſe nourriroit

même de matières plus crasses & plus fuligineuses, y auroit-il pour cela des rayons hétérogènes ? Je puis hardiment assûrer le contraire, parce qu'il faudroit que ces matières, pour devenir lumière, fussent préparées par le feu du Soleil; que très-fortement agitées, elles fussent brisées, atténuées, & parfaitement mêlées entre elles, pour ne former qu'une masse totale, à la ressemblance de celle qui résulte de divers métaux fondus ensemble. Ces matières étant ainsi réduites à quelque chose d'égal & d'uniforme dans toutes leurs parties, les rayons qui en viendroient, étant des portions de cette masse, seroient en tout semblables entre eux, & par conséquent homogènes & non hétérogènes, quoique sortis d'un mêlange plein de parties hétérogènes.

Mais s'il arrivoit que les parties de ce mêlange, ou de tout

autre, ne fussent pas toutes réduites à une égalité parfaite, ne pourroit-il pas alors y avoir des rayons hétérogènes, à raison de l'inégale grosseur des particules, dont ils seroient formés ? Je réponds qu'alors même ils ne seroient point hétérogènes ; l'hétérogénéité dépendant de la nature des corps, & non de leurs accidents ; de la diversité essentielle de leurs parties constituantes, & non de la simple différence de leur quantité ou volume. Deux lingots d'or ne sont point hétérogènes, parce que l'un sera plus grand que l'autre. Si les rayons Newtoniens ne sont pas hétérogènes à la rigueur, &, à proprement parler, ne peut-on pas dire au moins qu'ils le sont en quelque sorte & improprement ? C'est-ce que je nie encore, parce qu'ils n'ont pas les inégales grosseurs qu'on leur sup-

poſe, & qu'ils ne peuvent les avoir. Ils ne peuvent les avoir, qu'au moyen d'un triage de corpuſcules lumineux, qui les feroit paſſer ſur différentes lignes, ſuivant la diverſité de leurs groſſeurs. Or ce triage eſt une pure chimère; car, je demande, où ſe fait-il ? comment peut-il ſe faire ?

Il ne ſe fait point au Soleil, la matière lumineuſe ſortant de cet Aſtre pêle-mêle & toute confondue. Il ne ſe fait point dans l'air, les rayons ſe ſéparant les uns des autres, à l'inſtant même qu'ils quittent la ſurface du Soleil, & portant toujours enſuite les particules, qui leur ſont échues au hazard & ſans choix. Il ne peut pas même abſolument ſe faire dans le ſyſtême Newtonien, à cauſe de la force étonnante avec laquelle les corpuſcules de la lumière doivent être lancés. Qu'on charge un canon de petit plomb de ſept différentes groſ-

ſeurs, tout partira enſemble & dans la plus grande confuſion. Les grains d'une même groſſeur ne s'arrangeront pas ſûrement de façon à former des lignes droites qui les renferment eux ſeuls, à l'excluſion de tous les autres grains d'une groſſeur inégale. A plus forte raiſon faut-il le dire des corpuſcules lumineux, qu'on ſuppoſe être pouſſés avec une force prodigieuſement ſupérieure à celle que le canon peut imprimer, & par-là bien plus propre à mettre de la confuſion.

On dira peut-être que cette confuſion doit ceſſer, parce que les plus gros corpuſcules recevant plus de mouvement, doivent quitter ceux qui en reçoivent moins, & que par-là tous peuvent s'arranger, ſuivant leurs diverſes groſſeurs. Si cela eſt, les rayons rouges, orangés & jaunes, compoſés de plus gros corpuſcules,

doivent arriver à nous avant les rayons verds, bleus & violets, composés de corpuscules plus fins. C'est pourtant ce qui n'arrive pas de l'aveu même des Newtoniens. Ils sont donc de ce côté-là sans ressource, & il reste prouvé que les rayons de la lumière ne sont point dissemblables en grosseur, & par-là hétérogènes même improprement. Il reste encore prouvé, que si, à cause de leur différente grosseur seulement, ils ont différentes couleurs, ils ne sont nullement colorés.

Le Prisme cependant montre à tous les yeux des rayons colorés de sept différentes manières. Je le sais, mais je sais aussi que le Prisme ne peut montrer ce qui n'est pas, & ne peut être, sans faire illusion; & s'il fait illusion, comme on n'en peut guères douter, doit-on le regarder comme un instrument fort propre à faire connoître la nature

& les propriétés de la lumière ? C'eſt-ce que je laiſſe à décider, en attendant que je revienne à ce verre merveilleux, pour découvrir les autres mépriſes qu'il a occaſionnées.

ARTICLE VII.

HISTOIRE DE PIERRE TERRAIL, dit le Chevalier BAYARD *ſans peur & ſans reproche.* Par M. G. de Berville. (Volume *in*-12. pages 489.) *A Paris, chez Pierre-Laurent Giffart, Libraire, rue S. Jacques, à Ste Therèſe,* M. DCC. LX.

C'Est ici, en quelque ſorte, la ſeconde Traduction de la vie du Chevalier Bayard, écrite, il y a près de deux ſiècles & demi, par un de ſes Domeſtiques qui ne s'eſt déſigné que ſous

le nom *de Loyal Serviteur.* La première Traduction faite par un Prieur de Lonval, parut en 1702 imprimée à Paris chez Charles Robuſtel. Notre Auteur ne parle ni de cet Ouvrage, ni d'une autre Hiſtoire du même Chevalier, compoſée par un M. Aimar, & imprimée à Lyon au commencement de ce ſiècle : apparemment qu'il n'a pas connu ces deux Livres.

Quoiqu'il en ſoit, nous nous arrêterons un moment ſur la Préface, dans laquelle M. de Berville rend compte de ſon travail, & des raiſons qui le lui ont fait entreprendre. Il dit que ſa ſurpriſe fut extrême lorſque, durant un voyage qu'il fit à Grenoble, il vit *que, dans la patrie même de Bayard, l'Hiſtoire de ce Héros n'étoit plus dans les mains de perſonne, enſorte qu'il eut une peine extraordinaire à en acqué-*

rir un Exemplaire, grand in-12. *fort épais, imprimé à Grenoble 1650, qui n'est qu'une nouvelle Edition de celle de Godefroy de 1619*, dédiée au Roi Louis XIII.* » Je ne puis exprimer, *ajoûte-* » *t-il*, avec quelle avidité & quelle » satisfaction je lus cette Histoire, » *quoique très-mal écrite*, & d'un » style si vieux, &c. «

M. de Berville nous permettra de n'être pas ici de son avis. Nous conviendrons bien avec lui que le style *du Loyal Serviteur* est vieux. Nous avons dit plus haut que cette Histoire compte

* Nous soupçonnons qu'il y a ici une faute d'impression, laquelle consiste dans le renversement du dernier chiffre de la date assignée à l'Edition de Godefroy. Nous avons sous les yeux cette Edition qui est de 1616. Dans les chiffres Arabes, les nombres 6 & 9 ne diffèrent que par la tournure donnée au caractère.

déja près de deux ſiècles & demi : mais elle n'eſt pas pour cela *mal écrite*. Les Mémoires de Commines ont une date encore plus ancienne ; ceux de du Bellai ſont, à-peu-près, du même temps que la vie de Bayard. Ces Ouvrages abondent en expreſſions qui ont vieilli, mais ils n'en ſont pas moins eſtimés, & la lecture n'en eſt pas moins agréable : c'eſt le défaut de goût, de chaleur & d'intérêt, & non pas préciſément le *ſtyle vieux* qui fait qu'un Livre eſt mal écrit. En un mot, lorſqu'un Ouvrage eſt conforme au génie de la Langue qu'il inſtruit, qu'il attache & qu'il intéreſſe, qu'importe que le ſtyle en ſoit ſuranné ? Or il eſt peu d'Ouvrages qui réuniſſent ces différents mérites dans un degré auſſi éminent que l'ancienne Hiſtoire du Chevalier Bayard. Nous ajoûterons même que ce *ſtyle*

vieux, dans ſa noble ſimplicité, dans ſes graces naïves, ſemble l'image &, pour ainſi dire, l'écho des mœurs ingénues, & de la franchiſe du bon Chevalier *ſans peur & ſans reproche.* Qu'on ne croie pas, au reſte, que par-là nous prétendions affoiblir ou diminuer la reconnoiſſance qu'on doit au travail de M. de Berville. Il en mérite ſans doute beaucoup. On verra qu'il s'eſt étudié à conſerver, dans ſon Ouvrage, la naïveté de l'Hiſtoire originale, autant que l'élégance recherchée de notre langage moderne en eſt ſuſceptible : & ceci même eſt bien plus difficile qu'on ne penſe. A combien de ces eſpèces de Traducteurs ne pourroit-on pas appliquer ce Vers de Boileau ſur l'Abbé Tallemant?

. . . Le ſec Traducteur du François d'Amyot.

(*Epître à Racine.*)

Notre Auteur exhorte aussi, dans sa Préface, les Ecrivains de nos jours à ressusciter, en les r'habillant à la moderne, les anciens Ouvrages composés dans des temps où notre Langue étoit encore bien imparfaite. On ne peut qu'applaudir à ce zèle, dont l'objet, si l'on peut parler ainsi, est de remettre dans le Commerce des effets qui n'ont presque plus de cours; mais nous souhaiterions qu'on réimprimât aussi de temps en temps ces Originaux tels qu'ils sortirent des mains de leurs Auteurs. Ce sont des monuments précieux qu'il faut conserver avec soin, ne fut-ce que pour constater les différents âges de notre Langue, dont ces Originaux formeroient, en quelque sorte, les premiers quartiers Généalogiques.

Après cette petite digression, nous revenons à l'Ouvrage de

M. de Berville. Le Chevalier Bayard naquit en 1476. *Terrail* étoit le nom de ſa famille, & *Bayard* celui du Château où il étoit né. Dans la ſuite, Guillaume d'Avancon ayant acquis ce Château, & voulant y faire des améliorations, ordonna que la chambre où le Chevalier avoit reçu le jour, fût conſervée par reſpect pour la mémoire de ce grand homme.

La Maiſon *Terrail* ou *du Terrail*, actuellement éteinte, tenoit un rang diſtingué parmi la haute Nobleſſe du Dauphiné. Elle étoit une des Maiſons connues dans cette Province ſous la qualification de *l'écarlate* * *de la Nobleſſe.*

* Il paroît, *dit notre Auteur*, que cette expreſſion doit ſon origine en Dauphiné au temps de l'invaſion de Louis XI. (encore Dauphin) & que l'on a prétendu par-là mettre une différence eſſentielle entre la Nobleſſe

Elle avoit été féconde en braves Guerriers. *Le Trisayeul de Bayard mourut aux pieds du Roi Jean, à la journée de Poitiers ; son Bisayeul en celle d'Azincourt sous Charles VI ; son Ayeul en la bataille de Montl'hery, & son Père grièvement blessé en celle de Guinegate.* (Etienne Pasquier au 5[e] Livre des Recherches Chapitre 20.) Bayard effaça la gloire de ses ancêtres par l'éclat de sa réputation. Son goût pour les armes se déclara de bonne heure ; & la réponse qu'il fit à son père, annonça ce qu'il devoit être un jour. Il n'avoit que treize ans lorsque son père lui demanda quel genre de vie il vouloit embrasser : Bayard répondit que te-

---

d'origine & celle qu'il créa par des Lettres-patentes, qu'il distribua sans choix à quiconque avoit de quoi les payer.

nant de ſes ayeux un nom illuſtre, & de grands exemples de vertus guerrières, il le prioit de trouver bon qu'il s'efforçat de les imiter.

A ce diſcours, le père ne put retenir ſes larmes, & il lui dit : *Mon * fils, Dieu t'en doint la grace. Ja reſſembles tu de viſaige & de corſaige à ton grand-père qui feut en ſon tems un des plus accomplis Chevaliers qui feuſt en Chretienté.* Dès le lendemain, il envoya prier l'Evêque de Grenoble ſon beau-frère de ſe rendre chez lui. Le Prélat s'y rendit auſſi-tôt, & promit de préſenter au Duc de Savoye le jeune Bayard en qualité de Page. En un jour,

* Nous citerons quelquefois les expreſſions du *Loyal Serviteur*. M. de Berville lui-même en emploie un aſſez grand nombre, les unes pour leur ſingularité, les autres pour leur énergie. Il a cru avec raiſon qu'elles ne dépareroient pas ſon Ouvrage.

ſes habits & ſon équipage furent prêts. Le cheval que Bayard monta pour la première fois ſentant les éperons, fit trois ou quatre ſauts qui allarmerent la compagnie : mais Bayard, loin de s'effrayer, ſe raffermit en ſelle, redoubla les coups d'éperons, *enſorte qu'il mena le cheval à la raiſon, comme s'il eût eu trente ans.* Les adieux du père & de la mère à leur fils ſont attendriſſants : ils nous peignent naïvement les anciennes mœurs dont nous avons ſi fort dégénéré par la molleſſe de nos airs, & par la fauſſeté d'une vaine politeſſe. La mère de Bayard lui recommanda trois choſes : La première étoit de craindre Dieu, de le ſervir & de l'aimer : la ſeconde, d'être doux & civil envers la Nobleſſe, ſans témoigner ni hauteur, ni orgueil à perſonne : la troiſième, d'être généreux & charitable *aux pau-*

vres néceſſiteux, car donner pour l'amour de Dieu, *n'appauvrit oncques homme.* Bayard promit de ſuivre ce *bon enſeignement :* on verra dans le cours de ſa vie qu'il y fut toujours fidèle. Pénétré de reſpect pour tout ce qui tenoit à la Religion, il rempliſſoit avec exactitude les devoirs de piété qu'elle preſcrit : ni ſa grande jeuneſſe, ni le tumulte des armes, ni les compagnies où il ſe trouva, ni même les foibleſſes dont il ne fut pas exemt, n'éteignirent jamais en lui la crainte de Dieu & la volonté de le ſervir.

Bayard ne demeura qu'environ ſix mois au ſervice du Duc de Savoie. Ce Prince en fit préſent au Roi Charles VIII. qui le remit lui-même au Comte de Ligny, afin qu'il fût élevé dans la Maiſon de ce Seigneur. Bayard, à l'âge de dix-ſept ans, eut tout l'honneur d'un Tournoy que le

Seigneur de Vaudrey, un *des plus rudes* Chevaliers de ſon temps, avoit indiqué dans la Ville de Lyon. Nous croyons qu'on lira volontiers dans le Livre de M. de Berville le détail de ce Tournoy, & la manière dont Bayard & ſon camarade Bellabre s'y prirent pour tirer de l'argent du gros *Abbé d'Ainay.* Notre Auteur aſſûre, dans une Note (p. 450,) que cet Abbé d'Ainay, Théodore Terrail, n'étoit pas oncle de Bayard, & qu'il y avoit entr'eux la diſtance du troiſième au cinquième degré.

En 1494, Charles VIII. réſolut de faire valoir ſes droits ſur la Couronne de Naples; il paſſa en Italie à la tête d'une armée nombreuſe, compoſée de la plus brillante Nobleſſe du Royaume. Jamais, *dit M. de Berville*, ſi grande expédition ne ſe fit avec tant de promptitude, d'éclat &

de ſuccès. Mais cette conquête ſe perdit preſqu'auſſi promptement qu'elle s'étoit faite. Charles VIII. revenant en France avec moins de dix mille combattants, fut attaqué près de Fornoue, par une armée de ſoixante mille hommes : il y fit preuve de la plus grande intrépidité, & remporta une victoire complette. Bayard ſe diſtingua dans cette journée mémorable ; il prit une Enſeigne de cinquante hommes d'armes, & la préſenta au Roi qui l'en récompenſa par une gratification de cinq cens écus.

La guerre s'étant rallumée en Italie, Bayard y ſuivit Louis XII. ſucceſſeur de Charles VIII. Nous n'entreprendrons pas de donner le précis des exploits du brave Chevalier. La plûpart de ſes actions ſont ſi connues qu'à peine ont elles beſoin des ſecours de l'Hiſtoire, pour paſſer à la poſté-

tité la plus reculée. Nous nous contenterons de dire que Bayard étoit toujours à la tête des entreprises les plus périlleuses. On le vit se charger de défendre seul un pont sur le Garillan contre deux cents Cavaliers Espagnols : il soûtint, en effet, leurs efforts, & donna le temps à un détachement de nos troupes de venir à son secours & le dégager. Une autrefois il arrêta tout court auprès de Pavie toute l'armée des Suisses, quoiqu'il n'eût avec lui que trente-six hommes. On dut à sa bravoure la plûpart des avantages que la France remporta dans le cours de cette guerre. Ce fut à ce prix qu'il acheta le surnom *de Chevalier sans peur & sans reproche :* titre unique & d'autant plus glorieux qu'il l'obtint dans un des plus beaux siècles militaires de la Monarchie Françoise. C'étoit le

temps des Némours, des de Foix, des Lautrec, des la Trimouille, des Chabannes, des Louis d'Ars, des d'Alègres, des Trivulces &c. Bayard ſembla ſe ſurpaſſer lui-même à la bataille de Ravenne, dont il propoſa l'Ordonnance & le Plan.

La confiance qu'il inſpiroit aux troupes, & l'amour qu'elles avoient pour lui, n'étoient pas uniquement le fruit de ſon courage. Elles ſavoient qu'il avoit autant de prudence que de valeur, & que jamais il ne les expoſeroit témérairement. D'ailleurs il étoit ſi déſintéreſſé qu'il leur abandonnoit, ſans rien retenir pour lui, tout le butin qu'il faiſoit ſur les ennemis. Un jour qu'il enleva quinze mille ducats d'or aux Eſpagnols, il en donna la moitié au Capitaine Tardieu, & diſtribua le reſte aux Soldats qui l'avoient accompagné dans

cette expédition. Ce fut avec le même déſintéreſſement qu'il partagea, ſans en rien réſerver, trois cents marcs de vaiſelle d'argent, dont le Comte de Ligny, de la Maiſon Impériale de Luxembourg, lui faiſoit préſent. Perſonne n'ignore l'uſage noble & généreux qu'il fit à Breſſe des deux mille cinq cents ducats que lui préſenta la Dame chez laquelle il avoit logé après la repriſe de cette Ville. Il en fit trois lots, il donna mille ducats à chacune des deux filles de cette Dame, *pour aider*, diſoit-il, *à les marier* : les cinq cents ducats qui reſtoient, il voulut qu'ils fuſſent diſtribués aux pauvres Monaſtères de Filles qui avoient le plus ſouffert au pillage de Breſſe.

Bayard paſſa par tous les emplois ſubalternes ; & ſuivant l'expreſſion d'Etienne Paſquier, *il pouſſa à pied ſa fortune.* S'il ne

parvint pas à la première dignité militaire en France, tout le monde l'en jugea digne. Ce titre après tout de *Maréchal de France*, il l'auroit partagé avec bien d'autres: mais une distinction qui lui est personnelle & qui n'est qu'à lui, c'est d'avoir armé son Roi Chevalier. François I. qui étoit lui-même un des plus braves hommes de son Royaume, voulut, après sa victoire de Marignan, recevoir l'ordre de Chevalerie des mains de Bayard. Celui-ci représenta modestement au Roi que cet honneur n'appartenoit qu'aux Princes du sang. Mais le Monarque lui dit: *Bayard, mon ami, je veux qu'aujourd'hui soye fait Chevalier par vos mains..... ainsi dépêchez-vous..... Je n'ai plus qu'à obéir*, répondit Bayard, *& prenant son épée, il dit: Sire, autant vaille que si c'étoit Roland ou Olivier.* La cérémonie

faite, il apoſtropha ſon épée, en diſant : *Certes ma bonne épée tu ſeras moult bien comme relique gardée.* Il fit deux ſauts enſuite, & la remit dans le fourreau. Cette épée a été perdue. M. de Berville nous dit que Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, la fit inutilement demander aux héritiers de Bayard.

Nous rapporterons encore un trait qui prouve la grande eſtime & la conſidération qu'on avoit pour *le bon Chevalier.* Dans l'expédition qu'il fit en Piémont, où il enleva Proſper Colonne, Lieutenant-Général du Pape ; Chabannes, Humbercourt & d'Aubigny, le premier Maréchal de France, les deux autres Officiers-Généraux, & par conſéquent tous ſupérieurs à Bayard, lui céderent l'honneur de la conduite, & même du commandement,... & ſervirent ſans répugnance ſous ſes

ſes ordres. Sur quoi notre Auteur fait cette réflexion : *Admirable leçon, mais dont les exemples ſont bien rares !* (Voyez les Notes, pages 478.)

La défenſe de Mézieres mit le comble à la gloire de Bayard : cette Place ne paroiſſoit pas en état de ſoûtenir un ſiège ; on avoit réſolu dans le Conſeil de la brûler, & de dévaſter la campagne pour affamer l'armée ennemie. Mais Bayard s'oppoſant à cette réſolution, dit au Roi : *Sire, il n'y a point de Place foible, là où il y a des gens de bien pour la défendre.* Il offrit de s'en charger, & d'en rendre bon compte. Sa propoſition acceptée, il partit en diligence pour ſe renfermer dans Mézieres. Deux jours après qu'il y fut entré, le Comte de Naſſaw & le Capitaine Sickengen inveſtirent la Place avec près de quarante

mille hommes. Il faut lire dans l'Ouvrage de M. de Berville le détail des opérations de ce siège, les discours de Bayard à ses Soldats pour les encourager, les mesures qu'il prit pour rendre inutiles les efforts des Impériaux, enfin le stratagême qu'il employa pour inspirer de la jalousie aux deux Généraux ennemis, & pour les mettre en défiance l'un de l'autre. Le siège de Mézieres fut levé après avoir duré plus de trois semaines, pendant lesquelles les assiégeants perdirent beaucoup de monde, sans avoir osé donner un assaut. » Toute la France, *dit notre Auteur*, retentit des louanges de Bayard. Le Roi le reçut » à Fervaques avec des caresses » & des éloges incroyables, il le » fit Chevalier de son Ordre; & » lui donna, par une distinction » sans exemple, une Compagnie » de cent hommes d'armes en

» chef, *honneur qui n'apparte-*
» *noit qu'aux Princes du ſang.* «
Nous ne croyons pas que ces derniers mots ſoient conformes à la vérité hiſtorique. Il nous paroît que, dans les temps dont parle M. de Berville, & même antérieurement, d'autres que des Princes du ſang ont poſſédé en chef des Compagnies de cent hommes d'armes. Le P. Daniel, en parlant de ces Compagnies d'Ordonnance inſtituées par Charles VII, dit que *ces places furent toujours remplies par des perſonnes de la première qualité, ou par des Gentilshommes qui s'étoient ſignalés par les plus belles actions.* (Hiſt. de la Milice Françoiſe, Liv. IV. p. 213, &c.)

Dans l'ordre de la bataille* d'Aig-

---

* Cette bataille donnée en 1509, fut gagnée par Louis XII. en perſonne contre les Vénitiens.

nadel, décrit par Symphorien Champier; Charles d'Amboise, Jean-Jacques Trivulce, d'Aubigny, le Baron de Conty (de la Maison de Mailly,) Galéas de S. Severin, Galéas Palavezzin, sont tous qualifiés *Capitaines de cent hommes d'armes.* (Voyez l'Hist. de Louis XII. par Seissel & d'Auton, mise au jour par Théodore Godefroy, p. 344 & suiv.)

Le Maréchal de Fleuranges, dans ses Mémoires page 90, parle aussi *de la Compagnie de cent hommes d'armes, que son père Robert de la Marck possédoit en chef.*

M. de Berville ne dit-il pas lui-même (page 268) que Bayard, en 1511, *commandoit cent hommes d'armes, que le Roi* (Louis XII.) *avoit récemment donnés au Duc de Lorraine?* Voilà donc, de son aveu, une Compagnie de

cent hommes d'armes possédée en chef par quelqu'un qui n'étoit pas Prince du sang.

La levée du siège de Mézieres nous fournira la matière d'une seconde observation. Notre Auteur dit qu'à l'arrivée de Bayard à Paris, » le Parlement lui fit » une députation de Présidents & » de Conseillers pour le compli- » menter sur le grand service qu'il » venoit de rendre au Royaume.«

M. de Berville ne nous indique pas les sources où il a puisé cette Anecdote : nous ne l'avons trouvée que dans Chorrier, Auteur assez peu exact, (Histoire du Dauphiné, page 522.) Du Bellai, Beaucaire Evêque de Metz, Auteurs contemporains; Belleforêt, Pasquier, Mézerai, Daniel, le Gendre, & plusieurs autres Ecrivains que nous avons consultés, rapportent en détail la belle dé-

fenſe de Mézières, & les récompenſes que reçut Bayard pour cette action célèbre : aucun d'eux ne parle de la députation faite par le Parlement de Paris. Eſt-il vraiſemblable qu'aucun d'eux n'en ait eu connoiſſance ? Eſt-il probable ſur-tout qu'un trait auſſi honorable à Bayard ait pû échapper au *Loyal Serviteur* ſi attentif à recueillir & à raconter tout ce qui peut intéreſſer la gloire de ſon Héros ? Cet Hiſtorien, Domeſtique de Bayard, écrivoit ſa vie moins de dix ans après la levée du ſiège de Mézières, la mémoire de la députation devoit être toute récente : comment l'auroit-il omiſe ? Comment n'en eſt-il pas fait mention dans les Notes ajoûtées en grand nombre par Théodore Godefroy à l'Ouvrage *du Loyal Serviteur ?* Il nous paroît que le ſilence de tant d'Ecrivains doit faire naître au moins

des doutes bien fondés ſur la vérité de cette Anecdote. Nous en faiſons juge de M. de Berville lui-même.

Notre Auteur (p. 408 & ſuiv.) place ſous les années 1517 & 1518 la mort de l'Empereur Maximilien, l'élection de ſon petit-fils Charles V. & le ſiège de Mézières. Ces dates ne ſont pas exactes. Maximilien mourut à Lintz le 12. Janvier 1519. Charles V. fut élu le 28. de Juin de la même année, & Mézières fut aſſiégé en 1521.

Dans la déroute de nos troupes vers Biagraſſe, Bayard reçut un coup d'arquebuſe qui lui perça les reins, & lui rompit l'épine du dos. Dès qu'il ſe ſentit frappé, ſon premier cri fut : *Jeſus, ah! mon Dieu, je ſuis mort.* Enſuite il baiſa la *croiſée de ſon épée, en ſigne de la Croix.* Il ſe

confeſſa d'abord à ſon Gentilhomme faute de Prêtre ; *dit notre Auteur* ; mais il le fit enſuite à un Prêtre que lui amena le Marquis de Peſcaire. La mort de ce brave Chevalier fut auſſi édifiante que ſa conduite avoit été noble & généreuſe. Rien de plus ſenſé & de plus touchant que les diſcours qu'il adreſſa au Connétable de Bourbon. Les ennemis lui donnerent eux-mêmes des larmes ſincères. Son corps fut apporté en France. Lorſque le convoi traverſa le Piémont, le Duc de Savoie le fit recevoir avec les mêmes honneurs qu'on auroit pu rendre à un Prince de ſon ſang. L'Evêque, le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Nobleſſe & la Bourgeoiſie de Grenoble allerent au-devant du convoi, le conduiſirent à la Cathédrale, où le lendemain ils aſſiſterent au ſervice qui fut fait pour

lui, avec l'appareil dû aux Princes, & ſuivant un Hiſtorien, *non Ducali, ſed Regio apparatu.* Les regrets de François I. furent pour Bayard l'éloge le plus flatteur. Ce Prince vaincu & priſonnier à Pavie diſoit au Seigneur de Montchenu qui le ſuivoit en Eſpagne : *Si le Chevalier Bayard qui étoit vaillant & expérimenté, eût été vivant & près de moi, mes affaires, ſans doute, auroient pris un meilleur train ; j'aurois pris & cru ſon conſeil.... ſa préſence m'auroit valu cent Capitaines..... Ah, Chevalier Bayard, que vous me faites grande faute ! ah, je ne ſerois pas ici !*

Nous terminerons cet Article par quelques remarques. On lit (page 406) » que François I. rentrant dans le Royaume par la » Provence, trouva *Madame de*

» *Beaujeu sa mère* qu'il avoit » nommée Régente en partant » pour l'Italie.« La mère de François I. fut Louise de Savoie, d'abord Comtesse & puis Duchesse d'Angoulême. Madame de Beaujeu étoit fille de Louis XI.

Il est dit dans une Note (page 465) qu'*Eléonore de Roie, Dame de Conty, fut mariée à Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, dont elle eut Louis I. Prince de Condé, cousin-germain de Henri IV.* Il y a ici deux méprises: 1° Eléonore de Roie fut mariée non à Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, mais au septième fils de ce Prince nommé Louis I. Prince de Condé: 2° Ce Louis I. étoit oncle propre de Henri IV. & non pas son cousin-germain. (Voyez le P. Anselme, Tome I. pages 332 & 333.) Ces fautes légères que nous avons cru devoir relever, ne diminuent rien

de notre eſtime pour l'Ouvrage de M. de Berville : s'il nous avoit moins intéreſſés, nous n'y aurions pas apperçu ces petites taches qui diſparoîtront dans une nouvelle Edition. Nous exhortons l'Auteur à remplir inceſſamment l'engagement qu'il contracte avec le public, auquel il promet *de préſenter bientôt un ſecond Ouvrage auſſi intéreſſant & auſſi inſtructif que la vie de Bayard.*

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

ON publie, en cette Ville, quatorze belles Planches, gravées d'après les Tableaux du célèbre Bernardin Poccetti. Treize de ces Estampes représentent les sujets de la Chapelle qu'on voit dans le Monastère de Ste Marie aux Anges. Cette Chapelle est dédiée à S. Philippe de Néri, aux SS. Martyrs Nérée & Achillée, & à S. Bernard. Les Planches qu'on annonce ici, se rapportent à ces Saints, & contien-

nent de plus les ornements de la Voûte ou Coupole. La quatorzième & dernière Estampe comprend la figure du bon Pasteur, entourée de dix autres figures de Saints, & d'un Chœur d'Anges: excellent morceau qu'on voit dans le Couvent de S. Marc. Ces Gravures sont de la main de Charles Gregori, qui a beaucoup de réputation. On promet la suite des Ouvrages du Poccetti. *Ce commencement se distribue chez Bouchard, Marchand-Libraire.*

Storia delle Monete della Republica Fiorentina, &c. *Histoire des Monnoies de la République de Florence.* Par M. Ignace Orsini, de l'Académie des Apatistes, &c. (*In*-4°. pages 327.) Cet Auteur a déja publié l'Histoire des Monnoies du grand Duché de Toscane, sous les Médicis & sous l'Empereur aujourd'hui regnant.

Janv. 1761. I. vol.

Ici c'eſt l'Hiſtoire des Monnoies qui ont eu cours à Florence ſous le Gouvernement Républicain. Cet Ouvrage eſt rempli d'Antiquités curieuſes qui concernent les Directeurs des Monnoies, les marques dont on s'eſt ſervi dans la fabrique des diverſes pièces de Monnoie, la ſucceſſion des Chefs de la Magiſtrature, les familles de Florence, &c. On a gravé les Types des Monnoies, tant d'or que d'argent & de cuivre.

De Tabula Riccardiana eborea certamen Sanctorum Quadraginta Martyrum referente, Epiſtola, &c. *Lettre ſur le Monument d'yvoire, où ſont repréſentés les quarante Martyrs.* (In-4°. p. 8.) M. Antoine-François Gori avoit déja parlé, dans ſon Recueil des Dyptiques, de ce Monument, ou Tableau d'yvoire, repréſentant les quarante Martyrs. Aujourd'hui un

Savant, nommé M. Jean-Baptiste Passeri, disserte en particulier sur cette Antiquité, & dédie son Ouvrage à l'Abbé Marquis Riccardi, Chanoine & Sousdoyen de l'Eglise de Florence, Possesseur du Monument. Il y a deux Planches gravées, l'une pour les quarante Martyrs, l'autre pour un Bas-relief représentant les saints Grégoire de Nazianze, Chrysostôme & Basile : Figures dont le Monument d'yvoire est aussi orné.

Ambrosii Traversarii Generalis Camaldulensium aliorumque ad ipsum & ad alios de eodem Ambrosio, Latinæ Epistolæ à Domno Petro Canneto Abbate Camaldulensi in Libros XXV. tributæ, variorum operâ distinctæ, & observationibus illustratæ. Accedit ejusdem Ambrosii vita in quâ Historia litteraria Florentina ab anno 1192. usque ad annum 1440 ex mo-

numentis potissimùm nondum editis deducta est, à Laurentio Mehus Etruscæ Academiæ Cortonensis Socio. *Lettres & vie d'Ambroise le Camaldule, &c.* On sait qu'Ambroise, Général des Camaldules, se distingua beaucoup aux Conciles de Bâle, de Ferrare & de Florence : ce sont ses Lettres & sa vie qu'on donne ici, avec les Lettres qui lui ont été écrites, & une Notice très-étendue de l'Histoire Littéraire de Florence depuis l'an 1192 jusqu'en 1440. Ambroise mourut en 1439. Il y a quelques observations pour les Lettres : la vie est trop mêlée d'Anecdotes étrangères, quoique savantes. Ce Livre est *in-fol.* imprimé en 1759.

DE ROME.

Le P. Erra Milanois, Religieux de la Congrégation dite

de la Mère de Dieu, a publié, sur la fin de 1759, des *Mémoires sur les Sujets qui se sont distingués dans cet Ordre, par leur doctrine & par leur piété.* C'est un *in*-4°. d'environ 300 pages. L'Auteur paroît fort ami de la vérité & fort exact. Il y a 34 ou 35 personnages illustres dans ce Recueil, & ce n'est encore qu'un premier Tome.

Il Libro di Giobbe esposto in Italiana Poesia con annotazioni dall' Abate Francesco Rezzano, &c. *Paraphrase de Job, en Vers Italiens, &c.* (In-4°. pages 317.) La Poësie de Job étant pleine d'images & d'expressions sublimes, on ne peut la rendre dans une autre Langue & dans le style poëtique, sans s'élever beaucoup. C'est le mérite qu'on trouve dans l'Ouvrage de l'Abbé

Rezzano. Il est dédié au Cardinal Prosper Sciarra-Colonne.

Notizie Storiche della Patria di S. Zozimo Pontefice Romano e suoi Atti, &c. *Mémoires historiques sur le Pape S. Zozime, & les Actes de sa vie.* (In-4°. pages 328.) Ce Livre, où il y a de l'érudition, est dédié au Card. André Corsini, & se débite chez les Frères Salvioni.

Delle Colonne d'Ercole Dissertazione Accademica recitata in Arcadia li 3. Maggio dell' anno 1759. *Dissertation sur les Colonnes d'Hercule.* Ouvrage un peu affecté pour le style, mais assez savant pour le fond. Il n'occupe que 24 pages *in*-4°.

De Venise.

On a réimprimé, dans cette Ville, en deux Volumes *in-folio*,

l'Edition de *Clément d'Alexandrie*, donnée en 1715 par Jean Potter, Evêque d'Oxford.

On voit aussi l'*Iter Venetum* de M. Gerard-Nicolas Heerkens de Groningue. Ce sont trois Elégies & une Ode que cet Homme de Lettres, fort amateur des Vers Latins & fort connu en France, écrit à ses amis, pour leur rendre compte de son voyage de Venise.

On publie, depuis quelques temps, le troisième Tome de la grande Collection des Conciles. C'est le Libraire Antoine Zatta, qui a formé le plan de cette entreprise, & qui l'exécute avec zèle.

DE PADOUE.

Petri Arduini Veronensis Horti Patavini Custodis Animadversio-

Janv. 1761. I. vol.

num Botanicarum ſpecimen. (*In*-4°. pages 28.) *Eſſai de Botanique, par M. Pierre Ardouin, Garde du Jardin public des Plantes de Padoue, &c.* Cette compoſition montre que la Botanique eſt cultivée en Italie comme les autres Sciences. L'Auteur ſuit le ſyſtême de Linnæus, & il donne ici la Notice de douze eſpèces de Plantes, ou inconnues, ou expliquées très-imparfaitement par les Botaniſtes. Ces Plantes ſe trouvent dans le Jardin de Padoue, & elles ſont repréſentées ici dans des Planches.

De Bergame.

On a donné ici, depuis quatre ou cinq ans, une nouvelle Edition de l'*Amadis* de Bernardo Taſſo, père de Torquato, le célèbre Auteur de la *Jéruſalem délivrée.* L'Ouvrage de Bernardo

eſt en quatre Tomes *in*-12. dont le ſecond préſente la vie de l'Auteur : elle a été compoſée par l'Abbé Pierre-Antoine Seraſſi, nouvel Editeur de ce Poëme. Il explique, dans l'Epître dédicatoire au Seigneur Thomas-Joſeph Farſetti, Noble Vénitien, l'Hiſtoire de l'*Amadis*, c'eſt-à-dire de l'occaſion qui fit travailler Bernardo Taſſo. En ce temps-là, le Roman de l'Amadis de Gaule étoit fort à la mode. Deux Seigneurs de la Cour d'Eſpagne, D. Louis d'Avila & D. François de Tolède, engagerent le Poëte Italien à mettre cette Hiſtoire fabuleuſe en ſa Langue, & d'en faire un Poëme ; ce qui fut exécuté à ſon retour en Italie. L'Edition nouvelle qu'on donne, n'eſt pas un chef-d'œuvre de Typographie. On a viſé à la commodité des Lecteurs & au bon marché.

Janv. 1761. I. vol.

De Rimini.

On a réimprimé l'agréable Diſſertation de M. Jean-Antoine Battarra, Profeſſeur de Philoſophie en cette Ville, ſur les Champignons, *Fungorum Agri Arimenſis Hiſtoria, &c.* Cet Auteur dit gaiement des vérités. Il conſeille de voir plutôt les Champignons en Naturaliſte & en Chymiſte, que de les rechercher en homme de bonne-chère. Il met à la tête de ſa nouvelle Edition, *Nec aucta nec diminuta*, pour dire une plaiſanterie aux Libraires qui ne manquent point de mettre à la tête de toutes les nouvelles Editions, qu'elles ſont *revues, corrigées & augmentées*, quoiqu'on n'y ait ſouvent rien changé.

FRANCE.

DE PARIS.

On diſtribue chez Lempereur, Graveur du Roi, rue de la Harpe, deux Eſtampes qui doivent être bien reçues des Amateurs de l'Antiquité : l'une & l'autre ſont pendant, & ſont d'après deux Tableaux très-piquants de Jean-Paul Pannini, Peintre Italien. Toutes deux ont été gravées par l'épouſe de M. Lempereur, déja bien connue par la beauté & la fermeté de ſon Burin.

La première de ces Eſtampes préſente *les trois Colonnes* qui ſubſiſtent à Rome dans la place qu'on appelle *Campo Vaccino*, & qu'on nommoit autrefois *Forum Romanum*. C'étoit auſſi le lieu où l'on voyoit le fameux Temple de la Concorde.

Ces trois Colonnes ſont très-belles & d'Ordre Corinthien : elles ſupportent encore tout leur Entablement, qui eſt fort orné. On ne nous explique point, dans les Antiquités Romaines, quelle fut la deſtination de ces Pièces d'Architecture ; mais Pannini & Madame l'Empereur en font un objet de curioſité par l'agrément qu'ils ont mis dans le Tableau & dans l'Eſtampe. Ce ſujet eſt décoré de beautés acceſſoires. On voit autour de ces Colonnes des ruines de Temples, des reſtes magnifiques de Corniches, de Baſes, de Futs de Colonnes, avec un très-beau Vaſe antique, & des Figures de Spectateurs qui ſemblent réfléchir ſur la révolution des temps, ſur la barbarie des Deſtructeurs, & ſur la majeſté de ces Monuments.

La ſeconde Eſtampe repréſente *la Pyramide de Sextius*, liſez

Ceſtius,

Ceſtius, comme on lit ſur le Monument même & dans tous les Livres qui traitent des Antiquités de Rome. Cette Pyramide étoit le tombeau de Ceſtius, l'un des ſept Prêtres deſtinés à prendre ſoin des Feſtins qui ſe donnoient, à certains jours de l'année, en l'honneur de Jupiter. On appelloit ces Prêtres *Epulones*, à cauſe de leur fonction; & de plus Ceſtius ſe nommoit *Epulo.* On peut conſulter, ſur ce Romain & ſur ſon tombeau, une Diſſertation inſérée au 4^e^ Volume des Antiquités Romaines de Grævius. Aujourd'hui la Pyramide eſt enclavée dans le mur près de la porte de S. Paul, & de l'ancienne voie d'Oſtie. Ce Monument porte quelques inſcriptions relatives à Ceſtius & à ſa ſépulture. Pannini ne les a point conſervées dans ſon Tableau, & le Graveur par conſé-

quent les omet aussi. En dedans, la Pyramide est ornée de Fresques qu'on explique pareillement dans les Antiquités Romaines. Il nous semble que le Peintre a voulu représenter quelques parties de ces ornements dans les environs de la Pyramide : ce qui lui a donné lieu d'y placer aussi des Spectateurs, & d'animer tout ce sujet qui étoit trop simple par lui-même.

Ces deux Antiquités étoient déja gravées dans Rossi, dans le Recueil des Sadeler &c. mais on a ici quelque chose de plus composé, de plus intéressant & de plus majestueux. Les Tableaux & les Estampes ont un pied & demi de haut sur deux pieds de large.

Lesclapart, Libraire, Quai de Gêvres, publie un *Traité du maintien du corps, & de la manière de se présenter avec grace,*

pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Par le Sieur Chevalier de Londeau, Maître de Danſe. (*In*-12. pages 66.) C'eſt l'Art de ſe tenir, de marcher, de regarder, de ſaluer, & de faire toutes ſortes de révérences. On parle ſur-tout aux jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe, en diſtinguant ce qui convient tantôt à l'un, & tantôt à l'autre. Nous ne doutons point que cette petite inſtruction jettée ſur le papier ne puiſſe être utile; mais il s'y trouve tant de combinaiſons, ſur-tout pour les révérences, qu'on aimera mieux encore appeller l'Auteur, & prendre ſes leçons, que de s'attacher à la lecture de ſon Livre.

M. Degardein de Villemaire, Auteur de pluſieurs Pièces de Poëſie & de Critique, a eu le zèle de publier des *Deviſes & Inſcriptions pour la décoration*

des quatre faces du piédestal de la Statue équestre que la Ville de Paris se propose d'ériger à S. M. entre les Jardins du Palais des Tuilleries & ceux des Champs Elysées. Il y a du François, du Latin, de la Prose, des Vers, de la Mythologie, du Christianisme, & assez d'invention dans ce petit Ouvrage, formant sept pages *in*-4°. d'une fort-belle impression.

L'Armée Romaine sauvée par les prières de la Légion fulminante; Poëme. Par M. l'Abbé Selis. Chez la Veuve Damonneville, Quai des Augustins, &c. C'est le commencement d'une entreprise qui aura bien son mérite, sa beauté & son utilité, si elle est soûtenue & protégée. M. l'Abbé Selis a dessein de célèbrer en Vers les évènements miraculeux de la Religion Chrétienne depuis

ſon établiſſement juſqu'à nos jours ;
chaque prodige aura ſon Poëme ;
ou plutôt ſa Deſcription particu-
lière ; car ces morceaux ne for-
meroient, ni ſéparés, ni réunis,
ce qu'on appelle un *Poëme* dans
les régles, une production épi-
que. Ce ſeroient comme des Ta-
bleaux exécutés en Poëſie ; & pour
faire un Ouvrage vraiment magni-
fique, il ne s'agiroit que d'ajoûter
des Gravures à ces Deſcriptions de
Miracles. Par exemple, ici notre
Auteur chante le prodige de la
Légion fulminante. Si, vis-à-vis
de ſon Poëme imprimé dans le
format *in-fòlio*, il y avoit une
ou pluſieurs belles Planches re-
préſentant ce trait hiſtorique, on
auroit un Livre digne des éloges
de tous les Hommes de Lettres,
& de tous les Amateurs des Arts.

La Poëſie de M. l'Abbé Selis
n'eſt point au-deſſous de ce beau
projet ; il y a, dans ſa manière,

du feu, de la grandeur & du sentiment. Voici le moment de la défaite des Quades, écrasés par le feu du Ciel.

Mais, ô Dieu, quel spectacle, & quel bruit formidable !
Un nuage brûlant, immense, épouvantable,
Vaste Océan de feu dans les airs suspendu,
Vers le Quade effrayé lentement descendu,
S'arrête & fait gronder sur l'armée infidèle,
Les foudres entassés qu'en ses flancs il recéle.
Le signal est donné : mille feux dévorants
De leur noire prison s'échappent en torrents ;
De cailloux enflammés une grêle brûlante
Tombe, & roule à grand bruit sur la plaine fumante.

Le Barbare éperdu céde à son triste sort,
Il fuit, en frémissant, poursuivi par la Mort.
La Mort vole, & l'atteint ; & la terre ébranlée
Entr'ouvrant des Enfers la route désolée,
Engloutit les débris qu'a dispersés la peur,
Se r'ouvre..... & dans les flots d'une épaisse vapeur,
Parmi les feux, le soufre, & des roches ardentes,
Rejette en mugissant des dépouilles sanglantes.
Il n'est plus d'ennemis, &c.

Il paroît plusieurs Annonces d'Ouvrages Géographiques : nous les faisons connoître ici dans l'ordre de leur naissance, ou plutôt de la communication qu'on nous en a donnée.

1°. *ATLAS HISTORIQUE*,

ou Cartes des parties principales du Globe terrestre, assujetties aux révolutions séculaires qu'il a éprouvées, pour servir à l'Histoire des temps qui ont suivi la création, &c. L'objet de ces Cartes est de faire voir les progrès de la population successive du monde. On montre aux yeux ce que la Chronologie & l'Histoire présentent à l'esprit ; & il semble que cette entreprise est ingénieuse & utile. Ces Cartes sont au nombre de XX. on en donne une tous les trois mois, & l'on souscrit chez l'Auteur M. l'Abbé Luneau de Boisjermain, rue de la Comédie, maison de M. Lambert Libraire. Le prix de la souscription est de 24 liv. pour Paris, & de 36 liv. pour les Provinces, l'envoi payé. La souscription est ouverte jusqu'au 17. de Mars 1761. Nous avons vu la première de ces Cartes qui est bien exécutée & très-agréable au coup-d'œil.

2°. *LA GÉOGRAPHIE DÉTAILLÉE dans tous ses points, avec une Introduction à cette Science : le tout comprendra cent Cartes grand in-folio, dont chacune sera accompagnée d'un Discours pour l'intelligence de ce qu'elle renferme.* Quand on veut apprendre la Géographie sans Maître, on se munit de Livres & de Cartes ; mais d'ordinaire les Livres n'ont point été faits pour les Cartes, & les Cartes n'ont point été dressées pour les Livres. Il manque donc presque toujours quelque chose à cette méthode d'instruction. L'Ouvrage qu'on annonce ici, présente tous les avantages qu'auroient des Livres & des Cartes analogues au même but, & propres à instruire par les mêmes principes. Imaginez que, chacune de ces cent Cartes aura, sur ses marges ou côtés toutes les explications relatives à ce qu'elle con-

tiendra des diverses parties du Globle terrestre. On promet de renfermer dans cet espace marginal non-seulement les Notions Géographiques, mais les principaux traits de l'Histoire des lieux & des peuples. On commencera la distribution en Février, & l'on donnera pour-lors vingt Cartes à 6 sols la pièce; mais au bout de six mois, ces mêmes Cartes couteront 10 sols. Il en sera de même des autres livraisons qui se feront de six en six mois. Il n'y a point de souscription: ce qui marque bien que les Auteurs & Graveurs cherchent à satisfaire pleinement & sûrement le Public. *On s'adressera chez Mondhare & Roslin, rue S. Jacques, à l'Hôtel de Saumur; & chez Denys, même rue, vis-à-vis le Collège des Jésuites.*

3°. *ATLAS MÉTHODIQUE & Elémentaire de Géographie &*

d'Hiſtoire, dédié à M. le Préſident Hénault. Par M. Buy de Mornas, Profeſſeur de Géographie & d'Hiſtoire. Cet Atlas doit auſſi préſenter des Cartes chargées ſur leurs bordures d'inſtructions méthodiques & élémentaires. Mais M. de Mornas, déja connu par de longs travaux en ce genre, & par des Ouvrages accueillis du Public, embraſſe la Chronologie dans ſon deſſein. Les 40 premiéres Cartes contiendront les principes de cette Science combinés avec ceux de la Géographie. Les 40 Cartes ſuivantes ſont deſtinées à faire connoître les anciens Empires, Royaumes & Républiques, leurs progrès & leur décadence. Enfin 100 autres Cartes offriront aux yeux tous les Etats modernes. On aura donc 180 Cartes pour le prix de 72 l. (en trois payements, comme l'explique le *Proſpectus*,) c'eſt-à-dire

pour 8 ſ. chaque Carte ; & l'Auteur compte remplir ſes engagements dans l'eſpace de 15 ou 16 mois. La première livraiſon ſe fera au commencement de Mai 1761, *chez M. de Mornas, rue & vis-à-vis le Prieuré du Cherche-Midi ; & chez M. Deſnos, Ingénieur-Géographe pour les Globes & Sphères, rue S. Jacques, &c.* Celui-ci diſtribue, depuis quelques temps, de nouveaux Globes céleſtes, dreſſés ſur les nouvelles Obſervations de M. l'Abbé de la Caille.

Outre ces promeſſes & *Proſpectus* de Géographie, on voit chez Lattré, très-habile Graveur, (ſur-tout pour la Lettre,) 1° un beau plan de Bordeaux, réduit d'après celui qui a été publié en 1755, & que nous avons fait connoître dans le temps : forme d'Atlas, & prix 3 livres.

2°. Huit Cartes ; ſavoir, une Mappemonde, les quatre parties du Globe, & trois des principaux Royaumes de l'Europe, la France, l'Eſpagne, les Iſles Britanniques : forme d'Atlas, & prix 20 ſols chaque Carte. Tous ces morceaux, dreſſés par M. JANVIER Géographe, ſont gravés avec toute la netteté & toute l'élégance qu'on peut deſirer dans de pareils Ouvrages. *Le Sieur Lattré demeure rue S. Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie.*

M. Robert de Vaugondy, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, publie un *Plan de la Ville de Paris*, avec un *Mémoire ſur les différents accroiſſements de cette Ville, depuis Céſar juſqu'à préſent, ſuivi de Tables alphabétiques des noms, des rues & culs-de-ſacs, avec leurs variantes ;*

Janv. 1761. I. vol.

des Abbayes, Couvents & Communautés d'Hommes & de Filles; des Collèges, Paroisses &c. avec la date de leurs fondations. On voit, dans ce Mémoire, l'exposition historique des six enceintes de cette Capitale: ce sont comme six états par où a passé cette grande Ville, d'abord renfermée dans l'Isle du Palais, & devenue aujourd'hui ce qu'a dit un Poëte: *Par orbi.* Ce Mémoire est plein de recherches, & doit intéresser tous les Citoyens. Au reste, le Plan que publie M. de Vaugondy est, en quelque sorte, le complément de son Atlas. Il a commencé par visiter le Monde entier, & il finit par montrer aux Acquéreurs de ce grand Recueil de Cartes, la Ville par excellence, &, dans un sens réel, la patrie de tous les François.

On trouve chez M. le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, rue

des grands Augustins, 1° un Plan Topographique du fameux camp de Pyrna, avec un Plan idéal de la bataille de Maxen, gagnée par le Maréchal de Daun le 20. & le 21. de Novembre 1759. 2° Les Provinces Méridionales de l'Angleterre, en deux grandes feuilles.

Essais de Théodicée de Leibnitz, avec la vie de cet Auteur, &c. Deux Volumes *in*-12. Chez Desaint & Saillant. M. DCC. LX.

Mêlanges de Chirurgie. (Volume *in*-8°.) Par M. Claude Pouteau, Docteur en Médecine & en Chirurgie, ancien Chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu de Lyon. *Imprimé à Lyon chez Regnault, & se trouve à Paris.* M. DCC. LX.

Pyritologie, ou Histoire Naturelle de la Pyrite, avec plu-

sieurs autres Ouvrages de M. Henckel, Docteur en Médecine, &c. Traduits de l'Allemand. (Volume *in*-4°.) Chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint-Jacques, &c. M. DCC. LX.

Traité des dépôts dans le Sinus Maxillaire, des Fractures & des Caries de l'une & l'autre Machoire, &c. (In-12.) Par M. Jourdain, Dentiste, reçu au Collège de Chirurgie. *Chez d'Houry, rue de la vieille Bouclerie, &c.* M. DCC. LX.

Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise, &c. Tome V. (*in*-8°.) contenant S. Augustin & S. Prosper. Chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, &c.

Poësies diverses du P. Ducerceau. Nouvelle Edition. (Deux Volumes *in*-12.) Chez les Frères Etienne, rue S. Jacques.

Malgré cette prière du P. Ducerceau,

Monſieur Etienne ; eh ! ne m'imprimez
pas.

Voici encore ſes Poëſies qui ſortent des Preſſes de M. Etienne. C'eſt que le naturel de ces ingénieuſes bagatelles fera toujours l'amuſement des Lecteurs & le profit des Libraires. Cette Edition eſt agréable au coup-d'œil. Il s'y eſt gliſſé quelques fautes, comme page 10, Vers 8.

Ce que produit d'abord votre excellent génie.

D'abord eſt de trop, & p. 11, Vers 1.

De cent livres fade contexture,

Il faut *livrets* ou quelqu'autre mot qui termine le ſecond pied.

On diſtribue chez Mademoiſelle Debure Libraire, Quai des

Augustins, le Livre déja assez connu, qui a pour titre : *Tableau de l'Ecriture sainte, & de la véritable Eglise avec celui des maximes Evangéliques, & un Appendix de l'Eloquence sacrée.* Deux Volumes *in*-12. imprimés à la Rochelle en 1758, & composés par M. Ferret, Prêtre, Soûchantre de cette Eglise. Le premier Tome comprend le Tableau de l'Ecriture sainte : c'est la notice assez étendue de tous les saints Livres. Dans la seconde Partie, on trouve sur l'Eglise ce qu'il y a de plus convenable pour affermir les nouveaux Convertis, & soûtenir les anciens Catholiques dans leur croyance. Sur l'Eloquence sacrée, l'Auteur rassemble des leçons propres à former des Orateurs Chrétiens. Il y a des choses fort-utiles dans ces deux Volumes, une grande variété d'objets ; & l'on sent que

le zèle a dirigé cette composition.

On donne avis que l'Edition des Gazettes & autres Papiers Anglois, traduits en notre Langue, aura lieu désormais, & que les abonnements pour 36 liv. chaque année commenceront au mois de Janvier 1761. On avoit déja tenté cette entreprise, mais c'étoit avec trop peu de précaution, vû la diversité des génies qui s'occupent de pareilles lectures. Toutes les têtes ne sont pas faites pour n'être point ébranlées des licences Angloises : il convient donc de tempérer l'ardeur de ces Insulaires, de modérer les éclats de leur Politique, &c. Ainsi les Papiers Anglois qu'on rendra désormais en notre Langue, & qui paroîtront tous les Mardis de chaque semaine, seront appropriés, sans danger, à la curiosité des

François. On en a donné l'ébauche dès le mois de Novembre dernier ; & cette feuille nous a paru intéressante & agréable. Elle renferme, & les suivantes renfermeront de même, les Nouvelles Littéraires de la Grande-Bretagne : c'est ce qui nous détermine à faire l'Annonce de cette Nouveauté, qui ne seroit pas de notre ressort sans le rapport qu'elle doit conserver avec les Lettres. *On s'abonne au Bureau général des Gazettes étrangères, rue & vis-à-vis de la Grille des Mathurins, & aux Bureaux particuliers établis dans les principales Villes du Royaume.*

Un autre établissement qui intéresse la Littérature, c'est la Poste de Paris. Les Gens de Lettres ont toujours beaucoup de pensées à mettre sur le papier, mais ils n'ont pas toujours le moyen de les faire

circuler par des perſonnes particulièrement attachées à leur ſervice. La Poſte de cette Capitale eſt preſque auſſi agile & auſſi exacte que l'étoient le Mercure ou l'Iris de la Fable. Neuf fois par jour le Citoyen peut dire à ſes penſées & à ſes papiers ce mot d'Ovide : *Vade liber, verbiſque meis loca grata ſaluta.* On ſait que c'eſt M. de Chamouſſet, Maître des Comptes, qui a formé & exécuté, par des vues très-louables, ce projet de commerce intérieur dans Paris.

M. Sigaud Delafond ouvrira le 10. Janvier un Cours de Phyſique expérimentale, dans ſon Cabinet de Phyſique à l'Eſtrapade, (maiſon de Madame Thomas.) Cette ouverture ſe fera par un Diſcours public ſur les avantages de la Phyſique expérimentale;

& l'on prendra enſuite des jours & des heures commodes pour ceux qui voudront ſuivre ce Cours. Le *Proſpectus* met ſous les yeux toute la ſuite des leçons dont il ſera composé : elles ſont au nombre de trente, & embraſſent tout ce qu'il y a de plus curieux dans la Phyſique. Pour le ſuccès de cette entrepriſe, il faut un habile Homme & de bonnes Machines : deux choſes qu'on trouvera dans le Cabinet que nous annonçons.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Janvier 1761.
I. Vol.

ARTICLE I. *Discours de S. Modeste, Archevêque de Jérusalem, sur l'Assomption de la Ste Vierge*, (en Grec & en Latin.) 5

ART. II. *Les vies des Hommes illustres de France*, (M. de Turenne.) 19

ART. III. *Essai sur l'Histoire œconomique des Mers Occidentales de France.* 44

ART. IV. *La Science du Gouvernement, &c.* 61

ART. V. *Lettres sur l'Electricité, &c.* Par M. l'Abbé Nollet, &c. 87

ART. VI. *Examen du systême de M. Newton sur la lumière & les couleurs.* 103

ART. VII. *Histoire de Pierre TERRAIL, dit le Chevalier BAYARD.* 127
ART. VIII. Nouvelles Littéraires. 156

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Déc. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE

DES

SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1761. II. vol.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1761. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS
en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 774 volúmes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	[illegible]
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	[illegible]	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	2.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1761. II. vol

ARTICLE IX.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette

Académie, depuis l'année M. DCC. LIII. jusques & compris l'année M. DCC. LIV. *Tomes XXV. & XXVI.* (In-4°.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale, &c.*

NOUS avons donné deux Articles sur cette suite du savant Recueil de l'Académie *; & nous reprenons ce travail à la page 99 du Tome XXV. dans la partie destinée aux Mémoires. En cet endroit se trouve un *Traité Historique de la Religion des Perses*, par M. l'Abbé Foucher. L'ouvrage est partagé en deux Mémoires, & remplit près de 50 pages du Volume. Il paroît que ce n'est encore qu'une sorte de discussion préliminaire, & que l'Auteur rentrera dans ce sujet

---

* Voyez Janvier & Mars 1760.

très-important pour l'Hiſtoire de la Religion.

Il s'agit ici, à proprement parler, du ſentiment de M. Hyde, ce docte Anglois qui publia, en 1700, l'Hiſtoire de la Religion des anciens Perſes : Ouvrage rempli d'érudition, mais peu méthodique, & encore moins attrayant pour des Lecteurs qui aiment la clarté & l'élégance du ſtyle. On a, dans les Nouvelles de la République des Lettres de M. Bernard (Février & Mars 1701) & dans le Dictionnaire de M. de Chauffepié, un bon Extrait de ce fameux Livre. On en a auſſi une Analyſe aſſez raiſonnée dans nos Mémoires de Mars & d'Avril 1702. Si la réfutation qu'en fait aujourd'hui M. l'Abbé Foucher eſt bien fondée, il faudra croire que les Nouvelles de M. Bernard & les deux Articles de nos Mé-

moires ont été trop favorables à M. Hyde ; il faudra dire aussi que M. Frèret, au XVI^e Volume de l'Académie, a témoigné trop d'estime pour l'opinion du même Anglois touchant la Religion des Perses. A M. Frèret il faudra joindre les Auteurs de l'Histoire Universelle, & M. de Beausobre, Auteur de l'Histoire du Manichéisme : l'un & l'autre embrassent aussi avec complaisance le systême de Hyde.

Mais avec M. l'Abbé Foucher paroîtront deux très-savants Auteurs, M. Renaudot & M. Assemani, qui ont reproché à Hyde sa partialité pour les anciens Mages, pour Zoroastre, pour tout le culte Persan. M. Renaudot n'a rien écrit sur ce point ; mais il s'étoit expliqué avec D. Thierry Ruinart qui a recueilli son suffrage. On le trouve dans la seconde Edition des Actes authen-

tiques des Martyrs.* M. Asse-mani s'est élevé hautement contre Hyde dans son premier Volume sur les Martyrs d'Orient, Ouvrage donné en 1748. Nous ajoûtons ces Observations littéraires aux Discussions critiques de M. l'Abbé Foucher, parce qu'en cette matière fort compliquée & fort difficile il faut connoître toutes les sources.

On a toujours regardé les anciens Perses comme Adorateurs du Feu & du Soleil, & comme les premiers Sectateurs du systême des deux Principes co-éternels. Hyde a prétendu » faire leur » Apologie sur ces deux Articles. » Il entreprend d'établir que les » Perses, depuis leur origine jus-» qu'à nos jours, ont conservé » la Religion naturelle dans son

* Voyez aussi le Journal des Savants 1710, page 647.

» intégrité : il justifie par leurs
» intentions secrétes le culte qu'ils
» rendoient aux Astres & aux Elé-
» ments, & il ne trouve, dans ces
» hommages superstitieux, qu'un
» culte civil ou relatif. Dans Ari-
» mane, auteur de tout mal, se-
» lon les Perses, il ne voit que
» le Démon, simple créature, bon
» dans son origine, & devenu
» mauvais par l'abus de sa liber-
» té « &c. Tels sont les objets qu'attaque M. l'Abbé Foucher dans ses deux Mémoires extrêmement bien écrits. Il n'affecte pas d'accumuler les traits d'érudition, les citations recherchées, les passages Arabes, Hébreux, Grecs : il raisonne vis-à-vis de Hyde & de son scientifique Volume : il rassemble les preuves contradictoires au systême de cet Anglois : il en compose un tissu de choses instructives & agréables.

Dans son premier Mémoire,

il fait voir que la Religion des anciens Perſes, avant le Regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, étoit cette ſorte d'idolatrie qu'on appelloit *le Sabaïſme*, & qui conſiſtoit dans le culte qu'on rendoit à *l'Armée céleſte*, c'eſt-à-dire aux Aſtres, & ſur-tout au Soleil. » Adorateurs de l'Armée du Ciel, » les Perſes ſe tinrent dans les » bornes de cette première erreur. » Jamais ils ne diviniſérent les » hommes : ils ne proſtituèrent » point leur culte à des Idoles, » à des figures monſtrueuſes, ſi » communes dans les autres Na- » tions. Mais il eſt notoire, avoué » même par leurs Apologiſtes les » plus décidés, qu'ils ſe proſter- » noient avec un reſpect profond » devant le Soleil, les Aſtres & » le Feu ; qu'ils donnoient à ces » objets les mêmes témoignages » d'adoration qu'on leur donnoit » dans tout l'Orient, & que les

» Idolâtres ne refuſoient point » aux Statuës de leurs Dieux. « Ici M. l'Abbé Foucher emploie avantageuſement deux paſſages, l'un d'Ezéchiel Chap. VIII. l'autre d'Iſaïe Chap. XLV. Prideaux s'en étoit déja ſervi pour condamner les anciens Perſes. Il eſt ſurprenant que Hyde qui s'eſt eſcrimé avec tant de feu contre les Grecs & les Latins perſuadés du Sabaïſme de la Perſe, n'ait pas fait la moindre attention à ces deux Prophètes ſi décisifs contre ſon ſyſtême. Il n'eſt guères moins étonnant que M. Frèret, qui peut paſſer, à bien des égards, pour le Protecteur & le Vengeur de l'opinion du Docteur Anglois, ne ſe ſoit pas non plus propoſé cette grande difficulté tirée d'Iſaïe & d'Ezéchiel.

Comme il n'eſt pas poſſible de douter que les anciens Mages n'aient honoré le *Soleil* & le

Feu, M. Hyde répond que ce culte étoit ſemblable à celui qu'on rend aux Grands & aux Rois, c'eſt-à-dire purement civil : cependant il fait entendre dans tout ſon Livre, que ce culte étoit en même temps relatif. Les Perſes (*dit-il page 11*) ſe proſternoient devant le Feu, l'honorant comme une choſe ſacrée & comme un objet très-pur & très-propre à repréſenter la pureté de Dieu même. Or, *je remarque en ceci*, reprend M. l'Abbé Foucher, *une contradiction manifeſte..... Si ce culte étoit relatif, il étoit religieux, puiſqu'il ſe rapportoit à Dieu ; & par la même raiſon, s'il n'étoit que civil, il n'étoit pas relatif. Ce ſont deux hypothèſes différentes entre leſquelles il faut opter, parce qu'elles ſe donnent mutuellement l'excluſion.* En 1702, on diſoit auſſi dans nos Mémoires de Mars:

» M. Hyde croit que cette ado-
» ration du Soleil ou du Feu n'est
» qu'un culte purement civil, non
» plus que celui que les Perses
» ont toujours rendu à leur Em-
» pereur, & même à ses images.
» Mais on ne voit pas comment
» cela peut s'accorder avec ce
» que l'Auteur marque lui-même
» du motif par lequel ils hono-
» rent ainsi le Soleil; savoir, parce
» qu'entre les créatures visibles
» c'est l'image la plus noble de
» la Divinité. «

M. l'Abbé Foucher attaque même l'idée de ce culte relatif dont M. Hyde voudroit se prévaloir: il montre que ce culte regardoit directement & principalement les Astres & le Feu; qu'ainsi c'étoit un vrai Sabaïsme. Il emploie, pour le prouver, les conjectures les plus plausibles, les aveux de M. Hyde, l'exemple des autres Nations qui adorerent, du culte

même de latrie, le Soleil, la Lune, les Etoiles, le Feu, &c. Les Perses appelloient le Soleil *Mihr*, qui signifie *amour*, *bonté*, *miséricorde*. » Donna-t-on jamais » un nom si majestueux à ce que » l'on regarde comme une simple créature, une créature inanimée? Ce nom convient tellement à l'Etre suprême, que » les Idolâtres auroient peut-être » eu honte de l'accorder à la » plûpart de leurs Dieux..... Ainsi » regardant le Soleil comme un » Etre puissant qui aime les hommes, comme un abysme de *miséricorde* & de *bonté*, les Perses, lorsqu'ils se prosternoient » devant lui, ne pouvoient manquer de se laisser pénétrer des » sentiments les plus vifs de reconnoissance, d'amour, de respect : & voilà l'adoration la » mieux caractérisée. «

Observons que le terme *Mihr*

eſt celui que les Grecs rendent par *Mithra*, Divinité qu'ils identifient avec le Soleil. M. Hyde & M. Foucher en conviennent. Le ſeul M. Frèret nie cela, & il prétend que Mithra étoit *Venus céleſte* : c'eſt une querelle incidente qu'il ne ſeroit pas mal de vuider à cauſe de la réputation de ce très-célèbre Académicien. Le même M. Frèret ſoûtient fortement dans ſa *défenſe de la Chronologie* (page 305) que les hommes morts n'ont jamais été admis au nombre des Dieux qui avoient l'adminiſtration générale de l'Univers. M. l'Abbé Foucher (p. 109 du Volume de l'Académie) paroît affirmer le contraire : nouvelle queſtion à décider entre ces Savants ou entre les Partiſans de leurs ſyſtêmes reſpectifs.

Dans ſon ſecond Mémoire, notre Auteur montre que les anciens Perſes firent du *Dualiſme*,

ou du dogme des deux Principes, un Article capital de leur Théologie. M. Prideaux est du même sentiment ; & il entend par ces anciens Perses ceux des temps antérieurs à Zoroastre. On voit, dans Xénophon, que les Perses, compagnons de Cyrus, croyoient l'existence de deux ames, l'une bonne, l'autre mauvaise : c'est assûrément une conséquence des deux principes. On devine assez les idées que durent produire, dans les Philosophes Orientaux, l'existence du bien & du mal, l'ordre de l'univers & le dérangement des saisons, la sociabilité des hommes & leurs haines mutuelles. Au-lieu de consulter les traditions primitives sur la castrophe de l'homme rebelle, ils se servirent de l'influence même qu'avoit eue le mauvais génie dans cette catastrophe pour établir un principe du mal, qu'ils ap-

pellerent *Arimane*, & qu'ils opposerent à *Oromaze*. M. l'Abbé Foucher développe avec beaucoup de sagacité, de suite, d'éloquence même, toutes les façons de penser de ces Orientaux. Il y ajoûte l'abus qu'ils firent des Métaphores, de ces noms si fameux de *Lumière* & de *Ténébres*, personnifiant & divinisant l'un & l'autre. » Ils prirent la figure pour » la chose figurée ; ils crurent » que la Divinité n'étoit autre » chose que la Lumière & le Feu. » Et comme le Démon est un » Etre très-réel, les Ténébres ne » furent plus pour les Perses une » simple privation de la lumière, » mais une substance en qui la » noirceur est un attribut positif. «

Enfin les Perses n'ayant aucune idée de la création proprement dite, ils donnerent aisément dans le principe absurde de l'existence éternelle de la Lumière, ils la cru-

tent une portion de Dieu même; & ils lui opposerent l'existence pareillement éternelle d'*Arimane* ou des Ténébres. Nous ne faisons qu'indiquer ici des raisonnements présentés fort au-long dans le Mémoire. L'Auteur répand sur ces objets toute la vérité d'une bonne Philosophie & tous les agréments de la belle Littérature. Il reprendra ce sujet dans d'autres Articles du Recueil de l'Académie. Il appréciera au juste, en particulier, l'Ouvrage appellé *Sadder*, dont M. Hyde a enrichi son Volume. Mrs Renaudot & Assemani ont témoigné beaucoup de mépris pour cet Ouvrage. Nous verrons si M. l'Abbé Foucher adopte leurs pensées sur ce point. Nous croyons qu'en continuant l'examen de cette Religion des Perses, il ajoûtera au service qu'il rend à la Littérature & même à la Religion, s'il nous

dit aussi quelque chose de ce que Bayle, Beausobre, Prideaux, & quelques autres ont écrit sur Zoroastre.

Le 35e Livre de Pline est une source abondante où l'on puise la connoissance des Arts pratiqués par les Anciens. Que ne dit-il point, par exemple, des chef-d'œuvres de Peinture & de Sculpture qui attirerent les regards d'Athènes, de Corinthe & de Rome! Quelles lumières ne répand-il point sur les divers Artistes qui ont excellé dans ces Arts! M. le Comte de Caylus a saisi ce 35e Livre de Pline, & il en a fait l'objet de trois Mémoires lus à l'Académie. Dans le premier, il embrasse quelques détails de Peinture, dont les Commentateurs n'ont pas bien pris le sens. Le second examine les différents genres de Peinture exercés par les Anciens. Le trois-

sième présente la manière de leurs Peintres, autant qu'il a été possible de la retrouver dans l'Ouvrage de Pline. Nous disons que ce sont là trois Mémoires, quoique l'Auteur les regarde & les représente comme trois Parties d'un même Mémoire, ou d'un même tout. Mais cette différence de langage est une bagatelle. Donnons quelque idée, en peu de mots, de tout ce grand Recueil d'Observations.

D'abord M. le Comte de Caylus fait une réflexion qui doit être vraie, tant elle est naturelle & analogue à l'Ouvrage de Pline; c'est que ce savant Naturaliste a été plus *Physicien* que *Connoisseur profond* dans la partie des Arts..... » Il ne parle des Statues » qu'à l'occasion du Cuivre; de » la Peinture qu'à la suite des » matières qui composent les cou- » leurs; c'est à propos de la terre

» travaillée ou de la poterie qu'il
» traite de la Plastique : enfin il
» ne s'étend sur les grands Sculp-
» teurs de la Grèce qu'après avoir
» examiné les différentes espèces
» de Marbre. Tous ceux qui l'au-
» ront lu avec attention, con-
» viendront qu'aucun de ces dif-
» férents Arts n'est l'objet parti-
» culier de son examen. « Cette
Observation laisse la liberté de
penser après Pline, & de ne pas
recevoir aveuglément tout ce qu'il
rapporte. C'est aussi ce qui auto-
rise les critiques de notre célèbre
Académicien. Mais quelles cri-
tiques ! Que n'en fait-on tou-
jours dans ce goût-là ! critiques
non-seulement accompagnées d'é-
gards pour l'Auteur, mais com-
mandées, en quelque sorte, par
la grande idée qu'on a conçue
de ses talents.

Dans son premier Mémoire,
M. le Comte de Caylus examine

donc quelques endroits de ce 35ᵉ. Livre de Pline. Il y remarque ce qui n'a pas été bien entendu jusqu'ici : il relève quelques préjugés ou quelques méprises de ce savant Naturaliste. Pline avance qu'il ne *paroît pas que la Peinture fût connue du temps de la guerre de Troie.* M. le Comte de Caylus n'est pas de ce sentiment. Il croit que la toile brodée par Hélène, le bouclier d'Achille, & les autres chef-d'œuvres de l'Art dont Homère a parlé, supposoient le dessein qui est la base de la Peinture. Pline fait l'éloge des anciennes Peintures d'Ardée & de Lavinium, Villes de la Campanie. Elles avoient alors au moins huit siècles d'antiquité ; elles précédoient de 400 ans les plus célèbres Artistes de la Grèce. Voilà de grands titres pour intéresser un Amateur des Arts. *Cette idée*, ajoûte notre Auteur, *me repré-*

ſente l'Italie déja pleine de ruines & d'anciennes beautés de l'Art, & me rappelle en même temps la répétition des Tableaux de l'Univers. C'eſt que les Tableaux de Lavinium repréſentoient Atalante & Hélène : objets tant de fois répétés par les Peintres.

Pline fait mention des *Monochromata*, ou *Peintures d'une ſeule couleur.* Qu'eſt-ce, ſelon M. de Caylus ? 1° Il n'y a jamais eu, en Peinture, une ſeule couleur; il en a toujours fallu deux, celle du profil ou de l'objet, & celle de ſon fond. Ainſi ce que Pline appelle *Peintures d'une ſeule couleur*, ſont des ouvrages où *une couleur de chair générale, placée ſur un fond, formoit les premiers profils.* 2° Ces Peintures auront pû être celles où l'on avoit pratiqué le clair-obſcur dont il ne nous eſt pourtant pas poſſible de donner des définitions exactes.

Pline

Pline dit que Zeuxis fit des *Monochromata ex albo.* Ceci est un grand éloge ; car *il faut bien entendre la ruption des couleurs pour tirer à l'effet, & faire jouer les figures par l'opposition du blanc sur le blanc.*

Notre Auteur rassemble plusieurs traits des éloges que Pline donne aux grands Peintres tant Grecs que Romains. Apelle est celui sur lequel ce Naturaliste s'est le plus étendu, & dont il a le mieux parlé. M. de Caylus insiste aussi sur cet homme qui a réuni » tant de qualités du cœur » & de l'esprit, qui a joint l'élé» vation du talent à celle du gé» nie, & qui a été enfin assez » grand pour se louer sans par» tialité, & pour se blâmer avec » vérité..... Apelle avoit repré» senté Alexandre le foudre en » main. *Digiti eminere viden» tur, & fulmen extrà tabulam*

» *esse*..... Cette description donne » le plus grand exemple de ce » qu'on appelle *l'effet* ; elle me » semble aussi faite par un homme » de l'Art ; car Raphaël n'auroit » pas dit autrement en parlant » d'un Tableau de Michel-Ange. » *La main étoit saillante, & le » foudre paroissoit hors de la » toile.* « Notre Auteur revient à Apelle dans son troisième Mémoire, & nous transcrivons ici une partie de ce qu'il en dit : » Il faut convenir que toute l'Antiquité s'est accordée pour faire » son éloge : la justesse de ses » idées, la grandeur de son ame, » son caractère enfin, doivent » avoir contribué à un rapport » unanime : il recevoit le sentiment du public pour se corri» ger, & il l'entendoit sans en » être vu. Sa réponse au Cordo» nier * devint sans peine un pro-

* Ne sutor ultrà crepidam.

» verbe, parce qu'elle est une
» leçon pour tous les hommes :
» ils sont trop portés à la déci-
» sion, & sont en même temps
» trop paresseux pour étudier.
» Apelle fut, selon Pline, *in æmu-
» lis benignus* ; & ce sentiment
» lui fit d'autant plus d'honneur,
» qu'il avoit des rivaux d'un
» grand mérite. Il trouvoit qu'il
» manquoit dans tous les ouvrages
» qu'on lui présentoit, *unam Vene-
» rem quam Græci Charita vocant ;
» cætera omnia contigisse : sed hâc
» solâ sibi neminem parem.* Il faut
» qu'il y ait eu une grande vérité
» dans ce discours, & qu'Apelle
» ait possédé véritablement les gra-
» ces, pour avoir forcé tout le
» monde d'en convenir, après
» l'aveu qu'il en avoit fait lui-
» même. Cependant, lorsqu'il
» s'accordoit si franchement ce
» qui lui étoit dû, il disoit, avec
» la même vérité, qu'Amphion le

» ſurpaſſoit pour l'Ordonnance,
» & Aſclepiodore pour les pro-
» portions ou la correction. C'eſt
» ainſi que Raphaël, plein de juſ-
» teſſe, de grandeur & de gra-
» ces, parvenu au comble de la
» gloire, reconnoiſſoit dans Mi-
» chel-Ange une fierté dans le
» goût du deſſein, qu'il chercha à
» faire paſſer dans ſa manière :
» & cette circonſtance acheve de
» rendre complet le parallèle de
» Raphaël & d'Apelle. «

Le ſecond Mémoire de M. de Caylus traite des Deſſeins, des Couleurs, des Groteſques, des Payſages, des décorations de Théâtre, des Peintures ſur bois, ſur toile, ſur vélin, ſur pierre, & des Freſques connues de l'Antiquité, &c. Il dit auſſi un mot du concours des Peintres dans les Aſſemblées des Grecs. » La France a ſuivi
» cet exemple depuis quelques
» années : ces beaux Salons ſon-

» ils autre chose que des concours
» magnifiques, & qu'aucun autre
» pays ne peut présenter ni si
» beaux ni si nombreux? Le Pu-
» blic juge les ouvrages: chaque
» particulier conserve ses parti-
» sans, & l'Artiste n'a pas le cha-
» grin, comme en Grèce, de voir
» prononcer son arrêt. Quelque
» peine que puissent causer ces
» malheureuses Brochures, dictées
» par le venin & dépourvues de
» connoissances, cette peine n'est
» point du tout comparable à
» une préférence accordée dans
» les Jeux publics de la Grèce, &
» dont les Peuples étoient aussi-
» tôt instruits. Les monuments de
» leur honte ou de leur foiblesse
» étoient consacrés à la postérité,
» après leur avoir causé un désa-
» grément pendant le reste de
» leur vie. « On conçoit que
l'honneur de la préférence pour
celui qui l'obtenoit, croissoit aussi

en proportion de l'éclat inséparable de ces Assemblées. Ce second Mémoire est plein d'instruction & de choses recherchées sur les divers genres de Peinture reçus chez les Anciens.

Le troisième Mémoire est extrêmement agréable, parce qu'il présente une sorte d'Essai historique sur les Peintres de l'Antiquité, avec un parallèle assez suivi de nos Peintres modernes. M. de Caylus nomme en même temps les Grands de Rome & les Empereurs qui furent amateurs de Tableaux. L. Mummius en apporta de Corinthe. César ne fut point insensible aux chef-d'œuvres de la Peinture. Auguste rassembla quantité d'excellents morceaux des plus grands Maîtres, &c. Dans les Eloges tracés par Pline & embellis par notre Auteur, il y a, de temps en temps, des traits de Critique:

on les recueille, on les déve-loppe ici. Zeuxis d'Héraclée fut d'une vanité insupportable, *il poussa le luxe de ses habits jusqu'au ridicule ; & cet exemple*, ajoûte M. de Caylus, *est en général assez suivi parmi nous, & beaucoup trop dans notre jeunesse.* Au reste, Pline a dit un beau mot de Zeuxis*: *Pinxisse mores videtur.* » Il faut prendre ici » Pline à la lettre, *reprend M. de* » *Caylus*, & ne pas regarder ce » trait comme une métaphore..... » Cette belle expression *mores* » *pingere* me paroît en même » temps une définition..... Comme » Zeuxis, Raphaël a *peint les* » *mœurs*, & a su plus d'une fois » les exprimer. En effet, quels » caractères, quelle réunion de » grandeur, de simplicité, de » noblesse cet illustre Moderne » n'a-t-il pas mis dans toutes ses » têtes, & sur-tout dans celles

» des Vierges ! Et peut-on s'em-
» pêcher de ſentir, en admirant
» ſes ouvrages, *mores pinxit ?* «

Parrhaſius avoit peint deux Enfants, & dans eux paroiſſoit le vrai caractère de l'enfance, *ſecuritas & ſimplicitas ætatis* : trois mots qui n'échappent point à notre Académicien. *Il faut*, dit-il, *que ces Enfants aient été bien rendus pour avoir inſpiré des expreſſions qui peignoient à leur tour cette Peinture.* Parrhaſius déshonora, comme Zeuxis, ſon talent par *ſa plate & ridicule vanité* ; & l'on eſt bien aiſe qu'il ait été vaincu par Timanthe dans une des Aſſemblées générales de la Grèce.

Ce Timanthe *donna plus à entendre dans ſes ouvrages, qu'il n'en prononça* : c'eſt Pline qui l'aſſûre, & *il me ſemble*, continue M. de Caylus, *qu'il n'eſt pas poſſible de faire un plus parfait*

éloge de l'esprit & du génie d'un Peintre. Pamphile, Macédonien, fut *omnibus litteris eruditus :* qualité » dont nos Peintres de-» vroient tâcher d'approcher ;... » mais le préjugé contre l'étude » sera toujours très-fort dans » l'esprit de nos Artistes : car, » malheureusement, presque tous » ceux qui ont eu des Lettres, » n'ont pas excellé dans l'Art. » L'esprit seul nous diroit qu'il » n'est pas impossible à un Pein-» tre d'être savant. L'exemple de » Léonard de Vinci & de plu-» sieurs autres nous suffiroit, si » les Auteurs anciens ne nous en » donnoient des preuves incon-» testables. «

Aristide exprimoit les agitations, les troubles, les impressions de l'ame ; *animum pinxit & sensus omnes.* » Rubens a aussi » exprimé tout-à-la-fois la joie & » la douleur sur le visage de Ma-

» rie de Médicis..... Le Pouſſin
» auroit pu rendre les ſujets qu'A-
» riſtide a ſu traiter. Il a ſi bien
» fait ſentir le *ſenſus*, les *pertur-*
» *bationes* dans la ſoif des Iſraë-
» lites, dans les ſujets de peſte :
» il a ſi bien exprimé le Déluge :
» avec un ſi petit nombre de
» figures, il en a fait un ſujet
» ſi pathétique ! « A la ſuite de ce morceau vient un paralèle admirable de Raphaël & de Jules Romain, de Raphaël & du Dominiquin, du Dominiquin & du Pouſſin.

Protogène fut trop léché, il fatigua trop ſes ouvrages : c'étoit auſſi le défaut de Carlino Dolce, Peintre Italien, en qui *la ſtérilité du génie égala la propreté du pinceau.* Nicomachus étoit prompt & facile, *il rappelle l'idée du Tintoret.* Philoxène abrégeoit toutes les routes dans la pratique. Il travailloit donc comme le Pel-

ſegrini & comme Paul Matéi, *qui faiſoient ordinairement par jour une figure grande comme nature.* Pauſias peignoit excellemment les Fleurs : on pourroit *le comparer à Baptiſte pour cette partie ſeulement.* Metrodore fut Peintre & Philoſophe : on peut lui oppoſer Rubens qui eut le talent des Négociateurs, ſans perdre celui d'illuſtrer l'Ecole de Flandres par l'excellence & la multitude de ſes Tableaux. Pline nomme auſſi quelques femmes qui ont exercé la Peinture. M. de Caylus ne place vis-à-vis d'elles que la célèbre Roſalba Carrieri, tant *elle a fait de choſes remplies de cette* Charis *qu'Apelle s'étoit accordée.* Ici ſe termine ce Mémoire que l'Auteur préſente comme le *canevas d'un plus grand Ouvrage auquel il pourra s'appliquer quelque jour : car cette matière demande beaucoup*

de recherches & de discussions. M. de Caylus s'est borné à en donner une idée. Que sera-ce quand la chose sera traitée en grand ? Dans ce même Volume, il y a encore des Mémoires sur la manière dont Pline a traité de la Peinture & de la Sculpture. *Nous n'omettrons point ces importants sujets.*

ARTICLE X.

MARII CURULLI Groningensis Satyræ. *Satyres de Marius Curullus, Citoyen de Groningue.* (In-8°. pages 64.) A Groningue, chez Bolt. M. DCC. LVIII.

CE nom de *Marius Curullus* est factice. L'Auteur est M. Nicolas Heerkens, Citoyen de Groningue en Frise, & fort

connu de plusieurs Hommes de Lettres de France & d'Italie. Depuis sa première jeunesse, il cultive la Poësie Latine : à trente ans, il avoit peut-être fait plus de Vers en cette Langue qu'il n'y en a dans Horace, Juvenal & Perse pris ensemble. Quoique très-aimable de caractère, il s'est tourné du côté de la Satyre, mais sans prétendre être l'ennemi du genre humain. Il s'annonce ainsi :

Titulus libelli torvus, asper & minax ;
Sed ut severâ fronte vir sæpè est boni
Animique lenis, iste Satyrarum liber
Nil torvitatis intimo tegit sinu.

C'est à vingt ans que ce Poëte est entré dans la carrière. On ne suit, à cet âge, que les saillies de l'imagination, que le desir de la gloire ; on ne réfléchit point sur les suites d'une profession dé-

ficate ; on ne ſait point ce que c'eſt qu'un talent qui ne s'exerce qu'aux dépens de l'amour-propre des autres, des Littérateurs ſurtout, gens très-peu philoſophes en matière d'eſtime publique & de réputation. Ce M. Heerkens ſe porte pour vouloir n'offenſer perſonne ; & dans le détail de ſes Satyres, il attaque pourtant tous les Ecrivains mauvais ou médiocres de ſon pays. Les noms dont il charge ſes Vers, à la façon d'Horace & de Juvenal, nous ſont peu connus : c'eſt ce qui rend à notre égard la lecture de ces Poëſies moins facile qu'elle n'a dû l'être dans le cercle des Provinces-Unies, lieu de l'Edition, ou plutôt des diverſes Editions qu'on en a faites : celle-ci eſt peut-être la troiſième : les cinq premières Satyres ſont de l'an 1746, & les deux dernières de 1751.

Il s'y trouve des traits qui marquent que l'Auteur connoît bien notre Littérature Françoise & les plus célèbres Ecrivains de notre Nation. Il répand dans les marges de son Livre quelques Notes instructives sur le caractère des personnages dont il parle : sans cette précaution, son Ouvrage seroit aussi peu intelligible que celui de Perse. Avec ces Notices marginales & quelque contention d'esprit, on vient à bout de suivre le fil de ces Satyres. On y trouve une assez bonne teinture des Anciens : c'est le *Sermo pedestris* d'Horace : les Vers ne sont souvent que de la Prose cadencée : quelquefois des tirades pleines de feu partent de cette plume encore jeune : de temps en temps cet Esprit vraiment poëtique s'éleve & prend le ton de l'Epopée. En général, cet Auteur est abondant : ses pen-

ſées ſe multiplient vis-à-vis du même objet ; il le tourne en diverſes manières, il l'accompagne d'exemples, il revient aux circonſtances qui l'ont touché, ou qu'il croit propres à intéreſſer ſon Lecteur : tout cela fait naître beaucoup de Vers, & forme un enſemble qu'on eſt bien aiſe d'avoir lû. Voici quelques traits de cette ſingulière production.

M. Heerkens ſuppoſe, dans ſa première Satyre, des Moniteurs qui le détournent de la profeſſion de Poëte.

> Quò ſtudia illa tua evadent ? pars optima vitæ
> Labitur, ô malè ſane puer ! Ruit illa juventus
> Utilis, & ſtolidis teris aurea tempora nugis.

On dit ici cent choſes contre la Poëſie : le jeune homme en

paroît ébranlé, il renonce même à son talent; & dans la seconde Satyre, il expose ce qui le détermine à fuir les Muses. L'exemple de Sannazar n'est pas oublié. Ce Poëte avoit mis vingt ans à composer son Ouvrage *de Partu Virginis.* Vinrent les guerres d'Italie, le Prince de Nassau avec l'armée de Charles-Quint, les ravages de la campagne, l'incendie de la petite maison que ce Littérateur possédoit au territoire de Naples. Sannazar n'eut pas assez de Philosophie pour supporter ce désastre, il tomba malade; mais ayant appris que le Général de l'Empereur avoit été tué dans un combat, il s'écria: *Du moins je mourrai content, puisque cet ennemi des Muses a péri.* Ainsi toute la consolation d'un Poëte, tel que Sannazar, est la *vengeance & la mort.* Notre jeune M. Heer-

kens décrit ce moment peu honorable à la Poësie.

Intereà si miles agrum populatur, & unus
Si de fortunæ tot casibus accidit illi,
Factus apud Musas nihilò sapientior ; haud se
Continet, atque duas tantùm res pallidus optat,
Vindictam atque mori.

Cependant un Ami ranime le feu poëtique de l'Auteur. Cela n'étoit point difficile. Un Poëte qui abjure les Muses, est toujours un homme fort exposé à la séduction : le moindre prétexte suffit pour le faire rentrer dans la carrière. M. Heerkens demande à son ami quel sera l'objet de son travail ? En ce temps-là, les Etats-Généraux étoient en guerre avec la France, & l'invincible

Maurice de Saxe menaçoit les ſept Provinces. Notre Poëte ne ſe flatte pas d'arrêter avec ſa Lyre ce torrent impétueux.

Num coner pellere Gallos
Finibus à patriæ, & ſociali tendere Muſâ
Victrices contra legiones, ferre cothurnum:
Bruxellas, urbiſque ſuper plorare ruinas,
Carpere Mauritii lauros?

L'Ami répond très-bien : *Vous êtes Poëte, ſuivez votre génie, & faites tout ce que vous voudrez.*

Nec quæras quid ages : penſumne Poëticus ardor
Expectat? ... genium, vates, & conſule Muſam.

Mais, dans la troiſième Satyre, on donne des avis à notre jeune

Auteur sur son style caustique ; sur sa hardiesse à charger les portraits des Bavius de son pays. Il répond en Poëte, il ajoûte encore aux traits & aux couleurs de ces Tableaux : sur ce qu'il est jeune, il dit :

Sum juvenis, nec barba mihi, nec Olympias acta est
Vitæ quarta meæ : sed barba & pluribus annis
Non opus est, credo, tam dura notare volenti
Carmina. Lippus erat, sed inepta poëmata Flaccus
Hulteniosque Pabosque * sui cùm cerneret ævi,
Tecum oculo potuit, Linceu, contendere, & ille
Ante pilos, puer ille sales reprehendere Plauti,

* Ce sont apparemment les mauvais Ecrivains Hollandois ou Groningois que satyrise M. Heerkens.

t Laberi mimos, lachrymosaque carmina Puppi ;
ost etiam mores hominum, stultosque malosque,
Corrigere ausus erat, Satyrâ ridente facetus,
Utilior Romæ Censoribus omnibus unus.

Les trois premières Satyres de ce Recueil roulent donc sur cette question, savoir s'il est permis de faire des Vers Satyriques. Question bien aisée à résoudre pour la négative, quand on veut écouter la raison : mais à vingt ans, ce n'est point le guide qu'on se propose de suivre : on aime mieux hazarder des Vers, & courir le risque de se faire des ennemis. Heureusement M. Heerkens s'est réconcilié avec les siens, & il regarde aujourd'hui comme des gens d'esprit & de mérite ceux qu'il avoit mis d'a-

bord au rang des Codrus & des Mævius de ce temps-ci.

La quatrième Satyre est dans le goût de celle où Horace détaille les importunités de son Fâcheux ; mais la Scène est un peu différente. Dans Horace, ce n'est qu'un grand Parleur, un Fanfaron, & un Impertinent. Ici on ajoûte la manie littéraire & bibliographique. L'Importun que peint M. Heerkens, a une Bibliothèque immense qu'il ne connoît que par les titres de Livres ; & voici tout l'usage qu'il fait de ces Volumes :

Nunc his assideo, nunc ambulo propter, & unum
Atque alium tango, nunc ordinis altera pranso
Gratia si placuit, veteres sejungo sodales,
Constituoque novos ; tunc dulci motus amore

Oſcula ſæpè dedi melioribus, & mihi
longo
Tempore jam notis, &c.

Cet Importun avoit auſſi des Antiquités dont il fait eſſuyer l'énumération à notre Poëte.

Adde quòd hîc adytum ſupereſt, ubi
quidquid habetur
Rarum uſquam & præſtans, in acervo
eſt. Illa ſuperbos
Cella oculos teneat. Non ſolùm condimus
illâ
Membranas croceas, picturatoſque libellos
Auctorumque manu ſcriptos: ſed nomina
mille,
Sed ſpecimen manuum doctarum totius
orbis;
Sed quidquid veteris videas pretioſius
ævi;
Nempè pugillares, quibus Æſchylus
uſus, & illîc
Lampas Epicteti, chlamis illîc peraque
noti

Diogenis, fragmenque Lyræ, quâ Thracius Orpheus
Ante annos ter mille Stygem incantavit & Hebrum.

La cinquième Satyre eſt encore une imitation d'Horace. L'Auteur raconte un de ſes voyages de Groningue à Amſterdam, voyage par terre & par eau, plein d'incidents & de querelles, avec le plus haut appétit & la plus mauvaiſe chère dans les Hôtelleries. Ce morceau eſt écrit aſſez vivement : le ſtyle ſe reſſent des aventures de la route, ſur-tout des éclats d'un Breteur Anglois, qui prenoit feu pour le moindre mot, & qui battit le Patron de la Barque, parce que celui-ci étoit allé le réveiller pour le départ.

Dans la ſixième Satyre, on expoſe encore les dangers de ce genre de Poëſie. M. Heerkens s'excuſe de l'avoir choiſi : ſa jeuneſſe

Jeunesse & le desir de la gloire lui ont fait illusion, il aime mieux désormais monter au Pinde par une route plus sûre & plus analogue à son caractère. Ici il décrit les beautés de l'Empire d'Apollon.

Subter humus fragrat violis, thymbrâque thymoque
Ripa nitet, Placidè resolutus gramine molli,
Phæbe, jaces, Musæque latus Charitesque coronant.
Pars canit, HARENII repetens & carmina VONCI;*
Pars agiles, junctæque manus, ad barbita Phæbi
Exercent choreas, & mollia brachia librant.
Undique delicias spirat locus: undique risus,
Innocuique sales.

* Harens & Vonck sont deux Poëtes Hollandois, Amis de l'Auteur.

Proxima deinde tenent læti loca, qui sibi famam
Ingenio peperere, boni, rixasque perosi,
Aut scriptis prodesse aut delectare volebant
Virgilius, Nasoque, &c.

Viennent ensuite les Poëtes modernes, Latins, Italiens, François, Flamands; puis les Philosophes qui se trouvent ou en groupe, comme

Leibnitius, Bacoque probus, Newtoque supersunt,

ou séparés, comme dans ce joli Vers, pour le seul Abbé Nollet,

Vim docet hîc tritique dolos Nolletus electri.

Les Grammairiens & les Critiques sont aussi sur le Pinde. Mais l'Auteur ne les y considère que

comme des manœuvres : en quoi il pourroit bien mériter quelque reproche qui ne feroit pas court, si les Casaubons & les Saumaises se chargeoient de le faire.

Sed non Grammatici, non hîc Salmasia gens est,
Sub Pindo, nisi sudet, uti Cyclopes in antris,
Ætna, tuis; similis gens utraque : Dîs tamen hæcce
Servit, & arma Jovi metuendaque fulmina cudit.
. . . .
Non itaque aut saltem suprà non luce fruuntur
Serviles Critici, gens illa operaria, curvo
Vertice, mentis inops, qui jurgia, qui sibi lites
Qui de literulâ bellum intentare parati,
Bile tument.

Cette Satyre eſt une des plus agréables du Recueil. La dernière préſente une ſorte de parallèle entre les mœurs de Paris & celles de Groningue. Le Poëte raſſemble, dans ſes Vers Latins, des choſes qu'il n'auroit pu expoſer en François. Il eſt vertueux, & quelques-uns de nos ſcandales rendent ſa cenſure énergique. C'en eſt aſſez ſur cette collection qui peut encore amuſer les partiſans de la Poëſie Latine. Malheureuſement le nombre en diminue tous les jours.

ARTICLE XI.

GRAMMAIRE FRANÇOISE PHILOSOPHIQUE ou *Traité complet sur la* PHYSIQUE, *sur la* MÉTAPHYSIQUE, *& sur la* RHÉTORIQUE DU LANGAGE *qui regne parmi nous dans la Société.* (In-12. pages 90.) Par M. d'Açarq, de la Société Littéraire d'Arras, ci-devant Professeur de Langue & de Belles-Lettres Françoises à l'Ecole Royale Militaire. *A Genève; & se trouve à Paris chez Moreau, rue Gallande; & Lambert, rue de la Comédie Françoise.* M. DCC. LX.

PENSER & parler, c'est, en quelque sorte, la vie de l'esprit humain. On a pensé avant qu'il y eût une Logique; on a parlé

avant qu'il y eût une Grammaire : Nous entendons, avant que ces choses, Logique & Grammaire, fussent assujetties à des regles. Comme il y a, dans la Littérature, beaucoup de Traités sur l'Art de penser, & qu'on n'a peut-être pas encore une vraie Logique, il y a aussi beaucoup de Traités sur la Langue Françoise, & l'on manque peut-être d'une Grammaire de la Langue : c'est du moins l'opinion de M. d'Açarq, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons.

Une Grammaire exacte seroit celle qui correspondroit uniquement au génie de notre Langue, & qui renfermeroit la Logique du langage national. En parlant ainsi, on considere déja la Langue comme toute formée; comme ayant son génie, sa marche, son plein exercice, c'est-à-dire, qu'on la prend telle qu'elle est; qu'on

la saisit dans son état actuel ; en un mot, qu'on s'en tient à l'usage ; & c'est-là en effet le point de vue que se propose M. d'Açarq. L'usage & le bon usage de la Langue, voilà le fonds sur lequel il travaille.

Son plan annonce la Physique, la Métaphysique, la Rhétorique du Langage : la Physique qui en est comme la pratique ordinaire ; la Métaphysique qui en comprend la Théorie ; la Rhétorique qui en développe les agréments. Mais ces trois choses ne s'appliquent qu'au *Langage qui regne dans la Société*, c'est-à-dire, encore une fois, que ces trois choses opérent sur l'usage actuel de la Langue. La Physique fait voir comme on parle ; la Métaphysique, comme on doit parler ; la Rhétorique, comme on doit embellir la parole ; le tout conformément aux principes reçus dans la Nation.

Selon ce plan, il faudroit une autre Grammaire, si l'usage actuel de la Langue venoit à changer; mais cette révolution n'est pas trop à craindre. L'état où notre Langue se trouve aujourd'hui, nous a trop couté pour que nous pensions si-tôt à innover totalement en ce genre. Un Langage François qui seroit à celui de notre siècle ce que le Langage de notre siècle est à celui de Ronsard, paroît une hypothèse chimérique. Ainsi jouissons tranquillement de nos richesses présentes; écoutons les conseils qu'on vient nous donner, soit pour conserver ces richesses, soit pour les augmenter, soit même pour les bien connoître.

Puisqu'il ne s'agit ici que d'usage en matière de Langue Françoise, il semble que l'instruction devroit être courte. Bien des gens même croiront qu'elle est inutile: on *sait sa Langue*, disent-ils, *puis-*

qu'on la parle. Cette objection qu'on a entendue tant de fois, est détruite par les Observations de M. d'Açarq. En indiquant ce qu'il y a d'essentiel dans la Langue, savoir, les Mots, la Syntaxe, l'Ortographe, la Prosodie, l'Etymologie, les Tropes, il fait bien sentir que très-peu de personnes peuvent se flatter de savoir leur Langue : » On parle, même on » parle bien par routine, par ha- » bitude, par hazard: on s'énonce » juste, sans savoir pourquoi on » s'énonce ainsi : ce qui expose à » s'énoncer mal, sans savoir encore » le pourquoi. On flotte de la » sorte entre le bien & le mal en » fait d'énonciation, parce qu'on » n'a aucun principe pour discer- » ner l'un d'avec l'autre : incon- » vénient dans lequel ne tombe- » roit pas celui qui s'appliqueroit » à étudier sa propre Langue. Il » semble qu'on ne la néglige par-

» mi nous, que parce que c'eſt la
» Langue naturelle : c'eſt préciſé-
» ment la raiſon qui devroit por-
» ter à l'approfondir davantage,
» pour qu'on la poſſédât mieux,
» & qu'on l'altérât moins dans
» l'uſage habituel qu'on en fait, &c.

De ce morceau l'Auteur entre dans un autre qui comprend l'éloge & les avantages de notre Langue. M. d'Açarq n'épargne rien pour lui concilier des Partiſans & des Admirateurs. Il la compare à la Langue Latine, & il ne ſeroit pas éloigné de donner le prix à la première : opinion qui renouvelleroit peut-être la controverſe née du temps de Cicéron, pour la prééminence entre le Latin & le Grèc. Ces queſtions peuvent être traitées de part & d'autre avec une ſorte de vérité, de ſolidité & d'avantage. Il ne s'agit que d'inſiſter ſur certains caractères particuliers de la

Langue qu'on veut exalter. Par exemple, notre François est probablement plus méthodique, plus clair, plus modeste, que le Latin; mais celui-ci est; ce semble, plus fort, plus noble & plus majestueux. Le premier paroît singulièrement propre aux discussions philosophiques; le second est excellent pour l'Histoire & pour l'Eloquence. Il l'emporte aussi du côté de la Poësie; mais le François a souvent une naïveté & un sentiment qui rachetent ou suppléent ce qui peut lui manquer dans le genre sublime. Et s'il s'agissoit de comparer la fécondité des deux Langues, la nôtre pourroit encore être victorieuse, parce qu'elle fait des acquisitions continuelles, sur-tout dans la partie des Arts. Mais cette grande controverse n'est ni notre objet, ni celui de M. d'Açarq; & il faut nous contenter de savoir que notre Langue a, com-

me le Latin ; la gloire d'être devenue, en quelque sorte, l'Idiôme de tous les Peuples.

Jusqu'ici nous avons présenté quelques traits des deux Préliminaires de l'Auteur ; l'un intitulé *Avertissement* ; l'autre déja connu sous le nom de *Discours prononcé à l'Ecole-Royale-Militaire.* M. D'Açarq a rempli quelque temps, dans cet Hôtel, la fonction de Professeur de Langue & de Belles-Lettres Françoises. On voit à la tête de son Ouvrage les attestations favorables que lui ont méritées ses talents & sa bonne conduite. Ce sont comme des Passe-ports nécessaires aussi dans l'Empire des Lettres, à cause des guerres qui s'y font, & des espions qui s'y glissent.

On ne donne encore ici qu'une très-petite partie de cette *Grammaire-Françoise-Philosophique.* On ne traite que du *Nom* ; & ce

qu'on en dit, eſt peu ſuſceptible d'extrait, parce que ce ſont des Leçons Elémentaires, des détails didactiques. Traçons néanmoins, en peu de mots, un plan d'Analyſe.

Tout ce qui concerne le *Nom*, ſe réduit à ſa *nature*, à ſa *diviſion*, & à ſes *accidents*. Pour connoître ſa nature, il ſuffit de ſavoir que c'eſt un mot qui *déſigne un objet de notre penſée*; mais cet objet eſt ou *individuel*, ou *ſpécifique*, ou *générique*, comme *Pierre*, *Homme*, *Animal*, & c'eſt la premiere diviſion du Nom: il repréſente tantôt l'*Individu*, tantôt l'*Eſpèce*, & tantôt le *Genre*. Il eſt auſſi tantôt *Subſtantif*, & ſignifie par lui-même, ſans avoir beſoin de *qualité* annexée; tantôt *Adjectif*, & il déſigne pour lors la qualité qui modifie le Subſtantif, comme bel *Animal*. Les *Accidents* tant du Subſ-

tantif que de l'Adjectif sont le *sens propre* & *figuré*, le *nombre*, le *genre*; & l'Adjectif a de plus les *degrés de comparaison*, l'*espèce*, la *figure*; c'est-à-dire, (pour expliquer clairement ces deux derniers accidents,) qu'il y a des Adjectifs *dérivés*, & des Adjectifs *composés*.

Voilà donc, dans ce commencement d'Analyse, une sorte de Logique du Langage : on y apprécie au juste la force du Nom & de ses diverses espèces. C'est l'esprit qui fait cette appréciation, qui développe les rapports qu'a chaque nom avec la pensée : opération plus sublime qu'on ne se le persuade au premier coup d'œil que présente une Grammaire. On croit que cette partie des Sciences est le partage des enfants; & en effet on leur met toutes ces choses sous les yeux, & dans la mémoire, dès qu'ils com-

mencent à former des ſyllabes. On leur parle de *Genre*, de *Nombre*, de *Subſtantif*, d'*Adjectif*, de *Degrés de comparaiſon*, de *Dérivés*, de *Compoſés* : on les fait travailler ſur ces objets ; mais alors c'eſt la mémoire & une routine toute méchanique qui ſont leurs guides. Ces petits hommes devenus poſſeſſeurs de leur raiſon long-temps avant que les Loix les admettent au gouvernement de leurs biens, retrouvent, dans la Logique, toute cette doctrine élémentaire, avec la raiſon & le pourquoi de ce qui avoit occupé leur enfance. Ils peuvent alors ſe flatter d'être Grammairiens-Philoſophes, pourvû cependant qu'on ſache leur développer encore ce rapport de la Philoſophie avec la Grammaire. Car long-temps tout eſt à faire dans l'eſprit des jeunes gens ; & nos ténèbres naturelles ſont ſi profondes, qu'il faut nous

répéter ſouvent, après cinq ou ſix luſtres, ce que nous aurions dû ſavoir dès la première aurore de la raiſon.

M. d'Açarq parcourant toutes ſes diviſions & ſubdiviſions donne des exemples de tout. Nous ne croyons pas qu'il oublie le moindre trait d'inſtruction ſur la manière dont ſe forme le Pluriel dans les Noms Subſtantifs, & Adjectifs; ſur les regles qui peuvent ſervir à diſtinguer le genre de ces Noms; ſur le génie de notre Langue par rapport aux degrés de comparaiſon, &c.

Il paſſe au Subſtantif pris adjectivement: ce qui arrive quand un Subſtantif *eſt employé à qualifier un autre Subſtantif*, comme *Le Roi eſt Philoſophe*, où l'on voit que *Philoſophe* Subſtantif qualifie le Subſtantif *Roi*. L'Adjectif au contraire eſt pris ſubſtantivement, quand ſeul il eſt employé ou à déſigner l'objet dont

on juge, comme *Le vrai est aimable ;* ou à désigner l'objet qui reçoit l'action d'un Verbe, comme *Je cherche le vrai ;* ou à désigner l'objet qui est le complément d'une proposition quelconque, comme *Je cours après le beau.* Dans ces exemples (qui sont de l'Auteur) *vrai* & *beau* Adjectifs sont *pris substantivement.*

Les Substantifs & les Adjectifs sont aussi pris quelquefois adverbialement, comme, *parler raison, chanter juste, &c.* & dans ces exemples, on entend *parler selon la raison, chanter avec justesse :* ce qui donne occasion à M. d'Açarq d'assurer que *tout Adverbe renferme implicitement une Préposition & un complément quelconque, & que toute préposition quelconque, suivie d'un complément, est équivalemment un Adverbe.* Exemple des deux cas : parler sensément équivaut à *parler*

ſelon la raiſon ; & *parler ſelon la raiſon* équivaut à *parler ſenſément*. Cette obſervation eſt judicieuſe, & peut paſſer pour neuve.

La poſition des Adjectifs fait naître un autre Article conſidérable & curieux. Nous avons des Adjectifs qui ſe mettent toujours avant les Subſtantifs, comme *mauvais* Poëte, *brave* ſoldat, *premier* homme (quoiqu'on diſe François *premier*, Charles *ſept*, &c.) Nous avons des *Adjectifs* qui ſe mettent toujours après les Subſtantifs, comme habit *rouge*, table *ronde*, Langue *Françoiſe*, &c. Enfin nous avons des *Adjectifs* qu'on met indifféremment avant ou après les Subſtantifs, comme *ſavant* homme, & homme *ſavant*, *ſuprême* dignité, & dignité *ſuprême*, &c. Il y a dans le détail de ces Article des Obſervations intermédiaires qu'il ne faut pas négliger.

L'Auteur agite auſſi la queſtion

des *Synonimes*. Il ne croit pas que la poſſibilité de Synonimes répugne dans une Langue quelconque ; mais il incline à penſer, comme M. l'Abbé Girard & M. du Marſais, qu'il n'y a point de vrais ſynonimes François. Cette opinion peut en effet paſſer pour certaine, & même pour démontrée par l'Analyſe philoſophique des mots qui ſe rapprochent le plus : on trouve toujours entre eux quelque différence. Voici une diſcuſſion Littéraire ou philoſophique que nous ne voudrions pas oublier.

» Les Synonimes marqueroient-» ils la richeſſe d'une Langue quel-» conque ? Il eſt certain que les » Synonimes rendroient d'abord » une Langue quelconque plus » agréable tout-à-la-fois & plus » embarraſſante : *plus agréable*, » parce qu'on uſeroit rarement de » répétitions, & qu'ayant à choiſir

» on assortiroit les expressions
» beaucoup plus heureusement :
» *plus embarrassante*, parce que,
» si, à l'exemple des Arabes, *
» on avoit mille signes pour ex-
» primer un seul objet, l'étude de
» tous les signes d'un seul objet
» absorberoit laborieusement des
» années entières. Il est vrai que
» les Synonimes introduiroient
» dans une Langue la pluralité
» des mots. Mais est ce par la
» quantité seule, par la seule mul-
» titude des mots, ou bien par
» leur quantité & par leur qualité
» qu'on doit estimer la richesse
» d'une Langue ? Une Langue qui
» auroit autant de mots qu'une
» autre, & qui, avec la même
» quantité de mots, exprimeroit
» une fois moins d'idées, seroit

* On dit que les Arabes ont mille noms pour signifier une Epée.

» une fois moins riche. Suppoſons
» deux Langues, chacune de deux
» mille mots, dont l'une exprime
» deux mille idées, l'autre mille
» ſeulement; celle qui n'exprime
» que mille idées, eſt une fois moins
» riche que celle qui en exprime
» deux mille. Les ſons ne ſont
» pas une Langue: ce qui fait
» une Langue, ce ſont les ſons
» ſignes arbitraires des penſées:
» dix ſons qui n'exprimeroient
» qu'une ſeule penſée, équivau-
» droient à un ſeul ſon qui ex-
» primeroit la même choſe. La
» communication ou la tranſmiſ-
» ſion des penſées eſt le but des
» Langues. «

L'Auteur finit par les Subſtantifs & Adjectifs *homonymes*, c'eſt-à-dire, qui ont le même nom, & qui ſignifient diverſes choſes, comme *vain* qui ſignifie une perſonne remplie de vanité, une choſe inutile, & un temps ou un air pe-

ſant; &c. Il y a auſſi un petit mot ſur le genre des Noms de villes. Ceux qui ſont terminés par une conſonne, ou par une autre voyelle que l'*e* muet, ſont conſtamment du genre Maſculin : ainſi l'on dit, *Bordeaux eſt très-peuplé, Pau eſt éloigné de Paris*, &c. Mais les noms de villes qui finiſſent par l'*e* muet, de quel genre ſont-ils? Faut-il dire, Rome a été *ſacagée* ou *ſacagé*, *brûlée* ou *brûlé*? L'Auteur n'a rien découvert de fixe ſur ce point, dans l'*uſage conſtant*; & il laiſſe la queſtion indéciſe : il ſemble néanmoins que le Féminin eſt plus uſité que le Maſculin, & qu'on dit, *Rome a été ſacagée*, &c.

Si M. d'Açarq donne toutes les parties d'Oraiſon dans le goût de celle-ci, on aura une Grammaire complette & dans la meilleure forme d'inſtruction.

Nous lui ſavons gré en parti-

ulier d'avoir écrit clairement, l'avoir multiplié les exemples, & le n'avoir point innové en fait l'Ortographe. Les innovations de :e genre ſont fatigantes pour les vieux Littérateurs, & n'apprennent rien aux nouveaux. M. du Marſais qui aimoit naturellement la nouveauté, laiſſoit pourtant le champ libre ſur cela: il avoit la petite complaiſance d'écrire tantôt d'une manière & tantôt d'une autre, pour contenter tout le monde.

ARTICLE XII.

LE CLAVESSIN ELECTRIQUE, avec une nouvelle Théorie du Méchanisme & des Phénomènes de l'Electricité. (In-12. pages 176.) Par le P. DE LA BORDE, de la Compagnie de JESUS. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LXI.

IL y a comme deux Parties dans cet Ouvrage. La première comprend deux Lettres sur le *Clavessin Electrique*, nouvel Instrument dont l'Electricité est l'ame, comme l'air est celle de l'Orgue. Ces deux Lettres ayant été insérées dans nos Mémoires de Juillet II. vol. & d'Octobre I. vol. 1759, nous ne devons pas en donner ici l'Analyse.

Nous

Nous obſervons ſimplement que cette ingénieuſe machine mériteroit d'être exécutée en beau, en grand, & qu'elle ſeule cauſeroit plus de plaiſir que tous les Spectacles électriques qui ont été donnés depuis vingt ans. Juſqu'ici l'Electricité n'a guères fait que du mal aux Curieux. On ne ſort point de chez les *Virtuoſes* qui la mettent en jeu, ſans avoir été pincé, piqué, ſecoué, frappé : & qui ſait les bornes de ces dangereuſes tentatives ?

Le Claveſſin Electrique eſt du moins une curioſité innocente : elle récrée les Spectateurs ſans les effrayer ; elle amuſe deux ſens à la fois, l'oreille & la vue. Il ne s'agit pas, comme dans le ſyſtême du Claveſſin des couleurs ; d'être Algébriſte pour prendre plaiſir à la choſe, ou de croire avoir vû quand on n'en étoit encore qu'aux annonces & aux pro-

messes. Ici c'est un Instrument aussi réel que l'Orgue & que le Clavessin ordinaire : il ne lui manque que d'être perfectionné & orné : c'est le cas de toutes les nouvelles inventions. On exécute d'abord l'essentiel : les beautés accessoires sont le fruit du temps & de l'opulence.

La seconde Partie de cet Ouvrage contient le développement du systême entier de l'Electricité. L'Auteur n'entreprend pas de réfuter les autres opinions : il ne dit qu'un mot contre l'*Electricité positive & négative*, contre l'*Electrisation en plus ou en moins* : expressions qui ne sont que de *nouveaux termes*, & qui ne répandent aucune lumière dans l'esprit.

Après ce mot de critique vient l'exposition simple & naturelle du nouveau systême, dont nous ne pouvons donner qu'une idée très-

imparfaite. Il faut lire l'Ouvrage même qui est tout en expériences, en explications & en preuves. Cette méthode est, en Physique, ce que les Théorèmes & les Démonstrations sont en Géométrie. Le Lecteur doit ne rien passer & ne rien oublier, s'il veut profiter de tous les détails où entre l'Auteur.

Il s'agit d'abord de ces trois questions qu'on appelle préliminaires : *quels sont les corps électriques ; qu'est-ce que la matière électrique ; quel est le mouvement de la matière électrique ?*

Il y a des corps électriques par eux-mêmes & des corps électriques par communication. Ce langage est familier à tous les Electriciens ; mais le P. Delaborde regarde comme électriques par eux-mêmes les métaux, les corps vivants, l'eau, & en général toutes les substances qui résistent à l'action du feu.

Il tient pour électriques par communication, toutes les matières grasses, les soufres, les résines, & même le verre. Les expériences sont la base de cette distinction, & cette distinction est elle-même le fondement de toute la Théorie comprise dans ce Volume.

La matière électrique n'est ni le feu élémentaire, ni le feu commun : c'est une matière comme mitoyenne, moins subtile que le feu élémentaire, & plus subtile que le feu commun. C'est probablement un composé de globules élastiques qui se brisent & s'enflamment en agissant les uns contre les autres. On cite en preuve le sifflement, le pétillement, l'odeur qui accompagnent les aigrettes électriques : ces choses montrent que la matière de l'Electricité n'est pas le feu élémentaire. On remarque ensuite

les étincelles électriques : jamais le feu commun n'en produit de pareilles : ce feu ne peut être électrisé, & il n'est probablement électrique ni par lui-même, ni par communication.

. La matière électrique se meut, selon les loix du mouvement dans les corps élastiques ; c'est-à-dire que cette matière se comprime & se réfléchit comme les corps à ressort : c'est donc par les loix des mouvements dans les corps à ressort, qu'on doit expliquer tous les Phénomènes de l'Électricité.

Ces Phénomènes, au reste, se distribuent en trois classes, savoir en *Phénomènes d'attraction*, en *Phénomènes d'inflammation*, en *Phénomènes de commotion*. Tel est le fond de l'Ouvrage qui procéde, comme nous l'avons insinué plus haut, par expériences d'abord, ensuite par raisonnements.

On interroge les faits, & l'on les explique : c'est toute la marche de cette nouveauté. Nous produirons un exemple : c'est celui qui se trouve placé à la tête des Phénomènes d'attraction.

Qu'on laisse tomber une légère feuille de métal, (d'or, si l'on veut,) & qu'on présente au-dessus de cette feuille un tube de verre nouvellement frotté, & par conséquent électrisé : la feuille, bien-loin d'être repoussée par la matière électrique, sera attirée vers le tube ; mais quelquefois elle en sera aussi-tôt repoussée, & quelquefois elle demeurera collée au tube. Repoussée une fois, elle ne sera plus attirée, si ce n'est qu'on lui présente le doigt : car à cette approche, elle se portera de ce côté, puis retournera vers le tube. L'approche du doigt opérera aussi quelque chose, lorsque la feuille sera

collée au tube : car il arrivera pour-lors, ou que la feuille se portera vers le doigt, ou qu'elle se collera de plus en plus au tube qu'elle touche déja. Voilà toutes les particularités de cette expérience : l'explication en est fort détaillée & bien prouvée par l'Auteur.

1°. La feuille d'or n'est point repoussée par la matière électrique qui sort du tube ; parce que les rayons de cette matière étant divergents, & agissant sur la feuille qui a quelque surface, ils éprouvent la résistance de l'air où nage cette feuille. Cette explication est si vraie que, dans la machine du vuide, la feuille est constamment repoussée par le tube électrisé.

2°. La même feuille est attirée, c'est-à-dire poussée vers le tube : ce qui arrive en vertu du mouvement élastique des globules d'Electricité : car, au sortir

du tube, quelques-uns de ces rayons composés de globules tombent sur les parties solides de la feuille, quelques autres choquent la matière électrique comprise dans ses pores. Cette matière ainsi frappée céde au choc ; & se retire ; mais elle est aussi-tôt repoussée, par la résistance de l'air, contre la surface inférieure de la feuille ; & conséquemment cette feuille est portée vers le tube. Observons que ce qui fait ce transport, c'est le *reflux* de la matière électrique vers le tube, & qu'au contraire le *flux* de cette matière est ce qui frappe d'abord la surface supérieure de la feuille. Ces termes & ces notions de *flux* & de *reflux* sont d'une grande importance dans l'objet présent, & il ne faut pas moins considérer la réaction des globules électriques, laquelle est déterminée par la résistance de l'air qui envi-

ronne la ſurface inférieure de la feuille.

3°. Quelquefois la feuille d'or eſt repouſſée du tube dès qu'elle l'a touché, & quelquefois elle demeure attachée au tube. Comme les rayons électriques ſont divergents ; au ſortir du tube ils ont plus de force, & ils tombent en plus grand nombre ſur la ſurface de la feuille : ils peuvent donc la repouſſer ; mais ſi l'action de la matière électrique, qui ſe réfléchit contre la ſurface inférieure, eſt plus forte que celle des rayons lancés contre la ſurface ſupérieure, la feuille doit demeurer attachée au tube. Ces phénomènes dépendent donc & de la matière électrique qui eſt ſortie des pores de la feuille, & de la réſiſtance de l'air condenſé autour de cette matière, & de la force des rayons électriques émanés du tube. Toutes ces choſes peuvent varier, &

causér ou la répulsion de la feuille, ou son adhésion au tube. On pourroit objecter que la feuille, placée entre les deux forces qui agissent, l'une contre la surface supérieure, l'autre contre la surface inférieure, doit rester quelquefois en équilibre. Mais qu'on fasse attention que cette feuille étant supposée au-dessous du tube; est repoussée dans la direction de sa pesanteur; & l'on jugera aisément que, dans le cas de la répulsion, il ne doit guères arriver qu'elle demeure en équilibre. Ce seroit autre, chose si on laissoit tomber la feuille sur le tube: car alors les rayons électriques agiroient dans une direction opposée à la pesanteur de cette feuille; il pourroit y avoir équilibre, & la feuille pourroit demeurer suspendue. On voit bien qu'il faudroit, pour cela, que le débandement de la matière électrique contre l'autre surface, débandement qui con-

court de ce côté-là avec la pésanteur de la feuille, ne l'emportât pas sur l'action électrique des rayons sortis du tube.

4°. Quand la feuille a été repoussée, il n'arrive point qu'elle retourne vers le tube : on en voit la raison : le mouvement accéleré de sa pesanteur joint à l'action des rayons électriques, la pousse de plus en plus vers la partie opposée au tube ; mais si l'on présente le doigt à la surface inférieure de cette feuille, la matière électrique, sortie de ses pores, est portée avec vîtesse dans ceux du doigt ; elle y trouve des globules de matière semblable, elle les comprime, en est comprimée ; & elle se réfléchit avec force contre la surface inférieure de la feuille : c'est ce qui opère le retour vers le tube. Pour la vérité de cette explication, il faut que la réaction des globules élec-

triques sortis de la surface inférieure, soit plus grande, après la rencontre d'une semblable matière contenue dans le doigt, qu'elle ne l'est vis-à-vis des particules de l'air qui environne la feuille avant l'approche du doigt.

5°. La feuille étant attachée au tube, si l'on présente le doigt à sa surface inférieure, tantôt la feuille est repoussée & se détache du tube, tantôt elle s'y colle de plus en plus. Ce qui a été dit plus haut, explique ces circonstances. 1° La feuille est repoussée quand les rayons ou globules électriques qui ont traversé la feuille, se répandent dans le doigt, & n'ont pas assez de force, en se réfléchissant, pour vaincre l'effort des globules mis en action contre la surface attachée au tube. On voit qu'en ce cas la feuille doit se porter vers le doigt. 2° Elle est collée de

plus en plus au tube par la raiſon contraire : ſi les rayons ou globules électriques de la ſurface inférieure reviennent ſur cette ſurface avec plus de force qu'auparavant, ils augmentent l'adhéſion de la feuille contre le tube. On voit toujours que les variétés de ces phénomènes dépendent de l'état actuel des rayons électriques, de la qualité du métal dont la feuille eſt compoſée, de la température de l'air, des diſpoſitions qui peuvent ſe trouver dans le tube, &c. Mais les explications de l'Auteur ſont analogues à la bonne Phyſique, & ſe concilient avec tous les principes du ſyſtême.

Nous ne donnerons pas les mêmes détails ſur les phénomènes d'inflammation & de commotion. L'inflammation électrique eſt un des plus beaux ſpectacles de l'Electricité. Tantôt on voit une

lumière assez vive errer sur la main de celui qui frotte le Globe; tantôt ce sont les fils d'une frange d'or contigue au Globe, qui deviennent lumineux; tantôt c'est une aigrette lumineuse qui s'élance de l'extrémité pointue du Conducteur; tantôt on tire des étincelles brillantes en présentant le doigt au Conducteur, &c. L'Auteur compte jusqu'à vingt-quatre circonstances du phénomène de l'inflammation. Ce sont autant d'expériences diverses, ou autant de variétés d'un même fait électrique. Mais quelles que soient les différences, on pose pour principe que l'inflammation n'est jamais produite qu'en vertu du choc mutuel des globules élastiques, dont la matière électrique est composée.

Sur la fin de cette seconde classe, destinée aux phénomènes d'inflammation, l'Auteur parle du

onnerre : il compare ſes effets à ceux de l'Electricité ; il examine ſi la matière électrique eſt celle du tonnerre ; il n'eſt pas éloigné de prendre ſur ce point l'affirmative, de croire que *l'éclair & le bruit terrible de la foudre ne ſeroient qu'une étincelle électrique plus ou moins violente, ſelon la différente diſpoſition & la différente quantité des matières électriques par communication, & de celles qui le ſont par elles-mêmes, élevées & ſoûtenues dans l'air, &c.* Cinq queſtions ſur l'identité du tonnerre & de la matière électrique terminent cette claſſe, & méritent l'attention des Lecteurs. Ils y apprendront à regarder comme *très-périlleux* l'uſage de ces verges de fer qu'on plantoit, il y a quelques années, ſur le haut des maiſons dans l'eſpérance de ſe préſerver de la foudre. C'eſt

souvent le vrai moyen de l'attirer.

Les phénomenee de commotion sont bien plus agréables à décrire qu'à éprouver. *Si vous tirez une étincelle du Conducteur avec le doigt, vous y sentirez un engourdissement ;* & en voici la raison. » La matière électrique » résidente dans votre corps, & » sur-tout dans les nerfs, est su» bitement frappée ; elle se retire, » & reflue dans les muscles : de» là le sentiment de douleur, & » souvent le mouvement invo» lontaire de ces muscles. « Cette explication est précédée d'une espèce de Tableau de l'œconomie animale par rapport à l'Electricité. Quand on tenoit l'existence des esprits animaux, on disoit que de-là dépendoit le jeu des liquides dans le corps humain, la fluidité du sang, &c. Aujourd'hui la matière électrique remplace

cet Agent vraiment ſuranné & peu digne d'occuper la place qu'il a tenue trop long-temps. La matière électrique eſt principalement dans le cerveau, dans la moelle épinière, dans les nerfs. Au contraire les parties graſſes & viſqueuſes en ſont dépouillées par leur nature, & n'en contiennent qu'autant qu'elles ſont mêlées avec d'autres corps électriques par eux-mêmes. Cette Théorie ſert à expliquer toutes les expériences ſur la commotion. Il a regné pendant un temps, & en Italie ſur-tout, une idée favorable à l'Electricité médicale : on a cru que les Paralytiques pouvoient être guéris par les commotions électriques: frivoles prétentions. *L'effet de la Paralyſie eſt de dépouiller les nerfs de leur matière électrique...* La commotion ne rend pas cette matière aux corps qui l'ont perdue, *elle*

est plus capable de briser les corps non-électriques, que de les rendre électriques : elle est donc plus propre à estropier parfaitement un membre qu'à le guérir. Cependant on peut espérer quelque chose de l'Electricité dans les maladies causées par les humeurs. *En s'élançant, elle peut faire sortir des humeurs étrangères, des sérosités.....* On pourroit *l'employer particulièrement pour la Petite-Vérole.*

L'Auteur, en finissant, examine la Phiole de Leyde, dont M. Franklin, célèbre Electricien de Philadelphie, a fait l'Analyse. On l'approuve ici, & l'on *tâche d'en rendre raison, sans abandonner les principes qu'on a établis* dans le cours de l'Ouvrage. Telle est l'idée que nous pouvons donner de toute cette nouveauté électrique. On y trouvera la matière traitée sagement,

profondément, ſans trop donner aux hypothèſes : modération ſi difficile dans un objet qui eſt encore, pour ainſi dire, le ſecret de la Nature.

ARTICLE XIII.

HISTOIRE ET PHÉNOMÉNES du Véſuve, expoſés par le P. Jean-Marie DELLA TORRE, Clerc-Régulier Sommaſque, Garde de la Bibliothèque & du Cabinet du Roi des deux Siciles, & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris.

DISSERTATION CRITIQUE ſur les opinions courantes touchant les Phénomènes du Véſuve & des autres Volcans. Par le P. Gaëtan d'Amato, de la Compagnie de JESUS, Pro-

feſſeur de Philoſophie à Naples.

TRADUCTIONS de l'Italien. Par M. l'Abbé Péton. *A Paris, chez Jean-Thomas Hériſſant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire, 1760.* (In-12. pages 387.)

NOs Mémoires ont déja parlé de cette Hiſtoire & de cette Diſſertation. On trouvera ſous l'année 1757. (Vol. de Novembre) une Lettre qui nous fut adreſſée de Rome à cette occaſion. Comme cette Lettre préſente elle-même un Extrait aſſez détaillé de ces deux Ouvrages, nous croyons devoir y renvoyer nos Lecteurs, & nous nous bornerons ici à rendre compte de quelques éclairciſſemens (ajoûtés par le P. della Torre, en forme de Supplément à ſon Hiſ-

toire du Veſuve) & de ſes réponſes aux principales objections du Pere d'Amato. Celui-ci dans ſa Diſſertation critique attaque le principe & la cauſe que le P. della Torre aſſigne au feu du Veſuve. Ce n'eſt pas ſatisfaire pleinement, *dit le P. d'Amato*, à la queſtion que l'on fait ſur l'origine des efferveſcences, que de dire ſimplement qu'elles ſont produites par le mêlange & le mouvement des matières inflammables, nitres, ſoufres, huiles, eſprits, différents métaux renfermés dans les volcans, qui ſont mis en action par l'air & par les eaux de pluie.

Le Veſuve eſt tout compoſé de roc vif. Or comment ces matières inflammables, ces particules ſulphureuſes, nitreuſes &c. empriſonnées & concentrées dans le roc, pourront-elles en être extraites & détachées? Suffira-t-il, pour

opérer de pareils effets, de livrer ces masses dures & compactes à l'action foible & passagère de l'air ou des eaux de pluie qui ne pourroient altérer que la surface des rochers ? Il faut nécessairement, *poursuit le même Auteur*, recourir à l'action de quelqu'autre agent bien supérieur en forces, capable de mordre sur la pierre & sur le roc, même d'en ronger les parties, & de mettre en liberté les parcelles de feu, en brisant leurs cellules. Cet autre agent, c'est, *dit-il*, l'immense écoulement de vapeurs qui sortent des eaux caustiques & corrosives dont il y a des réservoirs placés sous la montagne. Ces eaux fortes par leur nature diffèrent peu de ces menstrues & eaux Régales qui dissolvent l'or & les autres métaux les plus durs. On ne peut, *ajoûte t-il*, révoquer en doute l'existence de ces eaux corrosives. Elle n'est que

trop malheureuſement bien prou-vée par l'incendie du Veſuve en 1737, pendant lequel ces eaux vomies de la montagne, & retombant en pluie très-fine mê-lée de cendres deſſecherent, aux environs de Nole, & brûlerent juſqu'à la racine les différents vé-gétaux des jardins & des cam-pagnes. Enfin on trouve près des plus baſſes racines de la montagne du Veſuve un grand nombre de ſources d'eaux ferrugineuſes, ſul-phureuſes & fétides, &c. Il fau-droit voir dans la Diſſertation cri-tique du P. d'Amato le dévelop-pement de ſes principes, & les inductions qu'il en tire, ſoit, pour appuyer ſon ſyſtême ſur l'origine des incendies du Veſuve, ſoit pour combattre le ſentiment du Pere della Torre.

Voyons à préſent comment l'Hiſtorien du Veſuve répond à ces différentes objections. D'abord il

n'accorde pas à son adversaire que le Vesuve soit tout composé de roc. Si le P. d'Amato, *dit-il*, avoit fait sur le Vesuve autant de voyages que j'en ai fait, s'il avoit pénétré dans l'intérieur de ce volcan, autant qu'on peut le faire, sans courir beaucoup de risques, il y auroit vu des couches naturelles de terre rouge & brune, & de sable, qui sont en assez grand nombre. Je ne fais pas commencer l'effervescence du Vesuve par les étincelles emprisonnées dans les cailloux, mais par celles qui se trouvent dans la terre, ou dans le sable. De cette effervescence ou de ce feu *potentiel* est né le feu *actuel* qui a calciné & vitrifié les pierres dures.

Après avoir tâché de justifier son opinion sur l'origine des incendies du Vesuve ; l'Auteur entre dans l'examen du systême que le P. d'Amato veut y substituer. Nous avons

vu

vu que ce Naturaliſte attribue l'origine de ces incendies aux eaux corroſives & ardentes par leur nature ; qu'il ſuppoſe dans les baſſes racines du volcan, & ſur-tout au niveau de la mer. Selon lui, ces eaux exhalent continuellement des vapeurs de la même nature qui rongent inſenſiblement les pierres, & mettent par-là en liberté les étincelles qui y ſont empriſonnées. Mais ce ne ſont là, *dit le P. della Torre*, que des ſuppoſitions gratuites. Si le P. d'Amato s'étoit donné la peine de faire des expériences ſur toutes ces eaux, il ne les auroit pas trouvées *auſſi corroſives qu'il les ſuppoſe* ; il auroit trouvé au contraire en quelques-unes un ſel d'un goût très-agréable, en d'autres un acide ſulphureux très-flatteur, & nullement corroſif ; il en auroit enfin trouvé d'autres très-douces & très-bonnes à boire. L'eau qui

vient de la fontaine de la Solfatara, & celle d'une fontaine de la tour du Grec sont agréablement acides. Celles qui restent sur le vallon après de grandes pluies, tirent du sable un goût de Sel Ammoniac qui n'est point désagréable. Celles que fournissent les puits qui sont entre le Vesuve & la mer sont bonnes, & les habitans du pays en font continuellement usage.... Concluons donc que la nouvelle explication que le P. d'Amato donne aux éruptions du Vesuve, n'est qu'une *hypothèse qui n'a aucun fondement.* Si ces eaux corrosives existoient, comme il le suppose, l'eau forte seroit fort commune ici, & l'on en trouveroit au pied du Vesuve des sources inépuisables.

Nous ne prétendons pas ici contredire les faits avancés par le P. della Torre; mais nous ne croyons pas, même en les admet-

tant, qu'ils présentent contre le systême du P. d'Amato des preuves démonstratives. En effet, pourroit repliquer cet Auteur, à la bonne heure que des expériences multipliées sur les différentes eaux dont vous parlez, ne vous aient point montré que ces eaux fussent corrosives : mais avez-vous fait l'analyse de toutes les eaux qui sortent du Vesuve ? Avez-vous nommément opéré sur celles que ce volcan lance dans ses éruptions ? Ce sont là pourtant celles sur lesquelles vous deviez travailler. D'ailleurs quand vous assurez que les eaux qui ont été soumises à vos expériences, ne *sont pas aussi corrosives que je les suppose*, n'est-ce pas convenir qu'elles le sont en effet, quoique dans un degré moindre que celui que je leur attribue ? Enfin vous ne vous inscrivez pas en faux contre le

fait * que j'ai cité des ravages commis dans les campagnes & dans les jardins des environs de Nole, par cette pluie ſortie du Veſuve. Si vous ne voulez pas reconnoître, dans ces eaux, cette qualité deſtructive & cauſtique qu'elles avoient priſe dans les flancs du Veſuve d'où elles ſortoient, comment auroient-elles pû deſſecher & brûler juſqu'à la racine des végétaux qu'elles humecterent? Direz-vous que ces ravages n'ont été produits que par la chaleur que ces eaux conſervoient encore, & qui leur avoit été communiquée par les feux du Veſuve? Mais à qui perſuadera-t-on que cette pluie dont *les gouttes étoient preſque impalpables*, portée à des diſtances de pluſieurs milles, n'eût

* Le P. d'Amato dit expreſſément *qu'il reſte encore beaucoup de témoins oculaires de ce fait*, arrivé en 1737.

pas été depouillée de sa chaleur, ou par le vent, ou par le froid de l'Atmosphere ? Ces raisonnements & bien d'autres qui s'offriroient au P. d'Amato prendroient sous sa plume un caractère de force & de lumière capable d'appuyer son systême, & de lui concilier des suffrages.

Nous ne devons pas oublier de dire que, suivant le P. d'Amato, les torrents d'eau, que vomit quelquefois le Vesuve sur son sommet, viennent du moins en partie de la mer. Cet Auteur veut que *ces eaux soient pompées par les fortes attractions de la montagne.* Il cite à cette occasion un trait qui semble favoriser son opinion. Braccini, dans la rélation qu'il nous a laissée de la déflagration du Vesuve en 1631, rapporte que les eaux du Golphe de Naples s'étant retirées de leurs bords ordinaires, les barques qui étoient

à quelque distance du rivage, se trouverent à sec pendant environ un quart d'heure ; qu'aussi-tôt après il sortit par la bouche du volcan des torrents d'eau qui inonderent la plaine ; qu'une partie de ces eaux rentrerent dans la mer par des voies secretes & profondes ; que bientôt après on vit sur les bords du golphe des coquillages de plusieurs espèces, & jusqu'à des poissons cuits. Ces mêmes prodiges sont rapportés par Mascoli & par Grégoire Caraffe. Au reste ces eaux de la mer, & celles des pluies qui tombent sur le Vesuve, ne sont pas inutiles au systême du P. d'Amato. Dans ce systême, l'introduction des parties hétérogènes, dont ces eaux sont chargées, sert à la régénération des souffres, terres, bitumes & autres composans de la montagne ; & c'est là ce qui fournit la matière des laves qui sortent avec impé-

tuosité du Vesuve, sans que la montagne en paroisse épuisée. (Voyez la cinquième Partie de sa Dissertation critique, Proposition IV^e.).

L'intervalle qui sépare le Vesuve des bords de la mer, les flancs & le contour de cette montagne, sont couverts d'une prodigieuse quantité de matière sortie de ce volcan. Si l'on réunissoit tous ces amas de cendres, de sables, de cailloux, d'écumes, de pierres calcinées, de laves, & d'autres matières dispersées dans cette grande étendue de pays, il semble qu'il y auroit de quoi former non pas simplement une montagne, mais plus de quatre montagnes comme le Vesuve. D'où sont sorties ces matières? Faut-il admettre des torrents de feu qui circulant dans les entrailles de la terre, fournissent un aliment continuel à tous les volcans? Faut-il croire

que les pierres & les minéraux croissent & végétent comme les plantes? Non, dit le P. della Torre : » En examinant toutes les » matières éjectées, & en faisant » un calcul raisonnable de leur » quantité, & de la capacité in- » térieure du Vesuve qu'on sçait » être vuide, je suis persuadé » qu'on ne doit pas avoir recours » à d'autres causes qu'au seul Ve- » suve, qui est très-suffisant, selon » moi, pour avoir fourni toute » cette matière que l'on voit éparse » çà & là dans les environs. « L'Auteur entre ensuite dans l'exposition d'un calcul, dont le resultat a quelque chose de séduisant. Il appuie ce calcul d'une comparaison fort ingénieuse. Remarquons, *dit-il*, que les montagnes sont un amas de sable, de terre, & sur-tout de pierres unies ensemble & disposées avec ordre. Il en est à peu près de cela comme

d'une Bibliothèque bien arrangée, ou d'un Palais. Comme dans ces Edifices tout est bien proportionné, que l'ordre y regne, que l'on ne voit qu'une dimension régulière de livres, ou de pierres, qui les composent, on ne soupçonneroit pas qu'il s'y trouvât des matériaux en si grande quantité. Qu'on ôte les livres des Tablettes, qu'on démolisse le Palais, & qu'on expose aux yeux sans ordre & sans symétrie ces pierres & ces livres, tous ces objets paroîtront quatre ou six fois plus considérables qu'auparavant, &c.

Quelque plausibles cependant que paroissent les raisonnements employés par le P. della Torre, ils ne portent pas la conviction dans l'esprit du P. d'Amato. Je veux bien, *dit ce dernier Auteur*, qu'il n'y ait rien de plus juste & de plus exact que ces calculs. Je veux bien que les diffé-

rentes matières qu'on trouve éparses dans l'étenduë dont on a parlé, répondent parfaitement à la quantité de matière que pourroit contenir le cylindre du Vesuve que l'on fait être vuide à présent. Mais il y a un objet plus important qu'on ne fait point entrer dans ce calcul. C'est la quantité prodigieuse de fumée qui sort continuellement de l'abysme.... D'où vient cette fumée, peut-être plus considérable que toutes les autres matières ensemble? Croit-on qu'elle ne doive être comptée pour rien? Nous avons, *dit-il*, près de Naples une Verrerie où l'on brûle tous les jours 6600 livres de bois: il ne reste à la fin du jour que 78 livres de charbon & de cendres: tout le reste s'évapore en fumée. Mais au lieu de 78 livres de résidu en charbon & en cendres, mettons-en 100 (& ce que nous savons

d'une journée, disons le à proportion d'un mois, d'une année, d'un siècle) il sera toujours certain que de 6600 livres de bois, il n'en reste que 100 livres en cendres & en charbon, & que les autres 6500 livres se dissipent chaque jour en fumée. Le P. d'Amato fait ensuite l'application de cet exemple au Vesuve.

Mais sentant bien qu'on doit mettre de la différence pour la dureté entre le bois qui se brûle dans une fournaise, & les matières qui se consument dans le Vesuve; toute la matière qui étoit contenue dans le cylindre intérieur de ce volcan, il la divise en 66 parties égales, dont il fait dissoudre & s'en aller en fumée une moitié; tandis que l'autre moitié composée de bitume, de pierres & de sable, couvre le terrein renfermé entre Pietra-Bianca & la Tour de l'Annonciade; après quoi

il demande : Comment peut-il arriver que la quantité de matière éparſe çà & là, ſe trouve par de juſtes calculs égale à celle qui étoit renfermée dans l'eſpace vuide de la montagne ?

Le P. della Torre croit répondre à cette objection, en diſant que l'énorme quantité de pluie qui tombe tous les ans dans le baſſin du Veſuve & ſur le vallon, *peut non ſeulement fournir les eaux ſouterraines qui coulent vers la mer, mais encore réparer les pertes que ſouffrent les corps par l'évaporation & par la fumée qui ſort ſans ceſſe du Veſuve.* Le Lecteur jugera du mérite de cette Réponſe. Nous nous contenterons d'obſerver que ces fumées épaiſſes qui ſortent du Veſuve avec tant d'abondance, contiennent, outre l'eau, bien des parties étrangères, des ſels, des ſoufres, des terres mêmes, &c. qui toutes doivent entrer en ligne de compte.

S'il nous étoit permis de prononcer ſur ces deux Auteurs, nous dirions que l'hiſtoire du Veſuve eſt l'ouvrage d'un Obſervateur laborieux, exact & intelligent, dont on ne ſauroit trop louer le zèle infatigable. C'eſt ce zèle qui lui a fait entreprendre tant de voyages pénibles ſur cette montagne, & courir les plus grands dangers, pour enrichir de ſes decouvertes la Phyſique & l'Hiſtoire naturelle. L'ouvrage du P. d'Amato, quoique beaucoup moins étendu, nous paroît préſenter une ſuite de vuës bien liées, bien combinées, dignes, en un mot, de former un bon ſyſtême.

Le Traducteur de ces deux Ouvrages mérite auſſi des éloges: ſon ſtyle eſt clair & correct. Nous ne doutons pas que la Traduction ne ſoit fidèle; mais nous ſommes obligés de le ſuppoſer, parce que n'ayant pas l'ouvrage Italien, nous

manquons d'une des pièces nécessaires à la comparaison. Nous croyons qu'il eût été à propos que M. l'Abbé Péton se fût donné la peine de traduire les passages Latins, cités en très grand nombre dans cette Histoire du Vesuve. On n'est point fait à voir dans un Livre François, jusqu'à trente pages Latines de suite. Cela forme une bigarrure qui deplaît à bien des Lecteurs, parce quelle les embarrasse.

ARTICLE XIV.

LES PRÉJUGÉS. (Volume *in-*12. de 372 pag.) *A Paris, chez Didot l'aîné, rue Pavée, &c.* M. DCC. LX.

On traite ici la matière des *Préjugés* avec un grand air d'impartialité, avec beaucoup de bon sens, avec toute la méthode dont ce sujet étoit susceptible. On suit l'ordre alphabétique; on propose chaque objet en peu de mots; & l'on décide régulièrement par cette espèce de sentence: *c'est un Préjugé.* Dans le cours du Volume, cette sentence revient peut-être cinq ou six cent fois; mais il étoit difficile d'éviter cette sorte de refrain, & de couvrir cette monotonie, vu le plan que l'Auteur s'est tracé, & l'extrême pré-

cision qu'il a voulu mettre dans son Ouvrage. Voici quelques Notions préliminaires sur les Préjugés.

On donne ce nom à tout *jugement faux que l'esprit regarde comme principe*, & d'où il tire des conséquences, même pour le détail des actions de la vie. Il sembleroit que tout jugement faux devroit être regardé comme quelque chose de pernicieux; qu'ainsi les Préjugés ne seroient jamais bons à rien, & qu'il faudroit toujours faire en sorte d'en délivrer les hommes. Cependant notre Auteur assûre qu'il est nécessaire & même avantageux que le grand nombre des hommes ait des Préjugés; & la raison qu'il en donne, c'est que *la plûpart des hommes ne sont pas capables de juger par eux-mêmes, & qu'il leur est utile de penser par autrui.*

Sur quoi on pourroit deman-

der, si ceux qui font penser les autres, ne sont pas obligés de leur suggérer des pensées vraies ; & par conséquent de leur épargner des Préjugés ? Mais nous entrevoyons ce qu'a voulu dire l'Auteur : la plûpart des hommes n'étant pas capables de penser par eux-mêmes, ils ont besoin du secours d'autrui ; &, dans le détail de ces communications de pensées & de jugements, il est impossible qu'une infinité de Préjugés ne se glissent pas de l'esprit des *Penseurs* en chef à celui des *Penseurs* en second.

De plus, quoiqu'en général les Préjugés soient des jugements faux, il y en a cependant quelques espèces qu'on peut regarder comme moins préjudiciables que beaucoup d'autres : il s'en trouve même qui produisent de bons effets : tels sont, par exemple, certains Préjugés de Nation & de

Corps. Quoique peu philoſophiques en eux-mêmes, quoique faux peut-être à bien des égards, ils inſpirent néanmoins des ſentiments généreux, ils ſoûtiennent le courage dans des entrepriſes difficiles &c. En un mot, il eſt *avantageux* que ces Préjugés ſubſiſtent: trop de philoſophie ou de raiſon, dans ces circonſtances, pourroit être un grand mal. Voilà ce que nous pouvons imaginer de plus favorable à l'opinion de l'Auteur ſur la *néceſſité* & les *avantages* des Préjugés. Mais nous adoptons pleinement ce qu'il ajoûte, que *ceux qui ſont chargés de conduire la multitude, doivent avoir attention à ce que les hommes n'aient point de préjugés qui ſoient contraires au repos public, à la Religion, aux bonnes mœurs & aux bienſéances reçues.* Cette manière de parler, conforme aux bons principes, regne dans tout

l'Ouvrage, qui ne peut être sorti que d'une plume modeste, religieuse, patriotique. Nous citerons des exemples qui justifieront cet éloge.

Les sources des Préjugés sont l'éducation, la légèreté de l'esprit, le défaut d'application, la dissipation de la vie, les circonstances de l'état & des affaires; l'attachement à son sens, le tempérament, sur-tout les passions & les vices. Si l'on suit exactement ce Recueil alphabétique, on verra que les Préjugés viennent d'une infinité d'autres causes, comme de la mode, de l'abus du langage &c. Par exemple,

L'Auteur commence son Livre par le mot Abbé, & il dit: » On » croit parler exactement en don- » nant le nom d'*Abbé* à tous les » Ecclésiastiques indifféremment; » *c'est un Préjugé.* Le nom d'*Ab-* » *bé* ne convient proprement qu'à

» ceux qui ont une Abbaye « &c. Si c'est là un *Préjugé*, ce ne peut être qu'un Préjugé de mode, d'usage ; personne n'est trompé par cette dénomination, & ce n'est point, à proprement parler, un jugement faux qui l'a établie ou qui la maintient. Les Italiens qui ont aussi leurs *Abati* & leurs *Abatini*, savent que, dans l'usage ordinaire, ces termes ont une étendue trop grande, mais qu'il n'en résulte aucun inconvénient.

ACCOMMODEMENT. » Un mauvais » accommodement vaut mieux » qu'un bon procès : c'est une » expression forte qui, prise à la » rigueur, comme la plûpart la » prennent, *est un Préjugé*. Un » mauvais accommodement est » souvent un grand mal, & un » bon procès est souvent un petit » mal « &c. Voilà encore un Préjugé qui fait illusion à très-peu de personnes. Quand on dit qu'*un*

mauvais accommodement vaut mieux qu'un bon procès, on entend qu'un procès, quelque bon qu'il ſoit, entraîne ſouvent tant de chagrins & de dépenſes, qu'il vaut mieux, en bien des occaſions, perdre quelque choſe de ſes droits & s'accommoder, que de courir les riſques d'une plaidoirie. La phraſe eſt donc dans le genre moral & elle a une grande vérité; mais ſi on la prenoit dans l'extrême rigueur, & ſi l'on affirmoit qu'en tout temps & pour quelque intérêt que ce fût, il eſt plus à propos de faire un accommodement déſavantageux, que de ſoûtenir un bon procès, ce ſeroit véritablement un *Préjugé* fort déraiſonnable & même pernicieux. Nous ne croyons pas que l'hypothèſe puiſſe avoir lieu, les hommes ſur-tout étant plus portés à défendre leurs prétentions qu'à les abandonner.

Janv. 1761, II. vol.

Aristote. » Dans le monde, » tout eſt plein de demi-Savants, » qui ſe donnent le droit de juger » de tout. Parce qu'Ariſtote n'a » pas penſé comme on penſe au-» jourd'hui ſur pluſieurs chefs, » on le croit un pauvre Philo-» ſophe, un miſérable Sophiſte: » *c'eſt un Préjugé*, que d'imbé-» cilles Régents inſpirent pour » toute leur vie à de crédules » Ecoliers. Les grands Maîtres » ſavent rendre plus de juſtice à » Ariſtote « &c. Tout cela eſt de bon ſens. Ariſtote a excellé dans les Belles-Lettres, dans la Politique, dans la Dialectique, dans la Morale: il a connu de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle plus de choſes que la plûpart de ſes Dévanciers n'en avoient même apperçu ou ſoupçonné. L'expérience & le progrès des Arts ont ajoûté depuis à ſes découvertes: cela eſt-il fort ſurprenant? Nous

croyons que le *Préjugé* qu'on censure ici, diminue de jour en jour ; & que, si quelqu'un nous donnoit, avec choix & avec goût, *l'esprit de la Philosophie d'Aristote*, on l'écouteroit encore volontiers.

Compagnie. » On appelle, dans » le monde, *bonne compagnie* » celle des gens de condition, » des personnes en place, des » hommes d'esprit : *c'est un Pré-* » *jugé*. On peut bien appeller » cela une compagnie de person- » nes distinguées ; mais, à pro- » prement parler, la bonne com- » pagnie ne peut être que celle » des gens de mérite & de » vertu.

» On pense qu'il y a dans le » monde beaucoup de gens qui » sont propres à faire partie de » la bonne compagnie : *c'est un* » *Préjugé*. Il y en a très-peu. Il » faut d'abord en exclure les im-

» bécilles ; les ſots, ceux qui ne
» ſavent rien, ceux qui ne di-
» ſent rien, ou qui parlent trop ;
» les gens ſans Religion & ſans
» Mœurs ; les perſonnes qui n'ont
» ni ſageſſe, ni diſcrétion, ni ſe-
» cret ; les frondeurs ; les hom-
» mes de parti & de préjugés ;
» tous ceux qui s'affectent trop
» des évènements publics ; les
» gens groſſiers & impolis, les or-
» gueilleux ; les menteurs, les mé-
» diſants, les calomniateurs ; ceux
» qui aiment les querelles & les
» diſputes ; les joueurs de profeſ-
» ſion, les petits-maîtres, les
» femmes frivoles, que ſais-je?
» tous les tyrans de la ſociété qui
» la rendent ennuyeuſe, incom-
» mode, peu ſûre & peu hono-
» rable. En retranchant tous ces
» gens-là, la bonne compagnie
» ſera certainement bien peu nom-
» breuſe. « Ce morceau eſt très-
bon, quoiqu'un peu ſevère vû les
défauts

défauts de l'humanité. L'Article CONVERSATION rentre dans celui-ci ; on y marque l'étendue du Préjugé qui fait *que tout le monde se croit propre à la Conversation. Beaucoup de gens*, dit l'Auteur, *sont faits pour se taire*, & il en donne la liste qui est longue.

» DESPOTISME. On confond » souvent le Despotisme ou le pou- » voir despotique avec le pouvoir » absolu : *c'est un préjugé* inven- » té par de très-mauvais Citoyens, » pour rendre odieuse la Puis- » sance Monarchique... Bien des » gens regardent le pouvoir des- » potique comme le plus grand » de tous : *c'est un préjugé*. Il est » au contraire le moindre & le » moins sûr..... On croit empê- » cher l'établissement du Despo- » tisme, en se roidissant contre » l'autorité excessive, & en l'at- » taquant de front : *c'est un pré-* » *jugé*. Cette façon de l'attaquer

» est le plus sûr moyen d'accré-
» diter le Despotisme ; parce que
» l'autorité contre laquelle on se
» roidit, fait de plus grands efforts,
» & use de plus de rigueurs contre
» ceux qui lui résistent « &c. Rapprochez aussi l'Article MONARCHIE. On s'y éleve contre le préjugé qui confond quelquefois la Monarchie & le Despotisme. Si l'Auteur avoit fait observer dans ces Articles que le Despotisme n'est point, à proprement parler, une sorte de Gouvernement régulier, mais l'excès ou l'abus de tout Gouvernement quelconque ; s'il s'étoit ressouvenu que le Despotisme peut avoir lieu, même dans la Démocratie, comme on l'a vu quelquefois à Rome & à Athènes, il auroit ajoûté quelques degrés de force à ses sages réflexions sur les préjugés concernant le Despotisme.

» ŒCONOMIE. On croit qu'il

» faut conduire le bien de l'Etat
» comme on fait celui des Par-
» ticuliers : *c'eſt un préjugé.*
» L'Œconomie en eſt tout diffé-
» rente « &c. Non quant aux *prin-
cipes*, comme dit l'excellent Au-
teur du *Mémoire ſur les défri-
chements*, mais bien quant à *la
façon de les appliquer.* Auſſi l'il-
luſtre Baron de Roſny, Surinten-
dant des Finances ſous Henri IV,
déclaroit-il aux Traitants, que ſon
*intention étoit de gouverner la
France, comme il avoit conduit ſa
Terre de Roſny.*

» ECRIVAINS. Il y a, *dit-on*,
» trop d'Ecrivains : *c'eſt un pré-
» jugé.* Il en eſt peu dans les
» Ouvrages deſquels on ne puiſſe
» trouver quelque choſe d'utile.
» Il faudroit retrancher les mau-
» vais Ecrivains : *c'eſt* encore *un
» préjugé.* Car qui eſt-ce qui en
» fera le diſcernement ? ... Otez
» aux Ecrivains la liberté, vous

» ôterez le progrès des Sciences
» & des Arts. Il faut seulement
» écarter la licence, réduire cette
» liberté & la contenir dans l'or-
» dre & la décence. « Des deux préjugés qu'on attaque ici, le second nous paroît le mieux attaqué: c'est véritablement une entreprise chimérique que celle de vouloir retrancher les mauvais Ecrivains. Qui fera le choix, & qui assignera les rangs? Mais penser & dire *qu'il y a trop d'Ecrivains*, est-ce un préjugé? Et de ce qu'il y a toujours quelque chose de bon dans les plus mauvais Ouvrages, doit-on conclure qu'il n'y a pas trop de gens qui se mêlent d'écrire? La plus grande utilité est ce qui détermine les réflexions & les discours des Sages. Or si le peu de bien qui se trouve dans les plus mauvais Ouvrages, ne rachete pas le tort que ces Livres font à la Patrie en la privant de

travaux plus utiles, on peut deſirer, ce ſemble, que les Auteurs euſſent tourné leurs ſoins vers d'autres objets. Le Lecteur jugera de cette obſervation, & nous l'abandonnons auſſi à la critique de l'Auteur des *Préjugés* : il n'eſt point dans le cas de ſe voir confondu dans la foule des Ecrivains inutiles.

» ÉMULATION. Pluſieurs croient » n'avoir que de l'émulation : » *c'eſt un préjugé*. Ils ont de l'en» vie & de la jalouſie ; il n'y a » pas loin de la vertu au vice, « ſur-tout en cette matière ; & il y auroit tout à parier que de cent rivaux qui courent la même carrière, & qui ſe vantent de n'avoir que de l'émulation, il n'y en a pas deux qui ne ſoient dominés par la jalouſie. L'Auteur ajoûte : » L'émulation eſt regar» dée comme un ſentiment avan» tageux : *c'eſt un préjugé*. Elle

» fait ordinairement tort aux sen-
» timents du cœur « &c. Cette raison très-vraie est modifiée par le terme *ordinairement*, qui devroit aussi se trouver dans l'assertion. Il est un peu fâcheux d'apprendre aux hommes en général & sans restriction, qu'il n'y a que du préjugé à *regarder l'émulation comme un sentiment avantageux*. Il faut simplement leur faire craindre la jalousie, en les animant au bien par l'exemple des autres.

» Génie. On donne du génie
» à bien du monde ; *c'est un*
» *préjugé*. Le génie est une qua-
» lité très-rare : elle ne peut guè-
» res appartenir à ceux qui em-
» brassent tous les genres de scien-
» ces & de talents « &c. Il y auroit quelque restriction à faire dans cet Article. Que le génie soit une *qualité très-rare*, on ne peut en douter : qu'*on l'accorde à*

bien du monde, nous ne croyons pas cela exactement vrai. Depuis tant d'années que nous nous mêlons de lire des Livres, ou d'entendre des Gens de Lettres, nous voyons que tous conviennent de la rareté du génie. Quant aux discours populaires ou peu réfléchis, ils ne méritent aucune attention en cette matière : ce sont non-seulement des *préjugés*, mais des erreurs & des mensonges.

» IMPRIMERIE. On a pensé jusqu'à présent que l'Imprimerie » étoit une invention fort utile. » J'ai cependant rencontré des » hommes qui assûroient que c'é» toit une découverte bien dan» gereuse, & qui avoit occasion» né bien des maux. *c'est un pré» jugé.* Il n'y a rien dont on » n'abuse. Ce n'est pas l'Impri» merie qui est une chose mau» vaise, c'est l'esprit des hommes » qui corrompt & pervertit tout

» pour contenter ses passions.«
Cet Article est terrible contre le genre humain. Dans la dispute sur l'utilité des Sciences, des Lettres, des Arts, de l'Imprimerie en particulier ; tout le monde convient que ces choses (Sciences, Lettres, Arts, Imprimerie) ne sont point mauvaises par elles-mêmes : mais les Détracteurs, les Satyriques prétendent que *l'esprit des hommes corrompt tout, pervertit tout*, & par conséquent les Sciences, les Lettres, les Arts, l'Imprimerie ; sur quoi vient la question : *En quoi ces choses peuvent-elles donc passer pour utiles ?* Jamais l'usage de ces choses ne pourra être séparé des opérations de l'esprit humain ; & si celui-ci *corrompt & pervertit tout*, il s'ensuit qu'avec ses opérations tout est perdu. On voit, par ce commencement de controverse, qu'il faut modifier, excep-

ter, & sur-tout donner des régles pour que l'esprit humain ne corrompe pas les meilleures choses. Ce Livre sur les *Préjugés* seroit déja un excellent antidote contre les abus.

» MŒURS. Dès que quelqu'un » n'est point vicieux, & qu'il ne » donne point dans le libertinage, on dit qu'il a des mœurs : » *c'est un préjugé.* Cela est insuffisant, il faut encore qu'il » ait des vertus. « Cette leçon est très-sensée & très-sûre.

» PARTIALITÉ. On déclame » contre la partialité, on la regarde comme une injustice, on » croit être ennemi de ce vice : » *c'est un préjugé.* Les hommes, » pour la plupart, aiment ou du » moins excusent la partialité, » quand elle est en leur faveur. « Cette bonne observation pourroit être fortifiée, en disant qu'on ne soupçonne pas même de par-

tialité quand on a l'approbation des gens : on croit qu'ils ne font que rendre justice.

Il faudroit lire, dans ce Volume, les Articles ALLIANCE, AUMÔNE, CHRISTIANISME, CONTROVERSE, DICTIONNAIRE, ETERNITÉ, FOI, MIRACLES, PERSÉCUTION, PHILOSOPHIE, THÉOLOGIE, & plusieurs autres, où le bon Esprit & la Religion de l'Auteur se manifestent avec beaucoup d'avantages pour les Lecteurs.

On pourroit grossir encore ce Volume, on pourroit aussi le diminuer. Si l'on en retranchoit quelques Articles, il faudroit en développer d'autres. Ce qui multiplie en ce genre les observations ; ce qui fait qu'on présente un si grand Recueil de Préjugés, c'est l'attention qu'on a de saisir certains points de vue, tandis qu'on ne pense point aux autres. Encore quelques exemples, & nous finissons.

» VALEUR. On pense que c'est » la vertu des Militaires, & qu'elle » ne convient qu'à eux : *c'est un » préjugé.* Elle convient à tout » état qui a besoin de courage &c.« Le *préjugé* qu'on trouve ici, vient de ce qu'on n'envisage que la force de l'ame, la constance, la fermeté au milieu des traverses de la vie : en ce sens, la valeur est de tous les états. Mais si, dans l'usage de la Langue, il est reçu que cette force, cette constance, cette fermeté soit appellée *valeur* quand il s'agit du Militaire, & *grandeur d'ame* ou *courage* quand on parle du Magistrat, de l'Ecclésiastique, du simple Citoyen ; alors il n'y a point de préjugé à penser que la *valeur est la vertu des Militaires, & qu'elle ne convient qu'à eux.* Ceci est une affaire de langage.

» THÉOLOGIE. Les Laïques ne » doivent pas être Théologiens :

» *c'est un préjugé.* Il y a une
» Théologie qui leur est propre,
» & elle est très-aisée à savoir.
L'Auteur l'explique très-bien :
mais il conviendra que ceux qui
prétendent que *les Laïques ne
doivent point être Théologiens*,
ne portent pas simplement leur
idée sur la Science de la Religion
propre des Laïques ; mais
qu'ils pensent à la Théologie proprement
dite, à la Théologie des
Docteurs : en ce sens, leur façon
de penser & de parler n'est point
un *préjugé.*

» TENDRESSE. On fait plus de
» cas de la tendresse que de l'a-
» mitié : *c'est un préjugé.* L'ami-
» tié est une vertu, la tendresse
» n'en est que la modification. «
Mais si la *modification* ne peut
jamais être sans la chose modifiée,
celui qui aura la *tendresse*,
aura aussi l'*amitié* & la *vertu.*
Ainsi quand on fera plus de cas

de la *tendresse* que de l'*amitié* seule, ce ne sera point *un préjugé.*

» Sérieux. On croit que ceux
» qui sont chargés d'enseigner la
» sagesse & la morale, ne peu-
» vent être trop sérieux : *c'est un*
» *préjugé.* L'une & l'autre se
» persuadent bien plus par la
» douceur, l'amitié, la gaïeté. «
L'Auteur semble étendre le *sérieux* à tous les détails de la conduite, & il est vrai qu'en ce sens ce seroit *un préjugé*, un jugement faux de croire que les Docteurs de la sagesse & de la morale doivent toujours être *sérieux*, & qu'ils ne le peuvent être *trop*. Mais très-peu de personnes sont dans cette persuasion. On desire seulement qu'en donnant des leçons de sagesse & de morale, les Maîtres soient graves & sérieux : ce qui n'est pas *un préjugé.*

L'Auteur de cet Ouvrage doit être un homme d'esprit, & un sage Observateur : c'est probablement un Ecclésiastique zelé pour la Religion, & assez instruit de ce qui se passe dans le monde, pour être autorisé à raisonner sur les *préjugés* qui y dominent.

ARTICLE XV.

THE CONNOISSEUR. By M. Town, &c. *LE CONNOISSEUR.* Par M. Town, Critique & Censeur-Général. * (Deux Volumes *in*-12. pages 278, seconde Edition.) *A Londres, chez R. Baldwin ; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.*

IL n'y a rien, *selon M. Town*, qui puisse mieux instruire la postérité sur l'état intérieur &

* C'est la suite d'un Ouvrage moral,

actuel de l'Angleterre, qu'un cahier de ces Feuilles périodiques qui paroissent journellement à Londres. A cette occasion il regrette infiniment que, faute d'Imprimerie, l'Antiquité n'ait point eu l'usage des papiers hebdomadaires, ou qu'elle n'ait pu nous en transmettre le Recueil. Aujourd'hui qu'il nous seroit délicieux, *s'écrie-t-il*, de lire le *Moniteur* d'Athènes, ou le *Gazettier* de Rome ! Notre curiosité pourroit à loisir se satisfaire sur les moeurs & les modes antiques, & sur mille choses aussi intéressantes pour les vrais Philosophes qu'indifférentes pour le reste du genre humain, &c.

M. Town n'a point à craindre

---

caustique & philosophique dont nous avons déja parlé. Il nous reste deux Articles à donner d'après cette singulière production.

qu'on applique à ses Feuilles les ironies satyriques * qui coulent ici de sa plume : le sel picquant que ce Censeur répand à pleines mains, n'assaisonne que des leçons utiles & dirigées au bien de la Nation, comme le promet son Epigraphe : *Quod magis ad nos attinet & nescire malum est, agitamus.* Il faut que les vices & les folies Angloises soient absolument incurables, si le zèle ingénieux de ce Périodiste ne réussit pas à en guérir au moins une partie.

Il prétend que le regne de la mode n'est pas moins établi en Angleterre qu'ailleurs ; que si l'on

* Nous prions les Lecteurs de bien saisir ces ironies. Il nous est revenu que Quelques-uns s'y sont mépris, en parcourant nos précédents Extraits. Ce n'a pu être que l'effet d'une extrême distraction de leur part. M. Town est un Sage qui ne décrit les ridicules que pour les rendre méprisables.

peignoit une ſuite d'Anglois avec tous les changements qui, depuis un ſiècle, ont été introduits dans la forme des habits, les Anglois modernes ne reſſembleroient pas plus aux anciens que les François ne reſſemblent aux Chinois. La comparaiſon des modes anciennes avec les modernes, la modeſtie des unes avec l'indécence des autres forment ici un contraſte qui n'eſt pas à l'avantage de notre ſiècle.

Ce qui allarme étrangement notre Cenſeur, c'eſt qu'à Londres, ſur le chapitre des modes, les hommes deviennent auſſi frivoles que les femmes. Comme elles, ils ont leur toilette, & ils s'en occupent autant qu'elles. Eaux, pommades, élixirs, odeurs, bijoux &c. rien n'y manque. Ils paſſent toute la matinée à friſer leurs cheveux, à parfumer leur

linge, à arranger & à *arquer* leurs ſoucils, &c.

Les Anglois de qualité ont introduit une mode de ſe marier où l'on ne conſidère plus les Contractants comme des créatures raiſonnables, qui s'uniſſent pour s'aimer, s'honorer, ſe conſoler mutuellement : on regarde ces alliances comme des moyens ou des occaſions de joindre la fortune de l'un avec celle de l'autre : ce ſont des terres qu'on marie enſemble uniquement pour en unir les revenus. De-là vient que tous les préludes d'honnêteté, dont jadis on n'auroit ôſé ſe diſpenſer, ſont réduits aux conſeils qu'on tient dans chaque famille, pour dreſſer les articles du contrat. Avant leurs noces, les époux futurs ne s'écrivent qu'en papier timbré, ou en parchemin. On entre ici dans des détails trop critiques pour que

nous puissions en faire usage.

En Angleterre, le plus petit Bourgeois est enterré avec la plus grande pompe : c'est un usage ou plutôt un faste déplacé, *une vanité absurde* aux yeux de notre sage Censeur. Sur le pied, *dit-il*, où sont aujourd'hui les honneurs funèbres, tous les états sont confondus : on fait autant de fracas & d'éclat pour un Maître de Danse, que pour un Duc. Il n'y a pas plus d'inégalité entre leur cercueil qu'entre leurs cendres. A un Artisan, qui toute sa vie n'avoit marché qu'à pied, il faut, après sa mort, l'équipage d'un Lord pour porter son cadavre au cimétière voisin de sa Boutique. Ce faste paroît aussi risible à M. Town, que celui d'un voleur qui vend son corps aux Chirurgiens, & qui emploie la somme qu'il en tire, à louer un carrosse de deuil, pour aller aux Galères

avec autant de train qu'un Gentilhomme. Ici l'Auteur fait une incursion très-critique & très-morale sur la quantité & la variété des signes que le deuil emprunte pour se manifester. Dans tout deuil, quelque foible, quelque nul qu'en soit le sentiment, on multiplie les symboles de la douleur; on en étale l'appareil, on en prolonge la durée, on pousse l'hypocrisie jusqu'à en mettre l'empreinte sur des lettres frivoles & badines: aussi les ouvre-t-on sans en être plus ému que le Postillon.

L'avarice, la fourberie, les larcins & l'hypocrisie des Joueurs sont peints admirablement dans une de ces Feuilles. Le rôle qu'ils ont à soûtenir, *dit M. Town*, les oblige d'étouffer tous leurs vrais sentiments, de jouer la gaiété dans le dépit, la sérenité dans le désespoir, &c. Toutes les actions

d'un Joueur ſont marquées au coin d'un parfait Stoïciſme, dont il n'a ni les vertus, ni les principes. Le ſoir il ſe caſſe la tête, à minuit on l'enterre, avant l'aurore il eſt oublié, &c.

Notre Cenſeur-Général nous rend compte d'une ſociété Angloiſe qui s'aſſemble une fois la ſemaine; ſon but eſt de perfectionner la Langue nationale. Il y a des fonds établis pour récompenſer tous les ſervices qu'on lui rend, un prix adjugé à quiconque fait en proſcrire un terme étranger, & le remplacer par un terme domeſtique, une amende portée contre toute phraſe de contrebande, & une taxe impoſée contre tout Colporteur de barbariſmes à la mode, ſoit que ce ſoient des mots *exotiques*, ſoit que ce ſoient de ces expreſſions affectées que M. Town appelle des façons de parler *pour l'uſage*

de l'année courante. On compare ces converſations où les Anglois mettent à contribution tant d'Idiômes étrangers, à un feſtin où l'on ne ſerviroit que des ragouts empruntés de tous les pays du monde. En ſuivant cette comparaiſon, il paroît que la cuiſine Françoiſe ſeroit celle dont on s'accommoderoit le moins, & on en veut beaucoup à ces Petits-Maîtres Anglois qui affectent notre volubilité, & qui chargent leur diſcours de mots tirés de notre Langue. On regarde leur jargon comme un dialecte barbare. On n'épargne pas plus les Savants Anglois qui ſe glorifient d'ignorer leur Langue maternelle, & qui s'étudient à parler un langage que tout le monde ne peut entendre. On ſe plaint encore que, dans les Univerſités Britanniques, on ne fait qu'eſtropier la Langue Angloiſe; qu'à Londres,

l'Art d'écrire eſt devenu un vil métier ; qu'il eſt exercé par des hommes auſſi mercénaires que des artiſans ; que leurs écrits ſont de pures compilations dont ils tirent leur ſubſiſtance ; & qu'enfin ces Littérateurs ignorants & féconds ſont une engeance ſi mépriſable & ſi ſcandaleuſe, que des gens d'un rang & d'un ſavoir éminent rougiroient de fournir de l'Ouvrage aux Preſſes Angloiſes. On s'éleve auſſi contre cette délicateſſe : on y trouve quelque choſe de pire que l'ingratitude ; c'eſt manger le pain des Sciences, & laiſſer le ſol qui le produit, tomber en friche.

Si nous en croyons M. Town, les Anglois ont, ſinon ſurpaſſé, du moins égalé les Anciens dans tous les Arts, excepté l'Eloquence. Il ne décide pas ſi cette exception vient d'un défaut organique ou de la taciturnité Angloiſe.

Quoiqu'il en soit, il nous apprend, toujours dans son style ironique, que le charme qui captivoit les Langues Britanniques, est levé. L'Anglois n'affecte plus la gravité & la réserve des Espagnols; il a emprunté des François la volubilité de leur Langue, & la légèreté de leurs façons. Ce changement est l'ouvrage de quelques Génies élevés & des Ecoles différentes qu'ils ont établies à Londres: on y cultive toutes les branches de l'Eloquence. Au lieu des Eglises, où les Ministres ne débitoient que de froids Sermons, on s'assemble dans certaines maisons particulières. Là des Laïcs diserts déploient tous leurs talents. Ce ne sont pas seulement des conventicules, où des Enthousiastes se livrent à des transports convulsifs & au style figuré; ce sont des Académies d'Esprits-forts qui, avec des tropes, des métaphores

métaphores & des allégories, prétendent combattre une Religion toute fondée sur des faits. Ce début amene l'hommage (satyrique) que notre Censeur paie à un grand Orateur, qui fait un fracas terrible. C'est un quidam, nommé MACKLIN, lequel se donne *pour le Martin Luther de ce siècle.* Il a fondé une sorte d'*Inquisition Britannique*, qui est comme l'Aréopage où se traitent tous les intérêts de la Religion & de la Littérature Angloise. Son Académie est un Lycée, où l'on prétend tout-à-la-fois perfectionner la raison, & forger des arguments contre elle.

Parmi les institutions de Macklin, M. Town n'oublie point l'Ecole d'éloquence ouverte aux Dames Angloises. L'éloquence, *dit-il*, est un de leurs talents naturels : sans avoir rien à dire, elles parlent sans cesse. Leur

éloquence est un fleuve impétueux, un torrent rapide. Elles excellent dans l'action qui est l'ame & la vie du discours : les hommes n'ont rien qui en approche. Ici, en faisant sa fonction de Censeur, M. Town se permet un essor auquel il nous convient de l'abandonner.

Dans le langage moderne, il n'y a point de terme dont le sens paroisse plus vague à M. Town que celui de *bonne compagnie*. Les gens à la mode, sans déroger à leur modestie, ne croient pas qu'il y ait d'autre *bonne compagnie* que la leur. Les gens du second ordre ne connoissent rien qui caractérise mieux la *bonne compagnie*, que les traits facétieux qui animent la conversation ; mais les différents quartiers de Londres ont chacun leur espèce de plaisants. Là ce sont des Génies burlesques, ici des Chanteurs grotes-

ques, ailleurs des Bouffons mimiques, &c. M. Town révère fort (à sa manière) tous ces beaux talents, quoiqu'aucun ne soit créateur. Ce sont toujours les mêmes farces, les mêmes chansons, les mêmes contes, &c. De pareils Acteurs sont bientôt usés; on ne tarde pas à se dégoûter de leurs fastidieuses répétitions.

Les *Buveurs* forment une autre cotterie, où la grosse gaiété *pétille comme un vin mousseux.* C'est la maxime d'un bon Buveur, que le discours gâte la conversation; il ne met jamais sur le tapis que des rasades: son premier soin est d'entretenir une vive circulation de bouteilles. Veut-on prouver à un ami absent son estime, au Roi sa fidélité, on boit à leur santé à plein verre. Si l'on chante une chanson, il faut que le tour en soit si spirituel, que la fin de chaque cou-

plet invite la troupe à trinquer. Ces rondes bacchiques ſont une merveilleuſe invention : quand on n'a rien à dire, quand le diſcours tarit, c'eſt une reſſource toujours prête, un ſupplément inépuiſable. Une autre commodité de ces rondes, c'eſt que quand on en a fait trois ou quatre, les Buveurs ſont tous égaux, tous de pair, à moins qu'ils ne ſe choiſiſſent un Roi qui gouverne la troupe, porte les ſantés, puniſſe les délits, ordonne des amendes qui ſont ordinairement des raſades à doubler, à tripler, &c.

Dans les Régles de la bonne Morale, de pareilles ſociétés ne peuvent être *la bonne compagnie* : mais le beau monde qui leur refuſe ce nom, a auſſi d'autres principes que ceux d'une Morale pure & ſenſée. Dans les cercles de ce beau monde, tous les inſtants ſont dévorés par les cartes : Eh! qu'eſt-

ce que ces cartes ? la ruine de la conversation, l'anéantissement de la société, la mort du sommeil. Au jeu, on ne dit pas le mot, à moins que l'intérêt n'excite quelque dispute... Un bal bruyant, une assemblée tumultueuse : voilà les grandes fêtes de cette *bonne compagnie ;* encore sans le jeu, que seroit-ce que ces danses & ces mascarades ? Aussi en s'assemblant, ce n'est pas au plaisir, mais à la bourse, les uns des autres, qu'on vise. L'oison qui s'y laisse plumer, est toujours enrôlé dans la *bonne compagnie* : c'est un honneur qu'il gagne en perdant son argent. Voilà donc les différentes sociétés qui, à Londres, se qualifient *la bonne compagnie.* Tout entretien sensé & utile y est défendu : si quelqu'un s'avise d'en entamer, ce ne peut être qu'un stupide ou un pédant qu'on méprise sans l'écouter. Cela supposé,

M. Town déclare qu'à Londres il ne connoît point de pire compagnie que la meilleure.

Si le Public ne se rébute pas, dans un autre Article nous reviendrons encore à ce Volume; il est plein de choses singulières: ce que nous en laissons, vaut souvent beaucoup mieux que ce que nous en prenons. D'ailleurs, dans la forme d'abrégé que nous sommes obligés de suivre, les morceaux mêmes que nous citons ne sont guères qu'effleurés: on y perd une grande partie du sel, & de l'énergie qui caractèrise ces Feuilles. Le Public ne le sentira que trop, si jamais il paroît une Traduction de cet Ouvrage. Au reste, comme le pinceau de M. T. est quelquefois trop libre & trop hardi, cette Traduction devroit être sage & réservée, sans cesser d'être fidèle & énergique.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

MONSIEUR Jean-Baptiste Piranesi doit publier un grand Ouvrage, intitulé : *La Munificenza ed Architettura de' Romani.* Sa Sainteté en a accepté la Dédicace, & a fait gratifier l'Auteur d'un présent de mille écus Romains.

VETERIS GEMMÆ ad Christianum usum exscalptæ, quæ in Museo Vaticano exstat brevis explicatio. (Editio 3. Auctior *in*-4°.

p. 15.) Au frontiſpice, on voit la Gravure de cette Pierre, qui eſt une Sardoine de deux couleurs : d'un côté eſt l'Image de la ſainte Vierge, avec le titre de *Mère de Dieu* ; de l'autre eſt une Croix avec cette inſcription : *Seigneur, aidez le Prince* (ou le Deſpote) *Léon.* Ces deux Légendes ſont Grecques, & le Prince *Léon*, dont on parle, étoit fils de l'Empereur Baſile le Macédonien, qui l'aſſocia à l'Empire en 870. Cette Diſſertation paſſe pour ſavante & curieuſe.

Les trois Tomes de la nouvelle Edition du Vaſari, ornée de Notes & de Portraits en Taille-douce, ont été diſtribués l'année dernière chez les Pagliarini, pour le prix de ſix ſéquins en feuilles. On prétend les vendre bien plus cher cette année & les ſuivantes. Ce doit être un objet de curioſité pour les Amateurs, de com-

parer les premières Editions avec celle-ci, & les anciens portraits qui n'étoient qu'en bois, mais excellents, avec les nouveaux qui ſont en Taille-douce.

De Verone.

On diſtribue, dans cette Ville, le *Muſeum Muſellianum* en cinq Volumes *in-fol.* Le Marquis Jacques Muſelli a donné les trois premiers Volumes en 1752, le quatrième en 1756, & l'année dernière le cinquième a paru. C'eſt un Recueil d'Antiquités, Médailles, Monnoies, Pierres gravées, Camées, Seaux, Lampes, Anneaux, &c.

M. Joſeph Torelli a donné dans une Brochure de 16 pages *in*-8°. l'explication très-naturelle de deux paſſages du Purgatoire de Dante, leſquels n'avoient pas été entendus juſqu'ici.

DE PADOUE.

Vita M. Tullii Ciceronis Litteraria. *La Vie Littéraire de Cicéron.* (In-8°. pages 31.) Cette Vie est trop courte, mais bien écrite: on n'en nomme point l'Auteur.

DE FERRARE.

On assûre que l'Abbé Ricci va donner une nouvelle Traduction Italienne & Littérale de l'Anti-Lucrèce du Cardinal de Polignac.

DE MILAN.

On a imprimé ici deux Dialogues fort bien écrits & fort spirituels à la louange de la *Langue-Toscane*, c'est-à-dire de l'Italien tel qu'il se parle à Florence.

DE TURIN.

Traité des combats singuliers. (In-8°. de 400 pages.) Par le

P. Gerdil, Barnabite, Précepteur de S. A. R. Monſeigneur le Prince de Piémont. (Cet Ouvrage eſt plein de bonnes choſes, & l'on le fera connoître plus amplement.)

De Venise.

Jean-Baptiſte Paſquali, Libraire de cette Ville, a entrepris de publier en Italien le *Dictionnaire de Commerce de Savary*, auquel il joindra *le parfait Négociant* du même Auteur : Edition qui comprendra douze Volumes *in*-4°. l'Annonce eſt du mois de Juin dernier.

Lettere Militari. *Lettres Militaires.* Par le Comte Algarotti. C'eſt un *in*-8°. de 157 pages, qu'on trouve chez Antoine Zatta.

Le même Libraire a réimprimé un Livre publié en Allemagne,

par le P. Ignace Weitenaver, Jésuite, sous le titre de *Lexicon Biblicum in quo explicantur Vulgatæ vocabula & phrases quæcunque propter Linguæ Hebraicæ Græcæque peregrinitatem injicere moram legenti possunt, &c.* (In-8°. pages 554.) On fait cas de cet Ouvrage pour sa clarté, sa précision, sa fidélité à rendre le sens littéral de l'Ecriture.

M. Bongiovani ayant obtenu des Bibliothécaires de l'Empereur une copie de deux petits Ouvrages du célèbre Théodoret, Evêque de Cyr, lesquels n'avoient jamais paru ; l'Edition de ces deux bons morceaux d'Antiquité s'est faite à Venise *in*-4°. p. 19. On n'a donné encore que le Grec, mais on promet la Traduction Latine pour la suite. Le premier de ces Ouvrages est adressé aux Moines de Syrie, de l'Osroëne,

de la Phénicie, & contient divers points d'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Le ſecond eſt un Diſcours où l'Auteur démontre que Jeſus-Chriſt, depuis même l'Incarnation, n'eſt qu'*un ſeul fils* : propoſition qui détruit l'héréſie de Neſtorius, & qui fait voir que Théodoret a écrit ce Sermon après ſon retour à l'intégrité de la Foi Catholique. L'Edition Grecque, dont nous parlons, a été faite en 1759.

Il Giovane Istruito ne' Dogmi Cattolici della verità della Religione Criſtiana e ſua Morale; con i principii della Geografia, della Storia, della Filoſofia e Aſtronomia, &c. (Deux Volumes *in*-4°.) C'eſt l'abrégé de toutes les Sciences divines & humaines pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Il y a des choſes bien vues & bien dites dans ce Livre, mais

on croit que M. Gaëtti, qui en est l'Auteur, a pris, sur ce qui concerne la Religion, une méthode fort dangereuse : elle consiste à placer alternativement, dans des Chapitres à part, les objections & les réponses qui touchent ce grand objet. Le jeune homme qui lira ce Livre, pourroit être tellement disposé que son esprit feroit plus d'attention aux difficultés qu'aux solutions ; d'autant plus que, selon le plan de l'Ouvrage, on a supprimé beaucoup de développements utiles dans ces sortes de controverses. Il étoit assûrément louable de prémunir la jeunesse contre les faux arguments de l'Incrédulité, mais il falloit employer une autre méthode, & ne pas mettre tout le poison d'un côté, & tout l'antidote de l'autre, de peur que le poison ne fît son effet avant que l'antidote pût opérer le sien.

Le cinquième Tome *in-fol.* des Annales de l'Ordre des Camaldules est sorti de dessous Presse. Il comprend dans son étendue depuis l'an 1251 jusqu'à l'an 1350, & il est dédié par ses Auteurs, les PP. D. Jean-Benoît Mittarelli & D. Anselme Costadoni Religieux de l'Ordre, à Monseigneur Migazzi, Archevêque de Vienne. Ce grand Ouvrage des *Annales Camaldulenses* se vend chez Pasquali.

On a publié en 125 pages *in*-4°. une sorte de Critique du grand Dictionnaire *della Crusca*. Cette Critique est un Recueil d'Observations sur les fautes qu'on croit avoir observées dans ce fameux Léxique. Les termes sur lesquels on insiste sont au nombre de 1040 : on prétend que les uns ont été oubliés, & que les autres n'ont pas été proposés selon leur propre & naturelle signification. Il y a

quelques inutilités dans ce Recueil de Notes. Il falloit remarquer moins de choſes, & les relever avec plus d'égards & de modeſtie. Le titre eſt : *Voci ſcoperte, e difficolta incontrate, ſul vocabolario ultimo della Cruſca, &c.*

On a donné, dans cette Ville, une nouvelle Edition en trois Tomes *in-fol.* des Loix d'Eſpagne compilées par l'ordre du Roi Alfonſe en 1263, confirmées en 1501 par le Roi Ferdinand. Quoi qu'il y eût déja deux Editions de ce grand Ouvrage, faites à Veniſe, il étoit cependant devenu rare & d'un prix exorbitant. La nouvelle Edition eſt due à M. Joſeph Berni, qui l'a enrichie de Notes.

FRANCE.

DE PARIS.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE, où l'on trouve réunies à la con-

noissance des lieux & de leur position, la Généalogie des Seigneurs qui ont possédé des terres ou qui en possédent ; une indication de la patrie des Auteurs célèbres, avec une Notice & un jugement de leurs Ouvrages ; enfin une connoissance exacte des batailles, des sièges, & autres faits mémorables qui distinguent un lieu dans l'Histoire ; le tout d'après les Monuments & Auteurs Originaux. Cette Annonce indique tous les caractères de l'Ouvrage. C'est une *Géographie*, parce que la Nomenclature des lieux en a fourni le fond. C'est une *Histoire*, parce qu'on y rappelle les faits intéressants qui se sont passés dans ces lieux. C'est un corps de *Généalogie*, parce qu'on y fait connoître la naissance des Seigneurs qui ont possédé ces Terres, ou qui les possédent encore. C'est une espèce de *Biblio-*

thèque Littéraire, parce qu'on cite les Auteurs célèbres, dont le Nom & les Ouvrages ont illustré ces cantons. C'est une sorte de *Tableau de la Guerre*, parce qu'on y a rassemblé les batailles, les sièges, &c.

On donnera tous les quinze jours cinq feuilles *in*-8°. & du prix de 1 liv. 4 s. chez Ballard rue S. Jean de Beauvais, les Abonnés ne payeront que 18 liv. par an. La forme est singulière en ce que tous les sujets sont isolés : on peut les ranger comme on le juge à propos : ce sera, si l'on veut, ou un Dictionnaire, ou une description suivie des Provinces, ou un corps d'Histoire, ou un Recueil de Mémoires. Les pages ne sont ni cottées, ni registrées. On les rassemblera dans l'ordre qui plaira le plus aux Acquéreurs : on les assujettira au plan d'étude qu'on se sera fait, &c.

Il faut être bien riche en Manuſcrits & en Collections, pour entreprendre & pour ſoûtenir un Ouvrage de cette eſpèce. Auſſi l'Auteur eſt-il connu pour un des hommes de France qui ont le plus recherché, le plus raſſemblé, le plus lu & le plus appris d'Anecdotes concernant l'Hiſtoire & ſes trois guides, la Chronologie, la Géographie, la ſcience des Familles.

Cet Ouvrage aura auſſi le mérite de corriger quantité de fautes qui ſont dans nos Hiſtoires, dans nos Lexiques, dans nos ouvrages Généalogiques, &c. Par exemple l'Auteur nous donne un Article touchant CHIVERNI, Paroiſſe ſur la petite Rivière de Conon à 3 lieues de Blois; & à ce ſujet il donne une Notice ſur Philippe Hurault Comte de Chiverni & Chancelier de France. Il rapporte les divers ſentiments de M. de Salo & de

M. le Gendre, touchant les Mémoires de ce grand Magiſtrat. Il dit auſſi un mot de Philippe Hurault ſecond fils du Chancelier, lequel fut Abbé de Pontlevoy & Evêque de Chartres. Or le P. le Long place la mort de ce Prélat à l'année 1630, tandis que c'eſt en 1620 qu'il décéda. Notre Auteur fixe exactement cette époque, en quoi il ſe concilie avec le *Gallia Chriſtiana*.

Autre exemple d'erreur corrigée. Selon les Mémoires mêmes de Chiverni, ou plutôt ſelon une Relation qui en fait partie & qui a été écrite par l'Abbé de Pontlevoy, le Chancelier mourut le vendredi 30 Juillet 1599, & deux pages après, cette mort eſt marquée au 25 de ce même mois. C'eſt la première date que l'Auteur de la *Géographie Hiſtorique* ſuit & qu'il a raiſon de ſuivre : car en 1599 le 25. Juillet étoit un Dimanche, & le 30 étoit un Vendredi.

Quoique ce commencement de Feuilles Périodiques ſoit auſſi curieux qu'il eſt utile ; nous y avons auſſi remarqué quelques mépriſes : comme à l'Article LA CHASTRE, après une Notice inſtructive ſur cette petite Ville de Berry & ſur l'illuſtre Maiſon qui en porte le nom, on lit qu'Edme de la Chaſtre Comte de Nançay *fut triſayeul du Maréchal de la Chaſtre vivant en 1760* : on a voulu dire *du Marquis de la Chaſtre, Maréchal de Camp, vivant en 1760.*

On ne peut qu'inviter l'Auteur à exécuter courageuſement ſon projet, & tous les Amateurs de l'Hiſtoire doivent concourir à en perfectionner l'exécution.

Depuis quelques mois les PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, Hiſtoriographes de Normandie, ont répandu un *Mémoire relatif au projet d'une*

Histoire générale de cette Province. Ils commencent par faire sentir l'importance de l'objet, & combien la Normandie mérite qu'on entreprenne son Histoire. Elle a produit une foule d'hommes de Lettres, & nul d'entre eux n'a formé encore un projet si honorable à la Patrie. Cela prouveroit-il, comme mille autres exemples, que les inclinations patriotiques se sont affoiblies?

Les PP. Bénédictins veulent remplir ce vuide, & ils proposent, pour le succès de leur entreprise, toutes les questions qu'on peut faire sur ce qui intéresse une grande Province. *Noms des lieux, Situation, Etat ancien & actuel, Gouvernement Civil & Militaire, Gouvernement Ecclésiastique, Eglises & Monastères, Etablissements utiles, Fiefs & Seigneuries, Evènements remarquables, Hommes illustres, Monuments de*

l'Antiquité, Côtes Maritimes, Commerce intérieur & extérieur, Cantons ou petits Pays, Bestiaux & culture des Terres, Productions ou curiosités naturelles. Tels sont les points de vuë que se proposent les Historiographes de Normandie, & c'est sur ces points que roulent les questions qu'ils font au Public. Voici un exemple.

MONUMENTS DE L'ANTIQUITÉ.

» Voit-on dans ce lieu quelques » restes d'Antiquités, quelque » Château ou Forteresse, quel- » ques tombeaux antiques & ex- » traordinaires, quelques vestiges » de Camps, d'Aqueducs, quel- » ques apparences de ces grands » Chemins Militaires que les Ro- » mains avoient coûtume de cons- » truire & d'élever dans tout leur » Empire, quelques ruines de Bains » & d'Amphithéatres, ou autres

» Ouvrages dans ce genre ? Quelle
» eſt la Tradition du Pays ſur tou-
» tes ces choſes ? N'y a-t-on jamais
» trouvé, ou n'y trouve-t-on point
» encore des Médailles, des Mon-
» noies, des Statues, des Tableaux,
» des Inſcriptions, des Bas-reliefs,
» des Epitaphes, ou autres Monu-
» ments antiques ? *Si* l'on y en a
» trouvé, qu'eſt-ce que tout cela
» eſt devenu, & où faudra-t-il
» s'adreſſer pour en prendre con-
» noiſſance ? «

Il y a XV. autres Articles dans la forme de celui-ci, on propoſe ces queſtions pour obtenir des éclairciſſements du Public, & préparer par-là les voies à une Hiſtoire exacte, fidèle, détaillée & complette. Nous entrons fort dans le plan de ces doctes Hiſtoriens dont le Mémoire eſt très-bien fait ; mais nous oſons leur repréſenter qu'on tire peu de choſes du Public en lui propoſant tout l'enſemble d'un

d'un projet : comme personne n'est instruit de toutes les parties qui le composent, personne ne prend la peine d'y démêler ce qui pouroit être de son ressort. D'ailleurs on considère toujours l'exécution comme dans un lointain, & l'on se détermine rarement à travailler sur une matière encore brute. Si au contraire les Auteurs d'une Histoire de Province proposoient, à mesure que leur ouvrage avance, des questions particulières par la voie des Journaux, ils pourroient espérer des réponses instructives & de véritables lumières sur ce qui intéresse leur curiosité. Nous ajoûtons cependant ici que ceux qui auront des particularités à communiquer aux Ecrivains de cette Histoire, pourront les leur faire passer par le moyen des Maisons de leur Ordre, sur-tout de celle de S. Germain des Prés de Paris.

Tous ceux qui aiment les Muses Latines, ont applaudi au Recueil de Fables imprimé chez Barbou en 1759 sous ce titre : *Francisci-Josephi* DESBILLONS *è Soc. Jesu Fabularum Æsopiarum Libri decem.* Le Journal des Savants disoit encore, au mois de Novembre dernier, qu'*il ne manquoit à ce Fabuliste moderne que d'avoir écrit en François, pour être autant lu que la Fontaine, ou que d'être ancien, pour être autant estimé que Phèdre.*

Dans ce grand Recueil, il y a des Fables qui ont été imitées ou même à-peu-près traduites de la Fontaine ; & c'est le concours de ces deux Fabulistes qui peut picquer des Lecteurs capables de les comparer & d'apprécier le goût des deux Langues.

Depuis peu de jours il nous est tombé entre les mains une Fable qui n'a point trouvé place dans

les X. Livres ſortis des Preſſes de Barbou, & nous croyons orner nos Mémoires en la tranſcrivant ici. C'eſt la Fable intitulée dans la Fontaine, *Les Animaux malades de la Peſte.* (III. Part. Liv. I. Fable I.)

PESTE LABORANTES BELLUÆ.

FABULA.

Calamitas, quâ non alia diligentior
Vaſtare terram ab inferis emittitur,
Peſtis furebat latè in omnes Belluas:
Permulta fuerant corpora data jam neci;
Reliqua malè ominoſus urgebat ſtupor
Triſti veterno languida. Procul, hinc procul
Territa Voluptas cum Salute fugerat:
Ubique luctus, ubique regnabat pavor.
Eâ tam atroci clade perculſus Leo
Jubet advocari concionem; & unius
Ob crimen, inquit, vindicis ira Numinis
Sæpè univerſam plectit multitudinem:
Nunc ergò judex quiſque, non mollis ſibi,
Deſcendat in ſe; diſpiciatque ſedulò,
Si quid erit, quo ſors irritaverit Deum:

Ut una demum, ritè sese devovens,
Hostia tot innocentes redimat victimas,
Ego equidem culpâ non carere me puto:
Nam & oves, & agnos, & juvencos, & boves
Comedi, nec peperci ipsis custodibus.
Devotus itaque sistar, maximè omnium
Nocens si videor unus. Hîc Vulpecula
Vitam reclamat omnem tanti Principis
Nulli inveniri posse culpæ obnoxiam;
Nempe, ait, ovillis & bovillis carnibus
Sæpè satiasti nobilem tuam famem;
Quid tum? Pecudibus magnus est stultis honos
Indultus, alvum quòd tuam repleverint.
Aliquot prætereà Rusticos discerpere,
Et ad cibatum sumere placuit tibi:
Hostile sed genus abolere nil vetat;
Bellique jus est ulcisci, quaquà licet.
Quæ visa postquàm est plausibilis oratio,
Sua confiteri scelera non dubitat Tigris,
Non dubitat Ursus, non Lupus, non ceteri
Carnifices; & ea fœditatibus suis
Qui purgent, adsunt Oratores callidi.
Restabat Asinus: is suum bonâ fide
Explorat animum; & invenire vix potest
Aliquid, quod ipsum premat; ad extremum tamen:

Mihi, quasi per nebulam, ait, in mentem venit,
Olim me divertisse, nescio quâ viâ,
Ad Sacrificuli, nescio cujus, pratulum:
Herba bona, tenera, si bene memini, fuit;
At illa, fateor, non erat juris mei:
Nôram: abstinere volui; sed stimulans fames,
Et allicientis opportunitas boni,
Et Genius aliquis, credo, me malus impulit,
Ut dulce gramen attentarem denique,
Pauxillulùmque pabuli decerperem.

Vix ea: repentè in infelicem Bestiam
Ab universo cœtu clamor tollitur:
Pereat scelestus, causa communis mali,
Asinus, nefandi pereat auctor criminis:
Sacrificuli herbam comedere audaci dolo,
Quid est, nisi junctum cum sacrilegio scelus?
Hinc nos videlicet hisce cladibus premit
Cœlestis ira: Numen ergo debitâ
Statim expietur impiæ Pecudis nece.

Ubi rem contemptus vel odium
dijudicat,
Facilè in grave ſcelus culpa mutatur
lévis.

Pour jouir de tous les agréments de ce morceau, il faut rapprocher la Fable Françoiſe ; elle eſt très-légère & très-naïve : la Fable Latine l'eſt-elle moins ? Comparons deux endroits. La Fontaine dit après ſon préambule :

Le Lion tint conſeil, & dit : Mes chers
amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune.
Que le plus coupable de nous
Se ſacrifie aux traits du céleſte cour-
roux.
Peut-être il obtiendra la guériſon
commune :
L'Hiſtoire nous apprend qu'en de tels
accidents
On fait de pareils dévouments.
Ne nous flattons donc point ; voyons,
ſans indulgence,
L'état de notre conſcience.
Pour moi, ſatisfaiſant mes appétits glou-
tons,

J'ai voré force moutons :
Que m'avoient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
le Berger.
Je me dévourai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi, &c.

Reprenez cette harangue dans le Latin, au Vers *Eâ tam atroci, &c.* Vous verrez que nul trait de la Fontaine n'échappe au Fabuliste Latin, qu'il ajoûte même quelques ornements à la narration Françoise. La Fontaine dit simplement : *J'ai dévoré force moutons, &c.* Et nous lisons dans le Latin : *Nam & oves & agnos, & juvencos, & boves comedi, &c.*

Les aveux de l'Ane sont ainsi dans la Fontaine :

J'ai ſouvenance
Qu'en un pré de Moines paſſant,
La faim, l'occaſion, l'herbe tendre, & je penſe
Quelque diable auſſi me pouſſant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avois nul droit, puis qu'il faut parler net.
A ces mots on cria haro ſur le Baudet, &c.

Ceci, ſans doute, eſt admirable, & le langage de la nature même : ſimplicité, clarté, facilité, enjouement, tout ſe trouve dans ce petit diſcours. Revenons toutefois au Latin ; & ſans prétendre lui adjuger la victoire, convenons que le morceau eſt auſſi très-picquant : *Mihi, quaſi per nebulam, &c.*

Nous laiſſons au Lecteur le plaiſir de comparer le reſte : il pourra être tenté de dire : *Et vitulâ tu dignus & hic, &c.*

On publie un *Almanach de la Vieilleſſe*, ou *Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans & plus*. Ce petit Livre raſſemble tous les exemples des *Macrobiés*, comme parle Lucien : on a compilé, pour faire cet aſſemblage, toutes les Hiſtoires anciennes & modernes, tous les Nécrologes, tous les Ouvrages Périodiques où il eſt d'uſage de préſenter des liſtes de *Centenaires*, & au-delà.

Le but de tous ces Compilateurs eſt de donner de la conſolation aux hommes, en leur faiſant eſpérer une longue vie. Mais la concluſion philoſophique qu'on doit retirer de cette lecture, eſt que preſque tout le genre humain périt au-deſſous de cent ans, puiſque les Centenaires ſont des eſpèces de phénomènes. D'ailleurs qu'eſt-ce que 100 ans ſur la terre ? *Dies pauci & mali.*

Il y a des recherches & de l'ordre dans ce Calendrier. A la tête on indique les principaux moyens qui peuvent procurer à l'homme une longue vie ; & ces moyens sont *la qualité de l'air*, *la qualité des aliments*, *la sobriété dans le boire & dans le manger*, *la tempérance dans les plaisirs, même permis*. A l'Article des aliments, on invective contre la cuisine meurtrière, contre la variété des boissons, &c. & l'on ajoûte. *Voilà*, s'écrie Senèque, *ce qui a tant multiplié les maladies & les Médecins*. On cite même ce passage comme étant de cet Auteur : *Multis morbos ac medicos multa fercula fecerunt*. Or dans Senèque, Epître 95, il n'y a point *medicos*. *Cet Almanach se trouve chez A. M. Lottin, rue S. Jacques au Coq.*

Pensées ou Sentiments sur quelques Pseaumes choisis, pour servir

de préparation & d'action de graces, quand on approche de la sainte Table, *chez Didot l'aîné rue Pavée, &c. 1761.* Dans ce petit vol. *in*-12. on a huit Pseaumes paraphrasés relativement à la Communion : les quatre premiers servent de préparation, le cinquième peut occuper pendant la sainte Messe, & les trois derniers sont en forme d'actions de graces. Ces Pseaumes sont les 41, 42, 62, 83, 115, 22, 26, 147. L'Ouvrage est tout en affections tendres & naturelles, quoique pleines d'esprit. On voit, par l'Avertissement, que l'Auteur est une Dame, ou Religieuse, ou vivant dans le monde, suivant les maximes de l'Evangile. Cet Avertissement paroit d'une autre plume ; quoiqu'assez bien écrit. Il est inférieur, pour le style, à celui de l'Ouvrage ; il attaque un peu, en façon de

controverse, les mauvais Livres si multipliés dans le monde : article qui auroit probablement échappé à la Dame auteur, ou qu'elle auroit traité avec bien plus d'onction & d'intérêt. Ce qu'il y a d'admirable dans ce petit Livre, c'est la multitude des points de vuë & des sentiments qu'on y trouve sur la Communion. Le langage de l'amour divin y est rendu en mille formes différentes, & toujours d'une manière neuve, vive, applicante & vivifiante : car si cet amour est la vie de l'ame, son langage est comme l'aliment qui entretient cette vie. Nous ne citons rien, parce qu'il faut lire tout ; mais ce n'est pas aux profanes que nous parlons ainsi, c'est à ceux qui ont pu comprendre ce beau mot des Confessions de S. Augustin : *Amor meus pondus meum.* (Lib. XIII. Cap. 9.)

On a publié ces jours derniers un petit *Poëme sur le siège de Wesel.* C'est sur-tout l'Eloge de l'activité & des succès de M. le Marquis de Castres. Il y a, dans cette Poësie, des traits de zèle qui se manifestent par les saillies du récit. En apostrophant Wesel, le Poëte dit :

Deux Héros sous tes murs prennent un noble essor ;
Castres est un Achille, & Brunswik un Hector.
Quel courroux, quelle flamme ! Ils sont couverts de poudre ;
Lancent leurs traits ; ils sont l'image de la foudre.
Ils ont l'honneur pour ame, & pour guide la loi
Qu'impose à tout sujet l'intérêt de son Roi.
Je l'ai vu cet *Honneur* dans l'horreur du carnage
Courir, étinceler, enflammer leur courage.
Qui pourra me montrer le sang qui s'est versé ?
Achille est triomphant ; Hector est terrassé.

Livres arrivés d'Allemagne chez Cavelier, rue S. Jacques.

Haen (Ant. de) Ratio medendi. 4 Part. *in*-8°. Vindob. 1759. 12 liv.

Ejusd. Theses sistentes Febrium divisiones, & de Miliaribus ac Petechiis, &c. *in*-8°. Vindob. 1760. 2 liv.

Ejusd. Theses Pathologicæ de Hæmorrhoïdibus, *in*-8°. Viennæ 1759. 1 liv. 10 s.

Ejusd. Quæstiones super methodo inoculandi Variolas, *in*-8°. Vindob. 1757. 1 liv. 10 s.

Réfutation de l'Inoculation servant de Réponse à M^rs de la Condamine & Tissot, *in*-8°. 1759. 2 liv.

Tralles (Balt. Lud.) Usus Opii in morborum medelâ. Sectio III. *in*-4°. Vratisl. 1760. 4 liv.

Bennet (Christ.) Theatrum Ta-

bidorum five Phtifeos, Atrophiæ & Hecticæ Xenodochium, *in*-8°. Lipfiæ 1760. 2 liv.

Huber (Jo. Jac.) labores fuos æftivos indicit, iifque obfervationes Anatom. aliaque præmittit, *in*-4°. Caffellis, 1760. 1 liv. 10 f.

Storck (Ant.) Annus Medicus quo fiftuntur Obfervationes circa morbos acutos & chronicos, &c. *in*-8°. Vindob. 1759. 2 liv.

Ejufd. Libellus quo demonftratur Cicutam non folùm ufu interno tutiffimè exhiberi, fed & effe fimul remedium in multis morbis, *in*-8°. Vindob. 1760. 2 liv.

Defcription abrégée des maladies des armées, par M. Van Swieten, *in*-8°. Vienne 1759. 2 liv. 10 f.

Lettre à M. de Haen en Réponfe à fes queftions fur l'Inoculation, *Janv.* 1761. II. vol.

par M. Tiſſot, *in*-8°. Vienne 1759. 2 liv.

Scopoli (J. Ant.) Flora Carniolica exhibens Plantas Carniolæ in claſſes naturales diſtributas, &c. *in*-8°. Viennæ 1760. 8 liv.

Haſenohrl (Joa. Georg.) Hiſtoria medica morbi Epidemici, ſive Febris petechialis quæ ab anno 1757; uſque ad annum 1759, Viennæ graſſata eſt, *in*-8°. Vindob. 1760. 1 liv. 10 ſ.

Commentarii de Medicinâ & Scientiâ naturali. Vol. VIII. Pars 3. *in*-8°. Lipſiæ 1759. 2 liv.

Boerneri (Frid.) De Tabe ſiccâ lethali, à mirabili. Duodeni anguſtiâ & præternaturali planè Ventriculi ſitu, *in*-4°. *fig.* Lipſ. 1752. 1 liv.

Colinii (Nic. Franc.) Tractatus de Febribus intermittentibus, *in*-8°. Argent. 1760. 2 liv. 10 ſ.

Wallerii (Jo. Gottſch.) Chemiæ

Physicæ pars prima, de Chemiâ in genere à Suecanâ in Lat. ab Auctore translata, *in*-8°. Stocholmiæ 1760. 9 liv.

Lithotomie nouvellement perfectionnée, avec quelques Essais sur la Pierre & sur les moyens d'en empêcher la formation, par M. Palucci, *in*-12. *fig.* Vienne 1757. 3 liv.

Monro (Alex.) & J. Frid. Meckel Opuscula Anatomica de Vasis lymphaticis, *in*-8°. Lips. 1760. 1 liv. 4 s.

Cohausen (Sal. Ern. Eug.) Arcana Europæ Medica id est, Collectanea Physico-Medica ex Ephemeridibus Germaniæ in compendium redacta. Vol. II. *in*-8°. Francof. 1760. 3 liv.

Fabricii Bibliographia antiquaria, sive Notitia Scriptorum de Antiquitatibus, *in*-4°. Hamb. 1760. 15 liv.

Dreyer (J. Car. Henr.) Monumenta Anecdota Virorum illuſtrium, quibus varia rei Litterariæ, Antiquit. Hiſtoriarum & Juris Germanici argumenta illuſtrantur, cum Tab. æneis. Tomus I. *in*-4°. Lubecæ 1760. 9 liv.

Eſſai ſur la néceſſité de conférer les emplois ſelon les talents, *in* 8°. 1760.

Recueil de Mémoires concernant l'Œconomie rurale, par une Société établie à Berne. Tome I. Partie II. *in*-8°. Zuric 1760.

Mémoires ſur la ſtructure intérieure de la Terre, par M. Elie Bertrand, *in*-8°. Zuric 1760. 5 liv.

Lucii (Joa.) de regno Dalmatiæ & Croatiæ Libri ſex. Edit. nova, *in-fol.* Vindob. 1758. 9 l.

Iſthvanfii (Nicol.) Hiſtoria regni Hungariæ, Libris XXXIV. *in-fol.* Viennæ 1758. 15. l.

PRIX proposé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1762.

L'Académie Royale de Chirurgie propose pour le Prix de l'année 1762, le Sujet suivant :

Déterminer la manière d'ouvrir les Abscès, & leur traitement méthodique, suivant les différentes parties du Corps.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs Ouvrages ; mais, pour se faire connoître, ils y joindront à part un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeures, & qualité ;

& ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs ouvrages, francs de port, à M. MORAND, Sécretaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris ; ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. DE LA PEYRONIE ; qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le Sujet propoſé.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de ſa part ; l'un ou

l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1761 incluſivement; & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de 1762, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans ſur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, *une Médaille d'or de deux cents livres à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura mérité par une Ouvrage ſur quelque matière de Chirurgie que ce ſoit*, au choix de l'Auteur; *elle l'adjugera à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année*

1761. Ce Prix d'émulation sera proclamé le jour de la Séance publique.

Le même jour, elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.

TABLE
DES *ARTICLES*
Du mois de Janvier 1761.
II. Vol.

ARTICLE IX. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 197

ART. X. Marii Curulli Groningentis Satyræ. *Satyres de Marius Curullus.* (C'est M. Heerkens, Poëte de Groningue.) 228

ART. XI. *Grammaire Françoise Philosophique, &c.* 245

ART. XII. *Le Clavessin Electrique, &c.* 264

ART. XIII. *Histoire & Phénomènes du Vésuve, &c.* 283

ART. XIV. *Les Préjugés, &c.* 303

ART. XV. The Connoisseur, &c. *Le Connoisseur.* Par M. Town. 326

Art. XVI. Nouvelles Littéraires. 343

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Déc. 1760.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1761.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in-12*. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1761.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LXI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 775 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741	12.
1711	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	3.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 *sols en feuilles, &* 16 *sols broché.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1761.

ARTICLE XVII.

TRAITÉ SUR LES PRINCIPES de l'Art d'écrire, & ceux de l'Ecriture. (In-fol. pages 48, ſans les Planches gravées.) Par M. D'AUTREPE,

Syndic des Experts Jurés-Ecrivains. A Paris, chez Durand, Libraire, rue du Foin, &c. M. DCC. LIX.

LETTRES A M. DE*** *sur l'Art d'écrire, où l'on fait voir les divers inconvénients d'une Ecriture négligée.* (In-12. pag. 170.) Par L. P. VALLAIN, Ecrivain Juré-Expert. A Paris, chez Augustin-Martin Lottin, Libraire-Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LX.

IL y avoit long-temps qu'on ne s'étoit occupé, dans des Ouvrages de Littérature, des intérêts de *l'Art d'écrire*. C'est ce qui nous fait croire que les deux Livres, dont on voit ici les titres, seront reçus favorablement du Public. Ces Livres ont d'ailleurs l'avantage d'être bien faits.

Le premier est dans le genre didactique ; & le second donne plus à l'exposition. Celui de M. d'Autrepe enseigne l'Art d'écrire, & celui de M. de Vallain fait naître le desir de savoir bien écrire. Ces deux Auteurs paroissent fort versés dans l'objet qu'ils traitent ; & ils ont su le traiter avec une sorte d'agrément qui ajoûte au mérite de leur profession.

L'un & l'autre se plaignent beaucoup du discrédit où est tombé l'Art d'écrire ; & leurs plaintes, à cet égard, sont bien fondées. Sans remonter aux temps qui ont précédé la Typographie, à ces siècles où les Ecrivains particuliers & publics furent presque les seuls dépositaires des pensées & des volontés humaines, nous avons vu encore ce qu'on appelle *les belles mains* recherchées, employées, récompensées. Les bons Artistes en ce genre étoient, il y

a quarante ans, des hommes renommés dans la Capitale & dans les Provinces. On regardoit le talent de bien écrire comme une qualité inséparable de la belle éducation. On ne croyoit pas pouvoir aspirer aux places qui donnent part à la confiance des Grands, ou qui tiennent à l'administration politique, sans avoir fait preuve d'une Ecriture distinguée. On ne s'étoit pas encore imaginé qu'il y eût une sorte d'esprit ou de grandeur à écrire peu & à écrire mal.

Il étoit donc destiné à notre siècle de s'affoiblir sur *l'Art d'écrire* comme sur tant d'autres objets importants. Nos deux Auteurs se récrient fort contre cette révolution d'idées; ils tâchent de rappeller les anciens principes; ils développent les abus inséparables du relâchement en cette matière. Mais il ne suffit pas de

remarquer ce que le zèle de la profeſſion inſpire à l'un & à l'autre, il faut parcourir ſucceſſivement leurs obſervations : ainſi nous partageons cette Analyſe en deux très-courts Paragraphes.

I.

M. d'Autrepe commence par une ſorte de Traité général ſur l'Art d'écrire. Il y recherche les cauſes de l'affoibliſſement où cet Art eſt tombé. A parler philoſophiquement, il n'y en a point d'autres que l'indifférence pour le beau & le bon ; que la molleſſe qui s'eſt emparée des mœurs ; que l'amour du plaiſir qui ne laiſſe ni le goût, ni le temps de cultiver un Art dont les leçons élémentaires ſont gênantes. M. d'Autrepe croit pouvoir imputer la décadence de l'Ecriture au *goût d'écrire qu'on a adopté*, & aux *moyens d'écrire qu'on em-*

ploie. Pour faire bien comprendre le premier défaut, il prétend que la mode s'est établie de peindre les caractères, au-lieu de les former d'une manière leste & expéditive. C'est l'Ecrivain Rossignol, *le plus grand Peintre d'Ecriture qu'on ait vu*, qui a comme établi cette pratique insidieuse, & tout-à-fait éloignée de l'objet qu'on se propose en apprenant à écrire. Il ne s'agit pas de dessiner des lettres, mais de les former correctement & facilement. Nous convenons de ce principe avec l'Auteur : cependant il y a tant de gens qui ne dessinent ni ne forment leurs lettres, & qui se contentent de les ébaucher, de les griffonner, qu'il faut bien que la manie de *peindre des caractères* n'ait pas fait encore de grands progrès. Quant aux *moyens qu'on emploie dans l'Art d'écrire*, ils sont défectueux, selon M. d'Au-

trepe : on ſe borne à donner des régles pour la configuration des lettres ; on ne travaille point à diriger les organes de l'Ecriture, à établir des principes pour la poſition du corps, pour le mouvement des doigts, pour la tenue & la taille de la plume.

Notre Auteur détaille, dans la ſuite, toutes ces choſes : ici il ne fait que les indiquer ; mais c'en eſt toujours aſſez pour plaire à des Lecteurs qui cherchent le vrai. On éprouve, en effet, tous les jours que toute l'inſtruction relative à l'Ecriture n'embraſſe que la conſtruction méchanique des lettres, ſans répandre aucunes lumières ſur les actions qui précédent, qui accompagnent & qui conſomment cette manœuvre. Auſſi preſque tous tant que nous ſommes, qui paſſons notre vie à écrire, nous nous plaçons toujours mal vis-à-vis de notre

attelier littéraire : nous ne ſavons pas donner le mouvement convenable à nos doigts : nous tenons la plume d'une manière gauche : nous la taillons ſans méthode, & comme s'il s'agiſſoit de gâter l'outil, au-lieu de le préparer.

M. d'Autrepe ajoûte, en cet endroit, des deſirs qui marquent l'intérêt qu'il prend à ſa profeſſion. Il ſouhaiteroit que le Corps des Maîtres-Ecrivains fût plus protégé ; qu'on n'abandonnât point l'Art d'écrire à tous les Pédagogues obſcurs, qui veulent s'en mêler ; que les Artiſtes avoués du Gouvernement ſuiviſſent des principes certains dans leur travail particulier, & dans leurs leçons publiques, &c. Tout ce préambule eſt raiſonné & diſcuté avec plus d'appareil que l'objet ne paroît, au coup-d'œil, en mériter ; mais ce coup-d'œil eſt trompeur : il y a toujours de

l'importance dans le développement des bonnes régles, quand il s'agit ſur-tout d'un Art deſtiné à tranſmettre les connoiſſances humaines.

L'Auteur place enſuite une *Introduction aux principes de l'Art d'écrire ;* il ne s'agit là que du *mouvement :* ſoit ſimple pour l'Ecriture courante, ſoit composé pour l'exécution des lettres majuſcules : mais le mouvement eſt l'ame de l'Ecriture ; il comprend tout ce qui concerne la poſition du corps, la légèreté de l'avant-bras & de la main, la ſoupleſſe des muſcles dans l'exécution. A ces trois diſpoſitions s'oppoſent trois défauts : ſe placer mal pour écrire ; s'appéſantir ſur la table & ſur le papier ; ſerrer trop la plume, & réduire par-là les muſcles de la main dans un état de contraction. L'Auteur s'attache à détruire ces défauts, & c'eſt l'ob-

jet de l'Article qu'il intitule *Principes de l'Art d'écrire*. Ce morceau est suivi d'un autre qui traite des *Principes de l'Ecriture* même, c'est-à-dire de la conformation des lettres ; & là se trouve tout le didactique qui concerne les diverses sortes de lignes & de caractères. On conçoit qu'il faut recourir au Livre même pour profiter de cette instruction. Nous observons seulement que M. d'Autrepe recommande beaucoup tout ce qui peut procurer la liberté qu'il ne faut pas confondre *avec la rapidité irrégulière*, *qui donne l'être à ces productions informes consacrées au démon de la chicane* ; productions, *ajoûte l'Auteur*, qui sont *comme des hiéroglyphes dont le Praticien seul a l'intelligence*, *& que l'Autorité devroit proscrire*.

Viennent enfin les beaux Modèles que l'Auteur nous met sous les

yeux : ce ſont des Exemples gravés par M. Oger, » le plus habile Ar» tiſte que nous ayions aujourd'hui » dans ce genre. Son burin, moël» leux & délicat, ferme & doux » à la fois, exprime avec tout le » naturel & la préciſion poſſibles, » les effets de la plume les plus » difficiles ; & à l'inſpection de » ſes Ouvrages, on les croi» roit plutôt ceux d'une main » conſommée dans l'Art d'écrire, » que ceux d'un burin toujours » reconnoiſſable, dès qu'il n'eſt » pas dirigé par autant de juſteſſe, » de goût & de capacité que le » ſien. « Ce beau témoignage eſt rendu par M. d'Autrepe même, & les XVII. Planches qu'on voit ici, le juſtifient : c'eſt, en fait d'Ecriture gravée, tout ce qu'on peut voir de plus précis & de plus élégant. Diſons préſentement quelque choſe des lettres de M. Vallain.

Février, 1761.

II.

Elles ſont au nombre de XIV. toutes ſur l'Art d'écrire. On y voit l'établiſſement des Maîtres en cet Art ; la faveur dont ils ont joui, l'indifférence qu'on leur témoigne depuis quelques années, l'eſpèce de diſcrédit où l'Art d'écrire eſt tombé, le peu d'attention qu'on fait aux avantages & aux agréments d'une belle Ecriture, les cauſes & les inconvénients de la façon actuelle de penſer ſur ce point, les moyens d'y remédier, la néceſſité de multiplier les bons Maîtres Ecrivains, & les qualités qu'ils doivent avoir ; les différences & les uſages des divers caractères de Ronde, de Bâtarde, de Coulée ; l'utilité des beaux Ouvrages d'Ecriture qu'on fait graver, &c. Nous oublions peut-être quelques-uns des objets qu'embraſſe

l'Auteur ; mais voilà toujours les principaux.

Son Ouvrage n'eſt pas long, & il ſe lit comme un Livre d'amuſement. Le ſtyle en eſt coulant, & les ſujets y ſont traités avec goût. On eſt bien aiſe, par exemple, d'y trouver quelques traits de parallèle entre l'Ecriture & l'Imprimerie. Le premier de ces Arts eſt comme la ſource de l'autre, & les premiers Imprimeurs n'eurent rien de mieux à faire que d'imiter les plus beaux Manuſcrits qui purent leur tomber entre les mains. M. Vallain donne la préférence aux *caractères à la main* ſur ceux de l'Impreſſion. » On a trouvé moyen, » *dit-il*, de donner à ceux-ci de » l'égalité, de la régularité & de » la netteté ; mais leur donnera- » t-on jamais cette expreſſion » moëlleuſe & douce, cette eſ-

» pèce de vie qui semble animer » les caractères à la main, & » qu'ont à un éminent degré les » beaux Manuscrits? Quelle diffé- » rence sur-tout entre la forme » maussade des Caractères Itali- » ques de l'Impression, & la beauté » de notre Ecriture Bâtarde! Quel- » les graces ne trouve-t-on point » dans les contours de celle-ci; » quelle noblesse dans ses for- » mes; quelle délicatesse dans ses » liaisons; quelle légèreté! «

L'Auteur insiste beaucoup sur le danger des mauvaises Ecritures par rapport aux falsifications; sur l'intelligence & la fidélité qu'exige la fonction des Verificateurs; sur l'abus des Ecoles d'Ecriture non-autorisées; sur le tort que font au Public & à la Communauté des Experts-Ecrivains, les mauvais Maîtres, les Maîtres sans aveu, & communément appellés *Buissonniers*, &c. Nous desire-

rions que M. Vallain eût marqué un peu moins de ſenſibilité au ſujet de ces petites malverſations dans la pratique de l'Ecriture. Les Ecrivains Buiſſonniers reviennent trop ſouvent dans ces lettres. Les plaintes qu'on fait contre eux, ſeront à-peu-près inutiles : on les regardera comme une affaire d'intérêt, comme le langage d'un Artiſte zélé pour ſa Communauté. On relevera même le mérite de la liberté d'apprendre & d'enſeigner, dans un Art comme celui-ci qui tient aux Arts Libéraux. A la vérité M. Vallain raiſonne aſſez bien ſur les inconvénients de cette liberté ſans bornes ; il produit de bonnes loix en faveur des Maîtres-Experts & Verificateurs en Ecriture ; mais, encore une fois, ſes lettres, vraiment agréables & bien écrites, ſe reſſentent un peu

trop de ce qu'on appelle *esprit de Corps*, & *sentiments de la Profession.* Il ne falloit qu'un petit mot sur les droits de sa Communauté, & un autre contre les invasions que la nécessité de vivre a fait naître, &c.

Ce que le Public aime dans un Livre sur l'Art d'écrire, c'est le détail qui concerne l'Histoire, les avantages, les beautés de cet Art, avec la Notice des hommes industrieux qui l'ont cultivé. M. Vallain traite fort bien toutes ces choses : & voici, en finissant, l'éloge qu'il trace de Sauvages & de Rossignol, qui sont comme l'Achille & l'Ajax de la Profession : » Le premier » a été le plus excellent Ecri- » vain, & la meilleure main qu'il » y ait eu. Le second, le plus » grand Peintre en Ecriture qu'il » y aura jamais. L'un avoit l'E- » criture hardie, mâle, ner-

» veuſe, pleine de jeu, de li-
» berté & d'action. L'autre pru-
» dent dans toutes ſes produc-
» tions, poſſédoit ſa plume &
» ſa main au ſouverain degré :
» maître entièrement de ſes moin-
» dres mouvements, ſa marche
» étoit toujours réglée, ſes en-
» ſembles étoient d'une ſageſſe,
» d'une ſimplicité, d'une grace,
» qu'il eſt plus aiſé de ſentir que
» d'écrire. Tous deux ſont ini-
» mitables, &c. «

ARTICLE XVIII.

EXAMEN DU SYSTÊME de M. Newton, ſur la lumière & les couleurs. Suite de l'Article VI. au I. Vol. de Janvier. (*Dans ce Volume on a donné les deux premières des ſix Propoſitions annoncées ; voici la troiſième & la quatrième.*)

TROISIÉME PROPOSITION.

Les rayons de la lumière ne ſont point inégalement réfrangibles & réflexibles.

NEWTON inſiſte, dans ſon Optique, ſur la différente réfrangibilité & réflexibilité des rayons, comme ſur un point de la dernière importance, & qui manifeſte une propriété de la lu-

mière inconnue jusqu'à lui. Ses Disciples s'épuisent en éloges à l'occasion de cette découverte ; ils la croient seule capable d'immortaliser celui qui l'a faite. Qu'en est-il cependant ? Est-ce une vraie découverte, & les rayons de la lumière ont-ils effectivement en eux-mêmes divers dégrés de réfrangibilité & de réflexibilité ? La question peut passer pour déja décidée : car si les rayons sont homogènes, comme ce qui vient d'être dit le prouve suffisamment, ils sont tous conséquemment également réfrangibles & réflexibles ; & aucun d'eux n'a par lui-même plus de facilité, plus de disposition à être rompu ou réfléchi que les autres. Examinons pourtant de plus près ces deux nouvelles qualités que Newton leur attribue, afin de mieux connoître si elles sont réelles ou imaginaires.

Février, 1761.

J'avoue que les rayons qui passent par le Prisme, sont inégalement réfractés. Toutes les expériences l'attestent : mais sont-ils pour cela en eux-mêmes inégalement réfrangibles ? C'est ce qu'aucune expérience ne montre, & c'est ce que je crois faux. Inégale réfraction & inégale réfrangibilité sont deux choses fort différentes, qu'il ne faut pas confondre ensemble ; & c'est très-mal-à-propos qu'on infère l'une de l'autre. Si divers corps de même matière, de même grandeur, de même figure, en un mot semblables en tout, parcourent des espaces inégaux, dira-t-on pour cela qu'ils ont en eux-mêmes plus ou moins de facilité & de disposition à les parcourir ? Non, sans doute : on conclura seulement que tout aussi propres les uns que les autres à parcourir des espaces égaux, ils en parcourent

courent d'inégaux ; ou parce qu'ils ſont mus avec des forces inégales, ou parce qu'ils rencontrent en chemin des obſtacles inégaux. On voit, dans ces deux cauſes, la raiſon de l'inégalité de leur marche ; & c'eſt ce qui empêche de leur donner des qualités qu'ils n'ont point.

Il en eſt de même des rayons de la lumière. Avec des diſpoſitions ſemblables & parfaitement égales de leur part, ils peuvent être & ſont en effet très-ſouvent inégalement réfractés, ſelon la diverſité des milieux, où ils paſſent & où ils ſont diverſement pliés. Les rayons en particulier, qui traverſent le Priſme, doivent être inégalement rompus. La raiſon en eſt fort claire : ils paſſent au travers d'un verre qui n'a point ſes faces parallèles, mais inclinées l'une vers l'autre, & qui, à raiſon de ſa figure triangulaire,

a des épaiſſeurs inégales. Eſt-il ſurprenant que des rayons, qui traverſent des épaiſſeurs inégales, ſoient inégalement rompus? Ils doivent l'être ainſi néceſſairement, quoiqu'ils ſoient en eux-mêmes également réfrangibles. Pourquoi donc attribuer à une cauſe extraordinaire & tout-à-fait ſingulière, à une différente réfrangibilité de rayons, un effet ordinaire & des plus ſimples, qui provient uniquement de la forme du Priſme & de l'inégalité de ſon épaiſſeur?

On ne manquera pas de m'objecter qu'entre les ſept rayons, qui traverſent le Priſme, le rayon rouge eſt toujours le moins rompu, que le violet l'eſt toujours le plus, que les autres le ſont plus ou moins, ſelon la place qu'ils occupent entre deux. Une telle conſtance à être toujours ainſi invariablement rompus, ne dénote-t-

elle pas évidemment une propriété fixe & inhérente de réfrangibilité inégale ? Cette objection n'est que spécieuse : je conviens que les rayons qui traversent le Prisme, sont toujours rompus de la manière qu'on vient de dire. Ce n'est pas merveille : ils doivent l'être de la sorte, suivant le cours de la Nature ; parce que le rayon rouge traverse toujours la moindre épaisseur du Prisme du côté de son angle réfringent ; que le rayon violet traverse toujours la plus grande épaisseur du côté de la base du Prisme, & que les autres rayons traversent toujours dans l'espace intermédiaire, des épaisseurs plus ou moins grandes. D'où il s'ensuit que leur inégale réfraction ne vient point de leur inégale réfrangibilité, mais de l'inégale épaisseur du milieu où ils passent. En cela, il n'y a rien que de commun & d'ordinaire.

Mais la merveille c'eſt que les rayons arrivant ſur le Priſme tous en même temps & mêlés enſemble, le rayon rouge comme le moins réfrangible, ſe démêlant des autres, aille toujours chercher le côté le moins épais pour ſortir par-là ; que le rayon violet, comme le plus réfrangible, ſe démêlant auſſi des autres, ſe rende toujours ſur le côté le plus épais pour y trouver une iſſue ; que le rayon verd, à raiſon de ſa moyenne réfrangibilité, ſe porte toujours juſtement au milieu, pour traverſer une épaiſſeur moyenne. Cette merveille eſt d'autant plus ſurprenante, que ſi l'on tourne le Priſme en ſens contraire, enſorte que ſon angle réfringent qui étoit en-bas, ſoit en-haut, tout arrivera de même, mais dans une ſituation renverſée. Les divers rayons, pour faire preuve de leurs divers degrés de réfrangi-

bilité, s'arrangeront diverſement; & le rouge auſſi-tôt ira ſortir en-haut vers le ſommet de l'angle, le violet en-bas vers la baſe, le verd au milieu, & les autres aux deux côtés de celui-ci toujours dans le même ordre. Si l'on tourne pareillement le Priſme à droite ou à gauche, on verra le même jeu; & les rayons iront chercher toujours les mêmes épaiſſeurs, pour y trouver paſſage. Sans ſe mettre en peine de garder l'ordre dans lequel ils ſont venus, & la place qu'ils occupoient en arrivant, ils en changeront continuellement; & à tous les tours du Priſme, ils ſe tranſporteront leſtement de droite à gauche, de bas en haut. A la vue d'une telle merveille, quelle idée faut-il avoir de la découverte de Newton?

Ce Philoſophe a fait encore d'autres expériences avec une lou-

pe, ou verre convexe des deux côtés ; & il en tire les mêmes conséquences, que de celles du Prisme. Mais ces expériences ne lui sont pas plus favorables, que les autres. Elle servent même à mettre son erreur dans un plus grand jour. En faisant passer les rayons par la loupe, il a trouvé que ceux qu'il appelle violets, se réunissent plus près du verre lenticulaire ; que ceux qu'il suppose rouges se réunissent plus loin, & les autres entre deux en divers points assez peu éloignés. Tout cela est vrai ; aussi n'est-ce pas ce que j'attaque. Je n'en veux point à ses expériences, que je reconnois être de la dernière exactitude ; je n'en veux qu'aux conséquences qu'il en déduit, qui ne sont pas à beaucoup près aussi justes. Dans les expériences dont il s'agit ici, les choses sont telles, qu'il les a observées ; jusques

là tout va bien. Il en infere la diverſe réfrangibilité des rayons : c'eſt en quoi il a tort. Ces expériences ne prouvent rien de pareil.

Les rayons tombent ſur la loupe diverſement inclinés, & ils la traverſent ſuivant des épaiſſeurs inégales. Les rayons violets paſſent plus près du centre du verre convexe, où eſt ſa plus grande épaiſſeur. Les rayons rouges paſſent plus près du bord, où eſt la moindre épaiſſeur du verre. Les autres rayons paſſent entre ces deux là, par des épaiſſeurs plus ou moins grandes. Les premiers doivent donc être les plus rompus, & ſe réunir le plus près du verre ; les ſeconds doivent l'être moins, & ſe réunir plus loin. Les autres doivent l'être diverſement, à proportion de l'inégalité du milieu qu'ils traverſent, & ſe réu-

nir entre deux. On ne voit dan ces expériences non plus que dan celles du Priſme, qu'une inégale réfraction cauſée par l'inégalité des épaiſſeurs traverſées, & non une inégale réfrangibilité qui n'eſt fondée ſur rien, & qui doit toute ſon exiſtence aux préjugés d'un eſprit préoccupé & ébloui par le faux jour de ſes expériences.

Il faudroit maintenant parler de la diverſe réflexibilité que Newton attribue aux rayons de la lumière; mais comme elle n'eſt établie que ſur leur diverſe réfrangibilité, & ſur des expériences qui prouvent ſeulement qu'ils ſont inégalement réfléchis par des cauſes bien connues, il eſt inutile de s'arrêter à combattre cette ſeconde qualité qui leur eſt auſſi gratuitement accordée que l'autre.

QUATRIÉME PROPOSITION.

Les rayons de la lumière ne donnent pas la couleur blanche par leur mêlange parfait.

Les rayons, à proprement parler, ne se mêlent point ensemble, beaucoup moins se mêlent-ils parfaitement. Ce sont des lignes droites de lumière séparées les unes des autres. Ils marchent à la vérité de compagnie, mais à côté les uns des autres, sans se déplacer mutuellement, sans se détourner de leur route, sans s'enchâsser & s'embarrasser les uns dans les autres. Les soldats d'une armée qui marchent sur différentes files, ne sont point censés mêlés & confondus. Ils ne le sont qu'au fort de l'action, lorsque les rangs étant rompus, il ne subsiste plus aucun ordre. Par le moyen

d'un verre lenticulaire, les rayons lumineux peuvent se rapprocher davantage, & se réunir dans un petit espace qu'on nomme foyer : mais alors même, on ne doit pas dire qu'ils soient mêlés & confondus. Ils ne font que se croiser, pour continuer ensuite leur marche dans le même ordre & avec la plus grande régularité. Là où il subsiste toujours tant d'arrangement, peut-il y avoir du désordre, & conséquemment du mêlange & de la confusion ?

Newton cependant parle souvent, dans son Optique, de mêlange parfait & de confusion parfaite des rayons de la lumière. Il n'a pas prétendu, sans doute, que ses expressions fussent prises à la lettre ; elles seroient fausses. Il a donc voulu dire par *rayons mêlés*, des rayons non mêlés effectivement, mais placés seulement à côté les uns des autres, sans

aucun dérangement dans la suite des particules dont ils sont composés, & toujours fort distincts entre eux, quoique fort voisins. Il a jugé à propos de les appeller ainsi, tandis qu'ils sont ensemble, sans être séparés suivant leurs diverses espèces. Il suffit de savoir ce qu'il a entendu, ou dû entendre par *rayons mêlés*, & l'on peut même après lui se servir de ce terme. Quand il auroit parlé encore plus improprement, ce n'est pas ce qu'il s'agit de relever ici. La couleur blanche qu'il attribue au mêlange & à la confusion des rayons, c'est là un point de plus grande conséquence, & une fausseté qu'il ne faut pas laisser passer.

Les rayons que Newton admet, sont des rayons diversement colorés. Il n'en faut pas davantage pour conclure qu'ils ne sauroient donner la couleur blanche

par leur mêlange, quelque parfait qu'on le suppose. Ils ne peuvent donner qu'une couleur mixte & diversifiée, qu'une couleur participante aux couleurs des sept rayons qui la produisent, qu'une couleur par conséquent moins vive & moins brillante que la couleur blanche. Autrement l'effet seroit disproportionné à sa cause, & fort supérieur à la vertu de sa cause; puisqu'il proviendroit du blanc, & du blanc parfait, de ce qui n'a qu'un éclat inférieur au blanc dans son plus haut degré, qui est le rouge, & un éclat encore bien plus inférieur, & presqu'entièrement opposé au blanc dans son plus bas degré, qui est le violet. J'aimerois autant qu'on me dît que différents métaux, tous inférieurs en bonté à l'or, mêlés & fondus ensemble, donneroient une composition plus précieuse que l'or même.

Si le mêlange des rayons diversement colorés produit un effet différent de celui que produisent tous les autres mêlanges, cela vient, *dit-on*, d'un privilege spécial de la lumière. On le dit; mais on n'est pas obligé de croire une chose aussi singulière sur la simple parole des gens. En fait de Physique, on ne doit point admettre une exception des loix générales de la Nature, à moins qu'elle ne soit bien constatée. Le privilège en question est-il tel? Il est bien vrai qu'il en est fait mention dans quelques Ouvrages Newtoniens; mais c'est tout: on a beau chercher; on n'y trouve nulle part les titres sur lesquels on le fonde. On n'y trouve aucune preuve propre à l'autoriser: on peut donc, sans balancer, regarder ce privilege comme nul & supposé.

On ne peut même s'empêcher

de le regarder comme tel, si l'on fait attention que la lumière étant composée de rayons de diverses couleurs, elle renferme dès-lors autant de principes qui doivent nécessairement ternir & salir la blancheur. Ils la ternissent & la salissent en effet plus ou moins, selon leur plus ou moins de vivacité en couleur. C'est de quoi on peut se convaincre par l'expérience suivante. Qu'on fasse tomber sur un corps bien blanc les sept sortes de couleurs de Newton, par le moyen d'autant de verres teints chacun d'une de ces couleurs. Qu'arrivera-t-il? Une seule de ces couleurs obscurcira la blancheur. Toutes ces couleurs ensemble la feront totalement disparoître. Sur quoi je demande : ce qui ôte le blanc, peut-il le donner? Ce qui ôte le blanc à un corps qui l'a déja, lorsqu'il devroit lui ajoûter un

nouveau blanc, ou fortifier ſon blanc de moitié, ne doit-il pas au contraire être regardé comme plus propre à donner du noir que du blanc ?

Quand on cherche le vrai de bonne foi, il ne faut rien diſſimuler. Il y a quelques expériences de Newton, qui paroiſſent favorables à ſon ſentiment. Si, par le moyen d'une loupe, on réunit les rayons lumineux, après qu'ils ont traverſé le Priſme, ces rayons préſentent au foyer de ce verre une couleur blanche. Si l'on ſupprime quelqu'un de ces rayons, la blancheur diſparoît. Si l'on ceſſe de les ſupprimer, la blancheur auſſi-tôt reparoît de nouveau. N'eſt-ce pas une preuve évidente que la blancheur réſulte de la réunion & du mêlange des rayons colorés ? Je reponds 1° que cette blancheur ne ſauroit venir de rayons qui n'exiſtent point. Or des rayons

diverſement colorés n'exiſtent point, comme on l'a vu : donc, &c. Je reponds 1° que cette blancheur vient de rayons qui ont eux-mêmes la blancheur en partage, & qui réunis en un foyer ont plus de force, & conſéquemment plus d'éclat ; comme ils en ont moins, s'ils ſouffrent un affoibliſſement par la ſuppreſſion de quelqu'un d'entre eux, ſur-tout des plus forts & des moins refractés. On peut me repliquer, je le vois, que la ſuppreſſion d'un ou de deux rayons doit ſeulement diminuer la blancheur, & non la faire diſparoître entièrement. Je replique de mon côté, que cette ſuppreſſion doit produire quelque choſe de plus qu'un ſimple affoibliſſement de lumière. Elle doit cauſer outre cela du dérangement & du trouble dans les rayons & dans leur action, en rompant l'équilibre & l'accord, qui étoient

auparavant entre eux, & qui ne ſubſiſtent plus, dès qu'il n'y a plus d'égalité de part & d'autre. D'où il s'enſuit que l'éclat vif qui fait le blanc, doit alors diſparoître, & reparoître enſuite, quand l'égalité des rayons, pour le nombre & pour la force, eſt rétablie des deux côtés.

Newton a pouſſé les choſes encore plus loin. Il eſt venu à bout de faire un très-beau blanc, un blanc même parfait, ainſi qu'il s'exprime, avec quatre ſortes de poudres diverſement colorées & mêlées enſemble. Ces poudres ſont l'orpiment, le pourpre, l'azur & le verd-de-gris. Peut-on ſouhaiter rien de plus déciſif ? Cette expérience a de quoi frapper du premier coup-d'œil ; mais dans le fond elle ne prouve rien, elle prouve plutôt contre Newton même. Cet Auteur prétend que le blanc pro-

vient du mêlange des sept couleurs qu'il appelle primitives, & que la suppression d'une seule fait disparoître le blanc. Ici cependant il n'y a qu'un mêlange de quatre de ces couleurs. On peut donc avoir du blanc & du blanc parfait, sans la réunion des sept couleurs, & malgré même la suppression de trois couleurs. Comment cela s'accorde-t-il ? Il faut observer de plus que le blanc qu'il a eu par le mêlange des quatre poudres, n'est point venu, comme il paroît l'avoir cru, de leurs quatre couleurs diverses, mais seulement de la diversité que le mêlange a mise dans leurs parties, qui par-là sont devenues plus propres qu'elles n'étoient séparément, à réfléchir beaucoup de lumière, & à la réfléchir plus fortement. C'est ainsi que certaines infusions versées sur des liqueurs colorées en rouge, en jaune &c.

les font paroître blanches, non en communiquant leurs couleurs, mais en introduisant seulement une nouvelle disposition de parties. Sans aucun mêlange même de différentes matières, les petites parties d'un même corps donnent des couleurs nouvelles. Le Cinnabre qui, en masse, est d'une couleur brune, offre, étant pulvérisé, un rouge fort vif ; & le marbre noir, pilé fort menu, va même jusqu'à donner du blanc. On voit par-là combien l'expérience de Newton est peu décisive, puisqu'on peut avoir du blanc, non-seulement avec moins de sept, mais encore avec moins de quatre matières colorées ; qu'on peut en avoir même avec une seule, & la plus opposée de toutes au blanc, par un simple changement de parties.

Février, 1761.

ARTICLE XIX.

HISTOIRE DE PHILIPPE & d'Alexandre le Grand, Rois de Macédoine, dédiée au Roi de Danemarck. Par le Sieur de Bury. (Grand *in*-4°. pages 578.) *A Paris, chez l'Auteur, rue Gilles-Cœur; d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit & au Soleil d'or; Debure l'aîné, Quai des Augustin, à l'Image Saint-Paul,* M. DCC. LX.

DANS sa Preface, qui est judicieuse & bien écrite, l'Auteur expose le plan de son Ouvrage. D'abord il n'avoit dessein que de composer l'Histoire d'Alexandre; mais il a pensé avec raison qu'il convenoit de la faire

précéder par celle de Philippe. L'une devoit en effet ſervir d'introduction à l'autre, puiſque le Regne de Philippe a préparé les conquêtes d'Alexandre. Philippe eſt comme le premier Architecte de cet édifice de grandeur, à laquelle le petit Royaume de Macédoine ſembloit ne devoir jamais prétendre ; & ce ne ſeroit pas avoir une idée juſte de ce Monarque, que de faire conſiſter ſon principal mérite dans la qualité de père d'Alexandre. Nous tâcherons, d'après notre Auteur, de faire connoître ſes vertus & ſes talents, ſans diſſimuler ſes défauts.

Philippe fut le troiſième fils d'Amyntas. Son frère Perdiccas, qui monta ſur le Trône de la Macédoine avant lui, ayant fait alliance avec les Thébains, l'envoya chez ce peuple en ôtage avec trente jeunes Seigneurs Ma-

cédoniens. Ce fut là que Philippe reçut une éducation dont il se félicita toute sa vie, mais dont il fit un usage bien fatal à ceux qui la lui avoient donnée, puisqu'il l'employa dans la suite à les dépouiller de leur liberté.

Epaminondas étoit alors à la tête de la République Thébaine. De tous les hommes illustres que la Grèce a produits, c'est peut-être le plus grand & le plus recommandable, tant par ses actions éclatantes, que par ses vertus. On lira volontiers, dans cette Histoire, le portrait qu'en fait M. de Bury, & le précis qu'il trace de la vie de ce Héros, Ce fut sous les yeux de ce sage Politique & de ce Capitaine habile que Philippe se forma dans l'Art du Gouvernement, & dans le métier de la guerre. Né avec un génie capable de profiter des exemples & des discours de ce grand homme,

il ſuivit Epaminondas dans toutes ſes expéditions militaires. Il étoit à ſes côtés aux célèbres journées de Leuctres & de Mantinée. Il parcourut enſuite toutes les Républiques de la Grèce, pour s'inſtruire des maximes de leur Gouvernement, de la différence de leurs mœurs, de leur génie, de leurs intérêts particuliers, des ſujets de leurs diſſenſions & de leurs brigues. Il s'attacha, *dit notre Auteur*, à connoître les hommes qui avoient le plus de part aux affaires; à démêler leur caractère, leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualités, & les vues qui les faiſoient agir. Il eut des liaiſons & des conférences avec leurs Généraux, & ſur-tout avec leurs Orateurs, dont l'influence étoit ſi impérieuſe & ſi dominante dans les délibérations de ces petites Républiques.

La mort de Perdiccas, qui laiſ-

ſoit un fils en bas âge, rappella Philippe en Macédoine. Il fut nommé Tuteur du jeune Amyntas ſon neveu. Le Royaume affoibli par une guerre malheureuſe, étoit inveſti d'ennemis puiſſants. Philippe aſſembla la Nobleſſe & les Soldats qui étoient demeurés fidèles à leur Prince. Il les conſola de leurs diſgraces paſſées, & promit de réparer leurs défaites, s'ils vouloient joindre à leur valeur naturelle cette diſcipline qui avoit rendu les Grecs ſupérieurs à tous les Peuples. Comme il avoit ſervi dans les troupes des Thébains, il avoit reconnu la force & l'utilité de ce bataillon quarré, appellé *la bande ſacrée*, à la tête de laquelle Epaminondas avoit battu deux fois les armées de Lacédémone. Ce fut, *dit M. de Bury*, ſur le modèle de cette troupe, *qu'il forma la phalange Macédonienne*, qui depuis

depuis fut toujours redoutable à ceux contre lesquels on l'employa. Cette dernière observation ne seroit pas approuvée du Chevalier Folard qui, dans ses Commentaires sur Polybe, dit: *Il ne seroit pas difficile de prouver que cette phalange Macédonienne tant vantée étoit connue & portée à sa perfection avant qu'il y eut de Philippe au monde.* (Voyez l'Hist. de Polybe, T. II. p. 564, Traité de l'attaque des Places.)

Quoi qu'il en soit de l'origine & de l'ancienneté de la phalange, Philippe en tira les plus grands avantages. Dès qu'il eut introduit parmi ses Soldats une discipline exacte & rigoureuse, & qu'il les vit revenus de la terreur que leur avoient inspirée leurs défaites, il marcha contre ses ennemis: il commença par attaquer les plus foibles, & bien-

tôt il fut en état de combattre l'armée combinée d'Argéus & des Athéniens, de remporter même sur elle une victoire complette. Il vainquit aussi les Pœoniens, & Bardellus, Roi d'Illyrie, qui, sous le Regne de Perdiccas, *avoit mis la Macédoine sur le penchant de sa ruine.*

Le Trône fut la récompense & le prix des victoires de Philippe. Les Macédoniens lui déférerent la Couronne au mépris des droits du jeune Amyntas son neveu. Pour couvrir l'odieux de cette usurpation, & pour justifier le choix qu'on avoit fait de lui, le nouveau Roi résolut de faire des conquêtes. Il réunit à ses Etats la Ville d'Amphipolis, dont l'acquisition devenoit nécessaire à l'exécution du projet qu'il avoit formé d'avoir une Marine assez puissante, pour en imposer à ses ennemis, & pour protéger le

Commerce de ses sujets. Il avoit dès-lors conçu le dessein d'assujettir la Grèce : il auroit peut-être échoué dans cette entreprise, si les Grecs bien unis ensemble s'y fussent opposés avec vigueur ; mais il trouva le secret de les diviser : il employa la force, la prudence, la politique & la séduction pour en venir à bout. Il Il faut lire, dans l'Ouvrage de notre Auteur, le détail des moyens que Philippe mit en usage pour réussir : & comme l'intelligence de ce point d'Histoire demandoit quelques développements préliminaires, M. de Bury donne le tableau de la situation où se trouvoit la Grèce, au moment où les projets de Philippe commencerent à éclore.

Ce morceau nous a paru bien présenté. Il fait connoître le génie qui animoit les différentes Républiques de la Grèce au temps

de Philippe. Un des plus grands traits de la politique & de l'habileté de ce Monarque, ce fut d'obtenir que la Nation Macédonienne seroit aggrégée aux différentes Nations qui composoient le Conseil des Amphyctions. On sait que ce Tribunal, assez semblable aux Diètes de l'Empire d'Allemagne, représentoit, pour ainsi dire, les Etats-Généraux de la Grèce. On portoit devant lui les affaires qui intéressoient la Grèce entière; il décidoit des contestations qui survenoient entre les différents Peuples. Arbitre de la guerre & de la paix, il régloit le contingent que chaque Nation devoit fournir pour les guerres communes. Bientôt ce Sénat de la Grèce ne fut plus que l'instrument & l'organe des volontés de Philippe. Par ses largesses & par ses brigues, ce Prince ne tarda pas à s'assûrer la plura-

lité des ſuffrages dans les réſolutions qui s'y prenoient.

Lorſqu'à force de careſſes & de préſents il eut diſpoſé les eſprits en ſa faveur, il chercha par quelque action d'éclat à mériter plus particulièrement l'eſtime des Grecs, & à ſe faire regarder, quoique Monarque, comme un Protecteur zelé de la liberté commune. Les Theſſaliens, qui gémiſſoient ſous le joug de trois Tyrans cruels, implorerent ſon ſecours. Il marcha contre ces Tyrans, les défit, les chaſſa de la Theſſalie ; &, content de la gloire qu'il avoit acquiſe, il rendit aux Peuples leur liberté. De nouvelles guerres, qui furent toujours ſuivies de nouveaux triomphes, augmenterent la réputation de ſes armes. La Grèce entière, à laquelle il préparoit des chaînes, célèbroit ſes exploits : elle s'endormoit ſur le danger qui la me-

naçoit ; Démosthène seul veilloit pour elle.

Ce grand Orateur, attentif aux démarches de Philippe, ne prit point le change comme ses Concitoyens. Il sonna l'allarme dans Athènes ; il prononça la première Philippique, à l'occasion de la tentative que le Roi de Macédoine avoit faite pour entrer dans la Grèce par le détroit des Thermopyles. Démosthène doit une partie de sa gloire aux démêlés continuels qu'il eut avec Philippe ; & peut-être n'eut-il jamais brillé dans la Grèce avec tant d'éclat sans la fermeté invincible qu'il opposa toujours aux desseins de ce Monarque, dont il arrêta souvent, par son éloquence, les progrès & les conquêtes. Il étoit, sans doute, à propos de faire connoître un homme qui, dans tout le cours de cette guerre, joua un si grand rôle. Aussi notre

Auteur s'est-il attaché à le peindre, pour ainsi dire, en détail. Ce morceau bien placé forme un repos agréable qui délasse du récit, fatiguant à la longue, des combats & des opérations militaires.

M. de Bury, en reconnoissant dans Démosthène l'éloquence la plus véhémente & la plus impérieuse, ne croit pas qu'il fût aussi grand Homme d'Etat, qu'il étoit Orateur sublime. » Si Démosthène, » *dit-il*, avoit fait de sérieuses » réflexions sur la situation où la » Grèce étoit alors, sur les vices » & les défauts qui regnoient » dans le Gouvernement des Athé- » niens, & sur l'impossibilité où » ils étoient de conserver leur » liberté contre un homme aussi » belliqueux & aussi puissant que » Philippe, il auroit employé son » éloquence à leur persuader, » comme faisoit Isocrate, de de-

» venir plutôt les alliés de ce
» Prince qui les en sollicitoit,
» que ses ennemis. « Mais la haine contre Philippe l'animoit peut-être encore plus que l'amour de la patrie & de la liberté. Cette haine éclate en invectives, en satyres, en traits indécents qui déparent les Philippiques; & telle est l'influence, ou la contagion de l'éloquence sur les esprits, que Démosthène, en éternisant ses préjugés contre Philippe, semble avoir fixé le jugement de la postérité sur ce Prince. Mais un Lecteur impartial & judicieux, toujours en garde contre la séduction, étudie Philippe dans lui-même: c'est d'après les faits & l'Histoire qu'il l'apprécie, & non d'après les discours d'un ennemi. A l'aide de ces lumières, il découvre que, si ce Prince eut de grands défauts, il eut encore de plus grandes vertus: il reconnoît enfin

avec Cicéron ; que Philippe fut un Roi très-sage ; *sapientissimus Rex.*

Tandis que Démosthène souffloit la haine & la guerre contre Philippe, Phocion, le plus habile Général & le meilleur Citoyen d'Athènes, conseilloit la paix. Quelqu'un lui ayant dit : Est-il possible que tu nous exhortes à la paix, lorsque nous avons déja les armes à la main pour faire la guerre ? *Oui*, lui répondit Phocion, *quoique je sache très-bien que je te commanderai si nous faisons la guerre, & que tu me commanderas pendant la paix.* L'impétueux Démosthène l'emporta sur le modeste Phocion. Les Athéniens échauffés par ses déclamations fortes & pathétiques, prirent une résolution qui leur couta cher. La bataille de Chéronée décida de l'Empire de la Grèce. Philippe fit voir, dans

cette journée, tout ce que la guerre a de plus profond & de plus rusé. Alexandre, fort jeune encore, commandoit une des aîles. Les Macédoniens vivement pressés mollissent, & paroissent vouloir fuir. Un des Généraux d'Athènes remarque quelque chose d'incertain & d'agité dans ces troupes : *Camarades*, s'écrie-t-il, *c'est fait de ces gens-ci, poursuivons-les jusqu'en Macédoine.* Philippe qui jugea que par trop d'ardeur ils romproient bientôt leur ordre, pour peu qu'on leur donnât carrière, dit froidement : *Les Athéniens ne savent pas vaincre.* Il ordonna de faire demi-tour à droit ; on obéit : la phalange marche, serre ses rangs & ses files, & gagne une hauteur avantageuse. Les Athéniens croient qu'elle fuit ; mais bientôt les Macédoniens fondent serrés & en masse sur les Athéniens,

les ouvrent de toutes parts, & les taillent en pièces. Nous avons tiré ce récit des Commentaires du Chevalier Folard sur Polybe. (Liv. III. Chap. XXIV. pages 399 & 400 du Tome IV.)

Philippe acquit un nouveau genre de gloire par la modération, avec laquelle il usa de sa victoire. Sollicité par ses Courtisans de renverser cette superbe Athènes qui l'avoit insulté avec tant de hauteur, il répondit: *Aux Dieux ne plaise que je détruise le théâtre de ma gloire, après avoir fait tant pour elle.* Il pouvoit punir les Athéniens; il leur pardonna; il n'exigea pas même qu'on exilât Démosthène. Si la fortune eut secondé la haine de cet Orateur, jusqu'à le rendre maître du sort de Philippe, on doute qu'il eût eu pour ce Prince la même générosité.

Les Historiens n'ont pas cru

qu'il fût au-dessous de la majesté de l'Histoire de rapporter le trait suivant. Tandis qu'Athènes, après la perte de la bataille de Cheronée, étoit dans la consternation, il y avoit dans cette Ville une société de Buveurs, qu'on appelloit *les Soixante*. Ces hommes indifférents sur les malheurs publics n'interrompirent ni leurs repas, ni leurs plaisirs. Philippe instruit de la sécurité de cet Ordre, en fit demander les Statuts, & poussa la plaisanterie jusqu'à vouloir y être reçu. La même Anecdote se trouve dans la vie de Philippe, par M. Olivier.

Notre Auteur ne parle pas du monument que le Roi de Macédoine fit ériger après sa victoire. On en trouve la description dans Pausanias. C'étoit un petit Temple soûtenu de tous côtés par des Colonnes. On le nomma *la Rotonde* : Cet édifice étoit bâti à l'extré-

mité de l'Altis, & à gauche du Prytannée. On y voyoit de magnifiques Statues d'or & d'yvoire, Ouvrages de Léocharès. C'étoient les Statues de Philippe, d'Alexandre, & d'Amyntas père de Philippe. Olympias & Euridice y avoient aussi les leurs (Voyez Pausanias dans son voyage de l'Attique, Tome I. Liv. V. page 459, Traduction de l'Abbé Gédoyn.)

Philippe tranquille du côté de la Grèce, dont il n'avoit plus rien à redouter, forma le projet de faire la guerre aux Perses : mais comme les seules forces de la Macédoine ne lui parurent pas suffisantes pour une pareille entreprise, il engagea toutes les Républiques de la Grèce à se liguer avec lui. Il demanda comme un honneur qui faisoit toute son ambition, d'être nommé le Chef de cette guerre. Il fut unanimement

élu Capitaine-Général des Grecs. Il se préparoit à cette expédition, lorsqu'il fut assassiné dans sa Capitale à l'âge de 48 ans. Si Alexandre a surpassé son père par le brillant de ses actions, Philippe étoit du moins plus solide dans les siennes ; & comme il eut affaire à des ennemis braves & aguerris, & non à des Perses efféminés, sans expérience & sans intelligence à la guerre, & que ses desseins étoient plus profonds & plus difficiles, nous dirons que le fils fut un grand Conquérant, & le père un grand Homme. C'est le jugement que le Chevalier Folard porte de ces deux Princes, (Hist. de Polybe T. IV. p. 193.) & telle est aussi l'idée que nous en donne l'Ouvrage de M. de Bury.

Cet Auteur emploie avec succès les dernières pages de cette Histoire à justifier Philippe des

accusations trop odieuses, dont Mrs de Toureil & Rollin, d'après Démosthène, ont chargé sa mémoire. Il leur oppose un témoignage, auquel on ne peut se refuser : c'est celui de Cicéron, cet Orateur Philosophe, & l'homme de son siècle le plus instruit. Il étoit bien plus en état que ces deux Modernes (Mrs de Toureil & Rollin) de prononcer sur le mérite de Philippe, puisqu'il avoit entre les mains beaucoup d'Historiens Grecs qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Or voici comme il s'explique sur Philippe* : » Je remarque, *dit-il*, qu'Alexandre fut au-dessus de son » père par la grandeur & la gloire » de ses actions, mais que son » père fut beaucoup au-dessus de » lui par la douceur & l'humanité. Philippe fut toujours grand, » Alexandre fut souvent méprisable. « *Philippum Macedonum*

regem rebus gestis & gloriâ superatum à filio; facilitate & humanitate video superiorem fuisse. Itaque alius semper magnus, alius sæpè turpissimus fuit. (Cicero de Offic. Lib. I. Cap. 26.)

M. de Bury finit par présenter en racourci les principales actions de la vie de Philippe. Il rapporte un assez grand nombre de traits qui prouvent que ce Prince étoit sensible à l'amitié, qu'il protégeoit les Arts, qu'il étoit exact Observateur de la justice, qu'il avoit de la modération, qu'il ne fut point cruel envers ses ennemis, & qu'enfin il rendit son Royaume florissant & ses Sujets heureux.

La vie d'Alexandre occupera un autre Article dans ces Mémoires.

ARTICLE XX.

LE PHILOSOPHE MALGRÉ LUI. Par M. Chamberlan. (Petit *in-12.* pages 324.) *A Amsterdam ; & se trouve à Paris chez Clément, Quai des Augustins ; & chez Despilly, Libraire, rue S. Jacques.* M. DCC. LX.

LE nom de PHILOSOPHE, qui se trouve dans le titre de cet Ouvrage, est un terme dont la signification n'est pas invariable : quelquefois le temps où l'on pourroit s'en glorifier, touche de fort près au temps où il devient si équivoque, qu'on seroit presque tenté d'en rougir. M. Chamberlan s'imagine, sans doute, que la qualité de *Philosophe* éprouve aujourd'hui cette fâcheuse révo-

lution ; puisque c'est *malgré lui* qu'il s'en pare. » Autrefois, *dit-il* » *dans sa Préface*, par *Philoso-* » *phe*, on entendoit un sage ami » des hommes, qui n'employoit » ses talents & ses connoissances » que pour le bien de l'huma- » nité. Ceux qui prétendent au- » jourd'hui porter ce nom glo- » rieux, semblent affecter tout le » contraire. Jaloux, ambitieux, » présomptueux, méchants, on » ne les connoît que par leur bas- » sesse & leur mauvaise conduite : » quel contraste ! «

Cependant M. Chamberlan reconnoît qu'aujourd'hui même il y a encore des Philosophes *éminents*, dont *la sagesse est à l'épreuve de la corruption du siècle.* La lecture de son Ouvrage nous a convaincus qu'il en grossit le nombre. La plûpart de ses spéculations sont des peintures vraiment philosophiques. Il les publie

en forme de Lettres ; mais le ſtyle en eſt plus élevé que le ſtyle épiſtolaire. A la tête de chaque Lettre, il cite ordinairement un paſſage Latin avec ſa traduction ou l'équivalent : c'eſt un Texte qui annonce le ſujet de l'Epître, & par conſéquent une imitation du *Spectateur Anglois* & de ſes Continuateurs.

Quelques-unes de ſes moralités ſont en ſtyle poëtique, & couvertes du voile de l'allégorie : ce qui eſt encore du goût Anglois. Mais ce n'eſt point en imitateur ſervile que M. Chamberlan ſe plie à ces modes étrangères, c'eſt toujours un François qui penſe & qui écrit, ſelon le conſeil qu'il en donne dans une de ſes Lettres, en *ſuivant l'eſſor de ſon imagination*, & qui ſe fait une loi de reſpecter par-tout les principes de la vertu & de la Religion.

Février, 1761.

La première de ses XXXII. Lettres roule sur les avantages de la vie champêtre : il en oppose les plaisirs innocents aux charmes licentieux de nos Spectacles. » L'aspect de tant de merveilles, *dit-il*, n'est-il pas infiniment plus » satisfaisant que ces Temples » somptueux, dont on ne peut » approcher sans craindre pour sa » vertu, où Bélial est la Divinité » qu'on adore ; l'honneur, la » victime qu'on immole ; & où » l'indécence & la débauche sont » le seul but où tendent ses Sectateurs ? Il est vrai que, dans nos » réduits champêtres, la voix mélodieuse d'un Musicien habile, » jointe aux sons enchanteurs » qu'il tire d'un instrument dangereux, ne verse point la mollesse dans nos cœurs : mais » qu'on en est bien dédommagé » par le tendre gazouillement des » oiseaux, &c. «

La ſeconde Lettre eſt un Tableau allégorique de la Nature humaine. On feint un ſonge où le Tableau eſt expliqué au Philoſophe par un perſonnage qui s'annonce de la ſorte : » Mon nom » eſt *Obſervation*, quelques-uns » me nomment *Expérience*, d'au- » tres *Sageſſe*. Ni hommes, ni » femmes ici-bas ne peuvent ſa- » voir ce qu'ils ſont, ſi je ne les » éclaire : ils ſont cependant ſi » foibles & ſi bizarres, que bien » peu me conſultent ſur ce qui » les regarde, quoique tous me » faſſent des queſtions ſur la con- » duite des autres. Cet eſſain in- » nombrable de petits corps aîlés » qui voltigent ſur chaque tête, « & ſemblent en diriger les mou- » vements, ſont en général les » différentes paſſions qui meu- » vent & gouvernent la plus » grande partie du genre hu- » main. Ceux dont l'air eſt incer-

» tain ; & que vous voyez occupés
» à la pourſuite d'objets toujours
» nouveaux, qui, dans une conti-
» nuelle perpléxité, ſemblent s'é-
» vanouir & revivre ſans ceſſe,
» ſont ce que nous appellons *Eſ-
» pérances.* « Ce ſujet ouvre un
champ vaſte à notre Moraliſte :
on y voit les diverſes ſortes d'eſ-
pérances qui ſéduiſent les hom-
mes. Le *Plaiſir*, la *Gloire*, l'*Am-
bition*, la *Richeſſe* ſe ſuccédent,
enchantent leurs Partiſans, & s'é-
vanouiſſent.

La troiſième Lettre eſt une iro-
nie, où l'on démontre aux Grands
qu'ils ſont faits pour le travail
comme le reſte des hommes.
L'ironie conſiſte en ce qu'on pa-
roît exalter les privilèges dont les
Grands ſe prévalent pour vivre
dans l'oiſiveté. Cette Lettre eſt
adreſſée à M. le Comte d'Har-
rington, & l'Auteur lui dit : » Il
» feroit beau voir un homme de

» votre qualité travailler comme
» un forçat pour acquérir la re-
» nommée, tandis qu'il a, dans
» ses Archives, des titres pom-
» peux, & un coffre fort que le
» travail assidu de ses Fermiers
» conserve dans un honnête em-
» bonpoint. Quelqu'un se récriera
» peut-être que l'éclat des vertus
» de vos Ancêtres ne brille que
» foiblement sur votre personne.
» Faites-lui observer qu'il est im-
» possible que cet éclat ne soit
» pas affoibli par la longueur du
» voyage qu'il a fait durant trois
» ou quatre générations. « Cepen-
dant notre Philosophe convient
que les choses n'en iroient pas
plus mal, si les vertus des Ancê-
tres avoient pu passer à leurs des-
cendants; mais, *comme cela n'est
pas*, il faut bien se *contenter de
l'alliance qu'on a avec eux*. D'ail-
leurs les *beaux titres* & les *grands
biens* tiennent lieu de tout autre

mérite. » La Nobleſſe qui brille » dans l'Echiquier, gagne les ſuf- » frages & ſe fait adorer. Un mil- » lion de rente met un vernis de » ſageſſe ſur la folie la plus déci- » dée ; & l'homme le plus ſot eſt, » à coup-ſûr, un homme d'eſ- » prit, lorſqu'il eſt étayé de ces » titres viſibles, &c. «

Dans la quatrième, M. Chamberlan décrit les effets *de la dépravation parmi les hommes.* Un homme *de la lie du peuple* vient-il à ſe dépraver? *ſon déréglement ne paſſe pas la ſphère étroite qui le contient :* mais ſi c'eſt un homme, non-ſeulement d'un grand génie & d'un grand ſavoir, mais encore d'un rang & d'une autorité ſupérieure, » c'eſt » un torrent qui entraîne tout dans » ſa chute ; l'oppreſſion & la ra- » pine l'accompagnent par-tout, » ſa préſence annonce la deſtruc- » tion & la misère. Le premier

» (l'homme

» (l'homme de la lie du peuple,) » pour une faute légère, est exposé à la rigueur des Loix, il » expie son crime dans les tourments; l'illustre scélérat le brave » impunément..... Lorsque quelques anciens Philosophes ont » comparé l'homme aux animaux, » ils comptoient, en l'avilissant, » le faire rentrer en lui-même; » & ne s'imaginoient pas *faire* » *l'apothéose* des siècles qui devoient les suivre. La raison » dont le Créateur avoit pourvu » l'homme, leur paroissoit un trésor assez précieux, pour qu'il » n'eut pas besoin de recourir à » l'instinct. Combien cependant » seroient heureux aujourd'hui, » s'ils possédoient ce dernier! «

La sixième Lettre est une invective contre l'avarice & l'ambition, qui causent des maux inouis dans le monde. En peignant ceux dont l'ambition est la

ſource, notre Philoſophe s'éleve avec force contre les flatteurs qui ſe font une étude de tromper les Grands pour s'avancer auprès d'eux. Dans ſa Lettre onzième, il revient à ce ſujet : il fait voir que l'ambition s'étend à tous les états de la vie & à tous les pays du monde ; car chacun, *dit-il*, a ſa *folie favorite*, » qui » ſemble annexée au climat. L'Ita- » lien veut ſe faire admirer par » ſes pompeux édifices, le Fran- » çois par la richeſſe de ſes ha- » bits, le Polonois exalte ſes bril- » lants équipages, &c. «

Dans cette file de Nations que M. Chamberlan paſſe ici en revue, il fait une faute qu'il convenoit à ſa Philoſophie d'éviter ; c'eſt celle de prêter aux divers Peuples des ridicules trop outrés & même trop injuſtes, pour ne pas rendre nos Ecrivains odieux à l'Etranger. Quel Eſpagnol, ou

quel Anglois ne ſera pas, avec raiſon, choqué de voir ici, l'un ſa nobleſſe, l'autre ſon patriotiſme traveſti d'une façon plus burleſque que plaiſante? Dans les petits Littérateurs, on mépriſe ces travers, on ne les pardonne pas à un Ecrivain Philoſophe. Nous nous flattons que M. Chamberlan nous paſſera cette obſervation, dont le principe s'accorde ſi bien avec l'eſtime que ſon Livre nous inſpire pour ſon caractère. Nous n'en applaudiſſons pas moins à la plûpart des traits qu'il lance ſur d'*autres eſpèces d'ambitions*, comme quand il dit: » Eſt-ce autre choſe » que l'ambition qui dirige cet » eſſain folâtre, dont les Capitales » ſont remplies? Ces Etres de » raiſon, qu'on appelle *Petits-* » *Maîtres*, joûtent enſemble à qui » aura le plus de caprices, & fera » le plus de folies: plus ils acquiérent de ridicules, plus leur amour

» propre eſt ſatisfait. Le gros bon » ſens qu'ils diſent courir les rues, » parce qu'ils le heurtent à cha- » que pas, eſt le lot du Peuple, à » leur avis ; au mien, c'eſt l'am- » bition du Sage. «

Le Deſpotiſme eſt la matière la plus approfondie dans ces Lettres : il y en a ſix ou ſept qui roulent ſur l'origine, les effets & la chute du Deſpotiſme. Dans les deux premières, c'eſt M. le Comte d'Harrington qui réfute les divers ſyſtêmes imaginés ſur l'origine du Deſpotiſme, ſans ſe charger de réſoudre le problême qu'il propoſe à notre Philoſophe. Pour y ſatisfaire, M. Chamberlan remonte à la légiſlation primitive. Il prétend que les beſoins & la raiſon furent les premiers légiſlateurs des ſociétés. Leurs réglements, *dit-il*, » furent dans les » commencements auſſi ſimples » que l'eſprit qui les dictà . . .

» Ils n'en pouvoient être que
» meilleurs & plus ſages, &
» marcher plus directement au
» vrai bien du genre humain. Il
» ne falloit point avoir recours à
» des Philoſophes ſublimes, ni à
» des Politiques profonds... Pen-
» dant ces temps heureux ; la
» raiſon des particuliers n'étant
» point encore différente de la
» raiſon publique, étoit la ſeule
» unique Loi. « Les ſociétés étant
devenues plus nombreuſes & plus
étendues, & par conſéquent les
beſoins & les intérêts plus com-
pliqués, il fallut une légiſlation
plus compoſée. On ſentit qu'une
ſociété ſans Chef ſeroit un *corps
ſans tête, un monſtre* ; que, dans
l'Ordre Civil comme dans l'Or-
dre Naturel, tout devoit reſſor-
tir à un ſeul Souverain, que ſur
ce plan de légiſlation l'harmonie
de la ſociété ſeroit, en quelque
ſorte, l'écho de la Nature. On

imagina des symboles sensibles pour représenter le Dieu invisible & ses attributs. Les Rois & leurs Ministres représentoient sa divinité, ils étoient les Dépositaires, les Interprètes & les organes de sa Loi, ils veilloient & présidoient à son culte : car l'institution du Gouvernement Civil ne devoit pas être la ruine, mais plutôt l'appui de la *Théocratie*, qui fut la première Constitution de tous les Peuples. Tout dégénéra bientôt : l'abus du pouvoir, la licence des passions, la corruption des idées firent des progrès énormes, & par mille artifices également coupables & grossiers, enfanterent enfin l'Idolatrie, & consacrerent le Despotisme. Les Rois furent des Dieux, les Héros des demi-Dieux. M. Chamberlan retrouve encore dans plusieurs régions de l'Univers quelques traces des adorations, des invo-

vations & des ſacrifices qu'on adreſſoit à ces Deſpotes diviniſés.

Ce ſyſtême, quoiqu'ingénieux, quoiqu'étayé de beaucoup d'érudition, eſt peut-être plus ſpécieux que ſolide. Il ſemble plus naturel d'attribuer à des artifices employés dans le Gouvernement, l'origine du Deſpotiſme. N'eſt-ce pas ainſi qu'il ſe gliſſa juſques dans Rome? Quelque attention qu'on y eût à conſerver la forme de la République, au fond pluſieurs Empereurs n'en exercerent pas moins un cruel Deſpotiſme : ils eurent ſeulement l'attention de proportionner l'artifice qu'ils employoient, à la nature des temps & des circonſtances. La plûpart n'obtinrent les honneurs de l'apothéoſe, que par des excès de tyrannie dans leur Gouvernement, ou de baſſeſſe dans leurs Courtiſans. Qu'on tranſporte la ſcène

en Orient, le Deſpotiſme y trouvera des avenues d'autant plus faciles qu'il n'auroit point à combattre les idées républicaines. Pour appuyer ſon ſyſtême, M. Chamberlan cite le Chap. VIII. du premier Livre des Rois, où le Peuple répond à Samuel : *Donnez-nous un Roi, c'eſt à-dire, des Dieux*, &c. Cette interprétation que l'Auteur ne diſtingue point du Texte ſacré, ne s'y trouve pas ; c'eſt notre Philoſophe, & non le Peuple de Dieu, qui donne ce ſens au terme de *Roi*.

Nous ne ferons point l'énumération des autres ſujets qui ſont traités dans ces ſpéculations morales, littéraires & politiques. Nous dirons ſeulement que partout notre Philoſophe eſt inſtructif, parce qu'il a ſu bien penſer & bien réfléchir avant que d'écrire. Il ſeroit cependant à ſouhaiter qu'en quelques endroits

ſon ſtyle fût plus clair, plus naturel, plus uni : ce qui n'empêche pas qu'en général on ne prenne plaiſir à cette lecture, qu'on ne la trouve agréable & intéreſſante.

Il joint à ſes Lettres un Discours *ſur l'utilité des paſſions modérées.* Sans examiner s'il a raiſon d'écarter du terme de *paſſions* l'idée d'un penchant vicieux qu'on y attache ordinairement ; nous obſerverons qu'il n'approuve que les paſſions aſſez épurées pour s'accorder avec le reſpect, l'amour & la pratique la plus religieuſe des Loix divines & humaines, & par conſéquent aſſez réglées pour animer & embellir la ſociété ſans la corrompre.

ARTICLE XXI.

***DISCOURS PRONONCÉ** dans l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, le 20. Octobre 1760.* Par M. Durival cadet, Greffier en chef des Conseils du Roi. (*In*-12. pages 36.) *A Nancy, chez la Veuve & Claude Lefeure, Imprimeurs ordinaires du Roi.*

LES Discours de réception, dans les Académies, furent long-temps bornés à des témoignages de reconnoissance envers les anciens Confrères, & à des démonstrations de modestie de la part des nouveaux. Le temps qui use tout, a tari cette source d'éloquence ; on l'abandonne peu à peu ; on se réduit à des actions de grace fort succinctes, & l'on

y ajoûte des considérations sur quelque point de Morale, de Politique, de Littérature : c'est comme le premier exercice de la fonction d'Académicien, & la preuve du choix avantageux fait par l'Académie.

Voici, par exemple, M. Dûrival qui donne *un Essai sur l'Infanterie Françoise* ; matière qui ne paroît pas d'abord de la compétence d'un Homme de Cabinet : mais le genie d'observation s'étend à tout ; & quand il ne s'agit que de disserter sur les avantages & les désavantages de tel ou tel Service militaire, le Jurisconsulte, le Financier, l'Ecclésiastique même peut être écouté : ses raisons peuvent paroître dignes de l'attention du Public : une séance d'Académie peut ambitionner l'éclat d'une pareille discussion. Autre chose est un camp, un champ de bataille, du

le Conſeil des Rois. Mars préſide dans ces lieux, & ſes vues ſont quelquefois trop hautes ou trop infléxibles pour être connues ou contredites.

Le nouvel Académicien de Nancy a des idées juſtes ſur l'Infanterie. » C'eſt elle, *dit-il*, qui » fait la force des armées ; qui » eſt l'ame des combats, qui fournit à toutes les eſpèces de ſervices. C'eſt ce corps principal » qui doit tenir le premier rang » dans tout Etat militaire ; la Cavalerie ne doit être que l'acceſſoire : j'en atteſte les Grecs » & les Romains, nos Maîtres » dans la Science des armes &c. «

L'Auteur prétend que, par une fatalité malheureuſe, le corps de l'Infanterie Françoiſe n'occupe que le ſecond degré de conſidération parmi nous, & que la Cavalerie a uſurpé le premier. On peut faire pluſieurs queſtions ſur

cette plainte. 1° Le fait eſt-il vrai ? & le ſervice de la Cavalerie tient-il le premier rang d'eſtime parmi nous ? 2° Quelle eſt l'époque de cette ſupériorité uſurpée par la Cavalerie ? 3° Quelle eſt la cauſe de cette uſurpation ? 4° Quels en ſont les remèdes ?

M. Durival ne touche guères que le dernier objet, & il commence par dévoiler les *vices attachés à notre Infanterie.* Selon lui, chaque Brigade d'Infanterie, pour acquérir toute la force dont elle eſt ſuſceptible, devroit être formée d'un ſeul & même Corps en pluſieurs Bataillons, commandée en chef par ſes propres Officiers, gouvernée par un ſeul Etat-Major, déſignée par une dénomination fixe & perpétuelle. Au lieu de dix-ſept Compagnies dans chaque Bataillon, il n'en faudroit que huit, chacune de quatre-vingt Fuſiliers, & une neuvième

de Grenadiers au nombre de cinquante-deux hommes, toutes commandées par trois Officiers, un Capitaine, un Lieutenant & un Sous-Lieutenant. L'introduction assez récente des Chasseurs dans chaque Brigade peut avoir son utilité; mais il seroit à craindre que le François naturellement léger ne préférât ce service à celui du Fantassin qui combat de *pied ferme & en masses solides.* D'ailleurs comme on forme chaque troupe de Chasseurs, d'hommes choisis dans toutes les Compagnies, on expose tout le Bataillon à un affoiblissement sensible & considérable. Il en est, à-peu-près, de même des Grenadiers de France, Corps extrêmement *redoutable*, mais dont la formation & le recrutement affoiblissent peut-être le Corps entier & la masse totale d'une armée. Peut-être vaudroit-il mieux

repartir ces braves, au moins un jour de bataille, dans tout le Corps de l'Infanterie, *dont ils augmenteroient la puissance & la solidité.*

Notre Auteur voudroit que les promotions graduelles eussent lieu dans les Compagnies de Grenadiers ordinaires; que les places de second & troisième Officiers fussent accordées aux Enseignes, celles des Enseignes aux Sergents, celles des Sergents aux Caporaux, & celles des Caporaux aux Soldats qui ont montré le plus de bravoure & d'intelligence. La manière de procéder à ces élections est suggérée, avec les précautions pour empêcher les brigues & toutes contributions de la part des récipiendaires; & ce point, qui touche bien autant la morale que l'intérêt de l'Art militaire, n'est pas le plus aisé à exécuter.

Février, 1761.

L'Article si important des Recrues ne pouvoit échapper à l'Académicien : il a connu tous les abus, toutes les fraudes, toutes les violences qui se glissent dans les enrôlements ordinaires. Il substitue le système nouveau des Recrues nationales, avec l'attribution de ces Recrues aux Commissaires départis dans les Provinces. Voici un exemple très-récent, qui explique tout.

» L'armée du Roi avoit essuyé » des pertes considérables par » l'évènement malheureux de la » journée de Minden. Fier de ses » avantages, l'ennemi déja se » flattoit de venir insulter nos » frontières & de conserver sa » supériorité. Le Ministre qui pré- » side à notre administration mi- » litaire, comprit que les moyens » ordinaires étoient insuffisants, » dans une conjoncture aussi diffi- » cile, pour remplir l'objet instant

» du complettement des Corps de » troupes affoiblis. Il annonce les » besoins du service de Sa Ma-» jesté pour une levée d'hommes » de bonne volonté dans toutes » les Généralités du Royaume, » sous l'inspection des Commis-» saires départis. Tous concou-» rent à l'envi au succès de » l'opération, & bientôt on voit » l'armée du Roi entièrement ré-» crutée d'hommes de la meil-» leure espèce, sans avoir excité » les plaintes du Citoyen, ni fait » gémir les campagnes : tant est » actif le zèle du François, guidé » par un génie puissant & lumi-» neux ! «

L'Auteur insiste beaucoup sur les avantages de ces *Recrues nationales*, c'est-à-dire faites par la voie des engagements volontaires : il n'abandonne pourtant pas l'ancienne méthode de la levée par sort, mais il la borne *aux*

seuls cas de nécessité absolue, avec les modifications convenables. Il raisonne aussi 1° sur l'âge militaire, qui devroit être, selon lui, fixé à 18 ans, & non à 16 ; 2° sur la taille, dont il donne pour modèle *les cinq pieds quatre pouces* qu'on exigeoit autrefois pour la Milice Romaine : mais » si la » nécessité force à se relâcher sur » ce point, rien ne peut autoriser » à négliger les autres avantages » physiques qui décèlent, dans » chaque sujet, des inclinations » guerrières, tels que l'assûrance » du regard, la plénitude du son » de la voix, la vigueur du nerf » & de la constitution : il faut y » ajoûter, autant qu'il est possi- » ble, le mérite de la naissance & » des mœurs, &c. «

M. Durival n'oublie pas ce qui concerne l'Officier François. *L'audace & l'impétuosité* le caractérisent ; *le sang-froid & la constance*

acheveront de le perfectionner. On condamne ici la coupable insensibilité des Officiers sur le sort de leurs Soldats ; la vente clandestine des congés absolus : *trafic inventé par la cupidité, & trop communément exercé à la honte du service & à la ruine des familles.*

L'éducation, l'institution, si l'on veut, des troupes consiste dans les exercices qui opèrent le développement du corps ; dans les manœuvres de guerre que les Soldats doivent pratiquer en présence de l'ennemi ; dans la sévérité de la discipline qu'il faut leur faire observer. Des dépôts de Recrues distribués dans différentes Villes rempliroient ces divers objets. » Ces dépôts se» roient aussi le Noviciat de la » jeune Noblesse destinée à rem» plir les emplois d'Officiers va» cants dans les Brigades : c'est

» aux Quartiers de Recrues que
» l'éducation des Aſpirants rece-
» vroit ſa perfection dans l'exer-
» cice des études militaires &
» dans la pratique des devoirs
» attachés à l'état d'Officier, ſous
» les yeux d'anciens & reſpecta-
» bles Guerriers..... Enfin le plus
» précieux avantage des dépôts
» de Recrues, & le plus cher à
» l'humanité, ſeroit l'œconomie
» des hommes. A la faveur de
» ces établiſſements, les nouveaux
» enrôlés paſſant de la condition
» de Citoyen à celle de Soldat,
» acquérant des forces par les
» exercices, & fortifiant leur tem-
» pérament par l'auſtérité même
» de la vie militaire, n'éprouve-
» ront plus ces révolutions de
» ſanté qui en moiſſonnent un
» ſi grand nombre dès les pre-
» miers mouvements des trou-
» pes, & qui ſouvent, ſans coup
» férir, renverſent les projets

» de campagne les mieux con-
» certés. «

Il y a ici beaucoup de vues utiles & patriotiques pour empêcher que l'oisiveté n'énerve le Soldat durant la paix, & que l'excès de fatigues ne le fasse périr pendant la guerre ; il y a des attentions sur la manière de le pourvoir de linge & de chaussure, &c. On dit un mot contre les abus & les inconvénients des équipages de guerre trop multipliés & trop fastueux. Les Officiers François traînent à leur suite une foule de chevaux & de valets, *qui embarrassent & affament nos armées, &c.* Ce reproche a été fait un million de fois ; il est même fort ancien, puisqu'on le trouve dans Quint-Curce décrivant l'armée de Darius. Il est toujours bon de le répéter, pour maintenir la tradition des prin-

cipes, & la théorie, du moins, des bonnes régles.

L'Essai de M. Durival sur notre *Infanterie* est un bon Ouvrage en son genre : il est évidemment trop court ; c'étoit le dessein de l'Auteur borné à une séance d'Académie. Il est écrit du style propre des instructions qu'il renferme. *Clarté*, *vérité*, *fermeté*, ce sont les trois qualités de cette Brochure.

ARTICLE XXII.

PROSNES SUR TOUS LES EVANGILES de l'année. Par M. Ballet, ancien Curé de Gif, Prédicateur de la Reine. (Tome V. pag. 499, Tome VI. pag. 472, *in-12.*) *A Paris, chez Despilly, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue du Plâtre, à la vieille Poste; avec Approbation & Privilège du Roi, 1760.*

HISTOIRE DES TEMPLES des Payens, des Juifs, des Chrétiens; dédiée à la Reine. Par M. l'Abbé Ballet. (*In-12.* pages 455, sans compter la Dédicace & la Préface.) *A Paris, chez Cailleau, Libraire, Février, 1761.*

Quai des Auguſtins, à S. André, 1760.

LA reſſemblance des matières nous invite à réunir dans un même Extrait ces trois Volumes du même Auteur. Nous parlerons d'abord des Prônes, & nous finiſons par l'Hiſtoire des Temples. Peut-être quelque Lecteurs nous accuſeront d'en dire trop peu : mais qu'ils ſe ſouviennent qu'un Extrait dit aſſez, lorſqu'il fait ſuffiſamment connoître l'Ouvrage dont il rend compte.

I.

Les deux Volumes de Prônes contiennent chacun ſept Diſcours ſur les Evangiles des jours de la Pentecôte, de la Trinité, & de douze Dimanches après la Pentecôte. Quoique tous ces Prônes ne ſoient pas de la même force, on

on ne peut dire qu'il y en ait aucun de foible. Ils ſont tous bien écrits ; ils ſont d'un ſtyle clair, propre, élégant même. Peut-être y deſireroit-on plus de chaleur : mais s'il eſt une éloquence rapide qui entraîne, il en eſt une plus douce qui s'inſinue ; & M. Ballet paroît avoir eu celle-ci en partage.

Le fond des choſes eſt inſtructif & édifiant. Sans entrer dans ces développements profonds, que de ſimples Prônes ne comportent pas, M. Ballet expoſe clairement la vérité qu'il veut traiter, il s'étudie à la rendre ſenſible, il paſſe enſuite au détail des mœurs ; & ce détail chez lui ne peut qu'intéreſſer. La Morale y naît du ſujet même, elle fait corps avec le reſte du Diſcours ; elle attache, parce qu'au mérite d'être bien préſentée, elle réunit le mérite encore plus rare d'être à ſa place.

On s'est plaint plus d'une fois de l'Art puérile, qui ne divise jamais un sujet sans faire contraster les propositions. Le bon esprit de M. Ballet l'a préservé de ce mauvais goût. Ses divisions ne sont ni antithétiques, ni recherchées. Deux ou trois propositions simples, énoncées sans affectation d'antithèse ou de paradoxe, forment comme le canevas de chaque Discours. Il seroit seulement à souhaiter que, dans certains Prônes, après avoir annoncé ses divisions, l'Orateur entrât plus promptement en matière. Le Lecteur ou l'Auditeur qui a droit à la preuve, dès qu'on l'a mis au fait de la proposition à prouver, n'aime point qu'on l'égare dans des lieux communs qui refroidissent l'intérêt, & font perdre de vue la vérité dont il s'agit. En général, on ne sauroit trop tôt se jetter dans la preuve ou

le développement : l'Auditeur y gagne, & l'Orateur n'y perd rien.

Des quatorze ſujets qu'embraſſent ces deux Volumes, il n'en eſt pas un ſeul qui ne ſoit très-propre de la Chaire, & plein de vérités inſtructives. On parle dans le premier *des effets du S. Eſprit, de la dignité du Chrétien, du jugement téméraire, de la fréquente Communion, de la converſion du pécheur, du détachement du monde, de la fauſſe ſécurité des mondains.* On trouve, dans le ſecond, des Diſcours *ſur les grandeurs de Jeſus-Chriſt, ſur la vraie piété, ſur le jugement particulier, ſur les Temples des Chrétiens, ſur le délai de la Pénitence, ſur les converſations des Mondains, ſur la compaſſion envers les malheureux.*

Dans l'impoſſibilité où nous ſommes, vu les bornes d'un Extrait, d'analyſer chacun de ces

Prônes, d'en indiquer les diviſions, d'en tranſcrire les endroits les plus ſaillants, nous nous arrêtons aux deux ſuivants, que nous prenons au hazard chacun dans ſon Volume.

La dignité du Chrétien eſt le ſujet du Prône pour le Dimanche de la Trinité. M. Ballet, affligé du contraſte qui ſe trouve entre les mœurs de la plûpart des Chrétiens & la dignité ſublime qui leur a été conférée dans le Baptême, trouve la ſource de ce contraſte dans le peu d'idée qu'on ſe forme, & de la grandeur attachée à la dignité du Chrétien, & des obligations qu'elle impoſe. *La dignité du Chrétien ne flatte pas aſſez; la dignité du Chrétien raſſûre trop.* C'eſt à ces deux propoſitions qu'il s'arrête.

Après avoir obſervé qu'*on ſe glorifie d'être mondain, d'être riche, d'être grand;* qu'*on ne*

se glorifie pas d'être Chrétien ; M. Ballet pourſuit ainſi : *La dignité de Chrétien eſt celle qui nous flatte le moins. Elle nous donne des titres ſaints & ſacrés ; nous les oublions pour nous repaître des vains titres d'une naiſſance temporelle. Elle nous donne des graces précieuſes ; nous ne les eſtimons pas comme les biens fragiles du monde. Elle nous donne droit à une gloire immortelle ; nous ne la deſirons pas comme la félicité fugitive de la terre.*

Il eſt aiſé de voir combien le fond de cette première Partie eſt riche. L'Auteur fait encore le relever par les graces d'un ſtyle coulant, par des traits empruntés de S. Paul & de S. Auguſtin, par des mouvements qui partent d'un cœur pénétré, & qui ont dû faire impreſſion, lorſqu'ils étoient aidés par l'action de l'Orateur.

La seconde Partie présente *un détail de vérités & de Morale très-intéressant.* On remarque d'abord que, devenus par le Baptême Enfants de Dieu, Disciples de Jesus-Christ, Enfants de l'Eglise, nous avons *comme Enfants de Dieu* contracté l'obligation *de renoncer au Démon, au monde & à ses pompes; comme Disciples de Jesus-Christ, nous devons le suivre, l'imiter & vivre selon le plan de son Evangile; comme Enfants de l'Eglise, nous devons l'écouter & lui obéir, gémir de ses pertes, nous affliger de ses maux, & nous réjouir de ses conquêtes..... Or, ces vérités incontestables posées*, il est évident que la dignité du Chrétien rassûre trop ceux qui sont les esclaves du monde & du Démon, ces voluptueux dont la vie molle & oisive contredit l'Evangile, ces Chrétiens superbes & indociles

qui opposent leur orgueilleuse raison à la Foi de l'Eglise. *En trois mots, elle rassûre trop ceux qui ne remplissent pas les obligations contractées dans le Baptême, comme Enfants de Dieu, comme Disciples de Jesus-Christ, comme Enfants de l'Eglise.* Ces trois réflexions sont développées chacune séparément, avec l'abondance, l'intérêt & l'onction que M. Ballet répand si bien sur ce qu'il traite.

Le Discours sur *la vraie piété* en établit *les caractères*, en détaille *les avantages.* Plus la division paroît simple, plus elle est pleine; puisqu'elle dit ce qu'on peut dire d'instructif & d'intéressant sur la vraie piété. La manière dont chaque réflexion est présentée, n'est pas moins solide: *La vraie piété*, nous dit-on, *discerne l'autorité qu'elle doit suivre; elle ne donne ni dans l'er-*

reur, ni dans la superstition, ni dans les illusions. La vraie piété préfère prudemment les œuvres commandées aux œuvres de surérogation, la gloire de Dieu, l'utilité du prochain à son goût & à son penchant. La vraie piété s'applique à connoître la volonté de Dieu & à l'accomplir..... Ainsi *elle est éclairée, prudente, soumise :* voilà ses caractères. Matière vaste, & qui se trouve autant développée que l'importance de l'instruction le comporte.

Pour *les avantages* de la vraie piété, *il n'est pas difficile de les connoître : elle honore Dieu ; elle est honorée des hommes ; elle procure le Ciel.* Tout cela est très-vrai, très-solide. L'Auteur parle en homme convaincu par sa propre expérience. Il lui en a moins couté pour être éloquent. Nous ne dirons rien des autres Discours, quoique nous les ayions trouvés

pleins de Religion & d'une Morale véritablement Chrétienne. Nous obſerverons ſeulement que le Prône *ſur les converſations des Mondains* mérite une attention particulière, à raiſon du ſujet qui eſt, en quelque ſorte, plus neuf pour la Chaire, & du point de vue ſous lequel il eſt propoſé. M. Ballet nous les repréſente comme *le ſcandale de la Foi* par le ton de *témérité aveugle, d'orgueil coupable, d'impiété ſacrilège* qui y regne ; *comme le ſcandale des mœurs par ces diſcours licencieux & obſcènes qui allarment ou ſéduiſent l'innocence ; ces diſcours impoſants & ſatyriques qui obſcurciſſent la réputation la plus brillante ; ces diſcours imprudents & audacieux, qui ne reſpectent point l'autorité émanée de Dieu, ſoit dans les Princes, ſoit dans les Pontifes.* Le tableau eſt parlant : en général le mérite de

M. Ballet est d'avoir bien étudié notre siècle, d'avoir saisi le point de corruption des mœurs présentes, & de nous donner dans ses Discours la Morale qui nous est propre.

I I.

L'Histoire des Temples est moins un Ouvrage d'érudition qu'un monument de zèle. L'Auteur a pour but de réveiller la piété des Fidèles pour les Temples du vrai Dieu. Il semble qu'il suffisoit à ce dessein de parler des Eglises des Chrétiens ; mais M. Ballet a cru devoir faire entrer dans son plan ce qui regarde les Temples des Payens, & le fameux Temple de Jérusalem. Ainsi l'Ouvrage se divise naturellement en trois Parties. Disons un mot de chacune.

La première Partie, après avoir montré en général l'antiquité des

Autels, soit chez les Adorateurs du vrai Dieu, soit chez les Idolâtres, traite de l'ancienneté des Temples Payens ; de la grande idée qu'en eurent toujours les Adorateurs des Idoles, de la prédiction de leur ruine ; de l'époque de leur chûte. Tout ceci est exécuté sans appareil de critique, sans ombre de controverse. L'Auteur même ne se fait pas scrupule d'emprunter quelquefois le style de la Chaire, ou de fondre, dans son Histoire, des morceaux épisodiques, tels que l'Abrégé de la vie du grand Théodose.

Les Juifs ont eu un Temple à Jérusalem, bâti d'abord par Salomon, rebâti ensuite par Zorobabel ; détruit par l'Empereur Tite, & qui n'a jamais pu être rétabli, malgré les efforts de Julien. On retrouve, dans la se-

conde Partie, toute la ſuite de cette Hiſtoire, ſemée de réflexions édifiantes, & accompagnée de traits hiſtoriques deſtinés à conſtater le reſpect profond qu'inſpira aux Payens même le Temple de Jéruſalem.

Les deux Parties, dont nous venons de parler, n'occupent pas le tiers du Volume. Les deux autres tiers ſont employés à l'Hiſtoire de nos Egliſes. On fixe l'époque de leur origine au ſiècle de Conſtantin : on montre, par les Monuments, le zèle des Chrétiens du onzième ſiècle pour bâtir des Egliſes : on établit, par des preuves ſans replique, la ſainteté de ces *Maiſons de Dieu* : on déplore le ſacrilège des irrévérences qui les profanent : on entre dans le détail des auguſtes cérémonies de leur Dédicace : on retrace les différents uſages auxquels la Religion les

destine ; & l'on finit par indiquer le fruit que doit produire cette lecture dans des ames pénétrées de respect pour notre sainte Religion. Voilà ce qu'il faut lire dans l'Ouvrage même, & non point dans une froide Analyse qui ne feroit qu'affoiblir les traits. Heureux l'Auteur qui, comme M. Ballet, consacre sa plume à instruire & à nourrir la piété des Fidèles !

ARTICLE XXIII.

DES SEMIS ET PLANTATIONS des Arbres & de leur culture, ou *Méthodes pour multiplier & élever les Arbres, les planter en massifs & en avenues; former les Forêts & les Bois; les entretenir, & rétablir ceux qui sont dégradés: faisant partie du Traité complet des Bois & Forêts.* (Volume *in*-4°. de près de 500 pages, sans les Planches.) Par M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Impériale de Petersbourg, des Académies de Palerme & de Besançon; Honoraire de la Société d'Edimbourg, & de l'Académie de Marine; Inf-

pecteur-Général de la Marine. *A Paris, chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c.* M. DCC. LX.

L'Auteur de cet Ouvrage a entrepris de traiter toute la matière des Bois & des Forêts. Il a déja donné deux Livres considérables, l'un intitulé : *Traité des Arbres & des Arbustes*; l'autre : *La Physique des Arbres*. Le premier expose toutes les espèces d'Arbres avec leur nomenclature & leurs principales propriétés : le second explique leur structure, leur organisation, le jeu des différentes parties qui les composent. On pourroit revoir, dans nos Mémoires de Juin 1756, & d'Avril II. vol. 1759, l'Analyse de ces deux Ouvrages.

Quand on connoît tous les Arbres & tous les détails de l'œconomie végétale qui les concerne;

on ne posséde encore qu'une Théorie de Naturaliste & de Physicien. On ne sait point l'Art de semer, de planter, de cultiver les Bois ; de se faire des Avenues, des Allées, des Bosquets ; de créer des Forêts nouvelles, d'entretenir les anciennes, de réparer celles que le temps & les accidents ont dégradées, &c. M. Duhamel embrasse tous ces objets si intéressants pour les particuliers & pour le public. Il indique en général les usages presque infinis qu'on fait du bois, & la disette qu'on éprouve de cette matière dans la plûpart des Provinces du Royaume.

Il y a plus de 70 ans que Vanière se plaignoit en très-beaux Vers (Præd. Lib. V.) de la dévastation de nos grandes Forêts : il rappelloit les attentions de l'ancienne Gaule pour l'entretien de ses Bois.

Sylvarum ſtudioſa, ſuos cùm Gallia quondam
Vix aleret cives, patriâ migrare relictâ
Atque peregrinos aliò deferre penates
Maluit, excisis victum quàm quærere ſylvis.
Hæc ubi jam nemorum reverentia tanta, bipennes
Ut teneat? Noſtros ubi grandior ulla per agros
Quercus ad annoſam ferri ſecura ſenectam
Durat? inacceſſis niſi conſita montibus, ipſo
Se defenſa loco tueatur, &c.

Dès le temps de ce Poëte, le Gouvernement avoit ordonné de planter les grands chemins, pour ſuppléer, en quelque ſorte, à la diſette des Bois.

Strata viarùm
Arboribus cingi poſitis hinc indè jubebat,

Grande viatori quondam solamen in
æstu,
Nec modicum, ligno jam deficiente, caminis,
Auxilium.

Cette Ordonnance, malgré quelques abus dans l'exécution, a eu son effet. M. Duhamel ne désireroit plus, pour la perfection d'une Loi si sage, que le soin de varier les espèces d'Arbres dont on plante les chemins. » L'Orme » & le Noyer, *dit-il*, sont pres- » que les seuls Arbres dont on » borde les grandes routes. Quand » on voyage dans la plûpart des » Provinces du Royaume, on ne » trouve, au bord des grandes » routes, des chemins, & aux en- » virons des Châteaux, que des » Ormes & des Noyers. Pourquoi » se borner à ces deux espèces » d'Arbres, sans avoir aucun égard » à la nature du terrein, sans

» avoir ſongé aux uſages qu'on
» peut faire des différents bois ;
» ſans s'appercevoir même qu'on
» augmenteroit l'agrément des
» promenades ſi l'on varioit les
» eſpèces d'Arbres ? C'eſt qu'on
» voit que ſes voiſins ne plantent
» que des Ormes & des Noyers,
» & l'on ſuit leur exemple. Parce
» que la route de Paris à Fontaine-
» bleau eſt bordée d'Ormes, il
» faut que tous les grands che-
» mins du Royaume ſoient plan-
» tés des mêmes Arbres. Que la
» terre ſoit ſéche ou humide ;
» qu'elle ait du fond ou qu'elle
» n'en ait point ; qu'elle ſoit forte
» ou légère, n'importe, on y met-
» tra des Ormes & des Noyers...
» Ces Arbres ſont beaux, leur
» bois eſt utile ; j'en conviens :
» mais le Chêne, le Hêtre, le
» Frêne, le Chataignier, le Mû-
» rier, le Pin, le Sapin ont auſſi
» des objets d'utilité qui les ren-

» dent précieux « &c. L'Auteur développe cette branche d'œconomie politique ; & ce développement l'entraîne dans l'énumération des différents Arbres dont on peut planter les grands chemins & les environs des Châteaux : c'est ce qui termine le premier des six Livres compris dans ce Volume.

Il nous seroit impossible d'insister sur toutes les matières que présentent ces six Livres. Il doit nous suffire d'indiquer les plus importantes, & de conseiller la lecture, l'étude même d'un Ouvrage qui mérite toutes sortes d'attentions par la multitude des pratiques utiles qu'il suggère. Nous ne dirons pas que les Cultivateurs seuls pourront bien connoître & apprécier toutes ces pratiques. En fait de culture, sur-tout de celle qui concerne les Jardins & les Bois, personne

n'eſt communément plus borné que les gens de la profeſſion. Dans les autres états, où l'on s'occupe des Arts méchaniques, il eſt d'uſage de *courir le monde*, pour voir & pour s'inſtruire : le Cultivateur au contraire, le *Jardinier-Planteur* demeure attaché à ſa terre ; il n'apprend que les méthodes bannales ; il ne ſuit que les routines de ſes pères. Cette vie eſt bien la plus propre à conſerver l'innocence des mœurs ; mais les connoiſſances demeurent preſque toujours enveloppées de nuages & inveſties de préjugés. * M. Duhamel fait très-bien ſentir la différence de cette profeſſion d'avec les autres, quant à la méthode d'éducation & d'inſtruction. Il en réſulte une conſéquence très-avantageuſe à ſon Ouvrage : c'eſt qu'il faut prendre confiance dans les leçons qui s'y trouvent raſſemblées. L'Au-

teur joint depuis long-temps la pratique à la théorie : il se fait habitant de la campagne, pour arracher, planter, améliorer ; & il rentre delà dans le cabinet pour réfléchir, combiner & écrire.

Quand Columelle traite des Arbres, son inclination le porte à insister sur les Arbres fruitiers, sur la Vigne en particulier. Les grands Bois, les Forêts n'attirent que la moindre partie de son attention. M. Duhamel en use autrement. Quoiqu'il ne néglige pas les Arbres fruitiers, il s'attache beaucoup plus aux grandes plantations. Ainsi le Chêne, l'Orme, le Noyer, le Chataignier, le Hêtre, le Tilleul, le Maronnier d'Inde, le Murier, le Charme, le Sycomore, le Fresne, le Peuplier, le Platane, l'Aune, le Pin, & en général tous les Arbres à haute tige sont

les objets principaux de ses instructions.

Il parle, dans son premier Livre, des terreins, du climat, de l'exposition propres à ces différentes sortes d'Arbres. Il desire bien qu'on observe la nature du sol où l'on veut planter ; mais il met, en quelque sorte, le Cultivateur à son aise par l'avis qu'il lui donne de réserver les meilleures terres pour les grains, les vignes, les légumes &c. & de destiner ce qu'il y a de médiocre en ce genre à la plantation des Bois. *Ce seroit dommage d'employer, pour les Bois, des terres de la meilleure qualité. Les Arbres viennent dans toutes sortes de terres, de quelque couleur & nature qu'elles soient,* hors *le sable pur, la glaise pure, le tuf, la marne, la craie, &c.* Le climat & l'exposition influent beaucoup plus sur la vigueur des

Végétaux que la qualité du ſol où l'on les plante. C'eſt ce que M. Duhamel juſtifie par beaucoup d'exemples, ſans oublier de dire qu'on peut, avec certaines précautions, naturaliſer dans notre climat quantité d'Arbres étrangers. Les détails qu'on trouve ici à ce ſujet, ſont très-curieux & très-inſtructifs.

Le ſecond Livre préſente toutes les différentes façons de multiplier les Arbres. Elles ſont au nombre de cinq; ſavoir, les ſemences, les boutures, les marcotes, les drageons enracinés, (ou les rejets ſur racines,) enfin la greffe : & M. Duhamel parcourt tous ces ſujets, de ſorte néanmoins qu'il inſiſte particulièrement ſur les ſemences. Il diſcute cette matière dans l'étendue de vingt Articles; confirmant les uſages déja reçus, quand ils méritent qu'on y prenne confiance;

s'éloignant

s'éloignant des routines, quand elles n'ont d'autre recommandation que la coûtume; ouvrant de nouvelles vues, quand l'expérience les autorise. Vous desirez, par exemple, faire un choix de bonnes semences; & vous croyez devoir toujours donner la préférence aux Arbres les plus beaux? M. Duhamel vous dira que c'est un préjugé, & qu'il est possible de tirer d'excellentes semences des Arbres les plus difformes, supposé que les difformités ne soient qu'accidentelles, comme il arrive d'ordinaire à la suite d'une grêle, d'une forte gélée, d'un ouragan impétueux, &c. Il faut dire la même chose des Arbres déja sur le retour: leurs semences pourroient encore être bien conditionnées; mais on conçoit que des Arbres faits comme les Platanes, dont parle Senèque dans sa XII^e Epître, ne jouiroient pas du pri-

vilège, que maintient ici notre Auteur. » J'étois, *dit Senèque*, » dans ma maison de campagne, » & je me mis à quereller mon » Jardinier : ces Platanes, *lui dis-* » *je*, » sont négligés ; ils n'ont plus » de feuilles, ils ne portent plus » que des branches noueuses & » arides, des tiges difformes & » désagréables : on voit bien que » la culture a manqué ; que per- » sonne n'a remué la terre au- » tour de ces Arbres ; qu'on ne » s'est pas donné la peine de les » arroser. Le Jardinier me jura » qu'il leur avoit donné toutes » leurs façons ; mais il s'excusa » sur ce que ces Platanes étoient » vieux. Cependant, *ajoûte Se-* » *nèque*, soit dit entre nous, je » les avois plantés, j'avois vû leurs » premiers rejettons. « * C'étoit

* Apparet has Platanos negligi : nullas habent frondes. Quàm nodosi sunt,

pour donner des preuves de sa vieilleſſe, que ce Philoſophe racontoit cette querelle domeſtique. Les Platanes en queſtion n'étoient bons que pour ces moralités ; ils n'auroient pas fourni des ſemences à un Cultivateur inſtruit, ſelon les principes de M. Duhamel, ni même ſelon ceux de Varron qui defend de faire choix de ſemences épuiſées de vétuſté : *Semina videre oportet ne vetuſtate ſint exſucta.* (Var. de Re ruſt. Lib. I. Cap. XL.)

Dans le troiſième Livre de notre Auteur, il s'agit de *la façon*

& retorridi rami ! Quàm triſtes & ſqualidi trunci ! Hoc non accideret, ſi quis has circumfoderet, ſi irrigaret. Jurat per Genium meum ſe omnia facere, in nullâ re ceſſare curam ſuam ; ſed illas vetulas eſſe. Quod inter nos ſit, ego illas poſueram, ego illarum primum videram folium. *Senec. Epiſt. XII.*

d'élever les jeunes Arbres jusqu'à ce qu'ils soient en état d'être plantés au lieu où ils doivent rester. On voit que ce titre indique une instruction sur les Pepinières. Caton, dans son Traité de l'Œconomie rustique, disoit qu'une Pepinière est un terrein excellent, bien aëré, bien fumé, analogue aux terres qu'on veut planter, & voisin de ces terres, afin de faciliter le transport. Nul de ces caractères n'échappe à M. Duhamel, excepté qu'il n'approuve pas le choix d'un *terrein très-fumé*, pour y élever de jeunes Arbres; mais il faut observer que Caton parloit des Pepinières à Oliviers; & l'on sait que cette sorte d'Arbres aime les fonds gras & chauds, *ex agro crasso & calido oleam*, dit Varron. Or ce n'est point-là le plan de notre Auteur, puisqu'il ne s'attache ici qu'aux Arbres forestiers.

Ce qu'il ajoûte sur les *Bâtardières*, paroît n'avoir pas été connu des Anciens. Les Bâtardières sont des terreins où l'on transplante en Pépinières, des Arbres qui sont devenus très-forts, » On les tient » très-écartés les uns des autres ; » on les y cultive avec soin, & » on les y dispose à pouvoir faire » tout d'un coup un grand effet, » quand on les place dans les Jar- » dins. « Ordinairement on ne se sert des Bâtardières que pour les Arbres fruitiers. Mais M. Duhamel a employé cette culture pour la plantation même d'un grand Parc. Il s'est ménagé, par ce moyen, des Tilleuls ornés de toute leur tête, aussi gros que s'ils avoient été plantés depuis dix ans, & tout d'un coup son Parc a paru construit & embelli comme par une sorte de magie. Voilà ce que les hommes inventent pour jouir

plutôt. L'avis du Poëte (Vaniere, Lib. V.)

> Non tibi, sed rettò venturis confere seclis,

est un document philosophique, qui n'exclut pas les ressources de l'industrie, quand elle peut accélérer les bienfaits de la Nature. Il faut voir dans l'Ouvrage de M. Duhamel les soins qu'exige la culture des Arbres en Bâtardière.

Le Livre suivant, qui est le quatrième, continue le sujet des Pépinières : on y voit tout ce qui concerne la plantation des Arbres élevés de cette façon. Il est aisé de concevoir qu'on ne prépare dans les Pépinières que les Arbres destinés aux Jardins, aux Parcs, aux Avenuës, aux Quinconces, aux Garennes, &c. & *qu'il ne seroit pas pratiquable d'élever en Pépinières l'immense quantité d'Arbres qui seroit nécessaire*,

pour garnir 100 , 200 , 1000 arpents de terre & plus , qu'on auroit dessein de mettre en bois. C'est l'observation que place M. Duhamel à la tête de ce Livre. Il s'agit donc ici de la Plantation des Massifs , des Palissades , des Allées , des Avenues , & de toutes les précautions qu'il faut prendre pour le transport des Arbres élevés en Pépinières , sur-tout si l'on les fait venir de loin. Il y a aussi de sages avis pour échapper aux industries frauduleuses des *Marchands de Plant.* On ne croiroit pas que, dans une profession simple & innocente , comme celle du Jardinier , les pratiques artificieuses eussent jamais pu se glisser : cependant l'amour du gain a pénétré par-tout , & notre Auteur détaille des manœuvres qui font voir que la méchanceté des Villes a aussi corrompu les Campagnes.

Quoiqu'il n'entre pas dans le

plan de cet Ouvrage, d'insister sur les Jardins de propreté, on ne laisse pas d'y trouver beaucoup d'instructions, qui feront plaisir aux possesseurs & aux amateurs de ces Jardins. Par exemple, » il est plus » agréable de voir régner dans un » Jardin une belle simplicité, que » d'avoir un Jardin chargé d'or-» nements, & négligé dans toutes » ses parties.... On se priveroit » de l'air & de la vuë, qui sont » les principaux agréments de la » Campagne, si l'on plantoit les » Arbres trop près des Bâtiments, » & si l'on ne se procuroit que des » Allées étroites & couvertes.... » D'ailleurs si le Bâtiment est beau, » il est convenable qu'on puisse » le découvrir au moins par des » échappées..... On doit faire » ensorte que les Allées portent sur » des points de vuë gracieux, un » bouquet de bois, un Château, » un Clocher, &c. qu'au sortir des

» apartements on apperçoive une
» belle distribution ; & qu'à mesure
» sure qu'on se promène, on dé-
» couvre des variétés dans les dif-
» férentes pièces d'un Jardin : rien
» n'est si ennuyeux que les répé-
» titions continuelles. « Toute la
suite est à lire ; parce qu'elle dé-
taille mille petites attentions qui
font le mérite & l'agrément des
Jardins de propreté. Il faut aussi
jetter la vuë sur les Planches qui
accompagnent ce Livre, parce
qu'elles rendent aux yeux tous les
préceptes répandus dans le dis-
cours.

Le cinquième Livre traite des *grands Bois* ; c'est l'objet capital de l'Auteur. Tout ce qu'il a dit jusqu'à ce moment, est une sorte de prélude, un amusement, une bagatelle. Il se recueille, il rassemble ses forces pour dessiner, planter, cultiver, conserver, réparer les grandes Forêts. Ici il ressem-

ble au Navigateur qui se livre à l'Océan, après s'être exercé long-temps sur les côtes. La première instruction qu'il donne, c'est de faire ensorte que les Bois qu'on plante soient agréables, sans rien perdre de leur utilité. Cela signifie qu'il faut s'y ménager des agréments pour la promenade & pour la chasse. Mais comme on ne se détermine guères à planter en Bois que les terreins montagneux & escarpés, il est assez difficile de pratiquer-là les régles que prescrit M. Duhamel, c'est-à-dire, de tracer des routes régulières, de former des allées, des étoiles, des points de ralliement. La Planche XI. du Volume met sous les yeux toutes ces distributions. Mais, encore une fois, quand on plante sur des montagnes, toute l'œconomie d'agrément disparoîtra, à moins que le Possesseur n'ait réfléchi profondément sur toutes les

parties de son terrein. On lui ouvre ici des vues utiles : ensuite on lui suggère divers moyens de former de grands Bois ; & ce Chapitre comprend XIX. Articles pleins d'expériences & de leçons pratiques.

On observe après cela, qu'*il est de la plus grande importance d'interdire l'entrée du Bétail & des Bêtes fauves dans les Semis ou* lieux ensemencés pour y faire venir du Bois. » Qu'on mette dans » un champ, *dit l'Auteur*, des » semences d'Arbres sans beaucoup » de précautions, qu'on les oublie » ensuite ; il est certain qu'un jour » à venir il y aura un Bois en cet » endroit, pourvû qu'il n'y soit » entré aucun Animal. Mais qu'on » seme, qu'on plante, qu'on cul- » tive ce même champ tant qu'on » voudra, les Arbres n'y vien- » dront point, s'il est fréquenté par » les Animaux sauvages ou domes-

» tiques. « C'eſt ce que Rapin chantoit, dans le ſecond Livre de ſon beau Poëme, il y a près de cent ans.

At dum ſpem primis oſtendit frondibus arbos,
Tu procul hinc pecoris prohibe genus omne petulci,
Urenteſque malo nova germina dente capellas.
Acer equus colles hinnitu rumpat acuto,
Liberaque immenſos errent armenta per agros ;
Sed parcant nemori tenero, ramoque recenti ;
Pro quo, ſunt circùm lento de vimine ſepes
Texendæ, aut foſſâ rivus tellure per herbam
Ducendus, longèque greges poſt clauſtra tenendi.

M. Duhamel fait bien ſentir le dommage que cauſe le Gibier à

tous plants d'Arbres. *Les Seigneurs*, ajoûte-t-il, *doivent opter ; c'est-à-dire, ou renoncer à élever des Bois, ou se priver de Gibier, ou se déterminer à envelopper leurs Semis avec des Palis, dont la dépense est très-considérable.* La forme de ces Palis est ici bien expliquée, bien gravée ; & il n'y a rien à perdre du devis qu'on présente pour une chose si nécessaire. Mais, tout considéré, il reste toujours à plaindre le sort des Cultivateurs voisins des Grands, qui sont jaloux de la chasse, & qui veulent que leurs terres abondent en Gibier. Ces voisins ne peuvent presque jamais se garantir des ravages du Liévre, du Lapin, du Chevreuil, du Sanglier, &c. On a écrit cent choses sur cela, & presque toujours sans fruit. Mais les Seigneurs eux-mêmes portent la peine de leurs chasses & de leurs parties de plaisir ; car le profit de

leurs terres diminue à chaque Bail, parce que le Gibier désole tout.

Il ne suffit pas de planter & d'établir des Forêts ; il faut les entretenir, les améliorer, les réparer. C'est la matière du sixième & dernier Livre de nôtre Auteur. Plusieurs causes peuvent contribuer à la dégradation des Bois ; entr'autres les incendies fortuits ou prémédités ; le pâturage des Animaux fauves ou domestiques ; les abattis furtifs de bois verd ; &c. L'Auteur prévoit tout ces cas très-difficiles à empêcher : il indique des préservatifs & des remèdes : il étend ses observations à tous les Bois dégradés : il donne des avis très-sages pour l'exploitation des Forêts, &c. Enfin tout son Volume est terminé par des Additions pour le *Traité des Arbres & des Arbustes* : Additions qui sont le fruit de nouvelles expériences ou de découvertes faites depuis 1756.

Nous abandonnons tout les détails à la curiosité des Lecteurs, & aux opérations œconomiques des Citoyens qui savent le prix de cette branche d'Agriculture.

ARTICLE XXIV.

HISTOIRE CIVILE, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de Nismes, avec des Notes & les Preuves; suivie de Dissertations Historiques & Critiques, &c. (Tome VII. *in*-4°.) Par M. MÉNARD, Conseiller au Présidial de la même Ville, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. *A Paris, chez Chaubert & Claude Hérissant, &c.*

DE tous les Volumes que comprend l'Histoire de Nismes, celui-ci est sans contredit le plus

intéressant pour les Amateurs de l'Antiquité. Il ne s'agit plus de faire connoître l'état & la fortune d'une Ville particulière ; il est question de disserter sur des Monuments qui vont de pair avec ce que la Gréce & Rome ont de plus magnifique. Dans ce Volume, M. Ménard n'est plus Historien, il fait la fonction d'Antiquaire, d'Observateur, de Critique ; & voici sa tâche.

Il parle des Edifices, des Antiques, des Inscriptions, de l'Histoire Naturelle, de l'ancien Ressort de la Sénéchaussée de Nismes ; mais la partie principale de ses recherches s'est étendue aux trois premiers objets, *Edifices*, *Antiques*, *Inscriptions* ; & nous reconnoissons bien volontiers qu'il a traité ces points avec des soins extraordinaires, & une capacité non commune. Nous indiquerons quelques-uns de ses procédés. Que

ne nous eſt-il permis de rendre au Public tout le fond de ces belles Diſſertations, de raiſonner ſur les Monuments qu'on y explique, de joindre nos recherches particulières à celles de l'Auteur! &c. . . . .

M. Ménard commence par les Edifices qui décorent Niſmes : on entend les Edifices Romains, les reſtes ſuperbes des Conſtructions que les Habitants de Niſmes firent il y a dix-huit cents ans, pour montrer qu'ils étoient dignes du nom & des droits de *Colonie Romaine*, dont ils jouiſſoient. Le premier & le plus étonnant de ces Edifices, eſt l'Amphithéâtre. Nous ſommes un peu ſurpris, qu'en commençant ſa Diſſertation ſur ce magnifique Monument, M. Ménard n'ait pas relevé un fort mauvais raiſonnement de Juſte-Lipſe. Cet homme, qui ſe connoiſſoit mieux en Littérature qu'en Arts,

dit que l'Amphithéâtre de Nismes ne devoit pas être *grand'chose* * puisque Nismes n'est qu'une petite Ville. Si l'Amphithéâtre ne subsistoit pas, il seroit peut-être permis de hazarder une observation pareille; mais à la vuë de cette grande & somptueuse Antiquité, on doit bien plutôt conclure que Nismes fut autrefois une Ville puissante; une Colonie Romaine des plus distinguée, puisque son Amphithéâtre étoit si magnifique. M. le Marquis Maffei a bien fait sentir l'illusion de ceux qui jugent de l'état ancien des Villes par leur état moderne. Il s'est bien récrié contre le sophisme de Juste-Lipse. *Qu'est-ce que Nismes?* disoit ce Littérateur; & moi, *replique M. Maffei*, à n'en juger même que par les Médailles de cette Ville, je demande ce qu'elle dut

* Opus non eximium.

être au temps d'Auguste ? * Le sa-vant Architecte Serlio observe de même, dans une Lettre qu'il écrivit à François I. que Nismes devoit être une Ville très-considérée des Romains, puisqu'ils la remplirent d'Edifices admirables, dont le plus vaste & le plus célèbre étoit l'Amphithéâtre.

M. Ménard décrit toutes les parties de cette grande Construction, la plus entière & la mieux conservée de toutes celles du même genre, dont il reste des vestiges. Ce n'est pas qu'elle n'ait beaucoup souffert de la révolution des siècles, & de l'indifférence plutôt que de la barbarie des hom-

* Che fù Nimes, disse Lipsio, in Paragone delle gran città della Francia? Ma perche, si fù si poca cosa Nimes, si distinse ella soprà tutte città della Gallia in tempo d'Augusto per le monete? *Maff. de gli Anfiteatri*, *Lib.* 1.

mes. Aujourd'hui encore l'intérieur & tous les environs de cet Amphithéâtre, sont remplis de misérables maisons qui embarrassent & déshonorent ce Monument de la magnificence Romaine. On ne voit que des boutiques d'Artisans & de Merciers dans un lieu qui recevoit autrefois les Proconsuls, les Tribuns Militaires, les Légionnaires des Maîtres du Monde. C'étoit-là que se rassembloit l'élite de cette Colonie Romaine, pour jouir des grands Spectacles du Cirque.

L'Edifice, de forme ovale, comme tous les autres Amphithéâtres, a 405 pieds dans son grand diamètre, 317 dans son petit, près de 66 dans sa hauteur, 1140 dans son enceinte extérieure, & il pouvoit contenir 17 à 18 mille personnes L'ordre d'Architecture qui régne dans les Colonnes, est Toscan, & non Dorique, comme l'a

cru Serlio. Notre Auteur discute ce point ; & en général tout ce qui concerne l'Amphithéâtre ; c'est-à-dire ses dimensions, ses décorations, ses révolutions, ses origines. Il en fixe l'époque au temps d'Antonin le Pieux originaire de Nismes : mais ce Prince n'aura probablement donné pour la construction, que la faveur de son autorité & quelques secours pecuniaires : la Colonie elle-même doit avoir l'honneur de l'entreprise & de l'exécution ; cependant comme on s'apperçoit que le Monument n'a pas été fini dans toutes ses parties, & qu'il y manque beaucoup de sculptures, il faut croire que la mort d'Antonin ralentit le zèle des Constructeurs.

Tel qu'est encore cet Amphithéâtre, il attire, après tant de siècles, l'admiration des Voyageurs & des Etrangers. Il est moins endommagé que le Colisée de Rome ;

ſans doute parce qu'il s'eſt trouvé moins d'occaſions de lui nuire. A Rome, combien de Seigneurs & de Particuliers ſe ſont crus en droit de ſe bâtir des Palais ou des Maiſons aux dépens du Coliſée ! Dans Niſmes, l'Amphithéâtre a été long-temps une forterreſſe. Il y avoit même une Société *de Chevaliers des Arênes*, qui ſe chargeoit de le garder. On n'a point permis aux Citoyens d'arracher les pierres de ce bâtiment pour conſtruire leurs domiciles. Aujourd'hui plus que jamais on veillera ſur les reſtes d'une Antiquité ſi précieuſe. Il ne faudroit qu'un petit effort de patriotiſme, pour délivrer l'intérieur & les environs, de ces maiſons ignobles qui offuſquent l'Edifice. On forme ſur cet objet les mêmes deſirs que ſur notre nouveau Louvre. Ce Palais n'a pas un ſiècle, & il a déja été déshonoré par des échopes, par des

baraques qui l'environnent de toutes parts. N'avoit-on pas osé envahir la Cour même de cette auguste Maison? Si Antonin revenoit au monde, devroit-il gémir sur les attentats qu'a essuyés l'Amphithéâtre de sa Colonie, puisque la demeure de nos Rois est encore assiégée d'un amas de constructions méprisables, qui en dérobent la vue aux Citoyens & à l'Etranger? Tel est le sort des grandes choses: Carthage ne subsiste plus; Athènes est pleine de ruines; les Monuments de Balbeck viennent d'être détruits par le tremblement de terre qui a dévasté la Syrie: & que seroit-ce si, passant à l'ordre moral, nous parlions de la décadence des vertus?

Le second Edifice, dont traite M. Ménard, est la *Maison Quarrée*, Monument presque entier, bien réparé, & qui sert aujourd'hui d'Eglise aux PP. Augustins.

Février, 1761.

Ce Bâtiment n'a pas plus de huit toises dans œuvre ; mais il est entouré de trente Colonnes d'Ordre Corinthien, d'un travail exquis, quoiqu'extraordinaire ; car les modillons sont à contre-sens : *exemple unique & extravagant*, dit Daviler. Cependant Palladio assûre que cette irrégularité fait un coup-d'œil agréable ; & cet Architecte prétend avoir donné une grande attention à cet Edifice. C'étoit un Temple, on ne peut en douter. » On y remarque par-» tout les caractères distinctifs » d'un vrai Temple. Il est de » figure quarrée, & orné d'un Por-» tique ouvert, ainsi que l'étoient » la plûpart des petits Temples, » & que le sont encore à Athè-» nes ceux de Minerve & de » Thésée. De plus le fronton de » la façade de la Maison-Quarrée » est élevé par le milieu en forme » de pyramide obtuse, confor-» mément

» mément à l'usage des Romains
» qui ornoient de cette manière
» l'élévation de leurs Temples,
» afin de les distinguer des Palais
» & des maisons des particuliers,
» qui étoient couvertes en plate-
» forme. «

On a disputé long-temps sur la consécration de ce superbe Edifice, c'est-à-dire sur l'objet du culte qu'on y exerçoit. Autrefois il existoit une inscription au frontispice du Vestibule, & c'étoit l'énoncé public de la destination du Temple. On n'y voit plus que les trous des crampons qui retenoient les lettres de bronze ou de fer, dont cette inscription étoit formée. M. Ménard avoit lu dans la vie de M. de Peiresc, que ce Savant étoit venu à bout de déchiffrer deux inscriptions antiques, en combinant les espaces des trous qui subsistoient après la destruction des lettres. Sûrement

notre Auteur avoit aussi remarqué, dans cette vie écrite par Gassendi, que le même M. de Peiresc s'étoit proposé d'étudier la suite des trous du frontispice de la Maison Quarrée de Nismes, & d'en tirer l'inscription desirée: *Speravit se interpretaturum seriem quandam foraminum Nemausensis Basilicæ quam Quadratam Domum appellant, ubi ectypum obtinuisset*, (Gass. Vit. Peiresc.) Ce fut, sans doute, cette empreinte qui lui manqua. Elle n'a été prise qu'en 1758, à la prière de M. Ménard, & par M. Séguier de Nismes. Celui-ci a calqué sur des feuilles de papier les trous de l'inscription, avec les traces de quelques lettres, lesquelles subsistoient sur la pierre; & ce sont ces traces qui ont extrêmement accéléré la découverte. Tout le travail fait & comparé, on a vu clairement (&

l'Académie des Belles-Lettres en eſt demeurée d'accord) que l'inſcription de la Maiſon Quarrée étoit ainſi :

C. CAESARI. AVGVSTI. F. COS.
L. CAESARI. AVGVSTI. F.
COS. DESIGNATO.
PRINCIPIBVS. IVVENTVTIS.

Ainſi ce Temple étoit dédié à Caïus & à Lucius Céſar, fils d'Agrippa & de Julie (non Livie) fille d'Auguſte. Par les Conſulats de ces deux jeunes Princes, on apprend que la Maiſon Quarrée fut bâtie en leur honneur l'an de Rome 754, qui eſt le premier de l'Ere Chrétienne. Cet honneur, au reſte, que la flatterie rendoit aux petits-fils d'Auguſte, n'étoit pas un *culte divin : c'étoit*, dit M. Ménard, *un Temple honorifique conſacré à leur gloire, & où furent, ſans doute, placées*

leurs Statues, auxquelles on rendoit des hommages particuliers sans aucun mêlange toutefois de culte religieux & sacré. Il y avoit toujours un grand abus dans ces *hommages* rendus à deux Mortels, à deux Payens & à deux Enfants : car l'un & l'autre moururent dans leur vingtième année, l'un en 755, l'autre en 757.

La Maison Quatrée a subsisté malgré le désordre des guerres & le peu de goût qu'on a eu si long-temps pour les Arts. Ce beau Monument a sans doute été respecté à cause de son élégance, de la belle forme de ses ornements, de la disposition charmante de ses Colonnes. De temps en temps néanmoins il a éprouvé des disgraces. Notre Auteur raconte ces malheurs en détail, & il n'oublie pas le récit du plus grand risque qu'ait couru l'Edifice. L'illustre

M. Colbert qui faiſoit venir de loin des Statues & des hommes, crut qu'il pouvoit enrichir Verſailles & Paris de Bâtiments antiques. On lui parla de la Maiſon Quarrée ; & il conçut le deſſein de la faire tranſporter du bas Languedoc dans la Capitale du Royaume. On devoit numéroter toutes les pièces, les démonter, les emballer & les voiturer ainſi : après quoi on comptoit remettre ſur pied tout l'Edifice quand il ſeroit à Paris. Projet chimérique : des pièces d'Architecture, la plûpart très-délicates & tourmentées pendant 1700 ans, ne ſe démontent point ſans péril, du moins ſans être réduites à ne pouvoir plus former le même enſemble : c'eſt ce qu'on fit entendre à M. Colbert, qui ſe déſiſta d'une idée qui étoit après tout celle d'un grand homme.

Après la Maiſon Quarrée, M. Mé-

nard examine le *Temple de la Fontaine*, Edifice très-beau dans ſon origine & très-dégradé aujourd'hui : c'eſt encore un petit Temple, & une eſpèce de Panthéon. Il étoit orné, dans l'intérieur, de 16 Colonnes d'Ordre Compoſite ; & notre Auteur croit qu'on peut rapporter ſa fondation au Regne d'Auguſte. Sur quoi néanmoins on peut objecter la penſée de Daviler, qui croit que l'Ordre Compoſite n'a été employé par les Architectes que long-temps après Auguſte, & que le premier modèle qu'on puiſſe en citer, eſt l'Arc de Titus.

Niſmes poſſedoit auſſi *des Bains publics*, dont la deſcription remplit ici *45 pages in*-4°. & beaucoup de Planches. C'eſt en même temps l'objet des regrets les plus vifs, parce que ces beaux ouvrages ſont fort endommagés. Les Antiquaires ceſſent d'être Philo-

ſophes, quand ils voient des Ruines; & plus encore, quand ils découvrent qu'il étoit aiſé de les empêcher ou de les réparer. Il faut ſuivre ici la deſcription de notre Auteur, & celle qu'il fait enſuite de la *Tourmagne*, eſpèce de Befroi ou de Donjon deſtiné à donner des ſignaux après la découverte des ennemis. C'eſt un ouvrage Romain fort dégradé aujourd'hui : on n'y voit plus de Colonnes, mais des Pilaſtres d'Ordre Toſcan ruſtique, au-deſſus deſquelles étoient des Colonnes qui terminoient l'Edifice, & lui donnoient une forme pyramidale. Les autres Monuments dont parle l'Auteur, ne ſubſiſtent qu'en ruines, en décombres, en reſtes de Murs, de Bas-reliefs, de Colonnes, d'Inſcriptions.

On paſſe au Pont du Gard, qui n'eſt qu'à trois lieues de Niſmes, & dont tout le monde a oui par-

ler. Ici la description est exacte, & donne une grande idée de cette antique Construction. Il s'agissoit, pour la Colonie Romaine de Nismes, d'amener des eaux de Fontaine dans cette Ville; & elle bâtit pour cet usage un Edifice à trois Ponts, dont le troisième & le plus haut supportoit un Aqueduc, & joignoit deux collines distantes de près de 100 toises l'une de l'autre. Serlio écrivant au Roi François I. lui parloit avec admiration de ce Monument vraiment Romain par la noblesse de l'entreprise, & par la solidité de la construction. Il observoit que cette Architecture, toute rustique qu'elle paroît, étoit excellente & très-bien entendue; que les Piles du Pont le plus bas ressembloient à des tours; que l'idée de conserver les eaux d'une fontaine en les faisant passer sur trois Ponts pour le service d'une Ville, étoit

un coup de génie; & que l'exécution l'emportoit sur tout ce qu'il avoit vu en ce genre. Nous joignons volontiers le témoignage de cet Etranger aux détails curieux où entre M. Ménard. Il n'est pas bien ordinaire qu'on puisse trouver quelque chose qui lui ait échappé dans l'étendue des Antiquités de Nismes.

Il raisonne avec le même soin sur les Statues, les Médailles, les Pierres gravées, les Mosaïques; les Tombeaux, les Inscriptions de cette ancienne Colonie Romaine. Dès qu'on remue la terre dans Nismes ou dans les environs, on trouve des Monuments de son antique grandeur. Notre Historien a fait graver tout ce qui lui a paru de plus digne des attentions de ses Lecteurs. Il y a pour l'Article des Statues ou Figures XXIII. Pièces, dont plusieurs sont aussi rapportées & expliquées dans

les beaux Recueils de M. le Comte de Caylus. Parmi ces Monuments nous remarquons deux Aigles de marbre blanc, du plus grand travail & du plus grand relief. *Leur corps*, disoit le Marquis Maffei cité par M. Ménard, *est si admirablement bien travaillé, que qui n'a pas vu ces aîles, cette queue, ces griffes, & cet air de mouvement, ne connoît point ce que peut faire le ciseau dans ces sortes d'ouvrages.* La gravure qu'on voit ici, répond à l'éloge de ce grand Antiquaire.

Ces Aigles sont sans tête : sur quoi quelques Critiques ont prétendu que les Visigots étoient les auteurs de cette mutilation, & qu'ils avoient voulu marquer parlà l'extinction de l'Empire Romain : raison que n'adopte point M. Ménard. » L'Histoire, *dit-il*, » nous apprend que ces Peuples » étoient plus réservés dans leurs

» victoires ; qu'ils uſoient même
» avec modération des droits du
» vainqueur. S. Auguſtin loue leur
» ſageſſe & leur prudence, puiſ-
» qu'ils conſerverent la vie aux
» Sénateurs Romains. Oroſe aſſure
» qu'ils firent rendre aux Egliſes
» leurs Ornements & leurs Vaſes
» ſacrés, & qu'ils ne pourſuivirent
» pas ceux qui s'étoient réfugiés
» dans les Baſiliques. De plus, ſi
» l'on veut attribuer aux Viſigots la
» mutilation affectée de ces Ai-
» gles, qu'on nous diſe pourquoi
» ils ſe ſont arrêtés à de ſi petits
» objets. Que leur coûtoit-il d'a-
» battre auſſi les Edifices publics
» qui annonceront bien mieux en-
» core, tant qu'ils ſubſiſteront, la
» gloire & la grandeur des Ro-
» mains ? Mais diſons qu'ils n'en
» vouloient point aux Bâtiments,
» & qu'ils avoient aſſez de goût
» pour conſerver ceux qui méri-
» toient de l'être par leur beauté

» & leur magnificence, ainsi que
» les beaux morceaux de Sculptu-
» re qui en faisoient l'ornement. «

Ces observations nous paroissent fort sensées. On s'accoûtume à mettre sur le compte des Barbares qui ont conquis l'Empire Romain, les disgraces sans nombre qu'ont éprouvées les Arts : on veut que les Goths, les Visigots, les Alains, les Huns, les Vandales, les Hérules, ayent brûlé les Edifices, abattu les Statues, renversé les Obelisques, détruit les Arcs de triomphe, les Aqueducs, les Ponts, les Basiliques, &c. Mais on ne fait pas attention que les Monuments qui subsistent en tout ou en partie, font l'apologie de ces Peuples. Il leur étoit fort aisé, par exemple, d'anéantir la Maison Quarrée de Nismes, & nous la voyons subsister ; & nous savons que les plus grands dangers qu'elle ait courus, ont eu pour auteurs

les Regnicoles ou des Compatriotes. On nous assure de même que Charles Martel fit mettre le feu à l'Amphithéâtre de Nismes, *afin d'en ôter l'usage aux Sarrasins.* Charles Martel n'étoit pas Visigot, mais Prince des François. On pousseroit loin cette Remarque, si l'on vouloit fouiller dans l'Histoire, & si l'on pouvoit espérer de vaincre le préjugé qui attribue la ruine des Monuments antiques à la conspiration prétendue que les Goths & les autres Barbares avoient formée contre eux.

Dans l'Article des Médailles, il y a des morceaux singuliers, surtout la Médaille de Nismes, qui porte les deux têtes d'Auguste & d'Agrippa, au revers le Crocodile & le Palmier, avec les lettres COL. NEM. qui signifie *Colonia Nemausensis*; enfin un jet de bronze saillant hors du champ de la Médaille & représentant un

pied de biche. M. le Comte de Caylus a cru que c'étoit un *Ex-voto* en l'honneur de Diane. M. Ménard ne s'éloigne de ce ſentiment, qu'en bornant la deſtination ſuperſtitieuſe de cette Médaille à la volonté du ſeul Monétaire, qui aura voulu honorer Diane par ce Monument. Selon cette idée, ce n'aura été qu'un *Ex-voto* particulier, & non un de ces *Ex-voto* qui ſe vendoient dans les Villes, pour ſervir au culte idolatrique & public des Divinités.

Il nous ſeroit impoſſible de rendre compte des Inſcriptions conſignées dans ce Volume. Elles comprennent plus de 300 pages *in*-4°. & l'on voit, comme dans les Recueils généraux des Inſcriptions antiques, toutes les Claſſes relatives aux objets que ces Monuments indiquent. Il y en a pour les Divinités, pour les Empereurs & les Magiſtrats, pour les Gens

de guerre, pour les Parents & les Amis, pour les Patrons & les Affranchis, &c. Enfin on en trouve d'Hébraïques & de Chrétiennes ; les premières pour les Juifs enterrés dans Nismes ; les secondes pour des Chrétiens inhumés au même lieu dans des temps fort éloignés de notre siècle. Il faut parcourir ces Monuments avec les explications savantes qu'on en donne.

Les Articles qui concernent l'Histoire Naturelle de Nismes ; les détails de sa Sénéchaussée avec l'état des *Additions, Corrections & Réponses* que place ici l'Auteur, présentent aussi d'assez grands objets de curiosité. Il seroit bien intéressant d'insister en particulier sur ces *Additions, Corrections, &c.* parce qu'un Auteur qui se perfectionne, se corrige, ou se justifie vis-à-vis des Observateurs critiques, mérite toujours qu'on l'écoute. Les bornes de notre Extrait

ne nous permettent pas cette attention : il nous ſuffit d'ajoûter ici, qu'en général l'Hiſtoire de Niſmes eſt une des meilleures Hiſtoires particulières qui aient paru dans ce ſiècle ; & que ce dernier Volume qui traite des Antiquités, eſt en ce genre un des plus ſavants Recueils dont on puiſſe enrichir une Bibliothéque.

ARTICLE XXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ON diſtribue chez la Veuve Brunet au Palais, le Diſcours prononcé par M. de la Condamine le 12 Janvier dernier, pour ſa réception dans l'Académie Françoiſe. En manifeſtant les tranſports de ſa reconnoiſſance, le nouvel Académicien ne diſſimule point l'infirmité que de longs travaux Académiques lui ont laiſſée. » Vos » faveurs, *dit-il*, me mettent en » droit de me comparer à ces » Guerriers, que des bleſſures re- » çues au ſervice de l'Etat n'ex-

» cluent point du degré suprême » des honneurs Militaires. «

Cette infirmité, au reste, n'attaque qu'un organe trop souvent fatigué des clameurs de la passion & de la déraison. L'esprit tire parti de cette sorte de divorce qu'on est obligé de faire avec des sociétés tumultueuses; il se replie sur lui-même, il approfondit tout dans le silence de ses facultés.

M. de la Condamine fait voir qu'il a su développer, dans les caractères de notre Langue, » cette » justesse d'expression qu'on ad- » mire en elle, cette élégance, ce » goût qui proscrit l'enflure, les » jeux de mots, les métaphores » outrées, & les trop longues pé- » riodes, cette construction nette » qui suit le fil des idées, qui porte » la clarté dans les spéculations » les plus abstraites. «

Il fait à l'Académie une invitation qui sied bien dans la bou-

che d'une homme occupé, toute ſa vie, des ſciences exactes. Il voudroit que cette Compagnie, inſtituée pour perfectionner notre Langue, ne ſe bornât point à déclarer l'uſage, mais qu'elle osât le diriger, le fixer; qu'elle ſe chargeât d'arrêter le progrès des abus, & de prononcer ſur les queſtions indéciſes.

Ces vues l'engagent dans les rapports qui uniſſent l'Académie Françoiſe & l'Académie des Sciences. C'eſt Uranie & Calliope, ſœurs l'une & l'autre, & toujours prêtes à s'aider, à s'enrichir, à s'honorer mutuellement. L'Académie Françoiſe plie notre Langue à tous les ſujets, même les plus difficiles & les plus ſublimes. L'Académie des Sciences prépare des Génies, les remplit de connoiſſances; & quels hommes excellents, depuis Fontenelle juſqu'à M. de la Condamine, ont paſſé de l'Ecole d'Ar-

chimede au *Temple des Muses & des Graces !* L'Orateur les caractèrise tous par le genre de mérite qui leur est particulier.

Il vient ensuite à l'Eloge de M. de Vauréal, Evêque de Rennes, auquel il succède : il le peint comme Négociateur habile, comme beau parleur, comme bon Citoyen, comme Pasteur zélé & charitable.

Le Discours est terminé par les hommages dus aux Protecteurs immortels de l'Académie. Le portrait de Richelieu est mis dans le jour Académique, afin d'opérer plus d'effet. » Ce ne fut pas assez » pour ce *grand Ministre*, d'avoir » illustré la France par des Vic» toires, de l'avoir agrandie par » des Conquêtes, d'avoir jetté les » fondemens de son Commerce ; » il porta ses vues dans l'avenir. » Il apprit à la terre étonnée, que » la Monarchie universelle dont » il dissipoit le fantôme redouté,

» n'étoit pas possible à la force
» des armes, mais pouvoit être
» l'ouvrage de l'esprit. Il entreprit
» d'assûrer à sa Patrie une prospé-
» rité durable, en lui donnant le
» sceptre de la raison & du goût :
» il vous créa pour éterniser nos
» Héros. Il falloit préserver la Lan-
» gue Françoise du sort de la Lan-
» gue Grecque & de la Romaine,
» en *faisant revivre l'éloquence en-*
» *sevelie avec ceux qui en avoient*
» *été les inventeurs & les maîtres.*
» Il forma cette Compagnie, à qui
» la France donna son nom. Il pré-
» vit que notre Langue confiée à
» vos soins deviendroit bientôt
» celle de l'Europe : & l'évène-
» ment a surpassé ses espérances.«

Cette Pièce qui remplit 18 pages *in*-4°. est sagement pensée, sainement & agréablement écrite.

M. de Buffon y répondit en peu de mots, qui comprennent l'éloge de M. de la Condamine & celui

de feu M. l'Evêque de Rennes. Nous transcrivons, du premier, le morceau qui concerne les voyages du nouvel Académicien.

» Avoir parcouru l'un & l'autre
» Hémisphère, traversé les Conti-
» nents & les Mers, surmonté les
» sommets sourcilleux de ces mon-
» tagnes embrasées où des glaces
» éternelles bravent également, &
» les feux souterreins & les ardeurs
» du midi : s'être livré à la pente
» précipitée de ces cataractes écu-
» mantes, dont les eaux suspen-
» dues semblent moins rouler sur
» la terre que descendre des nues;
» avoir pénétré dans ces vastes dé-
» serts, dans ces solitudes immen-
» ses, où l'on trouve à peine quel-
» ques vestiges de l'Homme, où
» la Nature accoûtumée au plus
» profond silence, doit être éton-
» née de s'entendre interroger pour
» la première fois; avoir plus fait,
» en un mot, par le seul motif de

» la gloire des Lettres, que l'on » ne fit jamais par la ſoif de l'or : » voilà ce que connoît de vous » l'Europe, & ce que dira la » poſtérité. «

Ce morceau eſt précédé d'un autre où l'on rend juſtice au génie, au goût, aux talents, aux qualités morales de M. de la Condamine, & à ſon *enthouſiaſme pour l'humanité.*

Introduction aux Sections Coniques, pour ſervir de ſuite aux éléments de Géométrie de M. Rivard. Ouvrage dans lequel on a renfermé les propriétés eſſentielles à l'intelligence du mouvement des corps qui font leurs révolutions dans quelqu'une de ces courbes, ſuivant les loix de la gravitation univerſelle. (*In*-8°. p. 136, ſans l'Avant-Propos.) Par M. Mauduit, Profeſſeur de Mathématiques, 1761. Quand M. Rivard

donna ſon Ouvrage ſur les Mathématiques, il n'étoit point ordinaire de parler, dans les Ecoles, du ſyſtême de Newton, de la gravitation univerſelle, du mouvement des Aſtres dans des ellipſes, &c. Il ſuffiſoit donc alors d'initier les Elèves aux vérités élémentaires de la Géomètrie. Ces Préliminaires ſont trop bornés aujourd'hui; on traite des Courbes, & l'on a jugé qu'il étoit néceſſaire de préparer les Candidats de la Philoſophie à la connoiſſance des Sections Coniques. C'eſt ce qui a fait naître, depuis 10 ou 12 ans, beaucoup de Traités ſur cette matière. Celui de M. Mauduit eſt un des plus courts, des plus méthodiques, des plus ſavants peut-être, parce qu'il ouvre des routes, qu'il donne des vues, qu'il conduit aux ſpéculations ſublimes des nouveaux calculs. Il doit ſervir de ſuite aux *Eléments* de M. Rivard, parce qu'après l'étude de

de ces *Eléments*, il ſera bon de paſſer à ce nouvel Ouvrage partagé en ſix Chapitres.

Le 1er expoſe la formation du Cône, ſes différentes eſpèces, les ſections qu'il produit quand on le diviſe, la méthode d'exprimer les courbes par des équations. Ce dernier Article, quoiqu'un peu élevé pour des Etudiants de Philoſophie, eſt néanmoins fort clairement propoſé.

Le 2e Chap. comprend les propriétés de la Parabole conſidérée ſur un plan. C'eſt une ſuite de ſept théorèmes avec leurs corollaires, leſquels expriment en formules algèbriques les principaux attributs de cette courbe.

Le 3e Chap. concerne l'Ellipſe conſidérée, tant par rapport à ſon axe, que par rapport à ſes diamètres. Cet endroit de l'Ouvrage doit être étudié avec ſoin par les Elèves de la Philoſophie Newtonienne.

Le 4e Chap. roule ſur l'Hyperbole & ſes propriétés, dont la principale eſt que les quarrés des ordonnées ſont entre eux comme les rectangles ou produits de leurs abſciſſes correſpondantes.

Dans ſon 5e Chap. l'Auteur conſidère les propriétés communes aux trois Sections coniques : il déduit la Parabole de l'Ellipſe & de l'Hyperbole ; il donne une Théorie des *Rayons de courbure* pour chaque Section conique, &c.

Au 6e Chap. on a des notions ſur les Sections coniques des ordres ſupérieurs, avec une Théorie nouvelle ſur les ſuites algèbriques, & ſur-tout une application très-ingénieuſe de ces ſuites aux Logarithmes hyperboliques.

L'Auteur de cet Ouvrage eſt déja connu par d'autres Livres qui lui ont fait honneur. Il donna, par exemple, en 1757, *les Eléments des Sections coniques, démontrés par Synthèſe.* (Vol. *in*-8°. de plus

de 400 pages.) Ces Eléments fort développés ont à leur tête un Discours bien fait sur la meilleure manière d'étudier les Mathématiques, & l'on y trouve une comparaison raisonnée des deux méthodes, la *Synthèse & l'Analyse*: méthodes dont on parle souvent sans être toujours bien instruit de leurs différences. *Cet Ouvrage se distribue aussi chez Desaint & Saillant.*

On trouve ici, sous l'Annonce de Londres, une *Epître* (en Vers) *à M. Laurent, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, à l'occasion du bras artificiel qu'il a fait pour un Soldat Invalide.* Ce Soldat, nommé *Ménard*, & la *Violette* en style de guerre, avoit eu le malheur, il y a dix-huit ans, de perdre ses deux bras en servant un canon à Bouchain où il étoit en Garnison. M. Laurent, établi dans cette Ville, & dès-lors célèbre par

ses Ouvrages de Méchanique, fut sollicité de faire un bras artificiel à ce jeune homme. Il ne fallut pas songer au côté droit, parce que l'épaule avoit été fracassée presque entièrement : du côté gauche, il restoit quatre ou cinq pouces de moignon. Ce furent là les débris que l'ingénieux Artiste saisit pour y adapter un bras revêtu de toutes les proportions naturelles, capable de fléxion, d'extension, de rotation, propre enfin à consoler beaucoup un homme aussi affligé que l'étoit celui-ci.

Ce jeune Soldat obtint les Invalides, & se servit du présent de son Bienfaiteur pendant 15 ou 16 ans. Mais enfin la machine se dérangea ; & d'ailleurs elle étoit un peu lourde, à cause des grandes proportions qu'elle contenoit. L'an passé (1760,) M. Laurent, étant à Paris, voulut bien imaginer & exécuter quelque chose de

plus fléxible, de plus léger ; & le résultat de ses opérations a été un nouveau bras qui ne pese que huit onces, & que le Soldat met en jeu sans effort : il s'en sert pour écrire fort lisiblement, pour prendre du tabac, pour porter son verre à sa bouche &c. Quantité de personnes de la Cour & de la Ville, & l'Académie des Sciences en Corps ont été témoins de cette curieuse & utile Méchanique. Nous osons nous compter parmi les Spectateurs, & rien ne nous a plus surpris que de voir ce bras infléxible par lui-même suivre toutes les impressions d'un reste d'épaule tronquée. Le Soldat ouvre ses doigts artificiels avec aisance, & donne à la machine légère, qui lui sert de bras gauche, tous les mouvements qu'il souhaite. Nous avons vu en même temps du même Auteur deux petits instruments très-commodes &

très-finis pour le travail, dont l'un sert à tailler la plume ou le crayon avec une seule main; l'autre est tellement préparé qu'une personne privée de ses mains peut se couper les ongles de la main qui lui reste, avec autant de facilité que si elle faisoit usage de la main qui lui manque. On ne peut concevoir l'ordre, la justesse & la simplicité de ces jolies machines, sans les avoir vues & éprouvées.

L'Auteur, dont nous annonçons le Poëme, a pris l'occasion du bras artificiel, pour célébrer le génie d'invention & tous les ouvrages principaux de M. Laurent; il débute ainsi :

Archimède nouveau, qui, par d'heureux efforts,
Pour dompter la Nature imites ses ressorts,
Qui sers l'humanité, ton Maître & ta Patrie,
Ma Muse doit des Vers à ta noble industrie.

Après avoir décrit diverses entreprises de Méchanique exécutées par M. Laurent, entr'autres des Ecluses, des Ponts portatifs, des desséchements de Marais, & une singulière Machine de Poterne destinée à fermer l'Escaut aux Déserteurs & aux Ennemis, il vient au bras artificiel du Soldat ; & apostrophant cet infortuné Mortel, il dit :

Je crois voir le moment où des traits de la foudre
Tes bras au champ de Mars furent réduits en poudre ;
Je crois te voir encor meurtri, défiguré,
Traînant le reste affreux de ton corps déchiré,
Te montrer tout sanglant à sa vue attendrie ;
La Pitié qui lui parle, enflamme son génie.

O prodige ! ton bras reparoît sous sa
main :
Ses nerfs sont remplacés par des fibres
d'airain.
De ses muscles nouveaux essayant la
souplesse,
Il s'étend & se plie, il s'éleve &
s'abaisse.
Tes doigts tracent déja ce nom que tu
chéris :
La Nature est vaincue, & l'Art même
est surpris.

La suite est un éloge général de la puissance des Machines. Le Poëte parle de presque tous les chef-d'œuvres des Arts, des Moulins à eau & à vent, des Manufactures de drap, des Tapisseries des Gobelins, des Glaces, de l'Ecriture, de l'Imprimerie, de l'Horlogerie.

Par les eaux ou les vents, au défaut
de mes mains,
Le Cylindre roulé met en poudre mes
grains.

Ici l'or en habits ſe file avec la ſoie :
En des Tableaux tiſſus la laine ſe déploie.
Là le ſable diſſous par les feux dévorants,
Pour les Palais des Rois brille en murs transparents.
Sur un papier muet la parole eſt tracée,
Par un mobile airain on grave la penſée ;
Mille fois reproduite, elle vole en tous lieux.
Le temps a pris un corps, & marche ſous mes yeux.

M. Laurent a été honoré des bienfaits de Sa Majeſté. Il a reçu d'Elle le Cordon de l'Ordre de S. Michel, & des titres de Nobleſſe. C'eſt-ce que le Poëte annonce dans le morceau ſuivant :

Citoyen généreux, ainſi ton Souverain
T'égalant aux Héros, annoblit ton deſtin.

Trop ſouvent le hazard diſpenſe ce
beau titre :
Hélas ! ſi la vertu des rangs étoit l'arbitre,
Peut-être un malheureux mourant ſur
ſon fumier,
Du dernier des humains deviendroit
le premier.
Tes talents, du hazard ont réparé l'outrage ;
Ton nom n'eſt dû qu'à toi ; ta gloire
eſt ton ouvrage.
D'autres feront parler d'antiques parchemins.
Ces monuments fameux qu'ont élevés
tes mains,
Ces chef-d'œuvres brillants, ces fruits
de ton génie,
Tant d'utiles travaux qu'admira ta Patrie ;
Voilà de ta grandeur les titres glorieux, &c.

L'Auteur y ajoûte, dans le cours de ſon Ouvrage, le juſte éloge de l'humanité & de la générosité de

M. Laurent. Non content de suppléer au Soldat un membre que son malheureux sort lui avoit enlevé, il a sollicité en sa faveur les secours de plusieurs personnes illustres, il lui a même fait une gratification considérable.

Cette Epître a été composée par M. l'Abbé Delisle, jeune Poëte déja connu par d'autres productions de sa Muse. Il a concouru, depuis peu, au Prix de Poësie que distribue l'Académie Françoise; & il a reçu des éloges publics à cette occasion. Dans l'Ouvrage, dont nous venons de citer plusieurs morceaux, on trouve de l'expression, de la facilité, du sentiment. La Critique pourroit s'exercer sur quelques Vers ou sur quelques termes. Nous doutons, par exemple, que l'usage autorise le Pluriel du nom substantif *essor*, & que ce Pluriel soit écrit *essorts*. *C'est par eux*

qu'un Dieu ſage irritant nos efforts, (p. 7.) On pourroit auſſi deſirer plus de clarté ou de netteté en quelques endroits, comme *O prodige! ton bras reparoît ſous ſa main: Ses nerfs ſont remplacés*, &c. On a ici *ſa* & *ſes* qui ſe rapportent à divers objets: ce qui arrête un moment l'eſprit du Lecteur. Mais ce ſont-là des bagatelles; & l'Epître, dans ſa totalité, eſt eſtimable: elle fait eſpérer à notre Parnaſſe un renfort de talents dont il a grand beſoin.

L'Académie Impériale de Peterſbourg avoit propoſé pour ſujet de ſon Prix de Phyſique en 1758 ces trois queſtions que nous tranſcrivons d'après le Programme. 1° *Quâ prærogativâ conſtent Magnetes artificiales præ naturalibus?* 2° *Quæ ſit optima eos conficiendi methodus?* 3° *Utrùm*

Phænomena nova, per Magnetem artificialem detecta, theoriæ magneticæ adhuc propositæ respondeant ? M. Antheaume, Syndic des Tontines à Paris, eſt celui qui a le mieux ſaiſi les vues de l'Académie, & qui a remporté cette couronne littéraire. Il publie aujourd'hui ſon *Mémoire imprimé chez Butard, rue S. Jacques.*

Il y traite d'abord des avantages attachés aux Aimants artificiels : on en a vu qui avoient plus de vertu que les Aimants naturels : & d'ailleurs il eſt plus aiſé de ſe procurer de ces Aimants artificiels, (qui ne ſont que des barres d'Acier) que de rencontrer de bonnes pierres d'Aimant, &c.

Il expoſe enſuite les diverſes méthodes de faire des Aimants artificiels. On ſait que Mrs Knight, Duhamel, Michell & Canton ont procédé avec ſuccès dans ces tentatives; qu'ils ont réuſſi à ai-

manter aiſément & fortement des barres d'Acier ; qu'ils ſont même venus à bout d'aimanter avec de ſimples Aimants artificiels, &c. M. Antheaume, ſans trouver à redire aux pratiques de ces habiles Gens, croit avoir imaginé & exécuté quelque choſe de plus facile encore, de plus expéditif, de plus efficace, de plus abondant en expériences.

D'abord il aimante avec des Aimants artificiels ; & ſa façon n'eſt point difficile à comprendre, puiſqu'il ne s'agit que de faire gliſſer ſur une barre d'Acier, poſée horizontalement, deux barres aimantées miſes bout à bout, ayant leurs poles oppoſés comme en regard, Sud contre Nord, & Nord contre Sud, avec une très-petite ſéparation, comme d'une demi-ligne, entre ces deux barres. Cette opération ſe fait lentement ſur toutes les faces de

la barre à aimanter. Il resteroit à expliquer ou plutôt à montrer comment les deux barres aimantées demeurent jointes ensemble durant l'opération, & comment on les fait agir toutes deux à la fois ; mais chacun peut apparemment se conduire en ce point comme il le juge à propos. M. Antheaume explique fort bien les avantages que procure l'action lente & réitérée des barres aimantées sur la barre à aimanter.

Ce Physicien a fait ensuite des Aimants artificiels sans aucun Aimant & sans barres aimantées. C'est, en quelque sorte, créer la vertu magnétique, & l'insinuer comme par enchantement dans une barre d'Acier. La chose se fait néanmoins tout naturellement. Sur une Planche inclinée à l'horison de 70 degrés Nord pour Paris, on place de fil ou

de longueur deux barres de Fer quarrées, de 4 à 5 pieds de longueur sur 14 à 15 lignes d'épaisseur, limées quarrément par leurs extrémités intérieures, entre lesquelles on laisse un espace de 6 lignes. On applique à chacune de ces extrémités une espèce d'armure de tôle formant sur ces extrémités une sorte de talon, parce qu'elle excéde & promine un peu au-dessus des barres. L'Auteur veut que les trois autres bords de cette tôle soient taillés en biseau ou chanfrein. Entre les deux barres, il met une petite languette de bois d'environ deux lignes d'épaisseur, puis il fait glisser lentement sur les talons de la tôle le morceau d'Acier qu'il veut aimanter, & ce mouvement suit la longueur des barres de Fer : il se répète, il se continue en allées & venues ; & il en résulte dans la barre d'Acier

une force magnétique surprenante. L'Acier d'Angleterre, trempé en paquet, est celui qui réussit le mieux pour l'expérience. Il y a, vers la fin de ce Mémoire, des observations sur la trempe: elles ont été ajoûtées depuis l'envoi du Mémoire à l'Académie de Petersbourg. Ce morceau tout de recherches & d'expériences donne un nouveau degré de mérite à la Pièce couronnée.

Il restoit à lier la Méchanique & les effets des Aimants artificiels avec la Théorie de l'Aimant. M. Antheaume entre dans cette explication qui est, à proprement parler, la partie savante de l'Ouvrage. Il ne suppose, pour cette question, que le principe reconnu de tous les Physiciens, c'est-à-dire l'existence d'un fluide très-délié qui circule d'un pôle de la terre à l'autre, & qui forme une espèce d'ellipse autour du Globe.

Ce fluide, au reste, n'a pas seulement sa circulation d'un pôle à l'autre ; il sort aussi de tous les autres points d'un Hémisphère jusqu'assez près de l'Equateur, & va rentrer à pareille latitude opposée dans l'autre Hémisphère. Ce fluide encore a de grands rapports avec les pores de l'Aimant & des corps dont la nature participe de l'Aimant, comme le Fer & l'Acier. Il circule dans ces corps comme dans la terre, il y précipite son mouvement ; il y passe en plus grande quantité que dans les autres corps. C'est ainsi qu'un morceau de Fer ou d'Acier s'aimante, quand on l'incline dans la direction du courant magnétique ; & c'est ainsi qu'il communique sa vertu à la barre d'Acier qu'on fait glisser sur lui. Nous ne rendons compte ici que superficiellement de la doctrine de M. Antheaume ; il faut consulter

son Mémoire qui est fort clairement écrit, & la Planche gravée qui l'accompagne. L'Académie de Petersbourg a déclaré, en proclamant le Prix, que ce Mémoire avoit exposé une *méthode de faire des Aimants artificiels plus parfaite que les autres méthodes.* EST DISSERTATIO RELIQUIS PRÆSTANTIOR ; EADEMQUE, OB METHODUM MAGNETES ARTIFICIALES CONFICIENDI PERFECTIOREM REDDITAM, PRÆMIO CONDECORATUR.

Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. de SELLE, Trésorier-Général de la Marine. (Volume *in*-8°. pages 310, sans XLVIII pages d'Eclaircissements.) Chez Barrois & Davitz, Quai des Augustins, &c. La vente de cette Bibliothèque commencera avant Pâques, & l'on aura soin de l'annoncer par des Affiches particulières.

Février, 1761.

Ce Catalogue est remarquable par deux endroits :

1°. Par le beau choix des Livres. On y voit (dans toutes les classes qui peuvent former une Bibliothèque) du beau, du bon, du magnifique en Editions & en Reliures : mais il s'y trouve aussi quantité de Livres qui ne sont pas reliés.

2°. Par l'ordre qui regne dans la distribution, par l'exactitude qui accompagne les annonces, par les éclaircissements qui précedent la nomenclature des Livres. M. Barrois, Auteur de toute cette opération Bibliographique, a donné des Notices fort bien faites sur les Articles les plus singuliers du Catalogue : Articles tantôt d'Imprimés, & tantôt de Manuscrits. Pour composer ces Notices, il falloit avoir une connoissance très-étendue, non-seulement des autres Catalogues publiés en divers

temps, mais aussi des jugements portés par les plus savants Bibliographes.

Nous voudrions pouvoir entrer sur ce point dans un certain détail ; il en résulteroit une très-favorable idée des soins & de la capacité de M. Barrois. Voici cependant une légère observation. A la page XLII. de ces utiles éclaircissements, il semble faire entendre qu'on n'imprima point en Italie avant l'an 1467, temps auquel la Typographie fut connue à Rome. Or il est certain que dès l'an 1465, le Lactance sortit des Presses de l'Abbaye de Sublac. Cette Edition étoit chez M. de Boze : on la voit annoncée au N° 97 de son Catalogue.

Nous répétons que le Cabinet de M. de Selle étoit un des plus précieux qu'il soit possible à un particulier de former ; on y avoit rassemblé quantité d'anciennes &

même de premières Editions, sans négliger les plus estimées d'entre les modernes. L'Ecriture-Sainte, les Sciences, les Belles-Lettres, l'Histoire, sur-tout les Antiquités, étoient fort bien chez ce riche Possesseur de Livres. S'il a dirigé seul ses acquisitions, ce devoit être un Connoisseur du premier rang, un homme de goût & un Amateur des belles choses. La Notice qui le concerne, parle des qualités de son cœur & de la culture de son esprit; mais cet Article est un peu trop succinct. Nous invitons fort les Curieux de Bibliographie à se procurer le Catalogue, en attendant que la vente soit ouverte. On doit être averti que ce Catalogue présente 2857 Articles, ce qui pourroit donner 9 à 10 mille Volumes.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Février 1761.

ARTICLE XVII. *Traité sur les principes de l'Art d'écrire, &c.*

Lettres sur l'Art d'écrire, &c. 389

390

ART. XVIII. *Examen du systême de Newton sur la lumière & les couleurs.* 406

ART. XIX. *Histoire de Philippe & d'Alexandre le Grand, &c.* 428

ART. XX. *Le Philosophe malgré lui.* 449

ART. XXI. *Discours prononcé dans l'Académie Royale de Nancy, &c.* 466

ART. XXII. *Prônes sur tous les Evangiles de l'Année, &c.*

Histoire des Temples des Payens, des Juifs, des Chrétiens, &c. 479

Art. XXIII. *Des Semis & Plantations des Arbres, & de leur culture, &c.* 494
Art. XXIV. *Histoire de Nismes, &c.* T. VII. & dern. 519
Art. XXV. Nouvelles Litt. 545

Errata pour Janv. I. vol.

Pag. 129, supprimez la Note, parce qu'il y a une Edition (qui est la seconde & toute semblable) de 1619.

Pour Janv. II. vol.

Pag. 280, *lig.* 5, phenomenee, *lis.* phénomènes. *p.* 370, *lig.* 17, Multis, *lis.* Multos.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Janv. 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1761.

A V I S.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1761, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1761, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché. Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les quatorze premiers Volumes, reliés en veau, 35 liv. Les XV. XVI. XVII. la même année, reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MARS, 1761.

A PARIS,
Chez VALLEYRE pere, rue Saint Severin, vis-à-vis le Portail de l'Eglise, à l'Annonciation.

M. DCC. LXI.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 776 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	4.
1731.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MARS, 1761.

ARTICLE XXVI.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Inscriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Registres de

cette Académie, depuis l'année M. DCC. LII. jusques & compris l'année M. DCC. LIV. Tome XXV. (*In*-4°.) A Paris, de l'Imprimerie Royale.

IL faut convenir qu'on a eu, dans cette Académie, un grand zèle pour faire connoître Pline en qualité d'Historien de la Peinture & de la Sculpture. A la suite des trois grands Mémoires de M. le Comte de Caylus sur le XXXV^e Livre de ce Naturaliste, (Mémoires dont on a vu l'Extrait dans notre Journal de Janv. II. vol.) on trouve un autre Mémoire de près de 90 pages *in*-4°. *sur la manière dont Pline a traité de la Peinture* au même Livre XXXV. de son Histoire. Immédiatement, après cette immense Dissertation, se présentent encore deux Mémoires de M. le Comte de Caylus; l'un traitant *de la*

Sculpture & des Sculpteurs anciens, selon Pline; l'autre contenant des *réflexions sur les Chapitres du XXXIV. Livre* de ce même Auteur, *dans lesquels il est fait mention des Ouvrages de Bronze.* Si ces choses étoient ou moins agréables, ou moins bien traitées qu'elles ne le sont ici, on pourroit répéter à ce sujet le reproche qu'Apelle faisoit à Protogène : *Quòd manum de tabula non sciret tollere.* Mais nous sommes fort éloignés de faire cette critique. Nuls objets littéraires ne nous intéressent plus que ceux-ci, & très-peu nous paroissent maniés avec autant de savoir & d'agrément. Nous insisterons donc encore sur ces parties du Recueil de l'Académie des Belles-Lettres.

Le Mémoire *sur la manière dont Pline a traité de la Peinture*, est de M. de la Nauze. Il

considère Pline, dans le XXXV^e Livre de son Histoire Naturelle; comme *Philosophe & Citoyen*, comme *Physicien & Naturaliste*, comme *Amateur & Connoisseur*, comme *Historien & Chronologiste :* quatre points de vue qui forment la division du Mémoire.

Pline Philosophe et Citoyen. Ces deux caractères paroissent dans le soin qu'il prend d'intéresser & d'instruire les Romains; de relever la gloire de la Peinture, cet Art » qu'il trouve infiniment précieux par l'avantage » qu'il a de conserver la mémoire » des morts, & d'exciter l'émulation » tion des vivants..... Oui, *dit-il en blâmant l'indifférence de Rome pour les Tableaux regardés comme des monuments du mérite & de la vertu*, » oui, la corruption des » mœurs a perdu les Arts; & les » hommes, en renonçant à ce

» moyen de peindre leur ame, » ont la même négligence pour » leur figure : *Ità eſt profectò : » artes deſidia perdidit, & quoniam animorum imagines non » ſunt, negliguntur etiam corporum.* « Voilà peut-être ce qu'on a jamais dit de plus ſubtil & de plus ingénieux en faveur des Arts, & en particulier de la Peinture. Pline ne prévoyoit apparemment pas la célèbre apoſtrophe à Fabricius, ni le diſcours qu'on a mis dans la bouche de ce Romain : *Dieux!... que ſignifient cés Statues, ces Tableaux?... Inſenſés qu'avez-vous fait?... C'eſt pour enrichir des Architectes, des Peintres, des Statuaires, & des Hiſtrions que vous avez arroſé de votre ſang la Grèce & l'Aſie*, &c. M. de la Nauze ne manque pas d'obſerver que Pline diſtinguoit parfaitement les fantaiſies du luxe, des

productions estimables du génie & des talents ; qu'il condamnoit hautement les *Peintures frivoles*, les *folies* qu'on se permettoit ou qu'on autorisoit dans la pratique de cet Art. *Les égards pour les mœurs*, ajoûte notre Académicien, *& la tendresse pour la patrie sont toujours visibles* dans l'Ouvrage de cet Historien. C'est par ces grands motifs qu'il rappelle toutes les classes des Peintres Grecs : elles sont au nombre de sept, en y comprenant les femmes qui s'étoient aussi distinguées dans la Peinture. Il faut lire ce détail très-instructif & très-bien présenté dans le Mémoire même de M. de la Nauze.

Pline Physicien & Naturaliste. Il ne parle de la Peinture qu'à l'occasion des fossiles qui fournissent les couleurs ; *car il écrivoit l'Histoire Naturelle, non l'Histoire des Arts.* Dans l'ex-

plication des couleurs, il n'est peut-être pas toujours exact; mais ce n'étoit pas un pur Erudit, comme Saumaise, qui devoit se charger de la fonction d'Aristarque à cet égard. M. de la Nauze fait voir l'inutilité d'une critique de ce Censeur, & venge Pline sur ce qu'il dit des couleurs *foncées & des couleurs fleuries*. En d'autres points le Naturaliste a besoin d'indulgence, & il faut aussi lui passer de petites observations; celle, par exemple, des Animaux trompés par la Peinture, celle du Peintre Turpilius qui peignoit de la main gauche &c. On a montré bien des fois que ces choses ne sont point surprenantes. *Jouvenet*, dit M. le Comte de Caylus dans un de ses précédents Mémoires, *attaqué d'une paralysie sur le bras droit, quelques années avant sa mort, fit son Tableau du Chœur de*

Notre-Dame de la main gauche. Ce fait est plus étonnant, parce qu'il avoit contracté une autre habitude.

Pline Amateur & Connoisseur. » Il parle de la Peinture en » homme qui l'aime, & qui en » sent les beautés & les défauts; » en homme à qui elle plaît, & » qui en connoît la raison. Aussi » répand-il par-tout des traits de » lumière... Le dessein, la beauté » des contours, la distribution » des lumières & des ombres, le » coloris, l'expression, l'inven- » tion, l'ordonnance, la justesse » des proportions, le relief des » figures, la perspective & le ra- » courci, le choix des attitudes, » les finesses & les ressources de » l'esprit, le savoir & l'érudition, » la manière de chaque Peintre, » les différents genres de Pein- » ture, rien ne se dérobe à la » sagacité de ses recherches, & à

» la fineſſe de ſon goût. « Le détail de toutes ces choſes remplit le reſte de cet Article du Mémoire. M. de la Nauze y fait voir beaucoup de connoiſſances dans la Théorie de la Peinture, & une très-bonne manière d'en parler. Il venge auſſi fort à propos Pline contre quatre ou cinq critiques de Perrault, l'homme le moins heureux & le plus maladroit dans la guerre qu'il avoit déclarée aux Anciens.

Pline Hiſtorien & Chronologiſte. » Il a marqué l'origine, les » progrès, les révolutions de la » Peinture, avec un détail qui » doit nous conſoler un peu de » la perte d'un grand nombre » d'écrits où les Anciens avoient » traité cette partie hiſtorique. Il » eſt à croire que ce qu'il nous » en a conſervé, c'eſt ce qu'ils » avoient avancé de plus certain » & de plus curieux. « Ici M. de

la Nauze rassemble, dans l'étendue de près de 45 pages, tous ces faits relatifs à l'Histoire de l'Art, il les indique suivant l'ordre des temps, & il les éclaircit par des Remarques propres à vérifier l'exactitude de Pline. Ce morceau est plein de recherches & d'érudition. L'Auteur recueille des autres Ecrivains de l'Antiquité tout ce qui peut répandre des lumières sur la Chronologie des Peintres : il ne néglige pas de marquer le mérite & le genre particulier de chacun, mais il ne détaille point leurs ouvrages. » Ces beautés, il les passe sous » silence ; il met un voile sur les » attraits de l'Histoire pour ne » point perdre de vue l'Historien, pour constater par-tout » sa fidélité scrupuleuse, pour aider les Lecteurs à parcourir » eux-mêmes son Recueil sur la » Peinture, sans que rien puisse

» les arrêter « &c. Nous abandonnons aussi ce Mémoire à la curiosité des Savants. Il mériteroit une Analyse en grand ; mais les autres objets répandus dans cette Collection Académique attirent notre attention.

On a, dans cet endroit du Tome XXV. de l'Académie, une suite de plus de 65 pages, où M. le Comte de Caylus disserte sur la Sculpture des Anciens, toujours d'après Pline. D'abord l'Auteur donne une espèce de Traduction du Chapitre XII. du 35e Livre & des Chapitres IV. & V. du Livre suivant de cet Historien ; mais il interrompt le Texte par des réflexions nées des différents sujets qui se présentent. Par exemple, sur ce que Pline descend jusqu'à la 50e Olympiade, c'est-à-dire plus de 300 ans après Homère, pour y placer l'invention de la Sculpture ; M. de Caylus

demande ce que ſont devenus ; pendant l'eſpace de plus de trois ſiècles, & dans un pays dont les habitants étoient pleins d'eſprit & de talents, tous ces beaux détails que fournit le bouclier d'Achille ? *Ce bel Ouvrage donne, ſans contredit, les plus grandes, les plus juſtes & les plus poſitives idées de la Sculpture..... Cet Art étoit donc inventé.* M. de Caylus, dans ſes précédents Mémoires, faiſoit auſſi remonter l'origine de la Peinture bien au-delà de l'époque que Pline lui aſſigne, & le bouclier d'Achille étoit une de ſes principales preuves. M. de la Nauze, qui s'en tient littéralement à Pline, prétend oppoſer des raiſons à cet exemple du bouclier : ainſi l'on a, dans le même Volume de l'Académie, le pour & le contre ſur ce point de critique : ce qui montre, après tout, une abondance

de recherches, & la pleine liberté d'opiner & d'écrire qui regne dans cette Compagnie.

Pline traitoit quelquefois les Arts comme quelqu'un qui n'en auroit pas eu les plus légères notions ; il admire, par exemple, que la terre ait été employée dans tous les ouvrages de Sculpture ; il croit que l'usage de la terre, dans cet Art, l'emporte pour l'Antiquité sur la Sculpture en Fonte. Mais comment a-t-il pu ignorer qu'en aucun temps on n'a pu se dispenser de faire des modèles de matière molle & obéissante, & que la terre étant la moins chère & la moins rare de toutes les substances qu'il a été nécessaire d'employer pour ces modèles, on a dû la faire servir dans tous les temps aux usages de la Sculpture, soit en Pierre ou en Marbre, soit en Fonte ? Ainsi quand Pline observe que le

Sculpteur Pasitèle ne faisoit rien sans employer la plastique, c'est-à-dire sans modéler auparavant, il remarque une chose que tout Sculpteur a connue, & dont il n'a pu se passer.

M. le Comte de Caylus parcourt tous les détails de Pline sur la Sculpture & les Sculpteurs ; il fait la critique de chacun, louant ce qui le mérite, observant ce qu'il y a de difficile à comprendre ou à croire dans le récit de Pline, montrant par-tout les procédés de l'Art, distinguant ce qui devoit être Bas-relief de ce qui étoit Grouppe ou Statue &c. Toutes ces remarques sont remplies d'une instruction douce & insinuante, sans appareil, sans pédanterie, sans déprimer Pline, sans flatter les Modernes, &c. Nous insisterons un moment sur le fameux Laocoon qui, selon Pline, étoit l'ouvrage de trois Rhodiens, Age-

ſandre, Polydore & Athénodore. Il fut placé dans le Palais de Titus, & l'on croit que c'eſt le même qu'on voit aujourd'hui au Vatican. Cependant, comme Pline aſſûre que ce beau Grouppe étoit d'un ſeul bloc de marbre, & que celui qui nous reſte a été trouvé de trois pièces par Michel-Ange; M. de Caylus, après l'Antiquaire Fulvius Urſinus, ne ſeroit pas éloigné de croire que ce dernier n'eſt pas le Laocoon dont parle Pline, mais une ſimple copie, chef-d'œuvre néanmoins & monument plus ſingulier par rapport à l'Art que ne ſeroit l'original même.

Quant à la critique que M. de Caylus fait de ce morceau, elle eſt conçue en ces termes : » Je » n'attaquerai pas l'expreſſion, » elle ne peut être ni plus juſte, » ni plus belle, & c'eſt dire, à » cet égard, que ce Grouppe eſt

» digne, comme quelques-uns le
» prétendent, d'avoir servi de mo-
» dèle à Virgile pour la description
» qu'il a faite de ce malheureux
» père. La Figure principale ne peut
» être ni plus élégante, ni mieux
» disposée. La juste contraction
» de tous les muscles est un chef-
» d'œuvre de connoissance ana-
» tomique & d'exécution de ci-
» seau. La douleur & l'horreur
» d'une pareille situation sont par-
» faitement exprimées. La posi-
» tion des enfants & leur inten-
» tion sont justes : cependant,
» malgré la précision de leur trait,
» le coulant de leurs contours &
» la beauté du travail, leur ca-
» ractère général & particulier
» laisse à desirer, c'est-à-dire
» que leur âge est bien rendu &
» qu'il exprime l'adolescence,
» mais qu'ils n'ont point la taille
» & la proportion qu'ils devroient
» avoir : en un mot, ils sont par-

» tie d'un Grouppe, & la figure
» principale fait ſentir la diſpro-
» portion. «

Dans ſon ſecond Mémoire, M. le Comte de Caylus parle des Ouvrages de Bronze, & Pline lui ſert toujours de Texte. Ce qu'il dit de Lyſippe, eſt bien curieux : il examine comment Pline a pu dire & croire que cet Artiſte avoit lui ſeul mis dans le public ſix cent dix morceaux : c'eſt qu'il ne travailloit apparemment que les modèles ; c'eſt qu'il faiſoit jetter pluſieurs figures dans le même moule ; c'eſt que la plûpart de ces figures étoient petites : voilà des principes de ſolution pour cette difficulté. Le P. Hardouin, dans ſon Pline, donne 1500 morceaux à Lyſippe : M. de Caylus n'adopte pas trop cette leçon ; *mais*, ajoûte-t-il, *plus le nombre ſera grand, plus mon explication acquiert de force.*

c'est-à-dire qu'on est d'autant plus obligé de la recevoir, qu'il y a plus de difficulté à se persuader qu'un seul Artiste ait pu produire tant d'ouvrages.

Que les petites Statues de Marbre ou de Bronze fussent communes chez les Anciens, M. de Caylus croit en trouver la preuve dans l'Histoire du Consul Mummius, qui rapporta, *dit-on*, sur sa Flotte trois mille Statues enlevées de Corinthe. » Quelle qu'ait » été la Marine des Anciens, une » seule de leurs Flottes n'a jamais » pu rapporter trois mille Statues » de marbre ou de bronze, toutes » grandes comme nature : une de » nos Flottes les plus considérables ne les rapporteroit pas en » un seul voyage..... Le poids, le » nombre, & sur-tout le volume » me paroissent indiquer que la » plus grande partie de ces Sta- » tues étoit ce que nous appellons

» des bronzes au-dessus & au-» dessous d'un pied. « Au reste, ce que dit ici M. de Caylus des trois mille Statues embarquées par le Consul Mummius, n'est peut-être que pour prévenir une difficulté. Pline ne spécifie point ce nombre de trois mille Statues, mais il dit que Mummius en remplit la Ville : d'autres Ecrivains ajoûtent qu'il en remplit l'Italie : nul, que nous connoissions, n'articule les trois mille Statues : il résulte seulement de leur narration que le nombre de ces Statues étoit fort grand.

Nous supprimons tous les autres développements de ce Mémoire, & nous n'ajoûtons plus qu'un mot sur le fameux Colosse de Rhodes. M. de Caylus discute cet objet en particulier. Cette énorme Statue du Soleil avoit 105 pieds de hauteur ; elle n'étoit point placée sur le port, les jambes

écartées : cette erreur ne peut être imputée qu'à quelques Modernes ; les Anciens n'en disent rien. On convient assez que l'Artiste Charès employa douze ans à sa construction, qu'il y dépensa 300 talents (un million 410 mille liv.) qu'un tremblement de terre la renversa au bout de 56 ans ; que les débris subsisterent jusqu'à la prise de Rhodes par les Arabes en 672 de J. C. environ 900 ans depuis la chute du Colosse. M. le Comte de Caylus examine de plus, en Connoisseur & en Artiste, par quelle méchanique on avoit pu construire une si grande machine, & il présume que ce Colosse avoit été jetté en tonnes, c'est-à-dire par parties qui se raccordoient & se plaçoient les unes sur les autres. » Pline, *ajoûte-» t-il*, ne le dit pas, mais il en » fournit une preuve convain-» cante en parlant du Colosse

» renversé ;

» renversé : il compare le creux
» des membres épars à de vastes
» cavernes, dans lesquelles on
» voyoit des pierres prodigieu-
» ses, &c. Il est constant que ces
» pierres n'ont pu être placées
» qu'après coup : donc les mor-
» ceaux de la fonte ont été rappor-
» tés & rejoints en place ; car ces
» pierres nécessaires à la solidité du
» Colosse, placées & élevées dans
» l'intérieur à mesure qu'il se for-
» moit, ont suivi les parties quand
» elles ont été renversées. « Cette raison paroît démonstrative. Sur la fin de son Mémoire, l'Auteur rassemble une foule d'erreurs avancées & adoptées par plusieurs Ecrivains, tant anciens que modernes, sur le Colosse de Rhodes.

Comme notre Extrait a déja quelque étendue, nous n'ajoûtons ici que la Notice d'un Mémoire fort court qui se trouve dans ce

même Volume, & qui présente le plan du *premier Livre de la République de Platon*. Ce Mémoire est de M. l'Abbé Sallier : son objet a été 1° de faire bien connoître la méthode de Platon dans ses Dialogues. 2° De donner en particulier une idée nette & précise de l'Ouvrage intitulé : *La République*. Sur la méthode générale de ce Philosophe, l'Académicien observe que son génie naturellement élevé & même poëtique lui a fait embrasser l'Art du Dialogue qui est une sorte de Poesie dramatique. Cet Art a de grands avantages pour traiter les sujets de Politique & de Morale : on y procéde selon la marche naturelle des idées ; on développe peu-à-peu dans ces entretiens la chaîne des vérités ; on y emploie tantôt le sérieux d'une austère Philosophie, & plus souvent le remède très-efficace de l'enjoue-

ment & du langage ironique.

Quant à l'Ouvrage particulier de la *République*, c'est peut-être de tous les Livres de Platon celui dont on parle le plus : on sait même assez que c'est une sorte de plan métaphysique, un Gouvernement idéal qui n'a jamais existé & qui n'existera jamais. Cependant M. l'Abbé Sallier fait appercevoir dans ce Traité des vues plus utiles. Platon a voulu instruire les hommes de leurs devoirs, en exposant les Loix d'un Etat bien policé. Il se met peu en peine que sa *République* soit possible ou chimérique; c'est une hypothèse qui lui sert à déduire tous les rapports de la justice que doit embrasser tout Citoyen. Selon Socrate, principal interlocuteur dans ce Dialogue, chaque homme est une petite République, & le Gouvernement de cha-

que homme a tout autant de parties que le Gouvernement d'un Empire.

Au premier Livre, Socrate éloigne les fausses définitions de la justice : il montre ce que la justice n'est pas. M. l'Abbé Sallier nous donne ici, en notre Langue, le commencement, c'est-à-dire les deux premières colonnes (*in fol.*) de ce premier Livre. Nous transcrivons l'endroit où Céphale, un des Interlocuteurs, explique à Socrate ce qu'il pense de la situation de l'homme coupable mis en contraste avec l'homme de bien, l'un & l'autre près de finir la carrière de leur vie.

» Sachez, Socrate, que mille
» craintes nouvelles & des alar-
» mes qu'on ne sentoit point au-
» paravant, trouvent entrée dans
» l'esprit de ceux qui sont près
» de mourir. Ces discours qui se
» débitent sur l'autre vie & sur

» le traitement redoutable qu'on
» y prépare à l'injuſtice, diſcours
» juſqu'alors traités de fabuleux,
» ſujet ordinaire de nos railleries,
» ne manquent pas en ce moment
» de tourmenter l'eſprit. La pen-
» ſée vient qu'il pourroit bien y
» avoir quelque choſe de vrai
» dans tout ce que l'on dit.....
» L'homme alors compte avec
» lui-même, & il examine s'il
» n'a pas commis d'injuſtice en-
» vers quelqu'un. Celui qui ſe
» reconnoît intérieurement cou-
» pable, tremble ; & ſaiſi d'une
» agitation involontaire, ſouvent
» il ſe réveille en ſurſaut comme
» les enfants ſujets à la peur ; en
» un mot, il court à ſon dernier
» moment avec l'attente du plus
» funeſte avenir. Mais celui qui,
» de quelques côtés qu'il tourne
» ſes regards, ne voit dans le
» cours de ſa vie rien à ſe repro-

» cher, celui-là ſe repoſe dans
» la douce eſpérance que Pindare
» appelle *la mère de la vieilleſſe.*«
Ceux qui compareront cette Traduction avec le Texte, la trouveront exacte pour le ſens, quoiqu'elle ſoit beaucoup plus périodique. Il n'étoit pas poſſible, en effet, de rendre en notre Langue toute la préciſion de l'Auteur original. Par exemple, au-lieu de ces deux phraſes, *ces diſcours ne manquent pas de tourmenter l'eſprit : la penſée vient qu'il pourroit bien y avoir quelque choſe de vrai dans tout ce que l'on dit*, le Texte porte mot à mot : *Ces diſcours tourmentent l'eſprit, dans la crainte qu'ils ne ſoient vrais.* Expreſſion plate & obſcure en François. Au-lieu de cette phraſe du Traducteur : *Il court à ſon dernier moment avec l'attente du plus funeſte avenir ;* Céphale dit ſim-

plement : *Il vit avec une mauvaise espérance :* ce qui ne s'entend presque pas, quoique, dans le Grec, l'expression soit très-claire & très-bonne. M. l'Abbé Sallier promettoit de *continuer à exposer les Livres suivants, pour parvenir à donner une idée complette de l'Ouvrage entier.*

Il reste, dans ce Volume, trois ou quatre morceaux importants, dont nous rendrons compte au Public.

ARTICLE XXVII.

HISTOIRE DE PHILIPPE & d'Alexandre le Grand, Rois de Macédoine ; dédiée au Roi de Danemark. Par le Sieur de Bury. (Grand *in*-4°. pages 578.) *A Paris, chez l'Auteur, rue Giltes-Cœur ; d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue Vieille-Bouclerie, au Saint-Esprit & au Soleil d'or ; Debure l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image S. Paul.* M. DCC. LX. Suite de l'Article XIX. au mois de Février.

LEs fastes de l'Histoire ne présentent aucun Guerrier qui jouisse d'une réputation plus éclatante & plus étendue qu'Alexandre. *Il semble*, dit l'éloquent Bossuet, *par une fatalité glorieuse*

à ce Conquérant, qu'aucun Prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. (Dans l'Oraison funèbre de Louis de Bourbon.) En effet, s'agit-il de vanter les exploits, les talents, les succès, la valeur de quelque Héros célèbre, on ne croit pas pouvoir en donner une idée plus noble qu'en le nommant un autre Alexandre. Cette dénomination seule paroît renfermer tous les éloges. Une Histoire détaillée de ce Prince ne peut donc manquer d'être intéressante. M. de Bury s'est proposé de l'écrire d'après Arrien, Plutarque & Quint-Curce, dont il a, pour ainsi dire, fondu les Ouvrages dans le sien. Nous allons rendre compte de son travail.

Alexandre n'avoit que vingt & un ans quand il parvint au Trône. Quoiqu'il se fût signalé à la bataille de Chéronée, dont il avoit

décidé le succès par son courage, ses ennemis espérerent que sa jeunesse & son peu d'expérience leur donneroient de grands avantages sur lui. Ils se flatterent que la Macédoine alloit perdre cette supériorité qu'elle avoit acquise sous le Regne précédent. Ils crurent, en un mot, que cette grandeur attachée uniquement à la personne de Philippe devoit tomber avec lui. Les Peuples soumis se révolterent & voulurent secouer un joug qui leur paroissoit d'autant plus dur qu'il étoit plus récent. Alexandre, guidé par son génie, sentit tout-d'un-coup, *dit notre Auteur*, la différence qui se trouvoit entre son avènement à la Couronne & celui de Philippe. Ce Prince avoit été obligé de joindre à la force la Politique & les Négociations, dans le dessein de se faire des amis & des alliés. Alexandre, ne

comptant que ſur ſa valeur, dédaigna des maximes qui lui paroiſſoient tenir de la timidité. Il ne voulut employer que la force, la diligence & l'activité : il déconcerta les meſures de ſes ennemis, il fit rentrer dans le devoir des Peuples qui s'étoient ſouſtraits à ſon obéiſſance, il punit ſévérement ceux qui oſerent lui réſiſter ; &, en dix-huit mois, il ſe rendit beaucoup plus abſolu dans ſes Etats, que ne l'avoit été Philippe.

Cependant Démoſthène, fidèle à ſa haine contre Philippe, le pourſuivoit juſques dans ſon fils. Il parcourut toutes les Républiques de la Grèce, pour les exciter à prendre les armes contre Alexandre, dont il parloit avec un mépris indécent. Ce grand Orateur qu'on nous peint comme l'organe & le partiſan le plus zelé de la liberté, n'étoit point

insensible à l'éclat de l'or. Plutarque nous dit qu'on lui avoit reproché de faire un trafic honteux de son éloquence, en composant des Plaidoyers pour & contre dans les mêmes affaires. Pensionné du Roi de Perse, il en recevoit des sommes considérables qu'il employoit à susciter des ennemis aux Macédoniens. Il engagea les Thébains à se liguer avec les Athéniens contre Alexandre. Après la bataille de Chéronée, Philippe avoit mis dans Thèbes une Garnison Macédonienne pour contenir cette Ville dans le devoir. Les Thébains, séduits par les discours & les promesses de Démosthène, assiégerent cette Garnison; Alexandre accourut bientôt au secours. Il vint camper avec son armée à six milles de Thèbes. Avant que d'en venir aux hostilités, il voulut laisser aux Thé-

bains le temps du repentir, il leur fit même parler par quelques-uns de leurs Citoyens ; il ne leur demandoit pour toute satisfaction qu'un désaveu de tout ce qui s'étoit fait, & la punition des principaux auteurs de la révolte : ces démarches pleines de modération & de ménagements, on les prit pour de la crainte & de la foiblesse. Les Thébains eurent même l'insolence de demander qu'Alexandre leur livrât Antipater & Philotas, ses principaux Ministres. Alors ce Prince indigné donna ses ordres pour l'attaque : la Ville fut emportée d'assaut : les vainqueurs y commirent les plus grands excès : il y périt plus de six mille personnes, par le fer ou dans les flammes.

Alexandre ternit sa gloire en traitant avec trop de rigueur cette malheureuse Ville, qu'il réduisit en cendres, & dont il fit vendre

les habitants au nombre de trente-six mille. Il n'y eut, *dit un de nos plus grands Poëtes*, que Pindare

Dont l'impitoyable Alexandre,
Au milieu de Thèbes en cendre,
Respecta la postérité.

(*Rousseau.*)

Ce fut en reconnoissance des louanges que Pindare avoit données dans ses Vers à l'ayeul d'Alexandre.

La destruction de Thèbes & le sort cruel de ses habitants remplirent toute la Grèce de consternation & d'effroi. Les Athéniens plus coupables encore que les Thébains qu'ils avoient excités à la révolte, avoient tout à craindre de la colère du Vainqueur : pour tâcher de l'adoucir, ils lui envoyerent une solemnelle Ambassade. Démosthène étoit un des

Ambaſſadeurs : il ſe mit en route, mais la frayeur le gagna bientôt ; le ſentiment de ſa conſcience lui reprochoit tant de torts vis-à-vis d'Alexandre, qu'il n'oſa ſe fier à la clémence de ce Prince : il revint ſur ſes pas lorſqu'il fut près de Thèbes. Tous les autres Députés ſuivirent ſon exemple, à l'exception de Démades qui étant connu d'Alexandre, ſe chargea ſeul de la négociation. Il y réuſſit. Alexandre ſe repentoit d'avoir détruit Thèbes : & quoiqu'il vit Athènes hors d'état de lui réſiſter, il ne voulut pas pouſſer plus loin une vengeance qui auroit pu nuire à ſes intérêts. Occupé tout entier de l'expédition qu'il méditoit contre les Perſes, il devoit chercher à ſe concilier l'affection des Grecs. Il pardonna donc aux Athéniens & à leurs Orateurs. Il exigea ſeulement le banniſſement de Charidème, qui

se réfugia chez le Roi de Perse.

Après avoir terminé cette affaire, Alexandre obtint des Républiques Grecques, qu'elles envoyeroient leurs Députés à Corinthe, afin de délibérer avec lui sur les propositions qu'il vouloit leur faire pour l'utilité commune. Dans cette assemblée, il fut élu Capitaine-Général des Grecs. Il les exhorta de joindre leurs troupes aux siennes : on régla le contingent que chaque République devoit fournir. Quand tout fut arrangé pour cette grande entreprise, il pourvut à la sûreté tant du dedans que du dehors de son Royaume : il mit ses frontières hors d'état d'être insultées, & laissa pour Gouverneur de la Macédoine Antipater avec des forces capables de contenir ceux qui voudroient remuer pendant son absence.

Avant que d'entrer dans le

détail de l'expédition d'Alexandre, notre Auteur expose quelle étoit alors la situation du Royaume de Perse ; & ce morceau, tiré en partie du Discours de Bossuet sur l'Histoire Universelle, nous a paru très-bien présenté ; on souhaiteroit peut-être qu'il fût moins étendu.

Le passage du Granique fut le premier exploit d'Alexandre contre les Perses. Les bords de ce fleuve étoient défendus par une armée plus nombreuse que celle d'Alexandre. Mais la division regnoit parmi les Généraux qui la commandoient : ils furent battus. Memnon, le plus sage & le plus expérimenté de ces Généraux, étoit d'avis qu'on brûlât & qu'on ruinât toutes les frontières, & qu'on ne fît qu'un désert de ce beau pays, afin que l'ennemi ne pût pas avancer faute de subsistances ; qu'ensuite on embarquât

tout ce qu'on avoit de troupes d'élite pour tranſporter dans la Macédoine le théâtre de la guerre. De tous les partis que les Perſes puſſent jamais prendre, *dit le Chevalier Folard*, celui-là étoit le meilleur & le plus honorable. Memnon ne fut point écouté. La mort de ce Capitaine, qui arriva peu de temps après, laiſſa les Perſes tout à découvert, & précipita leur chute. *Tant il eſt vrai qu'un homme de plus ou de moins influe quelquefois beaucoup ſur le ſort des plus vaſtes Empires.* (Voyez les Comm. de Folard ſur Polybe, T. IV. Liv. III. Ch. VIII. pages 44 & 45 dans les Notes.)

Notre Auteur ſe plaint que les Hiſtoriens *n'aient pas fait un détail plus circonſtancié de ce fameux paſſage du Granique.* Nous croyons cependant que cette opération militaire eſt ſuffiſamment développée dans Arrien, Liv. I.

Chap. XXXVII. ſur-tout quand, à la deſcription faite par cet Auteur Grec, on joint par forme de Commentaire & d'éclairciſſement le plan gravé de ce combat tel qu'il ſe trouve dans le Tome I. Chap. XIV. des Mémoires Militaires de M. Charles Guiſchardt. Il faut que M. B. n'ait pas connu ces Mémoires Militaires ſur les Grecs & ſur les Romains, imprimés à la Haye en 1758.

Nous ne ſuivrons pas notre Auteur dans le récit des conquêtes & des victoires d'Alexandre, ce détail nous meneroit trop loin, & n'apprendroit que peu de choſes au commun de nos Lecteurs. L'Ecriture-Sainte nous peint bien vivement en deux mots la rapidité des triomphes de ce Conquérant, quand elle le compare à un Bélier qui parcourt toute la ſurface de la terre, ſans la fouler de ſes pieds. *Ecce autem hir-*

cus caprarum veniebat ab Occidente supra faciem totius terræ, & non tangebat eam. (Daniel, Chap. VIII. ℣. 5.) On eut dit que les peuples n'attendoient que sa présence pour se soumettre à lui. Les batailles d'Issus & d'Arbelle anéantirent la puissance de Darius. Nous soupçonnons qu'il s'est glissé une faute d'impression à la page 330: on y dit que, *suivant le sentiment le plus commun, l'armée de Darius à la bataille d'Arbelle étoit de six cents mille combattants* (lisez d'Infanterie) *& de quinze mille chevaux.* Les anciens Auteurs qui ont parlé de cette armée, font monter beaucoup plus haut le nombre de la Cavalerie. Diodore de Sicile la porte jusqu'à deux cents mille hommes, (Tome II. page 202, Edit. d'Amsterdam.) Arrien dit Liv. III. qu'il y avoit quarante mille chevaux, & Quint-Curce

en compte plus de soixante mille, (Liv. III. Chap. IV.) Quelle proportion, en effet, y auroit-il eu entre quinze mille chevaux & six cents mille hommes d'Infanterie ? Nous en appellons aux Maîtres de l'Art Militaire.

La conquête de l'Empire des Perses fut l'ouvrage de la fortune, si l'on peut s'exprimer de la sorte. Alexandre ne fit, pour ainsi dire, qu'y prêter son nom. Les Peuples qu'il eut en tête, amollis par le luxe, avilis par la servitude & commandés par des Satrapes efféminés, ne savoient ni vaincre, ni même se battre. On lui opposoit des armées nombreuses, & point de Soldats. Mais il trouva dans Porus un ennemi digne de lui. C'est dans cette expédition des Indes qu'il paroît véritablement un Héros. Dès qu'il eut reconnu les bords de l'Hydaspe, il vit que le passage de

ce fleuve bien plus conſidérable & beaucoup mieux défendu que le Granique ne l'avoit été, lui couteroit auſſi bien davantage. Il comprit que le courage & l'audace ne ſuffiroient pas, & qu'il faudroit employer la ruſe pour déconcerter par de fauſſes attaques les ſages diſpoſitions que Porus avoit faites. On lira volontiers, dans notre Auteur, les meſures que prit Alexandre, & les différents ſtratagêmes qu'il mit en œuvre pour donner le change au Prince Indien. On ſe battit de part & d'autre avec une fureur égale, & la victoire ne ſe déclara pour les Macédoniens qu'après avoir été long-temps indéciſe. Porus fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Général habile : dans ſa défaite, il mérita l'eſtime d'Alexandre. Porus avoit, dans le caractère, de l'élévation & de la dignité. Perſonne n'ignore

la belle réponſe qu'il fit lorſqu'Alexandre lui demanda comment il voulut être traité : *En Roi*, répondit-il. *Je le dois faire pour mon honneur & pour ma gloire*, repartit Alexandre : *mais n'as-tu rien de plus à me demander ?* Non, répliqua Porus, *tout eſt compris dans ces deux mots.* Alexandre qui ſe connoiſſoit ſi bien en véritable grandeur & en héroïſme, fut frappé de la nobleſſe de cette réponſe : non-ſeulement il rendit à Porus ſes Etats, mais encore il les augmenta de pluſieurs Provinces, & le combla de careſſes. Par ces traits de générosité, il ſe montroit ſupérieur à ſa fortune. Il forçoit ſes ennemis vaincus à lui pardonner leurs malheurs. On aime à voir ce Guerrier ſe laiſſer attendrir aux larmes de Syſigambis & de la femme de Darius, & s'empreſſer d'adoucir leurs diſgraces. Les ménage-

mens, les égards & le respect qu'il eut pour ces infortunées Princesses, touchèrent vivement Darius, & lui arrachèrent cette prière : » Si le temps fixé par les » destinées est enfin venu, dans » lequel il faut nécessairement..... » que, par la vicissitude des cho- » ses humaines, cet Empire des » Perses finisse ; faites, grands » Dieux, qu'il n'y ait que le seul » Alexandre qui soit assis sur leur » Trône. «

Ce sont là, sans doute, les beaux endroits de la vie d'Alexandre : mais le poison d'une prospérité trop constante infecta son ame, & corrompit ses mœurs. Ce Prince devint superbe & cruel : & tandis qu'il faisoit des actions qui l'avilissoient & le réduisoient au-dessous de l'homme, il vouloit passer pour un Dieu ; il exigeoit l'hommage & l'adoration des Peuples. Il envoya des Emissaires

dans

dans la Grèce, pour solliciter en sa faveur les honneurs divins. Athènes lui décerna ceux qu'on rendoit à Bacchus, Divinité avec laquelle il avoit le plus de ressemblance par ses conquêtes, *& par son amour pour le vin*, dit un plaisant de ce temps-là. Les Lacédémoniens jetterent sur cette apothéose un ridicule singulier. Ils firent un décret en ces termes : *Sous l'Ephore Eudamidas, Alexandre voulant être Dieu, qu'il soit Dieu.*

La mort de Parmenion imprime à la mémoire d'Alexandre une tache bien plus flétrissante encore que le meurtre de Clytus. S'il tua celui-ci de sa propre main, ce fut dans un moment d'emportement & d'yvresse à la suite d'un long repas, où les fumées du vin avoient offusqué sa raison : le repentir & le déses-

poir ſuivirent de près ce mouvement de colère : il voulut s'en punir en tournant contre lui-même le javelot dont il avoit percé Clytus ; & ſes Courtiſans eurent bien de la peine à le ſauver de ſa propre fureur. Mais Parmenion, il le condamna de ſang-froid ſur de ſimples ſoupçons ou ſur des accuſations vagues & incertaines : & qui choiſit-il pour cette horrible exécution ? Polydamas, c'eſt-à-dire l'ami de Parmenion, circonſtance qui ajoûtoit à l'atrocité du crime la violation des droits ſacrés des gens & de l'amitié. On a dit de Parmenion qu'il avoit fait pluſieurs belles choſes ſans Alexandre, au-lieu qu'Alexandre n'avoit rien fait de grand ſans lui : *Multa ſine Rege proſperè, Rex ſine illo nihil magnæ rei geſſerat.* (Quint. Curt. Lib. VII. Num. 8.) Parmenion fut un grand Capi-

taine, & Philippe en connoissoit tout le mérite, lorsqu'il disoit : » Les Athéniens sont fort heu- » reux de pouvoir choisir toutes » les années dix Généraux, pour » moi je n'en ai pu trouver qu'un » seul, qui est Parmenion. «

En revenant de l'expédition des Indes, Alexandre tomba malade à Babylone ; il y mourut à l'âge de trente-trois ans & huit mois. Le vaste Empire qu'il avoit élevé sur les débris d'un si grand nombre de Trônes, passa dans des mains étrangères & fut démembré.

Pour faire connoître la manière de peindre de notre Auteur, nous citerons le parallèle qu'il fait d'Alexandre & de César. On voit, *dit-il*, dans César un simple particulier né dans une République, qui cherche à s'élever au-dessus de ses égaux, & à se rendre Maître d'un Empire le

plus puiſſant qui fût alors. Il eſt obligé de faire uſage de tous les reſſorts de la Politique, & de mettre en jeu les vertus, les vices & toutes les paſſions. Les rapines, la prodigalité, l'amour, la ſéduction, le courage, la diſcipline militaire, la prudence, l'éloquence, l'amitié, la haine, il met tout en œuvre pour arriver à ſon but. Que de réflexions, de ſoins, de mouvements pour profiter des évènements heureux, & remédier à ceux qui lui ſont contraires! Il emploie trente-huit années dans un travail continuel qui le conduit à une puiſſance dont il ne jouit que très-peu de temps. Son Hiſtoire eſt plus remplie de ces traits qui fourniſſent aux Lecteurs des réflexions utiles & ſérieuſes.

Alexandre au contraire eſt un Prince que la fortune conduit, pour ainſi dire, par la main ; il

ſe trouve à l'âge de vingt & un ans Maître d'un puiſſant Royaume : il eſt à la tête d'une brillante armée, la plus aguerrie & la mieux diſciplinée : il déclare la guerre au plus grand & au plus puiſſant Roi de la terre, mais dont les Soldats connoiſſent à peine les premiers éléments de l'Art militaire, dont les ſujets ſont amollis par un luxe prodigieux & affaiſſés ſous la dureté du Gouvernement. Deux batailles décident du ſort de l'Empire des Perſes, Alexandre s'en rend le maître : il court de conquêtes en conquêtes, ſans que rien puiſſe lui réſiſter. Ainſi l'Hiſtoire de ſa vie n'eſt que celle des Nations qui ſe rangent ſous ſon obéiſſance, ou de celles qui réſiſtent foiblement à la force de ſes armes. Elle ne nous offre d'autres motifs de la conduite de ce Prince qu'une ambition démeſurée qui

veut tout envahir. (Voyez la Préface, pages 15, 16 & 17.)

Cette Histoire de Philippe & d'Alexandre est intéressante & curieuse. Le style en est exact en général, il a même de la noblesse & de l'harmonie. Les faits y sont bien liés & bien présentés. L'Auteur a su placer à propos des caractères & des portraits qui répandent dans son Ouvrage de l'éclat & de l'agrément. On souhaiteroit peut-être qu'il y eût mis moins de réflexions, ou qu'il leur eût donné une tournure moins commune. Les digressions y sont aussi peut-être trop multipliées. On ne s'attend point, par exemple, à trouver, dans l'Histoire d'Alexandre, l'éloge du Comte de Saxe : on n'est pas moins surpris d'y voir, à l'occasion des Amazones, une longue liste des Princesses qui ont regné avec splendeur, telles que Zé-

nobie, la Reine Blanche, Marguerite d'Anjou, Marguerite de Valdemar, Marguerite d'Autriche, la Reine Iſabelle, Eliſabeth, &c. Les portraits de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohème & de l'Impératrice de Ruſſie terminent heureuſement cette eſpèce de Galerie de Tableaux. On pardonnera les autres en faveur de ceux-ci.

On trouve, à la page 449, deux phraſes qui ſe ſuivent, & qui nous paroiſſent ſe contredire l'une l'autre. On y dit : *Il eſt peu de perſonnes qui, dans le cours de leur vie, n'aient eu quelquefois dans leurs ſonges des indices indirects des évènements favorables ou fâcheux qui devoient leur arriver. Ces ſortes d'avertiſſements ſont fort rares.* N'y auroit-il pas ici quelque faute d'impreſſion ? Nous le croirions volontiers, quoique l'*Errata* n'en diſe rien.

ARTICLE XXVIII.

EXAMEN DU SYSTÉME de M. NEWTON sur la lumière & les couleurs. Suite de l'Article XVIII. au mois de Février.

CINQUIÉME PROPOSITION.

Les rayons de la lumière ne donnent point les sept couleurs primitives de Newton.

C'Est le Prisme encore qui, en décomposant la lumière, a découvert au célèbre Newton, qu'elle contenoit sept couleurs primitives, le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo & le violet. Mais si le Prisme ne décompose point en effet la lumière, que devient cette dé-

couverte ? Or le Prisme ne décompose point la lumière : d'abord il ne la décompose pas bien sûrement en rayons simples ; il la sépare seulement en sept faisceaux ou portions, dont chacune contient un fort grand nombre de rayons simples. Il ne la décompose pas non plus en faisceaux ou portions hétérogènes, qui aient uniquement des rayons d'une espèce & d'une couleur différente de celle des autres. Il faudroit pour cela que tous les rayons simples d'une même espèce & d'une même couleur se réunissent ensemble dans une même de ces sept portions : il faudroit par conséquent qu'ils se démêlassent & se séparassent de tous les rayons d'une autre espèce & d'une autre couleur, pour faire bande à part & former sept différents faisceaux. C'est ce qu'ils ne font point. Ils arrivent jus-

qu'au Priſme, mêlés & confondus enſemble, ſelon Newton, puiſqu'ils portent juſqu'à ce terme la couleur blanche. Sont-ils démêlés & ſéparés enſuite? Ils ne peuvent l'être que dans quelqu'une de ces trois circonſtances, ou en entrant dans le Priſme, ou en traverſant le Priſme, ou en ſortant du Priſme. Je vais montrer de la manière la plus convainquante, qu'ils ne le ſont dans aucune de ces circonſtances.

1°. Ils ne ſont point démêlés & ſéparés en entrant dans le Priſme. Ils y entrent comme ils arrivent, les pores du Priſme étant également ouverts à tous, & diſpoſés également à les recevoir tous ſans aucune eſpèce de diſtinction ou de triage. Ils y entrent par les premiers pores qu'ils rencontrent ſans ſe détourner, ſans quitter leurs lignes, pour aller chercher un paſſage ailleurs.

Il en eſt des filets de la lumière comme des filets d'un courant d'eau. Si ceux-ci rencontrent une digue à pluſieurs ouvertures, ils entrent par la première qui ſe préſente à eux ; & n'en vont point chercher une autre plus éloignée. Ils y trouveroient même un obſtacle inſurmontable dans la réſiſtance des filets collatéraux, entraînés auſſi fortement qu'eux vers l'ouverture qui ſe trouve en face, & qui eſt la plus voiſine. Les filets de la lumière doivent de même s'inſinuer dans le Priſme par les premières ouvertures qui s'offrent à eux ; par les pores mêmes ſur leſquels ils tombent en arrivant. On ne peut ſuppoſer le contraire, ſans renverſer les loix de la nature. Les rayons entrent par conſéquent dans le Priſme auſſi mêlés qu'ils l'étoient auparavant, puiſqu'ils y entrent tels qu'ils ſont arrivés & dans le

même ordre, ſans aucun dérangement, ſans aucun déplacement de leur part.

2°. Ils ne ſont point démêlés & ſéparés en traverſant le Priſme. Ils ſuivent dans le Priſme chacun la même ligne qu'ils ont commencé d'enfiler en y entrant. Ils ne font que ſouffrir un pli, à cauſe de la différente denſité du milieu, ſur lequel ils ſont obliquement tombés; mais ce pli n'empêche pas que les rayons ne reſtent toujours compoſés des mêmes corpuſcules. Que ces corpuſcules ſoient différents, qu'ils ſoient plus ou moins gros, cela ne fait rien. Les plus gros ſeront entrés par des pores plus ouverts, les moins gros par des pores plus étroits, ſi l'on veut; mais les uns & les autres doivent toujours ſuivre la même ligne, ſans la quitter, pour ſe réunir avec ceux de la même eſpèce. Un obſtacle très-

fort s'oppoſe à cet échange de ſituation : c'eſt celui des parties latérales du Priſme, tant ſolides que poreuſes. Les parties ſolides, arrangées en ligne droite aux côtés des rayons qui paſſent, forment une barrière qu'ils ne ſauroient franchir, pour ſe jetter à côté & aller déplacer les autres rayons. Les parties poreuſes ſont occupées & remplies d'autres rayons qui, de leur côté, font leur chemin, avec la même vîteſſe & des forces égales, toujours prêtes à s'oppoſer à leur déplacement. Les rayons traverſent donc le Priſme, ſans rien changer à l'ordre de leur marche, & ſans ſe ſéparer pour aller ſe rejoindre ailleurs avec ceux de leur eſpèce.

3°. Ils ne ſont point démêlés & ſéparés en ſortant du Priſme. Qu'eſt-ce qui pourroit produire cet effet ? Il ne ſe préſente d'autre cauſe que l'air. Eſt-ce l'air

par sa nature, par quelqu'une de ses propriétés, par la configuration de ses parties, par les corpuscules étrangers dont il peut être chargé ? Mais l'air par rien de tout cela n'a désuni & séparé les rayons avant leur entrée dans le Prisme ; pourquoi & comment le feroit-il à leur sortie ? Les rayons, en passant du Prisme dans l'air, deviennent à la vérité divergents. Ils vont en s'écartant, & par-là, en quelque façon, ils se séparent les uns des autres ; mais ils ne se séparent pas de la manière que Newton l'entend, ensorte qu'ils aillent sur un carton couvrir sept petits espaces circulaires qui ne contiennent chacun que des rayons de la même espèce & de la même couleur. Il n'y a qu'à suivre leur marche dans le Prisme & hors du Prisme, pour reconnoître évidemment que cela est naturellement impossible.

Le Prisme est, *dit-on*, une espèce de tamis par rapport à la lumière. J'y consens; mais ce tamis étant composé de parties que la fusion de sa matière a dû rendre fort égales, doit aussi avoir entre ses parties des pores fort égaux. S'il en a d'inégaux, ils doivent être uniformément répandus dans toute sa substance: s'ils sont ainsi uniformément répandus, les plus gros & les plus petits filets de la lumière entreront & sortiront indifféremment par-tout. Si les filets de la lumière entrent & sortent indifféremment par-tout, ils ne doivent donc pas se séparer les uns des autres, & se rassembler ensuite en différents endroits, suivant leurs diverses espèces, pour former là un faisceau rouge, ici un faisceau violet, & entre ceux-là des faisceaux autrement colorés; mais ils doivent nécessairement

tomber mêlés ou entremêlés enſemble ſur les divers eſpaces du carton qui les reçoit, & faire ainſi évanouir tout le ſyſtême des couleurs Newtoniennes.

On a beau raiſonner, *me répondra-t-on :* dans les ſept portions de lumière ſorties du Priſme, on voit diſtinctement les ſept couleurs de Newton. En fait de Phyſique, peut-on avoir rien de plus certain que le témoignage des yeux ? On voit, il eſt vrai, ces ſept couleurs ; mais on ne voit pas les ſept ſortes de rayons hétérogènes, dont on les dit formées. Le Priſme produit le ſpectre de ces couleurs, ſelon l'expreſſion de Newton ; mais il ne montre pas d'où elles viennent. C'eſt Newton lui-même qui, à l'occaſion de ce ſpectre, a imaginé des rayons de différentes eſpèces pour la cauſe de ces couleurs. Ce n'eſt pas de-là

qu'elles viennent, mais d'une autre cauſe bien plus naturelle ; ſavoir, de rayons homogènes qui, différemment affoiblis par les diverſes épaiſſeurs du Priſme, font en conſéquence différentes impreſſions ſur l'organe de notre vue : à quoi peuvent auſſi contribuer divers mêlanges d'ombre, qui ſe trouvent néceſſairement parmi ces rayons ; ces rayons étant placés entre des lignes qui répondent aux parties ſolides du Priſme, par où aucune lumière ne peut paſſer. Je ne dis rien de plus là-deſſus, mon deſſein n'étant pas d'établir un ſyſtême, mais d'en renverſer un qui eſt faux.

Il ne me reſte ici qu'un mot à ajoûter touchant les expériences faites avec divers Priſmes, qui tranſmettent les rayons toujours affectés des mêmes couleurs : ce qui paroît montrer

clairement que ces couleurs sont fixes & inaltérables. Cette preuve n'est pas aussi concluante qu'on se l'imagine. Les rayons diversement modifiés par le premier Prisme, doivent conserver cette modification, avec quelque diminution pourtant, à chaque passage dans un nouveau Prisme; de même qu'un son réfléchi & répété par plusieurs échos reste toujours le même, avec quelque affoiblissement à chaque répétition. Tout dépend de la première impression communiquée à la lumière ou à l'air. Cette impression une fois donnée, le même branle doit continuer dans les molécules de l'une & de l'autre de ces substances, & produire toujours le même effet. C'est pour cette raison que des rayons rouges, pour avoir traversé une liqueur rouge, paroissent toujours rouges, à quelque épreuve qu'on les

mette, & que des rayons qui ont passé par des liqueurs autrement colorées, conservent leur première teinte, jusqu'à ce qu'à force de passer par de nouveaux milieux, elle cesse enfin d'être sensible. Quand cette réponse-ci seroit encore moins satisfaisante, le systême de Newton n'en seroit pas pour cela plus vrai.

SIXIÈME PROPOSITION.

Les rayons de la lumière réfléchis, suivant leurs diverses espèces, ne donnent point à chaque corps sa couleur particulière.

Les rayons de la lumière sont homogènes. Il n'y en a point de différente espèce, ainsi qu'il a été suffisamment prouvé. De tels rayons ne peuvent donc pas donner leur couleur aux différents

corps. Dans la ſuppoſition même de leur exiſtence, je ſoûtiens qu'ils ne ſauroient la donner. Un corps, *nous dit-on*, eſt rouge, jaune, verd, &c. parce qu'il ne réfléchit que des rayons rouges, jaunes, verds, &c. Mais où trouver de pareils corps ; des corps qui aient toutes leurs parties douées d'élaſticité, qui aient par-là le pouvoir de renvoyer tous les rayons lumineux qui les frappent, & qui n'exercent cependant ce pouvoir que ſur une petite partie de ces rayons ? Les autres ſont abſorbés, *ajoûte-t-on* : cela eſt bientôt dit, mais cela n'eſt pas aiſé à concevoir ; puiſque, dans ce cas-là, il faut admettre des corps qui aient leurs parties abſorbantes, quoique répandues également par-tout, tellement diſpoſées qu'elles préſentent ſans ceſſe des ouvertures préciſément & uniquement à ſix

ſortes de rayons ; tandis que leurs parties réfléchiſſantes, répandues auſſi par-tout de la même façon, n'offrent que des reſſorts aux rayons d'une ſeule eſpèce. On ne peut raiſonnablement admettre des corps qui aient leurs parties abſorbantes & réfléchiſſantes ainſi dirigées par rapport aux rayons. Il faut donc que les rayons de toutes les eſpèces qui arrivent mêlés enſemble, & qui tombent tous à-la-fois ſur les différentes parties des corps, ſoient renvoyés ou abſorbés pêle-mêle & indiſtinctement.

Je voudrois bien enſuite qu'on me dît comment les corps teints d'une couleur peuvent abſorber ou éteindre les rayons des ſix autres couleurs. Eſt-ce par leurs parties ſolides ? Mais leurs parties ſolides ne pouvant être pénétrées, doivent les faire rejaillir, & non les abſorber ou éteindre. Eſt-ce

par leurs parties poreuſes ? Mais ces parties ſont ou pleines, ou vuides. Si elles ſont pleines d'une autre matière, elles n'ont point de place à donner à ces rayons, & elles doivent auſſi les réfléchir. Si elles ſont vuides, elles ſeront bientôt remplies, du moins dans les corps opaques, par les premiers rayons qui viendront, & les ſuivants en ſeront exclus. Ainſi les corps devenant réfléchiſſants, ſelon toutes leurs parties, paroîtront blancs, & ne pourront même avoir d'autre couleur, parce qu'ils renverront alors des rayons de toutes les eſpèces.

Newton prétend que les rayons de la lumière ne ſont pas réfléchis par les parties ſolides des corps. Il veut même qu'ils ſoient réfléchis avant que de toucher les corps. Si cela eſt, les corps nous doivent être inviſibles, ne pouvant être vus que par la lumière

qu'ils nous renvoient : ou s'ils ſont vus, ils le ſont ſans le ſecours du ſeul agent qui peut les faire voir. On verra ſans lumière, choſe bien merveilleuſe ! Si l'on dit qu'ils ſont vus par le moyen d'une couche ou lame d'air placée & étendue entre eux & les rayons réfléchis, ce qui n'eſt pas ſans difficulté; je demande comment il peut y avoir alors des objets différemment colorés ? Cette lame d'air étant compoſée de particules ſemblables, égales & par-tout uniformes, ayant par conſéquent une même élaſticité & une même faculté d'abſorber ou d'éteindre les rayons, comment peut-elle réfléchir uniquement tantôt les rayons d'une eſpèce, tantôt les rayons d'une autre eſpèce ? Comment peut-elle pareillement abſorber ou éteindre, avec les variations convenables, les ſix autres eſpèces de rayons pour donner

aux objets les différentes couleurs que nous leur voyons ? Il faut, pour le comprendre, toute la pénétration Newtonienne. Il n'en faut pas tant, à beaucoup près, pour saisir ce qui suit.

Le blanc que Newton ôte mal-à-propos du nombre des couleurs, est non-seulement une couleur véritable, mais la première & la plus belle. C'est du moins la plus vive & la plus forte de toutes. Le rouge & l'orangé n'ont pas tant d'éclat, ils en ont cependant beaucoup, ils en ont même bien au-delà de ce qu'ils en peuvent avoir dans le systême que j'ai attaqué jusqu'ici. C'est ce qu'il faut bien remarquer, comme étant une preuve des plus claires de la fausseté de ce systême. Je dis qu'ils ont beaucoup plus d'éclat qu'ils n'en peuvent avoir; puisque des sept portions qui composent la lumière, ils n'en

renvoient qu'une. Eſt-il poſſible, en effet, qu'on leur voie tant de clarté, après une ſi grande ſuppreſſion de lumière ? Eſt-il croyable qu'après une ſi grande perte de ce qui donne de la ſplendeur & du brillant, ils conſervent une vivacité approchante de celle du blanc ? N'eſt-il pas au contraire bien plus croyable, & même évident, qu'après une pareille privation de lumière ils ne devroient paroître qu'avec une couleur très-ſombre, & plus approchante du noir que du blanc ? Le jaune, le verd & le bleu ſeroient encore bien plus obſcurs; le ſeptième de leur lumière réfléchie étant compoſé de rayons moins forts. L'indigo ſur-tout & le violet renvoyant les rayons les plus foibles de tous, paroîtroient tout-à-fait noirs.

Oui, ils paroîtroient tels, quoiqu'il y eût de leur part quelque

réflexion de lumière ; car le noir (je ſuis bien aiſe de le dire en paſſant & par occaſion) ne conſiſte pas dans une négation totale de rayons réfléchis, comme le diſent certains Newtoniens : ſi cela étoit, les objets noirs ne nous ſeroient pas plus viſibles par eux-mêmes en plein jour, qu'au milieu des plus épaiſſes ténèbres de la nuit. Ils ſont pourtant viſibles par eux-mêmes, & non à raiſon ſeulement des corps environnants qui leur ſervent de limites. En les regardant de près, nous en diſtinguons les plus petites parties. Nous y appercevons juſqu'aux plus petites éminences, juſqu'aux plus petits enfoncements : ce qui ne pourroit être, s'ils ne réfléchiſſoient aucune lumière ; puiſqu'ils ne préſenteroient alors qu'une obſcurité toute pure, toute unie, toute ſemblable à celle d'une cavité profonde,

où l'on ne voit rien. Les Newtoniens n'ayant point de rayons noirs à faire réfléchir, il leur a fallu ſuppoſer que les corps noirs ne réfléchiſſent point du tout de rayons : c'eſt une fauſſeté. Il leur a fallu ſuppoſer auſſi que le noir n'eſt pas une couleur : c'eſt une autre fauſſeté, y ayant néceſſairement quelque couleur par-tout où il y a des rayons réfléchis.

Il y auroit encore quelque choſe à dire ſur le nombre des couleurs primitives, fixé par Newton ; mais j'abandonne cette diſcuſſion à d'autres. Il me ſuffit d'avoir montré, comme je crois l'avoir fait, que les diverſes couleurs des corps ne viennent point de rayons hétérogènes & colorés en eux-mêmes, de rayons réfléchis ſuivant leurs différentes eſpèces. D'où viennent elles donc ? c'eſt encore ce que je laiſſe à chercher à ceux qui ne ſeroient pas

contents des cauſes qu'on leur aſſigne communément. Quelque parti qu'on prenne là-deſſus, il paroît que la différente obliquité des rayons incidents & réfléchis entre pour beaucoup dans la production des couleurs. C'eſt ce que prouvent deux expériences de Newton, tandis qu'elles prouvent en même temps contre lui. Dans ces expériences, qui ſont la ſeconde & la troiſième de la ſeconde partie de ſon Optique, un papier blanc poſé perpendiculairement, & recevant dans cette ſituation les rayons qui ont paſſé par le Priſme, donne du blanc. Ce même papier diverſement incliné donne du rouge, du jaune, du bleu, &c. C'eſt pourtant la même lumière qui donne ces différentes couleurs. Newton en convient expreſſément. Voilà, *dit-il*, » une ſeule & même por» tion de lumière qui, dans un

» ſeul & même lieu, ſelon les
» diverſes inclinaiſons du papier,
» paroiſſoit blanche dans un cas,
» jaune ou rouge dans un autre,
» & bleue dans un troiſième. «

On voit par-là qu'une même lumière, qu'une lumière même homogène, peut produire différentes couleurs, ſelon que ſes rayons tombent ou perpendiculairement, ou obliquement. La raiſon en eſt claire; c'eſt que tombant perpendiculairement, ils frappent plus fortement l'organe de notre vue, que lorſqu'ils tombent obliquement; & que tombant obliquement, ils frappent plus ou moins fortement, ſuivant leurs divers degrés d'obliquité: d'où s'enſuivent différentes impreſſions & ſenſations de couleurs. Voilà une cauſe vraiment phyſique, fondée ſur des expériences journalières, & ſur les loix même de la percuſſion des corps: au lieu qu'on

ne conçoit pas que le même papier, à un certain degré d'inclinaison, ne renvoie que des rayons rouges; & qu'à d'autres degrés d'inclinaison, il ne réfléchisse que des rayons de quelque autre espèce. A quoi bon aller imaginer des rayons hétérogènes, tandis que des râyons homogènes, selon leur plus ou moins de force, peuvent produire le même effet? Pourquoi laisser ainsi le certain pour l'incertain, le réel pour le chimérique?

Arrêtons-nous ici: j'en ai assez dit, pour faire connoître ce qu'il faut penser d'un systême qu'on vante quelquefois comme le triomphe de la Philosophie Newtonienne. Comment mériteroit-il cet éloge, puisqu'en l'examinant de près, on n'y trouve que faussetés, qu'obscurités, qu'incompréhensibilités, qu'impossibilités même. C'est un édifice d'une

ſtructure brillante, mais défectueux & ruineux de tous côtés. On a employé bien des machines pour l'étayer : c'eſt cette multitude d'expériences que renferme l'Optique de Newton. Je n'en ſuivrai pas le détail ; cela meneroit trop loin, & ſeroit d'ailleurs fort inutile. Elles tombent d'elles-mêmes avec le total de l'édifice.

N. B. Nous avons reçu dès le 11. Janvier une réponſe aux deux premières Propoſitions de cet *Examen*. Comme il nous reſtoit quatre autres Propoſitions à donner, nous avons cru devoir attendre la fin de l'Ouvrage pour publier la réponſe. Nous prions l'Auteur anonyme de la completter, s'il le juge à propos. Nous l'adopterons volontiers ; mais nous deſirerions que toute cette réponſe pût être renfermée dans un ſeul Article de nos Mémoires, afin de ne pas revenir ſi ſouvent ſur le même ſujet.

ARTICLE XXIX.

ENCYCLOPÉDIE de penſées, de maximes & de réflexions ſur toute ſorte de ſujets : Religion, Philoſophie, Beaux-Arts, Hiſtoire, Politique, Caractères, Paſſions, Vices, Portraits, &c. par ordre alphabétique. Ouvrage utile pour former le jugement & le goût, propre en même temps à tous ceux qui ſont dans le cas de compoſer des Diſcours tant dans le ſacré que dans le profane; & qui réunit ce que nos plus beaux Génies ont penſé de mieux ſur ces matières. (Volume *in*-8°. p. 615.) *A Paris, chez Guyllin, Quai des Auguſtins, &c.* M. DCC. LXI.

LE titre de ce Dictionnaire n'annonçe qu'un Volume pour tant de matières différentes : ainſi

le mérite de l'Ouvrage doit consister plutôt dans la qualité que dans la quantité des choses qu'il offre sur chaque objet : c'est le choix, & non l'abondance, qu'on doit y chercher : il étoit plus aisé de le grossir que de le former tel qu'il est ; parce qu'il falloit moins de goût & de discernement, moins de finesse & de pénétration pour l'un que pour l'autre.

On s'est borné à un petit nombre d'Auteurs, puisque nous ne pourrions en compter guères plus de vingt qu'on ait nommés dans la moitié de l'Ouvrage que nous avons parcouru. Parmi ces Auteurs, il y en a qui ne sont pas sans reproche à tous égards ; & l'on pourra remarquer ici quelque légère teinture de leurs opinions particulières : mais ce n'est point par ces singularités qu'ils remplissent les vues du Rédacteur. Dans les citations où

elles peuvent paroître insinuées ; elles sont tout-au-plus un accessoire indifférent, & jamais le fond essentiel des Articles qu'elles ont fournis à ce Dictionnaire. Du reste, la Religion & les Mœurs sont si sincèrement respectées dans cette Compilation, qu'on ne sauroit douter des bonnes intentions qu'on a eues en la composant & en la publiant. Nous allons justifier ce jugement par quelques exemples que nous rapporterons ; nous préférerons les plus courts pour la lettre, & les plus profonds pour le sens : par ce moyen, en augmentant le nombre des citations, nous donnerons plus de satisfaction à nos Lecteurs.

Agréments. » Dans tous les » genres, les petits agréments » l'emportent aujourd'hui sur le » vrai mérite. On dore, on vernit des cabinets, on néglige la » noble Architecture. Un Poëme

» épique est moins lu que des » Epigrammes licencieuses. Un » petit Roman sera mieux débité » que le meilleur de nos Histo- » riens.

AMBITION. » La véritable am- » bition consiste bien plus à se » rendre supérieur en mérite qu'en » dignité.

AME. » La santé de l'ame n'est » pas plus assûrée que celle du » corps ; & quoique l'on paroisse » éloigné des passions, on n'est » pas moins en danger de s'y » laisser emporter, qu'on ne l'est » de tomber malade, quand on se » porte bien.

» L'immortalité de l'ame est » une chose qui nous importe si » fort, & qui nous touche si pro- » fondément, qu'il faut avoir » perdu tout sentiment pour être » dans l'indifférence de savoir ce » qui en est. Toutes nos actions » & toutes nos pensées doivent

» prendre des routes si diffé-
» rentes, selon qu'il y aura des
» biens éternels à espérer ou non,
» qu'il est impossible de faire une
» démarche avec sens & juge-
» ment, qu'en la réglant par la
» vue de ce point qui doit être
» notre dernier objet « &c. Sur
cette importante vérité, on trouve
ici bien d'autres réflexions dont
la lumière est si simple & si pure,
si vive & si pénetrante, qu'il faut
être stupide, & non esprit-fort,
pour n'en pas sentir l'impres-
sion.

Ami. » C'est beaucoup tirer de
» notre ami, si, étant monté à
» une grande faveur, il est en-
» core un homme de notre con-
» noissance.

Amitié. » On ne peut aller
» loin dans l'amitié ; si l'on n'est
» pas disposé à se pardonner les
» uns aux autres les petits dé-
» fauts.

ARGENT. » Comme l'argent » eſt aujourd'hui l'eſſentiel de » l'homme, & que ſans ce mé- » tal aucune qualité ne brille, je » ſuis ſurpris qu'on ne faſſe pas » apprendre aux enfants l'œco- » nomie par régles au-lieu du » Latin, vu qu'un Riche ignorant » paſſe devant un Pauvre ſavant, » & que la bêtiſe, en finance, » ſe voit faire la cour par toutes » les ſciences. « Cette Obſervation critique eſt du Comte Oxenſtirn.

ATHÉISME. Montaigne ne croit point qu'il y ait d'Athéiſme *ſérieux :* on n'en affecte, *dit-il*, la profeſſion que *par vanité, par fierté, par contenance. Un bon coup d'épée*, ajoûte-t-il, abbat & appéſantit *cette licencieuſe ferveur d'humeur volage.* C'eſt encore, *continue-t-il*, une *impreſſion ſuperficielle* qui naît de la débauche, & qui nage *téméraire-*

ment & incertainement dans la fantaisie. Hommes bien misérables & écervellés, s'écrie-t-il, *qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.*

Bienfait. » Celui qui reproche » la faveur qu'il a faite, en acquitte celui qui la reçoit. « Sénèque a dit cela en mille manières différentes.

Bonheur. » Afin que le sentiment du bonheur puisse entrer dans l'ame, & qu'il y puisse » séjourner, il faut avoir nettoyé » la place, & chassé tous les maux » imaginaires. « *Fontenelle.*

Calvinisme. » Le Calvinisme, » le Luthéranisme & toute Secte » nouvelle est une Religion dont » le génie populaire tend à renverser tous les fondements de » l'autorité. Cet esprit particulier » qui en fait le principe, s'étend » sur tout. Quand on s'est établi » l'arbitre de sa croyance, on n'est

» pas loin de s'ériger en Juge » de ceux qui gouvernent. Une » Religion anarchique enfante des » sujets indociles : l'hérésie, sur» tout dans un grand Etat, ne » produit que des Républicains ; » car les petits Princes s'en pour» ront sauver. « On cite en cet endroit le Président de Montesquieu.

Constance. » Le don de souf» frir constamment les malheurs » qui nous arrivent, *dit Senèque*, » est préférable à la faveur d'être » toujours heureux.

Conversation. » Il y a des » gens qui aiment mieux, dans » la conversation, paroître doués » d'un esprit facile, & qui peut se » tirer d'affaire sur toutes sortes » de sujets, que de montrer un » discernement solide, juste, qui » s'attache au vrai ; comme s'il » étoit plus glorieux de faire voir

» qu'on ſait tout ce qui peut ſe » dire, que de montrer qu'on ſait » ce qui doit ſe penſer. Il y a » des gens qui ont des lieux com- » muns & des thêmes tout faits » où ils brillent d'abord ; mais » manquant de variété, ils en- » nuient bientôt, & paroiſſent » ridicules auſſi-tôt qu'ils ſont » découverts.

Cour. » L'air de la Cour con- » ſiſte à quitter ſa grandeur pro- » pre pour une grandeur emprun- » tée : celle-ci flatte plus un Cour- » tiſan que la ſienne propre : elle » donne un air de modeſtie qui » ſe répand au loin.

Créance de Dieu. » La créance » d'un Dieu fait le fondement de » tous nos plaiſirs ; & le ſentiment » qu'on en a, ne laiſſe jamais un » homme ſans ſatisfaction dans le » bonheur, & ſans conſolation » dans la miſère. Un eſprit bien » fait ne goûte pas ſeulement des

» douceurs dans la jouiſſance du » bien qu'il reçoit, il trouve encore des délices à remercier ſon » Bienfaiteur ; & chaque réflexion » qu'il fait ſur cela, lui eſt un » ſujet de contentement. C'eſt à » Dieu qu'il faut avoir recours » dans les afflictions : il n'y a point » de ſi grandes amertumes, qui ne » s'adouciſſent par une parfaite » réſignation à la Providence. Que » chacun juge donc combien il » il nous importe de connoître » Dieu, & de nous ſoumettre à » ſes volontés, tant par la conſi» dération du devoir que par » l'intérêt de notre repos. « *Saint Evremont.*

EXEMPLE. » On ſe corrige quel» quefois mieux par la vue du » mal, que par l'exemple *du bien.* (C'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *du mal,*) » & il eſt bon » de s'accoûtumer à profiter du » mal, puiſqu'il eſt ſi ordinaire, *Mars,* 1761.

» au-lieu que le bien est rare.

FAUTES. » Tout ce qu'on peut » faire à force de faillir, c'est de » mourir corrigé.

FLATTERIE. » La flatterie est » une fausse monnoie qui n'a de » cours que par notre vanité.

GRANDEUR. » La grandeur est » une participation de la puis- » sance de Dieu sur les hommes, » qu'il communique aux uns pour » le bien des autres : c'est un mi- » nistère qu'il leur confie ; & ainsi » n'y ayant rien de plus réel & » de plus juste que l'autorité & la » puissance de Dieu, il n'y a rien » de plus réel & de plus juste » que la grandeur dans ceux à » qui il la communique véritable- » ment, &c. «

Quand un mot a plusieurs sortes de significations importantes, elles n'échappent guères à l'attention de notre Compilateur : il y rapporte des pensées qui répondent

à ces ſens différents. Ainſi outre l'idée de la *grandeur* d'autorité, outre le partage des *grandeurs naturelles* & des *grandeurs* d'inſtitution, on trouve ici la *grandeur d'ame*, *la magnanimité* qui a ſon Article particulier, *la fauſſe grandeur*, &c.

Honnete homme. » Un honnête homme ſe paye par ſes » mains de l'application qu'il a » à ſon devoir, par le plaiſir qu'il » ſent de le faire, & ſe déſintéreſſe ſur les éloges, l'eſtime & la » reconnoiſſance qui lui manquent » quelquefois. « Cette penſée eſt exprimée d'une manière trop obſcure. N'eût-il point été plus naturel de dire : *La louange, l'eſtime, la reconnoiſſance ſont un ſalaire dont l'honnête homme ſouffre la privation ſans peine & ſans regret ; il ne la ſent pas, il n'y ſonge pas même, tant il ſe trouve bien payé par le ſeul*

plaiſir de faire ſon devoir?

Ingrats. » On ne trouve guè-
» res d'ingrats, tant qu'on eſt en
» état de faire du bien. «

Si l'on ne vouloit pas eſtimer cette compilation par les talents qu'elle ſuppoſe dans l'Auteur, il faudroit du moins reconnoître le bon uſage qu'on en peut faire. Sans trouver rien ici qui la rébute, ni qui la fatigue, la pareſſe même peut s'amuſer de ces penſées, & y prendre inſenſiblement le goût du vrai, du beau, ſentiment tout propre à tirer l'ame de ſon état d'inertie.

Tous les Auteurs qui ont fourni des morceaux à ce Dictionnaire, ne ſont pas cités. Quand on en indique quelques-uns, jamais on ne déſigne l'endroit de leurs Ouvrages où l'on a puiſé. On n'a pas cru qu'il fallût s'aſtreindre à toutes ces formalités, pour atteindre le but qu'on s'eſt

proposé. Nous n'avons rapporté aucun des portraits qu'on trace ici de quelques hommes célèbres, ni aucun des caractères qu'on prête à quelques Nations : la plûpart sont aussi connus que les Peintres dont ils ont exercé le talent.

On ne cite jamais *M. Boullier* dans ce Dictionnaire que par le nom de *Bourlier.* Il y a quelques autres fautes d'impression qui font desirer un *Errata* pour cette première Edition. *Nous recueillerons encore quelques traits de cet agréable Recueil : ce sera pour un autre Volume de nos Mémoires.*

ARTICLE XXX.

TRADUCTION NOUVELLE du Prophète Iſaïe, avec des Diſſertations préliminaires & des Remarques ..... Par feu M. Deschamps, Docteur de Sorbonne, & Curé de Dangu. (*In*-12. pages 644, ſans l'Avertiſſement de l'Editeur & la Préface de l'Auteur.) *A Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.* M. DCC. LX.

On ſait aſſez combien il eſt difficile de traduire Iſaïe. Il faut d'abord l'entendre ; & le peut-on ſans une connoiſſance profonde de la Langue dans laquelle il a écrit, & des différents points de l'Hiſtoire Juive ou Profane que la Prophétie embraſſe ?

Cette connoiſſance préliminaire ne ſuffit pas. Un Prophète, Iſaïe ſur-tout, n'eſt point un Ecrivain ordinaire dont le ſtyle ſe ſaiſiſſe tout-d'un-coup, ou dont la marche ſe laiſſe aiſément appercevoir. Le langage prophétique a ſon éloquence, variée ſuivant les organes que l'Eſprit-Saint emploie, mais ſupérieure aux timides efforts de notre éloquence puſillanime. Iſaïe paſſe preſque à chaque inſtant d'un objet à l'autre, ſans que le paſſage ſoit adouci par aucune nuance. Ce ſont autant de tableaux qui ſe ſuccédent avec la rapidité de l'éclair : le Prophète les a conçus fortement, il les rend avec chaleur ; mais en vain cherchons-nous les idées intermédiaires qui rapprochent ces différents tableaux : l'enthouſiaſme de l'inſpiration les a ſupprimés, & nos conjectures ne peuvent que très-im-

parfaitement en remplir le vuide.

Des Interprètes ont été jusqu'à soupçonner que les objets étoient, pour ainsi dire, détachés dans l'Esprit du Prophète, comme ils le paroissent dans la Prophétie. Ce soupçon dégrade, en quelque sorte, le sublime prophétique. C'est, du moins, le jugement qu'en porte M. Deschamps. Aussi a-t-il destiné une partie de sa Préface à faire sentir l'unité de dessein qui regne dans Isaïe. Il prouve, par une Analyse courte, mais bien digérée, que tous ces différents tableaux n'en forment qu'un seul où le Messie est le principal personnage auquel tous les autres sont subordonnés. Que la preuve soit ou ne soit pas une démonstration sans replique, elle supposera toujours un Traducteur intelligent & zelé qui posséde Isaïe, & qui a puisé ses idées plus dans la lecture réfléchie & combinée

du

du Texte que dans les ſources détournées des Commentaires.

Les figures ou les types qu'on trouve ſi multipliés chez quelques Interprètes, ne ſont point du goût de notre nouveau Traducteur. Il déclare qu'*il a cru pouvoir s'en paſſer*. C'eſt en conſéquence qu'il ne voit, dans Iſaïe, aucun *emblême prophétique. Si, pour peindre un évènement futur, le Prophète emprunte quelques traits d'un évènement antérieur*, M. D. n'apperçoit-là qu'une *image*, qu'*une alluſion*; parce que, ſelon lui, pour *l'emblême prophétique*, outre la reſſemblance des deux évènements, il faut que le premier ait été *ordonné dans toutes ſes circonſtances, pour annoncer ou caractériſer le ſecond.* Ainſi *Ezéchias, Cyrus, Judas Machabée, font, dans cette Verſion & dans les Remarques, le rôle que*

leur donne l'Hiſtoire, & rien de plus.

L'Auteur n'eſt pas moins déclaré contre le double ſens littéral. Il prétend que, lorſqu'un Texte préſente pluſieurs ſens, nous ne ſommes point en droit d'en conclure que Dieu les avoue également, & qu'ils ſoient tous divins. La propoſition eſt vraie dans certains cas : mais ne faut-il pas admettre des exceptions ? Nous voyons les Septante s'éloigner quelquefois de la Vulgate dans l'interprétation de certains paſſages, & les termes du Texte Hébreu ſe prêtent également aux deux Verſions. Dirons-nous qu'il y a néceſſairement de l'erreur de part ou d'autre ? Ne pouvons-nous pas ſuppoſer que l'Eſprit-Saint a voulu nous manifeſter en même temps deux vérités par une expreſſion commune ? Au fond cette idée n'a aucun inconvénient, &

elle met plus à couvert la ſincérité & la fidélité des Verſions de l'Ecriture.

La Préface, dont nous venons de rendre compte, eſt ſuivie de trois Diſcours. Le premier eſt une controverſe contre les Juifs, où l'on établit que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie promis. Quoique la matière n'ait rien de neuf, cependant on doit ſavoir gré à l'Auteur de la méthode qu'il a ſuivie. Il réduit à ſept difficultés toutes les objections des Juifs. A ces difficultés il oppoſe ſept propoſitions, dont voici l'énoncé. *Le regne de Jeſus-Chriſt a tout ce qui eſt eſſentiel au regne du Meſſie .... La Loi morale avoit beſoin d'être perfectionnée : elle l'a été par Jeſus-Chriſt..... La Loi cérémonielle devoit être abrogée : le culte annoncé par l'Evangile eſt plus parfait que le culte Lévitique..... Si Jeſus-Chriſt eſt*

le Meſſie, il a dû exercer les fonctions de Prophète, de Légiſlateur & de Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedech..... Jeſus-Chriſt, en qualité de Prophète & de Thaumaturge, n'a point dû faire vérifier ſa Miſſion par le Sanhédrin..... Jeſus-Chriſt n'a point conduit le peuple au culte d'une Divinité étrangère..... Les Miracles & les Prophéties de Jeſus-Chriſt ont dû le faire reconnoître pour le Meſſie..... Il eſt certain que ces propoſitions une fois démontrées, il ne reſte plus de reſſources à l'incrédulité des Juifs. Mais ſur quoi ne conteſtent pas des Eſprits opiniâtres & prévenus ? Ils ferment les yeux à la lumière ; & les plus minces ſophiſmes, dès-là qu'ils favoriſent les idées dont ils ſont prévenus, leur paroiſſent des raiſons ſolides de douter.

Le ſecond & le troiſième Diſ-

cours de M. Deſchamps tiennent à l'idée qu'il s'eſt faite du rétabliſſement des Juifs ; idée qui a pour elle la lettre des Ecritures, & qui dès-lors doit être reſpectée. Suivant cette doctrine, au temps marqué dans les décrets éternels, les Juifs ſe raſſembleront de toutes les parties de l'univers, ils ſe rendront en foule à Jéruſalem, ils la rebâtiront, ils formeront même une nouvelle Monarchie dont la ſplendeur effacera la gloire de Juda dans ſes plus beaux jours, &c. Comme ce ſentiment ne réunit pas les ſuffrages de tous les Interprètes, & que cependant M. Deſchamps le regarde comme la clef la plus naturelle des Prophéties ſur l'état des Juifs, il n'oublie rien pour faire parler en ſa faveur ces mêmes Prophéties. D'abord il examine quels ſont les avantages promis au Peuple de Dieu par les Prophètes.

Ces avantages ſe réduiſent à quatre chefs, la liberté, la paix, les richeſſes, les conquêtes. Les promeſſes priſes littéralement ont-elles été accomplies ſous le ſecond Temple? L'Hiſtoire des Juifs, depuis la captivité de Babylone juſqu'à la deſtruction de Jéruſalem, prouve que l'accompliſſement n'a point eu lieu; & voilà le ſujet du ſecond Diſcours, où l'on montre que, durant ce période, les Juifs n'ont eu qu'une liberté précaire & contentieuſe, qu'ils n'ont point goûté les douceurs de la paix, qu'ils n'ont point accumulé de tréſors; que, loin de faire des conquêtes, ils n'ont pu conſerver leur propre terrein..... Cependant la lettre des Prophéties doit être remplie: car, pourquoi recourir ici au ſens ſpirituel? Il exiſtera donc un temps où la liberté, la paix, les richeſſes, les conquêtes deviendront le partage de la

Nation Juive ; & ce temps sera celui où reconnoissant enfin son Messie, ce Peuple privilégié ne mettra plus d'obstacles à la libéralité & à la magnificence de son Dieu. Voilà en peu de mots la substance de ce Discours. Nous ne parlons point des conjectures qu'on y forme sur la manière dont s'opérera le rétablissement des Juifs. Elles sont ingénieuses ; mais la vérité du sentiment de M. Deschamps n'en dépend point, & c'est ce sentiment pris en lui-même qui doit nous occuper. On nous dit ici que, dans le point présent, il faut s'en tenir à la lettre des Prophéties. Or ce principe est-il si incontestable ? Ne peut-on pas dire que des avantages spirituels étant plus relatifs au regne spirituel du Messie répondent mieux à la richesse des expressions prophétiques ? C'est ainsi qu'en a jugé la foule des In-

terprètes anciens & modernes. Quoi qu'il en ſoit, (car la diſcuſſion nous meneroit trop loin) l'explication de notre Auteur ne va point au-delà du ſimple ſyſtême ; & nous ne prendrons ſur nous ni de l'adopter, ni de la condamner.

Nous entrons enfin dans la Traduction même. C'eſt peu de dire qu'elle a été faite avec ſoin. Au mérite de l'exactitude, l'Auteur a ſu allier celui d'une expreſſion riche & brillante. On oublie, en le liſant, qu'Iſaïe parle une Langue étrangère ; parce qu'on retrouve preſque toujours dans la Traduction la force & la chaleur du ſtyle prophétique. Auſſi l'Auteur n'a-t-il rien épargné pour nous donner une Traduction digne de l'éloquence des Livres-Saints. Il a conſacré plus de vingt années à cet important objet ; & auſſi l'Editeur *oſe-t-il*

aſſûrer que l'Ouvrage, tel qu'on nous le donne, *renferme plus de lumières ſur Iſaïe, que tous les Commentaires qui ont été faits juſqu'ici ſur ce divin Prophète.* Cet éloge dit beaucoup; & quand il faudroit en rabattre, (ce que plus d'un Lecteur ſoupçonnera) il en réſulte du moins que c'eſt un Ouvrage très-eſtimable en ſon genre, & qui doit figurer parmi les meilleures Traductions.

On ne ſe plaindra pas que les Notes ſoient trop prodiguées. L'Auteur, ennemi d'une profuſion déplacée de doctrine, ſe borne aux Remarques néceſſaires. Elles roulent preſque toutes, ou ſur des points d'Hiſtoire indiqués par le Prophète, & qu'il falloit éclaircir, ou ſur la manière de lire certains paſſages; manière qu'on ne manque pas d'appuyer par des paſſages parallèles où les mêmes expreſſions ſont em-

ployées. Ces Remarques ſont jettées à la fin de chaque Chapitre, & l'ordre qu'on y ſuit eſt très-naturel. Une des plus longues eſt celle qui regarde l'interprétation du Verſet 16ᵉ du 7ᵉ Chapitre. On dit aſſez communément que ce Verſet regarde le Fils du Prophète, & qu'il y eſt annoncé qu'avant que cet Enfant ait atteint l'âge de diſcernement, les Rois de Damas & de Samarie auront vu échouer leurs projets. M. Deſchamps entend ce Verſet du Meſſie, ainſi que les deux précédents. *C'eſt un abandon, un délaiſſement dont le pays de Chanaan eſt ici menacé.* Il s'exécuta, lorſque *Dieu livra le pays aux Romains*..... Or cela arriva *la ſixième année* de l'Ere Chrétienne; puiſque cette année-là *Archelaüs, fils du grand Hérode, eſt exilé, ſes biens ſont confiſqués: ſes Etats réduits en Province,*

font partie du Gouvernement de Syrie..... La ſixième année de l'Ere Chrétienne concourt avec la dixième de Jeſus-Chriſt ou environ, & par conſéquent précède un peu la treizième de ſon âge..... Selon la Tradition des Juifs, atteſtée par Léon de Modène, c'étoit à treize ans un jour que les Enfants devenoient capables de précepte. De tout ceci notre Auteur conclut que l'abandon prédit dans le fameux Verſet eſt le malheur arrivé dans la ſuite à Archelaüs; puiſqu'alors, la Judée devenant Province Romaine, le Gouvernement Théocratique ceſſa, & les Gouverneurs Romains auxquels elle étoit ſoumiſe, ne furent point pour elle les Repréſentants de l'autorité immédiate que Dieu avoit juſques-là exercée ſur les Juifs.

Nous laiſſons aux Lecteurs in-

telligents à décider de cette explication. Pour nous, nous ſerions plus tentés de l'adopter, ſi elle étoit plus conforme au Texte. Nous remarquons auſſi qu'il y a quelques endroits où l'Auteur abandonne les interprétations communes. Ce n'eſt point un reproche que nous faiſons, mais l'exemple eſt contagieux ; & des Eſprits moins prudents & moins inſtruits que notre Auteur pourroient en abuſer.

Il nous reſte à dire un mot ſur la perſonne de ce ſavant Interprète. La mort l'a enlevé à la République des Lettres avant que ſa Traduction pût voir le jour ; & l'Editeur qui s'eſt chargé de l'impreſſion, a cru devoir répandre quelques fleurs ſur le tombeau de ſon ami : il nous donne une Notice courte, mais intéreſſante de ſa vie. Cette vie eſt, comme celle de bien des Gens de Lettres, peu chargée d'évène-

ments : on y remarque cependant des traits qui picquent la curiosité du Lecteur. On voit tous les obstacles qu'eut à vaincre M. Deschamps du côté de la fortune, pour cultiver & développer des talents qui seroient demeurés bruts ou ensevelis sans les bienfaits de ses Protecteurs. On aime sur-tout à retrouver, dans l'Auteur, l'homme de bien, l'ami solide, le Pasteur vertueux & zelé. *Il travailloit*, nous dit-on, *depuis quelques années à un Commentaire littéral sur les Pseaumes, & sur quelques autres parties de l'Ecriture-Sainte ; mais la mort l'a empêché de l'achever, & le Public en doit regretter la perte.* Qu'il nous soit permis de partager de si justes regrets ! L'Ouvrage auroit été plein de vues profondes & bien digérées. Du moins est-ce l'idée que nous aimons à nous

en former, & nous y sommes autorisés par la présente Traduction, dont le mérite n'est point équivoque.

ARTICLE XXXI.

LES CHARMES DE L'ÉTUDE. Epître aux Poëtes, Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1760. Par M. MARMONTEL. (*In*-8°. pages 23.) *A Paris, chez la Veuve Brunet, au Palais.* M. DCC. LXI.

L'AUTEUR a rassemblé, dans cette Epître, les caractères des principaux Poëtes, tant anciens que modernes. C'est comme une Galerie de Tableaux où sont représentés ces Hommes illustres d'après les pensées qu'en a conçues M. Marmontel. On ne peut

difconvenir que plufieurs de ces penfées n'aient été fort juftes & fort belles, & que les portraits tracés en conféquence ne foient bien reffemblants; mais les plus grands Peintres ont quelquefois altéré leur manière pour frapper davantage les Spectateurs. C'eft un défaut contre lequel notre Auteur n'a pas été affez en garde. *Il étoit digne*, comme Quintilien l'a dit de Senèque, *de vouloir le mieux, puifqu'il a fait tout ce qu'il a voulu.* Ce qui fignifie qu'avec tant de talents & de facilité, la perfection étoit le terme auquel il devoit tendre & parvenir : *Digna fuit illa natura quæ meliora vellet, quæ quod voluit fecit.* On nous permettra de remarquer quelques-unes de ces taches : il nous reftera beaucoup de beautés à confidérer; & ce fera, fans contredit, la partie de

notre fonction qui nous fera le plus de plaisir.

C'est véritablement l'amour de l'étude que M. Marmontel exalte en commençant. L'objet de son Poëme se déclare dans ces beaux Vers.

Je viens jouir : je viens charmer le temps.
Ce temps si court a des langueurs mortelles,
Quand l'ame oisive en compte les instants ;
C'est le travail qui lui donne des aîles.

Cette idée est pittoresque. On croit voir le Temps, non avec ses aîles de cinquante siècles & avec sa faux destructive, mais tel qu'on l'imagine en opposition avec l'ennuyeux loisir de la paresse. Le Temps, dans ce point de vue, n'est qu'un Ami, un

Compagnon plein d'activité, de gaieté, d'agrément. C'eſt comme le Mercure ou l'Iris des Anciens, leſquels franchiſſent d'un ſaut l'eſpace des airs pour porter de bonnes nouvelles.

L'homme veut être, & ne peut réſiſter
Au ſentiment de ſa propre durée:
L'heure où l'on vit, ſe paſſe à s'éviter.
La peine active eſt ſouvent préférée
Au froid loiſir de ſe voir exiſter.

Cette analyſe philoſophique de la vie déſœuvrée eſt vraie. Dans le troiſième Vers, l'expreſſion *où l'on vit*, répond à celle-ci, *où l'on vit ſimplement, où l'on n'a aucune ſorte d'occupation :* nous ne croyons pas que ſans cette paraphraſe la penſée puiſſe être claire.

M. Marmontel apoſtrophe ſes

bons amis les Livres, sur-tout ceux des Poëtes.

Livres cheris, ah! qu'il m'est bien plus doux
De m'oublier, de me perdre avec vous!
Vous élevez, vous enchantez mon ame,
Rapide Homère, audacieux Milton,
Torrents mêlés de fumée & de flâme.
A ce mêlange en vain préfére-t-on
La pureté d'un goût pusillanime:
Du char brûlant du Dieu qui vous anime,
Si vous tombez, c'est comme Phaëton;
Et votre chute annonce un vol sublime.

Il y a, dans ce morceau, du vrai, du beau, du paradoxe, & un trait qui ne convient peut-être pas à Homère. Le *vrai* est que l'essor du génie, quoique

souvent moins correct, est préférable aux attentions minucieuses de l'Art. Le *beau* est cette élévation de pensées que donne la lecture d'Homère & de Milton. Le *paradoxe* est qu'il soit glorieux d'imiter Phaëton dans son audace & dans sa chute. On pourroit donc dire aussi que Salmonée fut un grand homme, parce qu'il voulut faire le Jupiter tonnant. Quand il n'y a que présomption ou étourderie, la gloire disparoît ; mais nous convenons qu'en ne pressant point trop l'allégorie de Phaëton, elle exprime, ce que nous venons de remarquer, les avantages du génie, l'indulgence que méritent ses fautes, le degré d'élévation où il demeure encore dans sa chute, &c. Enfin on peint Homère comme un *torrent mêlé de fumée & de flamme* ; & ce ne seroit donc qu'une espèce de volcan,

qui, ſelon l'expreſſion de Virgile,

Interdumque atram prorumpit ad æthera nubem
Turbine fumantem piceo, & candente favillâ;
Attollitque globos flammarum, &c.

Le feu d'Homère n'eſt pourtant pas cela. Quand il éclate, il eſt très-pur : mais il eſt vrai, qu'après cet éclat, il s'éteint quelquefois ; & c'eſt peut-être alors qu'il s'éleve des tourbillons de fumée. Seroit-ce là l'idée de M. Marmontel? La nôtre eſt que, dans Homère, il y a plutôt ſucceſſion que *mêlange* de *fumée & de flamme*. L'Auteur en jugera lui-même ; & il pourroit bien ſe faire, après tout, que ces préciſions fuſſent des bagatelles.

Le jugement que M. Marmontel porte de Lucain, eſt de plus grande conſéquence.

Le seul Lucain cherchant une autre
gloire,
Sans le secours des Enfers, ni des
Cieux,
D'un feu divin sait animer l'Histoire,
Et son génie en fait le merveilleux.
Il est un vrai que l'artifice énerve;
Ce vrai l'inspire, & lui donne le ton.
Qu'a-t-il besoin de Mars & de Mi-
nerve?
Il a César & Pompée & Caton.

. . . .

Donne à Lucain ton style harmonieux,
Ou prens de lui son audace intré-
pide,
O toi, d'Homère émule trop timide,
Peintre touchant, Poëte ingénieux,
Sage Virgile: & pourquoi de tes aîles
Ne pas voler par des routes nouvelles?

On a écrit que Virgile est *riche & magnifique*, & que Lucain est *somptueux & splendide*; que le premier *imprime du respect*, & le second *de la terreur*.

Mars, 1761.

que le Chantre de l'Enéïde *a plus de force*, & celui de la Pharsale *plus de véhémence*. Ce jugement, qui est rapporté dans Baillet, ne déprime point Lucain ; mais il donne une grande supériorité à Virgile. C'est toujours le *Roi des Poëtes*, comme s'exprime Scaliger, tandis que, selon le même Critique, Lucain est trop *fier*, trop *menaçant* : *Lucani oratio superba & minax*. Virgile garde en tout un *tempérament admirable*, tandis que Lucain ne se posséde point assez : *effrenis mens*, *suî inops*, *serva impetûs*, &c. Les Vers de M. Marmontel sont beaux, ils sont même judicieux à quelques égards ; mais nous ne croyons pas que Virgile soit le *trop timide émule* d'Homère. Sans l'Iliade, nous n'aurions probablement pas l'Enéïde ; mais avec l'Iliade, nous n'aurions pas encore l'Enéïde, s'il ne s'étoit

pas trouvé un eſprit auſſi délié ; auſſi attentif, auſſi orné, auſſi élevé que celui de Virgile. Nous ſavons que ce grand Poëte a imité Homère ; mais Cicéron s'eſt auſſi propoſé pour modèles Démoſthène, Platon, Iſocrate : en eſt-il moins excellent ? C'eſt la réflexion de Voſſius, dont l'Ouvrage ſur l'Imitation contient une doctrine auſſi ſûre que favorable au procédé de Virgile, & de quiconque a imité comme lui.

M. Marmontel ayant oſé toucher aux lauriers de Virgile, porte encore plus loin ſes obſervations. Il prend à tâche d'élever le Taſſe ; & quels avantages ne lui donne-t-il point ſur le Chantre d'Auguſte !

Mais que le Taſſe a bien mieux exprimé
Cet Héroïſme ébauché par Homère !
Que d'un pinceau plus fier, plus animé,
Il nous a peint la piété ſincère,

La grandeur ſimple & la ſageſſe auſtère,
Et la valeur qui connoît le danger,
Et la fureur qui s'aveugle elle-même,
Et la jeuneſſe ardente à ſe plonger
Dans les plaiſirs qu'elle craint & qu'elle aime,
Et la vertu qui la vient dégager !

Quel cas ſur-tout notre Auteur ne fait-il point de Renaud en comparaiſon d'Enée ! Il ſemble que c'étoit plutôt Godefroy qu'il falloit placer vis-à-vis du Héros de l'Enéïde, puiſque Godefroy eſt le Héros de la Jéruſalem délivrée. Mais indépendamment de ce défaut dans le parallèle, le caractère d'Enée n'eſt-il pas, à tout prendre, celui *d'un grand Homme ? Enée*, diſoit Scaliger, *eſt l'homme parfait de Socrate*. On voit en lui le ſage Politique, le brave Guerrier, le Prince religieux, l'Ami tendre &

& compatiſſant, le Vainqueur modéré, l'excellent Citoyen &c. Qu'on eſtime & qu'on loué le Taſſe, à la bonne heure; mais ſi l'on trouve des taches dans Virgile, croira-t-on que le Taſſe en ſoit exempt, ou qu'en faiſant la comparaiſon de ces deux Auteurs, il ſoit permis de ne trouver que de grandes choſes dans le ſecond, tandis que le premier eſt réduit à quelques beautés mêlées de défauts? Il faut être impartial en tout. Les Italiens ſages & judicieux ſavent apprécier leur Poëte: dans des Lettres très-eſtimées, qui parurent il y a deux ou trois ans, on recommandoit de faire une grande réforme dans les Editions du Taſſe. Voici ce jugement: *Il Taſſo piu non ſi ſtampi ſenza prouvedimento all' onor ſuo. L'Epiſodio d'Olinda, e di Sofronia è inutile. I lamenti d'Armida ſono indegni del ſuo*

dolore. Erminia si lasci in grazia della Poesia. Le piante animate, la mescolanza del sacro, e del profano han bisogno d'emenda. Riducasi dunque a metà tutto il Poema, e corregasi molto lo stile. Diroit-on de même qu'il faut réduire l'Enéïde à la moitié, & en corriger beaucoup le style ?

Pour venger le Tasse & Quinaut, M. Marmontel s'engage dans une Critique plus que sévère de l'Horace François, de Boileau tant de fois couronné par son siècle & par le nôtre. Ce grand Poëte est extrêmement censuré dans l'Ouvrage dont nous rendons compte. On est tout surpris de lire dans l'Apologie du Tasse :

Laissons Boileau tâcher d'être amusant,
Et pour raison donner un mot plaisant.

Puis dans l'éloge de Quinaut :

Que n'avoit-il, ton injuste Censeur,
Que n'avoit-il un rayon de ta flâme ?
Son fiel amer valoit-il la douceur
D'un sentiment émané de ton ame ?

Ensuite, dans l'Analyse du caractère de Boileau & de ses Ouvrages, on voit que, selon notre Auteur, tout son mérite se borne au travail, à la correction du style, au talent de flatter, de railler, d'imiter ; qu'on le regarde du reste comme un *Juge passionné*, comme un Génie *lent*, *tardif*,

Sans feu, sans verve & sans fécondité.

Qu'on dit de lui :

Jamais un Vers n'est parti de son cœur.

Nous ne craignons pas que notre Nation adopte ces Criti-

ques : nous sommes seulement fâchés qu'elles aient échappé à M. Marmontel. Il falloit se contenter de dire que Boileau n'avoit pas rendu assez de justice à quelques-uns de nos Ecrivains, à Quinaut en particulier : & cette observation faite, il étoit digne de M. Marmontel, travaillant surtout pour l'Académie, de reconnoître que Boileau est un Auteur plein de force, de goût, de raison ; un Poëte qui n'a presque rien laissé de médiocre ; un Ecrivain qui a connu toutes les ressources de notre Langue ; un Génie qui a su inventer à propos, imiter parfaitement, & servir lui-même de modèle à la postérité ; un Esprit fléxible qui a eu le talent de louer sans fadeur, de badiner sans indécence, d'instruire sans pédanterie, de censurer les mœurs publiques sans exposer les siennes au moindre reproche.

Voilà ce qu'il convenoit d'avouer, & alors on n'auroit pas eu la penſée d'invectiver contre lui : on ſe ſeroit ſouvenu du Vers d'Horace : *Fragili quærens illidere dentem Offendit ſolido.*

Mais ſi M. Marmontel s'eſt oublié à l'égard de Boileau, il n'en a pas uſé de même en parlant de la Fontaine, de Corneille, d'Horace, de Molière, &c. Il faut croire que l'Académie l'a jugé d'après ces beaux endroits, & qu'elle lui a fait grace ſur ceux dont nous venons de tempérer l'amertume. Nous citerons, en finiſſant cet Extrait, le morceau qui concerne la Fontaine.

Que la Nature, au Génie indulgente,
Traita bien mieux ce Poëte ingénu :
Ce la Fontaine, à lui ſeul inconnu,
Ce Peintre né, dont l'inſtinct nous enchante,

Simple & profond, ſublime ſans effort,
Le Vers heureux, le tour rapide & fo ,
Viennent chercher ſa plume négligente.
Pour lui ſa Muſe, Abeille diligente,
Va recueillir le ſuc brillant des fleurs.
En ſe jouant, la main de la Nature
Mêle, varie, aſſortit ſes couleurs.
C'eſt un émail ſemé ſur la verdure,
Dont le Zéphyr fait toute la culture,
Et que l'Aurore embellit de ſes pleurs.
Mais ſous l'appas d'un ſimple badinage,
Quand il inſtruit, c'eſt Socrate ou Platon,
Qui de l'enfance a pris l'air & le ton.
De l'Art des Vers tel eſt le digne uſage, &c.

Cela s'appelle peindre & attacher les Spectateurs au Ta-

bleau. Il y a beaucoup d'autres traits aussi frappants dans ce Poëme ; & il faut convenir, après l'avoir lu, que l'Auteur est homme d'esprit & bon Versificateur, qu'il a su répandre du sentiment dans son Ouvrage, & qu'enfin il mérite d'occuper sur notre Parnasse François quelqu'une de ces places qui, depuis si long-temps, y demeurent vacantes.

ARTICLE XXXII.

LES CARACTÉRES DE L'AMITIÉ. Par le Marquis de Caraccioli, Colonel au ſervice du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Nouvelle Edition, corrigée & augmentée. (*In*-12. p. 183.) *A Francfort en Foire ; chez J. F. Baſſompierre, Libraire à Liége ; & J. Vandenberghen, Libraire à Bruxelles, 1760.*

TOUT le monde vante l'Amitié, peu de gens la connoiſſent, preſque perſonne n'en remplit les devoirs, dit ingénieuſement M. de Sacy, dans le beau Traité qu'on peut appeller le Code de l'amitié. M. le Marquis de Caraccioli entreprend de lever cette contradiction humiliante de ſen-

timents & de conduite. Après avoir eſſayé dans d'autres * Ouvrages de Morale, de rapprocher les hommes d'eux-mêmes pour les gagner à la vertu, il travaille aujourd'hui à leur félicité, même temporelle, en tâchant de les rendre amis les uns des autres. Il eſt trop éclairé pour ſe diſſimuler les difficultés d'une pareille entrepriſe. Pluſieurs Ecrivains célèbres l'ont dévancé dans la même carrière ; & les autels de l'amitié n'en ſont point plus fréquentés, ſon culte n'en eſt pas moins négligé : l'avarice, l'ambition, l'amour-propre, la vanité, tant d'autres paſſions conjurent contre l'amitié, qu'on ne doit pas être ſurpris qu'elle ait ſi peu de par-

* Voyez la Converſation avec ſoi-même, & la Jouiſſance de ſoi-même, Ouvrages ſolides, & qui reſpirent l'amour des devoirs & de l'honnêteté.

tiſans. Cependant, loin que ce diſcrédit général & cet oubli dans lequel languit l'amitié, doive refroidir le zèle des Auteurs qui ſont aſſez heureux pour la connoître, ce doit être pour eux une raiſon de plus d'élever la voix en ſa faveur, leur reclamation : dût-elle n'avoir d'autre ſuccès que d'empêcher la preſcription, ce ſeroit toujours un ſervice dont le petit nombre des vrais amis leur tiendra compte. Qui ſait même ſi la lecture de leurs Ouvrages ne procurera pas à leurs travaux un avantage plus précieux encore, le plaiſir d'ouvrir deux cœurs à l'amitié ? Eſt-il une récompenſe plus flatteuſe ?

Dans l'Analyſe que nous préſenterons de l'Ouvrage de M. le Marquis de Caraccioli, nous nous bornerons à quelques-uns des principaux caractères de l'amitié; & nous indiquerons auſſi, par oc-

caſion ; les traits de reſſemblance & de différence que nous aurons remarqués entre notre Auteur & les autres Ecrivains qui ont traité de l'Amitié.

Mais comment vous définir, ô précieuſe amitié, ſi l'on ne vous donne le beau nom de vertu ? Qui mérita mieux cet auguſte titre ? *dit M. de Caraccioli.* Vous appeller ſentiment, c'eſt vous confondre avec l'amour : vous nommer talent, c'eſt vous ſuppoſer production de l'eſprit : vous croire une paſſion, c'eſt vous déshonorer. Jouiſſez donc à jamais de la qualification de vertu : vous en exprimez les traits, vous en faites les fonctions, vous en inſpirez le goût : la ſageſſe vous dirige, la candeur vous annonce.

L'amitié eſt intelligente : on ne doit pas la regarder comme l'Ouvrage du hazard : l'inſtinct, la ſympathie peuvent bien lui

préparer les voies, mais c'est à la raison qu'elle doit son existence : elle est le fruit de la réflexion. Connoissons-nous, & laissons-nous connoître avant que de nous livrer à l'amitié : l'estime mutuelle de deux amis est toujours le premier lien qui doit les serrer de ses nœuds, *disoit S. Evremont* ; & si quelquefois par inclination nous laissons aller notre cœur sur la bonne foi du penchant, nous le faisons revenir, par raison, d'une échappée capricieuse, lorsque nous commençons à choisir par les lumières de l'esprit. En un mot, l'amitié demande un temps d'épreuves, une espèce de noviciat. Voulez-vous, *dit M. de Sacy*, vous faire des amis que vous gardiez long-temps ? Soyez long-temps à les faire. A quels dangers ne nous expose point une méprise en ce genre ! M. le Marquis de Caraccioli peint

avec beaucoup de vérité les ſuites funeſtes d'un mauvais choix. » Un » faux ami, *dit-il*, nous précipite dans les abyſmes les plus » affreux, ou il compromet notre » réputation, ou il éteint notre Re- » ligion, ou il diſſipe notre bien, » ou il corrompt nos mœurs. Cette » malheureuſe chaîne de tant de » Matérialiſtes & d'hommes cor- » rompus qui groſſit tous les jours, « ne s'eſt formée que par des liai- » ſons faites ſans diſcernement & » de pur hazard. Des préjugés ſe » ſont accrochés les uns aux au- » tres, des paſſions ont cimenté » cette union, & bientôt les pa- » radoxes & les ſophiſmes, l'igno- » rance & l'impiété ont enfanté » des Ouvrages & des Sectes, où » l'homme oſe ſe meſurer avec » Dieu même & condamner ſa » Loi. Quelle amitié que celle qui » tend à dégrader notre être, &

» qui se joue de la Religion & des » Mœurs ! «

C'est dégrader l'amitié, c'est en profaner le nom, que de le donner à ces liaisons que l'estime n'a point formées, & qui ne se rapportent point à la vertu. L'Orateur Philosophe, qui a si bien développé les loix, les devoirs & les charmes de l'amitié, déclare expressément qu'elle ne peut regner que dans des cœurs vertueux. *Sine virtute amicitia esse nullo pacto potest..... Amicitia nisi inter bonos esse non potest.* Cic. Ce n'est pas que des hommes vicieux & corrompus, & même des scélérats, ne puissent être unis entr'eux. Nous n'en avons que trop d'exemples, *disoit M. de Sacy*; mais ces unions ne sont pas l'amitié, ce sont des engagements mercenaires, des sociétés de crimes & d'opprobres, qui ne durent qu'autant que subsiste l'in-

térêt qui les aſſortit. Cet intérêt vient-il à changer ? ces hommes qui vouloient qu'on les crut amis, & qui peut-être eux-mêmes croyoient l'être, ceſſent de ſe voir, & ſouvent même emploient les uns contre les autres les armes de la haine & de la trahiſon. La véritable amitié eſt conſtante & inviolable, parce que ſes principes ne varient pas plus que la vertu dont ils dépendent.

Etes-vous aſſez heureux pour avoir fait un choix avoué par la raiſon & par la probité ? Livrez-vous ſans réſerve aux douceurs de cette amitié. Elle ſeule peut vous tenir lieu de tout, & rien ne peut la remplacer. Gardez-vous ſur-tout d'adopter & de ſuivre la maxime politique qui vous conſeilleroit d'aimer, comme ſi vous deviez haïr un jour. Scipion la regardoit avec juſtice comme le poiſon mortel de l'amitié. *Ne-Mars*, 1761.

gabat ullam vocem inimiciorem amicitiæ potuisse reperiri, quàm ejus qui dixisset, ita amare oportere, ut aliquando esset osurus. (Cic. de Amicit.*) Le soupçon ne s'allia jamais avec l'amitié, puisqu'il est son plus grand ennemi. Eh! comment, *dit notre Auteur*, une vertu toujours prête à excuser pourroit-elle entretenir des méfiances secrettes? Il faut vivre

---

* L'Abbé de Villiers s'éleve aussi avec force contre cette maxime attribuée à l'un des Sages de la Grèce. (*Bias.*)

Loin des Vers que j'écris, la maxime odieuse,
Qui veut que l'amitié timide & scrupuleuse
Se souvienne toujours, s'engageant à demi,
Qu'un ami peut un jour devenir ennemi.
(*Poëme de l'Amitié, Chant. IV.*)

cordialement avec ſon ami, & le croire abſolument incapable d'*abandon*, de trahiſon & même d'indifférence.

Un des principaux caractères de l'amitié, c'eſt d'être prévenante. Il y a long-temps qu'on a dit que deux amis s'entendoient à demi-mot: ils n'ont pas beſoin de circonlocutions pour ſe communiquer leurs idées; un ſeul geſte, un ſeul coup-d'œil ſuffit. M. le Marquis de Caraccioli détaille pluſieurs circonſtances & pluſieurs hypothèſes, dans leſquelles on voit briller les attentions d'une amitié prévenante & généreuſe. Cette façon de fondre, pour ainſi dire, les préceptes & de les réduire en exemples, ôte à l'inſtruction ce ton de ſéchereſſe & d'uniformité qui rend languiſſants la plûpart des Ouvrages didactiques.

La générosité de l'amitié pa-

roît ſur-tout dans la manière dont elle oblige : elle ſait donner aux ſervices qu'elle rend, une grace plus touchante encore que les ſervices. Le cœur devient, *dit notre Auteur*, plus ingénieux que l'eſprit même, dans un ami qui ſent ſes obligations & qui les chérit. Auſſi modeſte que bienfaiſante, l'amitié fuit avec mépris cette vaine oſtentation de libéralité ſi humiliante pour celui qui reçoit un ſervice. En donnant à ſon ami, c'eſt moins un bienfait qu'on accorde, qu'une dette qu'on acquitte. Nous croyons devoir rapporter une réflexion de ſaint Evremont, qui nous paroît renfermer un ſentiment fin & délicat. Il faut, *dit-il*, que les amis adouciſſent de bonne grace, en obligeant, tout ce qu'il y a de plus rude à recevoir ; qu'ils laiſſent adroitement paſſer les bons offices qu'ils rendront pour des

ſervices tres-médiocres, & qu'étouffant dans leurs amis ces ſoins empreſſés de remercier ceux dont on a reçu des graces, ils faſſent toujours ainſi de petits larcins à la reconnoiſſance pour en enrichir l'amitié. (Voyez S. Evr. dans l'Ouvrage intitulé : *Les charmes de l'amitié.*)

On ne doit pas, au reſte, ſe croire parvenu au plus haut degré de l'amitié, quand on a fait part de ſes biens à ſes amis. Ce n'eſt là que l'effort d'une vertu commune. Et ſi de pareils traits de générosité ſont aſſez rares, dans le temps où nous vivons, pour être admirés, cette admiration qu'on leur prodigue déshonore plus notre ſiècle qu'elle n'eſt glorieuſe à l'amitié. Un véritable ami va plus loin : il ne balancera pas à riſquer ſa fortune & ſa ſanté, dès que l'intérêt de ſon ami l'exigera. » Quiconque, *dit notre Auteur,*

» n'eſt pas prompt à excuſer ſon
» ami, à réprimer les mauvais
» diſcours, à arrêter l'impétuoſité
» d'une ſaillie, ne mérite pas de
» vivre ſous les loix de l'amitié.
» Un ami doit donc à ſon ami
» le courage d'impoſer ſilence
» quand il le voit outragé, ou
» du moins modérer avec pru-
» dence la rigueur des coups
» qu'on lui porte. Ce n'eſt pas
» qu'on doive louer ſes actions,
» ſi elles ſont blâmables ; mais
» il faut plaindre ſon malheur,
» excuſer ſon intention, empê-
» cher qu'on n'inſulte à ſa peine.«
Voyons comment ce même précepte eſt expoſé par M. de Sacy. L'amitié, *dit-il*, veut que l'on prenne toujours en main la défenſe de ſon ami contre toute ſorte de perſonnes, de quelque rang, de quelque crédit, de quelque réputation qu'elles ſoient..... Elle veut qu'on ſoit empreſſé à

le justifier s'il est innocent, à l'excuser s'il a tort, & que jamais on ne se permette de le condamner devant les autres... Lors donc qu'on accuse devant vous votre ami absent, quelque apparence qu'il y ait dans les faits que l'on avance contre lui, vous ne pouvez prendre que de trois partis l'un : le déclarer innocent, c'est le plus convenable à l'amitié ; le défendre, c'est le plus courageux ; refuser de prononcer & suspendre votre jugement jusqu'à ce que vous l'ayez entendu, c'est le plus équitable. (Traité de l'Amitié, Livre II.)

Nous ne suivrons pas M. le Marquis de Caraccioli dans l'énumération qu'il fait des autres caractères de l'amitié. La plûpart de ces morceaux nous ont paru remplis de choses bien vues, bien senties, & rendues avec beaucoup de vérité : tels sont en particu-

lier les Chapitres qui traitent de la ſociabilité, de la ſincérité, de la douceur, de la tendreſſe, de la complaiſance & de l'activité de l'amitié. Voici comment notre Auteur décrit la chaſteté dont l'amitié ſe pare, & qui en fait un des plus beaux caractères. » Cette chaſteté, *dit-il*, s'an- » nonce juſques dans les tableaux » où les Peintres la repréſentent : » on la voit modeſte, n'ouvrir » les yeux qu'à demi, ne ſourire » qu'avec diſcrétion, ne produire » de charmes que ceux que la pu- » deur permet..... Toujours éga- » lement ſage, elle ſe reſpecte & » ſe fait reſpecter. Ni les liber- » tés, ni les équivoques ne ſau- » roient lui plaire, parce qu'elle » ne ſe familiariſe jamais qu'avec » dignité. «

Il n'eſt peut-être pas à propos que les amis ſe voient continuellement. Les abſences ſont un aſſaiſonnement qui donne à l'a-

mitié plus de force & plus d'empressement. Notre Auteur raconte à cette occasion, que deux Anglois amis depuis quarante ans, de manière à ne pouvoir passer un jour sans se voir, formerent le dessein de demeurer ensemble. Lorsqu'ils étoient sur le point de l'exécuter, ils firent l'un & l'autre cette réflexion très-sage : Peut-être allons-nous maintenant nous brouiller ; car chacun ayant des moments de mauvaise humeur, nous nous verrons dans ces moments critiques, au-lieu que nous prenons un air de gaieté, lorsque nous nous visitons. L'avis fut trouvé bon, & l'on en resta là.

L'ami du genre humain ne fut jamais
mon fait ;

disoit le Misantrope. Il avoit raison : une amitié qui, pour ainsi dire, devient peuple par la multitude de ceux qui y sont admis,

n'eſt plus amitié ; elle n'eſt qu'une bienveillance générale, qui ne diffère en rien du ſentiment qu'on nomme humanité. Nous n'avons qu'une certaine meſure d'affections : plus nous les partageons, & plus elles s'affoibliſſent. On peut avoir beaucoup de ce qu'on appelle liaiſons & connoiſſances, on ne peut avoir qu'un petit nombre d'amis. Mais ne ſeroit-ce point auſſi être trop auſtère que de prétendre que l'amitié ne peut ſubſiſter qu'entre deux perſonnes ? M. le Marquis de Caraccioli a, ſans doute, la plus haute idée de l'amitié, quand il *ne parle que de la néceſſité d'un ſeul ami, & qu'il dit que la multiplicité des amis réels eſt impoſſible.* Cette amitié qu'il propoſe, eſt certainement plus ſolide, plus active & plus forte. Mais ne pourroit-on pas ſouhaiter avec M. de Sacy, qu'on fît grace en faveur de

l'infirmité

l'infirmité humaine ; que, regardant l'amitié comme le bien le plus doux dont nous jouiſſions, on n'en bornât pas ſi fort l'uſage qu'on le rendît preſqu'inutile. Il y a tant d'accidents, *dit le même Auteur*, qui nous ſéparent de nos amis, ou qui nous les enlèvent ; il faut tant de temps pour les faire, que nous réduire à un ſeul, c'eſt nous expoſer le plus ſouvent à n'en point avoir. L'unité d'ami eſt un degré de perfection plus merveilleux, plus pur, plus beau à propoſer dans les Livres : la pluralité d'amis eſt plus pratiquable, plus utile, plus commode dans le commerce.. L'amitié de Scipion & de Lélius eſt célèbre encore aujourd'hui ; mais on n'ignore pas qu'elle embraſſoit pluſieurs autres amis qui leur étoient communs, tels que Quintus Scipion, Publius Rupilius, Mummius, Terence & Lucile....

Enfin un Scythe & un Grec, dans Lucien, rapportent chacun un exemple de trois hommes qui avoient ſu être parfaitement amis, ſans que leur amitié ainſi partagée en fût moins tendre, moins vive & moins forte. Il ne faut pas croire auſſi que l'on puiſſe s'en permettre un grand nombre. La ſeule régle qui paroiſſe ſur cela infaillible, *continue M. de Sacy*, c'eſt que le plus petit nombre eſt le plus ſûr. Si celui qui n'a qu'un ami, court riſque d'en manquer ſouvent ; celui qui en a un trop grand nombre, peut compter qu'il n'en a point.

Quelque ſacrés & quelqu'étendus que ſoient les droits de l'amitié, ils ſont & doivent toujours être ſubordonnés à ce que nous devons à Dieu & à la Patrie. *Je ſuis ami juſqu'aux Autels*, diſoit Périclès. C'eſt là le dernier terme où l'amitié la plus vive doit s'arrêter.

Qui peut manquer à Dieu, peut
manquer aux Amis.
(*L'Abbé de Villiers, Chant III.*)

Les Payens eux-mêmes ont toujours ſcrupuleuſement aſſervi l'amitié aux Loix divines & humaines. *Craindre Dieu, honorer le Roi*, dit notre Auteur, telle eſt la deviſe de tout honnête homme. Que deviendroit l'amitié, ſi elle pouvoit franchir les barrières de la Religion & de la probité ? Les amis ſe changeroient en brigands, & les liaiſons particulières bouleverſeroient les Royaumes. Je friſſonne à cette ſeule idée, *dit M. le Marquis de Caracciolí.* Il faut donc ſe faire gloire d'une rétractation d'amitié à l'égard de quiconque voudroit nous engager à des choſes illégitimes, & penſer que tout homme qui nous excite au mal, ceſſe dans ce moment-là

même d'être notre ami. C'est-là le cas, suivant l'expression de M. de Sacy, non pas de découdre, mais de déchirer l'amitié. Voyez avec quelle force cet Auteur & Cicéron avant lui prennent en main les intérêts de la vertu & de la patrie contre l'amitié perfide & sacrilège, qui voudroit compromettre notre conscience & notre honneur. Tous les amis, dont l'Histoire sacrée & profane a conservé les noms, respecterent les loix de l'amitié comme des régles qui étoient elles-mêmes subordonnées à la Religion & à la probité.

La dernière Section de cet Ouvrage est une espèce de récapitulation des principes établis dans les Articles précédents. L'Auteur y prouve invinciblement qu'il n'y a point de véritable amitié sans Religion. Cette proposition est rendue sensible par les diffé-

rents aſpects, ſous leſquels il la préſente. Il fait voir que la Religion étant, de l'aveu de tous les hommes ſages, le lien le plus ſacré ; ſi ce lien vient à ſe rompre, l'amitié & la probité doivent faire naufrage. Je vais plus loin, *dit M. le Marquis de Caraccioli*, & je ſoûtiens que la ſpiritualité de l'ame s'évanouiſſant néceſſairement, où la Religion s'évanouit, l'amitié chez tout Incrédule n'eſt plus qu'une impulſion machinale..... Les liaiſons de nos Eſprits-forts ne ſont qu'un aſſemblage de préjugés qui combattent la ſincérité, la juſtice, la chaſteté, la bienfaiſance, la compaſſion, c'eſt-à-dire les caractères les plus ſaints de l'amitié. Quelles ſublimes idées que celles que la Religion nous donne! Notre amitié fondée ſur ſes principes n'a rien que de grand, que de lumineux : elle eſt auſſi géné-

reuſe, auſſi ſincère dans l'obſcurité qu'au plus grand jour ; tandis que les impies, qui oſent ſe dire amis, ont des ſecrets ténébreux, des intrigues d'iniquité, des paſſions cachées dont la publicité les couvriroit d'opprobre. En un mot, un cœur plein de paſſions, une conſcience ſans remors, un eſprit guidé par les ſophiſmes ne viendront jamais à bout de former des amis qui ne doivent exprimer que vérité, ſageſſe & candeur. Tout ce Chapitre, dont nous n'offrons ici que le réſultat, mérite d'être lu.

Cet Ouvrage de M. le Marquis de Caraccioli annonce une ame ſenſible & vertueuſe, pleine de reſpect pour tout ce qui porte l'empreinte du devoir, ſuſceptible d'amitié & digne de trouver des amis.

Quant à la partie littéraire, quoique le ſtyle en ſoit commu-

nément clair, élégant & naturel, il manque cependant quelquefois d'exactitude & de correction. On souhaiteroit aussi que l'Auteur eût rapproché moins souvent les caractères de l'amour de ceux de l'amitié. Ces parallèles en contraste, quand ils sont répétés fréquemment, donnent au style de la monotonie, & font tomber dans des rédites. Ce même défaut regne dans les réflexions de S. Evremont *sur les charmes de l'amitié.*

ARTICLE XXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE FLORENCE.

LEGGI dell' Academia de' Teologi Dogmatici delle Scuole Pie di Firenze, publicate ed accettate nella Generale Assemblea il di 17 Febbrajo 1758. *Loix de l'Académie des Théologiens dogmatiques des Ecoles-Pies de Florence, &c.* En Italie, on fonde les Académies quand & comme on veut. Les Etudiants de Théologie dogmatique des Ecoles-Pies s'érigerent en Académiciens vers l'an 1753; & depuis ce temps-là ils ont continué de s'assembler

une fois la ſemaine, pour traiter quelques points de controverſe dogmatique, hiſtorique, critique. En 1758, ils ſe ſont donné des Statuts ; & c'eſt l'Ouvrage ou plutôt la Brochure qu'on annonce ici. Elle eſt *in-4°.* & de 19 pages.

Un Membre de l'Académie des *Apatiſtes* de cette Ville, nommé M. Dominique-Marie Manni, a fait des corrections ſur quelques endroits de la vie de S. Philippe de Neri. Quelques-unes ſont de petite conſéquence ; mais le tout enſemble contribue à rendre plus parfaite une vie qui d'ailleurs a le mérite d'être très-édifiante. Ces corrections forment une Brochure *in-4°.* de 18 pages.

Un Particulier de Florence, qui ne ſe nomme point encore, croit avoir trouvé le ſecret d'af-

fermir toutes ſortes d'Edifices contre les tremblements de terre. Il faut bien prendre ſa penſée : ſon objet n'eſt pas d'empêcher les commotions de la terre. Il ne prétend pas non plus ſauver les Edifices, s'il arrive que la terre s'entr'ouvre, s'affaiſſe, ou ſaute en l'air. *Je n'entreprends point*, dit-il, *de combattre contre le Tout-puiſſant.* Il ſe charge ſeulement de préſerver les Edifices de tout dommage, quand la terre éprouve des ſecouſſes. Si ce n'eſt point là une promeſſe d'Aventurier & de Charlatan, elle enrichira l'Inventeur, même ſans ſortir de l'Italie, où les tremblements de terre ſont ſi fréquents.

L'Epidico, Commedia di Marco Accio Plauto traſportata in verſi ſciolti Toſcani con il Teſto Latino e alcune Note da Rinaldo Angellieri Alticozzi Patrizio Corto-

nese &c. *L'Epidicus de Plaute, traduit en vers libres Italiens, par M. Alticozzi, &c.* On dit que cette Traduction est élégante, & que les Notes éclaircissent heureusement le Texte. Le format est *in-4°.* pag. 151.

Le Tome V. des *Dissertations & Leçons* (en Italien) *sur l'Ecriture-Sainte*, par le P. Alfonse Nicolaï Jésuite, a été publié depuis peu. C'est un *in-4°.* de 400 pages, lequel ne roule que sur la Genèse.

DE NAPLES.

En 1758, on a vu paroître, en cette Ville, une Traduction Italienne de Vitruve, avec le Commentaire du Marquis Berard Galiani, Académicien d'Herculane & Architecte de l'Académie de S. Luc. Cette Version est un *in-fol.* de 462 pag. avec 25 Planches;

& c'eſt, *dit-on*, la meilleure Verſion de Vitruve qu'on ait en langue vulgaire.

Storia delle ultime ſei Eruzioni del Veſuvio, &c. *L'Hiſtoire des ſix dernières Eruptions du Veſuve, &c.* (in-4°. pag. 192.) L'Auteur eſt l'Abbé Joſeph-Marie Meccati ; & ces ſix dernières Eruptions ſont celles de 1754, de 1756, les deux de 1758, & les deux de 1759. Il y a trois Planches gravées, dont la première repréſente la nouvelle montagne qui s'eſt formée dans le Veſuve en 1754 ; la ſeconde fait voir les monticules élevés dans le Veſuve au temps de l'Eruption de 1756 ; dans la troiſième on donne la vuë du Veſuve tel qu'il parut, la nuit du 30 Mars, époque de l'Eruption faite en 1759.

Diſſertatio Academica de nonnullis Antiologiis ex Pentateucho

& quatuor Evangeliis, &c. *Dissertation Académique sur les prétendues contrariétés qui se remarquent dans le Pentateuque & dans les quatre Evangiles.* Ces Antiologies sont au nombre de 19. Les Auteurs, qui sont des Théologiens de l'Ecole de S. Thomas, les résolvent toutes avec clarté, facilité & précision. Il y a, dans cette Brochure *in*-4°. de 48 pages, de bons traits d'érudition Hébraïque & Grecque.

DE CESENE.

M. le Comte Vincent Masini a composé un Poëme sur *le Soufre* avec des Notes fort sçavantes, (in-4°. pag. 152.) Il y a trois Livres dans ce Poëme, & beaucoup de traits qui marquent que l'Auteur est versé dans la Chymie, dans la Guerre, dans l'Histoire,

DE BRESCIA.

Discorso Filosofico-Morale di Giambatista Chiaramonti in cui si esamina l'opinione intorno alla Felicità; del Sig. Clemente Baroni dè Marchesi Cavalcabò, &c. *Discours Philosophico-Moral sur le Bonheur*, &c. (pag. 104. *in*-8°.) Le Marquis de Cavalcabo fait consister le *Bonheur philosophique* (pour cette vie) dans un *état* de contentement ou *de plaisir vrai & durable*, (vero e durevole piacere :) opinion qui n'est bonne qu'à exercer un esprit subtil & amateur des paradoxes. M. Chiaramonti démontre le faux de cette idée, & l'impossibilité de ce systême quant à la pratique; *Attesa l'incostanza, e fralezza, e miseria delle umane cose.*

Le Docteur Pierre-Antoine Barzani a donné en Grec & en Ita-

lien (format in-8°. pag. 170.) la vie & quelques lettres du Grec Panagioti de Synope, d'abord Schismatique; puis Catholique-Romain, & Professeur de sa langue à Padoue. Cet Ouvrage fait plaisir aux Italiens qui ont connu & estimé Panagioti, lequel n'est mort que depuis peu d'années.

Ragionamento Istorico-critico di Giangirolamo Gradenigo Cherico Regolare intorno alla Letteratura Greco-Italiana. (in-8°. pages 175.) C'est un Recueil de Recherches *sur la Littérature Grecque en Italie*. On croit communément que le Grec ne s'est ranimé parmi les Italiens que vers le XIV. siècle; mais l'Auteur de *ce Ragionamento* fait remonter l'époque de cette renaissance jusqu'au XI. siècle : il cite quantité d'Auteurs qui ont eu quelques degrés de savoir en ce genre.

Les Croiſades & la néceſſité de combattre pour la Proceſſion du S. Eſprit contre les Grecs furent des motifs pour cultiver la Langue de l'Empire d'Orient. Cet Ouvrage eſt plein de recherches, & intéreſſe par cet endroit.

Un Chanoine de la Cathédrale de Crémone, nommé M. Jean Cadonici, a fait imprimer en cette Ville de Breſcia, *la Réfutation du ſyſtême de Guillaume Derham, Philoſophe Anglois*, lequel prétend que toutes les Planètes ſont habitées de créatures raiſonnables. (Volume *in*-8°. pag. 344.)

Il Tempio di Dio, o ſia la Giuſtificazione dell' Uomo, ſimboleggiata nella fabbrica di un nuovo Tempio materiale. (*In*-8°. p. 301.) C'eſt un Livre de Morale Chrétienne : on fait ſentir

l'obligation de ſanctifier les Temples ſpirituels, ou la conſcience de chaque Chrétien, de même qu'on ſanctifie & qu'on révère les Temples matériels, &c. Ce Livre paſſe pour être très-édifiant & très-convenablement écrit. L'Auteur eſt le Prévôt de S. Laurent de Breſcia.

De Lucques.

Verſi ſciolti ſoprà i Bagni de Lucca, &c. M. Zaccarie Betti Véronois a publié *ce Recueil de Vers libres* ſur les *Bains de Lucques.* Cet Ouvrage eſt aſſez eſtimé des Connoiſſeurs.

Ricomini, Libraire de cette Ville, doit diſtribuer bientôt la Traduction Italienne du ſavant Livre intitulé : *L'origine des Loix, des Arts, des Sciences, &c.* Ouvrage de feu M. Goguet.

Conseiller au Parlement de Paris. Il y aura trois Tomes en Italien, comme en François. On assûre que cette Version sera de bonne main, & l'Edition correcte. On a déja une Traduction Allemande du même Livre, qui mérite en effet d'être connu des Etrangers. En France, on lui fait peut-être moins d'accueil, parce qu'il n'a pas cet éclat, cette légèreté, cet agrément qu'on recherche tant aujourd'hui dans les Productions littéraires.

Justi, autre Libraire de Lucques, a imprimé trois Volumes Latins (*in*-4°.) de Morale sous ce titre : *Ethicorum Libri quinque, &c.* L'Auteur est M. Jacques-Antoine Bacci, Recteur du Séminaire de cette Ville. L'Ouvrage est un Recueil de ce qu'il y a de meilleur pour la Morale dans les anciens Philosophes,

Platon, Ariſtote, Cicéron, Senèque, Plutarque &c. & dans les modernes Juriſconſultes, Grotius, Pufendorff, Volfius, Burlamachi, Monteſquieu, &c.

Le même Libraire diſtribue des *Réflexions* (en Italien) du Docteur Joſeph Benvenuti, Médecin, ſur les heureux effets *de l'Equitation.* C'eſt un *in*-4°. de 112 pages : & ce Livre paſſe pour fait avec ſoin.

De Modene.

On fait eſpérer le Catalogue raiſonné des Manuſcrits de la Bibliothéque Ducale, une des plus riches en ce genre, qui ſoient en Europe. Cet Ouvrage eſt attendu de tous les Savants d'Italie.

De Livourne.

On a traduit, imprimé & publié en cette Ville, *les Lettres de Pline*, en Italien, avec les Notes traduites de l'Anglois de Milord Orrery, & beaucoup de Planches gravées relatives aux divers ſujets des Lettres. Le tout forme deux Volumes *in*-4°. & le Traducteur, Auteur & Editeur, eſt le Chanoine Jean Tedeſchi : on eſtime ſon Ouvrage.

ALLEMAGNE.

De Berlin.

M. Pott eſt un des plus célèbres Chymiſtes du ſiècle : il a été attaqué ſur quelques-uns de ſes principes & de ſes procédés par M. Juſti : il a répondu aux objections. M. Juſti eſt revenu

à la charge, & M. Pott a publié contre cet Aggreſſeur (dans le cours de l'année dernière) une Lettre *in*-4°. pleine de bonnes raiſons, à ce qu'il paroît, mais peut-être trop dans le goût des Littérateurs antiques qui ne ſavoient pas traiter une controverſe littéraire ſans ſe fâcher. Au reſte, ce ſeroit M. Juſti qui lui en auroit donné l'exemple, en prenant un ton de hauteur, qui eſt l'humiliation des Lettres appellées par nos Ancêtres : *Amæniores, bonæ, humanæ.* Comment doit-on les nommer aujourd'hui ?

D'ERFORT.

Jean-Frédéric Weber, Libraire en cette Ville, va publier, en Allemand, la nouvelle *Diplomatique* des PP. Bénédictins, dont il y a déja quatre Volumes *in*-4°. On aſſûre que cette Traduction ſera très-fidèle.

Mars, 1761.

De Leipsik.

On a vu, dans cette Ville, un petit Ouvrage *in*-4°. intitulé : *Guide pour la Testacéothéologie*, ou *Connoissance de Dieu par les Coquilles.* C'est une branche de l'Histoire Naturelle, dont on tire des preuves pour faire connoître & révérer le Créateur. La matière est traitée en cinq Lettres Allemandes, & l'Auteur est M. Chemnitz, Prédicateur de l'Ambassade Danoise à Vienne.

FRANCE.

De Paris.

Barbou, rue S. Jacques, a des Exemplaires d'une *Dissertation* (in-8°. pages 78) *sur le Dieu Sérapis, où l'on examine l'origine, les attributs & le culte de*

cette Divinité. Cet Ouvrage eſt plein de recherches & bien écrit. Nous avions cru pouvoir le faire connoître par une ſimple Notice ; mais après l'avoir bien lu, nous nous ſommes déterminés à en rendre compte plus au long, & ce ſera pour un autre Volume de nos Mémoires.

CODE DE MUSIQUE-PRATIQUE ; ou, Méthodes pour apprendre la Muſique, même à des Aveugles, pour former la voix & l'oreille, pour la poſition de la main avec une méchanique des doigts ſur le Clavecin & l'Orgue, pour l'accompagnement ſur tous les inſtruments qui en ſont ſuſceptibles, & pour le prélude ; avec de nouvelles réflexions ſur le principe ſonore. (Volume *in*-4°.) Par M. Rameau. Cet habile homme nous donne ſept méthodes pour apprendre la Muſi-

que, & il ne nous demande que *confiance*, *constance*, *patience*, & sur-tout de *prendre la peine de n'en point prendre* : seroit-ce là *pueris dare crustula ?* Nous ne le croyons pas, & nous connoissons déja assez ce nouveau *Code* pour nous en rapporter à l'Auteur. *Nous rendrons compte incessamment de cette savante Production, qui est sortie des Presses de l'Imprimerie Royale.* Nous observons, en attendant, qu'elle doit être singulièrement utile dans les Villes, & sur-tout dans les Chapitres & Eglises où l'on n'a pas d'habiles Maîtres pour enseigner la Musique.

Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Lundi 19. Janvier M. DCC. LXI. à la réception de M. WATELET. Chez la Veuve Brunet, Imprimeur de l'Académie Françoise, au Palais.

M.

M. Watelet, Auteur du Poëme François de *l'Art de peindre*, remplit, dans l'Académie, la place de M. de Mirabaud; Traducteur du Taſſe & de l'Arioſte. C'eſt preſque une ſucceſſion de goût & de talents : *Ut Pictura Poëſis.* M. de Mirabaud a copié deux grands Peintres, en faiſant parler notre Langue à deux grands Poëtes; & M. Watelet a enrichi notre Poëſie, en chantant & développant les loix de la Peinture. Le nouvel Académicien fait un portrait aimable de ſon prédéceſſeur. C'étoit un de ces hommes qui ſavent » réſiſter aux attraits des » prétentions ambitieuſes ſi im- » patiemment ſouffertes, & aux » appas de la ſupériorité ſi diffi- » cile à obtenir, & ſi rarement » heureuſe.... M. de Mirabaud ne » ſe permit, pour faire connoître » ſes talents, ou pour accroître ſa » fortune, ni la ſoupleſſe de l'in-

» trigue, ni l'importunité d'une » ambition déclarée. Le ſoin d'é- » clairer ſon eſprit & de gou- » verner ſon cœur, les charmes » de l'étude, les douceurs d'une » ſociété ſûre & peu nombreuſe, » le calme & l'égalité d'une vie » retirée & paiſible, le dédom- » mageoient des plaiſirs, ſouvent » exaggérés, d'une vie répandue » & des avantages toujours dan- » gereux de la fortune. «

M. Watelet, accoûtumé à bien ſaiſir les nuances de la Peinture, diſtingue, dans notre Langue, trois états ſucceſſifs qui forment comme ſon tableau total. Le premier fut une ſorte d'eſquiſſe groſſière. Alors » la Langue Françoiſe » n'étoit qu'un mêlange imparfait de différents idiômes, & » ſes accroiſſements n'étoient dûs » qu'aux innovations pédanteſ- » ques des faux Savants. Alors » Copiſtes ſerviles, nous ne re-

» connoiſſions, comme dignes de » louanges, que des beautés qui » nous étoient étrangères. Notre » Littérature, ſans goût qui nous » fût propre, ſans liaiſon de prin» cipes, ſans idées approfondies, » n'étoit guidée que par des imi» tations ſtériles des chef-d'œu» vres de l'Antiquité. Tout ce qui » portoit ſon caractère, faiſoit » naître une admiration d'autant » plus aveugle, qu'elle ne ſavoit » pas diſtinguer, dans les Ouvra» ges des Anciens, les taches lé» gères qui les déparent quelque» fois, d'avec les beautés ſublimes » qui les immortaliſent; & la Na» tion peu inſtruite adoptoit cette » admiration empruntée. Ces pre» miers temps obſcurcis par les » ombres de la barbarie, étoient » prêts à ſe terminer, lorſque » cette illuſtre Académie prit naiſ» ſance. «

Le ſecond âge de la Langue

Françoiſe fut un ſiècle de fécondité, de clarté, d'harmonie, de beautés en tout genre. Le troiſième, qui eſt celui *où nous vivons*, eſt l'époque de ſes conquêtes. *L'Europe entière, en l'adoptant, rend hommage à ſes ſuccès.* Cette Langue elle-même s'étend à tous les objets des connoiſſances humaines : Eloquence ſacrée, diſcuſſions des Sciences, développement des Arts, tout eſt de ſon reſſort. L'Orateur préſente, en homme d'eſprit, ces divers points de vue, & il finit par rendre l'hommage Académique aux Protecteurs.

M. de Buffon a répondu en peu de mots. On voit, dans ſon Diſcours, quelques traits qui embelliſſent de plus en plus le caractère de M. de Mirabaud, & un morceau où les talents de M. Watelet ſont bien peints : » Vous venez d'enrichir les Arts

» & notre Langue d'un Ouvrage
» qui suppose, avec la perfection
» du goût, tant de connoissances
» différentes, que vous seul peut-
» être en possédez les rapports &
» l'ensemble : vous seul, & le
» premier, avez osé tenter de
» représenter par des sons har-
» monieux les effets des couleurs :
» vous avez essayé de faire pour la
» Peinture ce qu'Horace fit pour
» la Poësie, *un monument plus
» durable que le bronze.* Rien ne
» garantira des outrages du temps
» ces Tableaux précieux des Ra-
» phaël, des Titien, des Cor-
» rège : nos arrière-neveux re-
» gretteront ces chef-d'œuvres,
» comme nous regrettons nous-
» mêmes ceux des Zeuxis & des
» Apelle. Si vos leçons savantes
» sont d'un si grand prix pour nos
» jeunes Artistes, que ne vous
» devront pas, dans les siècles fu-
» turs, l'Art lui-même & ceux qui

» qui le cultiveront ? Au feu de » vos lumières, ils pourront » rechauffer leur génie ; ils re- » trouveront au moins, dans la » fécondité de vos principes & » dans la sagesse de vos pré- » ceptes, une partie des secours » qu'ils ont tirés de ces modèles » sublimes, qui ne subsisteront » plus que par la renommée. «

Lottin l'aîné, rue S. Jacques, vient de réimprimer un Livre qui a pour titre : *Elévations du Chrétien malade & mourant, conforme à Jesus-Christ dans les différentes circonstances de sa Passion & de sa Mort* ; avec 1° la Passion de N. S. J. C. distribuée par Lectures, & une Prière à la fin de chacune. 2° Une Paraphrase morale du Pseaume XXI. jointe au Texte & à la Traduction. 3° Les Prières pour l'Agonie, en Latin & en François. (Volume

in-12. de plus de 500 pages.) Par M. Peronnet, Chanoine-Régulier, Prieur-Curé de S. Ambroiſe de Mélun. Ce Livre plein d'affections & de ſentiments de piété ne ſera bien utile aux Chrétiens malades & mourants, qu'autant qu'ils s'en feront occupés durant les jours de la ſanté. Etre malade pour mourir, & mourir pour paſſer dans la bienheureuſe éternité, ſont des actions ſi grandes, que la vie entière eſt encore trop courte pour s'y préparer. Celui qui pendant ſa vie n'aura rien penſé de ce qui eſt dans ce Livre, ſera bien peu en état de profiter à la mort des choſes excellentes qui abondent ici. Nous croyons que les Additions faites à cet Ouvrage conſiſtent dans la Paſſion en lectures, dans la Paraphraſe du Pſeaume XXI. & dans les Prières pour l'Agonie. Peut-être y a-t-il encore d'autres

augmentations. Il faudroit comparer avec la première Edition qui parut en 1756.

ABREGE' du Commentaire de la Coûtume de Touraine, contenant au commencement de chaque titre les principes généraux des matières qui y sont traitées, la conférence de chaque Article de la Coûtume avec ceux des Coûtumes du Royaume qui y ont trait, les Notes de Dumoulin sur les Articles de la même Coûtume, une explication précise des dispositions qui y sont contenues, & une décision claire & juste des questions qui en peuvent naître, appuyées des Loix Romaines, des Ordonnances, Edits & Déclarations du Roi, d'une infinité de Réglements & d'Arrêts émanés des différents Tribunaux du Royaume, & du

ſentiment des Auteurs les plus accrédités. Par M. JACQUET, Avocat au Parlement.

Ce Livre n'annonce rien dans ſon titre, qui ne ſoit exactement ſoûtenu & rempli dans le corps de l'Ouvrage. C'eſt un Commentaire de toutes les Coûtumes du Royaume, rapprochées de celle de Touraine; & l'on pourroit le nommer un Corps complet de Juriſprudence Coûtumière. L'Auteur l'a enrichi d'une infinité de recherches auſſi curieuſes qu'inſtructives; & ce n'eſt que par le travail le plus infatigable, qu'il a pu répandre de l'ordre & de la clarté dans l'immenſité des matières qu'il a embraſſées.

Comme le Corps entier de l'Ouvrage, qui contiendra quatre Volumes *in-folio*, ne pourra paroître que dans quatre ans, l'Auteur a cru devoir ſe prêter à l'empreſſement du Public, en lui

offrant dès-à-préſent un Abrégé qui, en ſuppléant aux annotations de Palu, le mettra en état de juger du mérite de l'Ouvrage. Cet Abrégé renferme les principes généraux de toutes les matières, ceux qui ſont particuliers à la Coûtume de Touraine, & les Notes que Dumoulin a appliquées à la diſpoſition de chaque Article.

On ne ſauroit trop louer le zèle, le courage & l'intelligence de l'Auteur qui, par des travaux infinis, s'eſt mis à portée de ſervir utilement la Province de Touraine, toutes celles qui lui ſont adjacentes, & généralement tous les Juriſconſultes du Royaume, ſous les yeux de qui il a raſſemblé des richeſſes éparſes, & qui, par leur diviſion, ne pouvoient manquer d'échapper en partie à leurs lumières.

Le premier Volume de cet Abrégé paroît dès le mois de Fé-

vrier 1761, & se vend à Auxerre chez Fournier, Imprimeur, près de l'Horloge; & à Paris chez Knapen, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais, au troisième Pilier; & rue S. André des Arts, Place du Pont S. Michel.

Dans le Catalogue des Livres de M. de Selle, il s'est glissé, malgré les soins des Rédacteurs, une faute considérable, qui intéresse M. le Franc de Pompignan, & qu'il releve dans l'Annonce suivante.

J'ai vu avec étonnement que, dans le Catalogue de la Bibliothéque de feu M. de Selle, on mettoit sur mon compte un Livre intitulé : *Charges du procès de .....*

C'est une imprudence d'autant plus grande de la part des Rédacteurs de ce Catalogue, que l'Ouvrage qu'on m'attribue se

fauſſement, n'a jamais été imprimé ſous mon nom. Si l'on m'eût fait l'injuſtice, quand il parut pour la première fois, de me l'imputer par la voie de l'impreſſion, ou de quelque autre manière que ce pût être, je n'aurois certainement pas gardé le ſilence dans une occaſion auſſi grave. Je n'ignore pas que quiconque laiſſe imprimer ſon nom à la tête ou au bas d'un libelle généralement répandu, & qui ſouffre, ſans en réclamer, que des feuilles publiques le lui attribuent, en eſt juſtement réputé l'Auteur, & s'expoſe au moins à des recherches ſevères.

A Dieu ne plaiſe qu'il y ait rien de ſemblable dans le cas préſent. Il ne s'agit ici que de l'énoncé vague d'un titre qui ſe perd dans des milliers d'autres titres. Mais je penſe qu'on ne ſauroit porter trop loin la délicateſſe à cet égard, ſoit pour

les autres, soit pour soi-même.

Quand les devoirs des différentes charges que j'ai remplies, m'ont obligé de prêter ma plume au vœu de mes Confrères, & à la nécessité des circonstances, c'a toujours été avec la liberté & l'authenticité essentiellement attachées aux importantes fonctions de la Magistrature : des Ecrits clandestins sont indignes d'elle.

Je n'ajoûterai qu'un mot pour détromper les personnes mal instruites, qui, sur la foi d'un Article de Catalogue, me soupçonneroient d'avoir composé un Ouvrage dont la forme & le fonds sont très-éloignés de ma manière de penser & d'agir ; c'est que le même Ecrit contient des plaintes amères contre moi au sujet d'un certain arrangement que je n'avois imaginé ni recherché, & dont l'exposé qu'on en voit dans le préambule *des Charges*, défi-

gure entièrement l'objet & les motifs.

J'ai cru devoir cette déclaration à la vérité, au public, aux loix, à la bienséance, & à moi-même.

LE FRANC DE POMPIGNAN.

A Paris, le 10. Février 1761.

Notice de l'ancienne Gaule. (Volume *in*-4°.) Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Ce Livre est plein de recherches & de Notices curieuses.

Les principes de l'Agriculture & de la Végétation. Ouvrage traduit de l'Anglois de M. HOME, Docteur en Médecine, &c. (Volume *in*-12.) Chez Prault père, Quai de Gêvres.

Traité Anatomique de la Chenille qui ronge le Bois de Saule; Par Pierre LYONNET, Membre de la Société Royale de Londres &c. (*In-4°.* avec des Planches.) A la Haye, & se trouve aussi à Paris.

Traité de Tarif général du toisé des Bois de Charpente, quarrés & mi-plats, &c. Par M. GINET, Arpenteur, &c. (Volume *in-8°.*) Chez Prault père, Vallart, la Chapelle, Briasson, de Lormel, &c.

ELISABETHA AUGUSTA, Scientiarum atque Artium Promotrix, Optima, Maxima, in legibus Academiæ Imperialis Petropolitanæ, à se instauratæ, clementissimè prudentissimèque jussit, *Ut Præses publicari quotannis curet problema erudito orbi solvendum; præmio centum aureorum proposito illi qui feliciorem præ*

Mars, 1761.

cæteris solutionem illius argumenti exhibuerit. Huic munificentiæ, Scientiarum incremento insigniter profuturæ, eâ, quâ solet, solertiâ responsurus *Excellentissimus Academiæ Præses, præpotens minoris Russiæ Hetmannus,* AUGUSTÆ *Camerarius ordinarius, Legionis Prætorianæ Ismaïlovicæ Protribunus, Ordinum Equestrium S. Andreæ, Aquilæ albæ, S. Alexandri & S. Annæ Eques,* CYRILLUS COMES RASUMOWSKI, post adjudicata annis 1755 & 1756 præmia, alias iterum quæstiones curavit proponi, has nempe:

In annum clɔ lɔcc LVII.

Motus diurnos Planetarum circum axes proprios, in primis Veneris vertiginem, cujus commodissimè determinandæ copiam annus 1756 faciet, accuratiùs observare, & inconcussis observationibus, iisque novis, unà cum

positione Æquatorum, demonstrare atque definire.

In annum clↄ lↄcc LVIII.

1° *Quâ prærogativâ constent Magnetes artificiales præ naturalibus ?* 2° *Quæ sit optima eos conficiendi methodus ?* 3° *Utrùm phænomena nova, per Magnetes artificiales detecta, theoriæ magneticæ adhuc propositæ satisfaciant ? Si minùs, ut quis novam eorum phænomenorum explicationem suppeditet.*

In annum clↄ lↄcc LIX.

Sexum Plantarum argumentis & experimentis novis, præter adhuc jam cognita, vel corroborare, vel impugnare, præmissâ expositione historicâ & physicâ omnium Plantæ partium, quæ aliquid ad fœcundationem & perfectionem seminis & fructûs conferre creduntur. Præmium itaque, & sexum Plantarum defendentibus, & impugnantibus, offertur.

Mars, 1761.

In annum cIↄ Iↄcc LX.

Indagare experimentis refractionem radiorum lucis in diversis corporibus, tam solidis, quam fluidis; indeque eruere, quantum diversæ gravitati specificæ corporum, quantumque variæ particularum cohæsioni, aut principiis corpora constituentibus, magnitudo refractionis debeat, idque omne per theoriam quæ institutis experimentis respondeat, explicare.

Quod ad priorem quæstionem attinet, eadem ratio quæ prorogationem præmii jam bis suasit, nunc quoque collationem ejus suspendere potuisset. Nulla enim ab eo quoque tempore Dissertatio ad Academiam pervenit, quæ observationes novas circa Veneris motum factas contineat. Perpensâ autem raritate & difficultate hujus generis observationum, ut quæ in ipsa quoque Italia, sub faventissimo aliàs cœlo, capi op-

ato tempore non potuerunt, Academia ab ista conditione destitit, & selectâ ex theoreticis argumenti tractationibus optimâ, illi præmium decernit, quæ lemmate: *Tardi ingenii est rivulos consectari* &c. notatur. Post schedulam resignatam compertum est, Auctorem hujus Dissertationis esse *Jo. Albertum Eulerum*, Academicum Berolinensem.

Simili modo de Dissertationibus alteram quæstionem illustrantibus anceps hæsit Academia, antequàm de præmio conferendo aliquid statueret. Continebat enim quæstio duas partes, practicam alteram, alteram theoreticam, quibus in nulla Dissertatione plenè satisfactum est. Est autem Dissertatio lemmate insignita: *A scintilla una augetur ignis*, reliquis præstantior; eademque, ob methodum Magnetes artificiales conficiendi perfectiorem reddi-

tam, præmio condecoratur. Hujus Auctor in ſchedula adjecta nomen & conditionem ſuam ita expreſſit: *L'Auteur de ce Mémoire eſt Antheaulme, Syndic des Tontines à Paris.*

De tertia quæſtione una inter omnes tractatio eminere viſa eſt, quæ, quominùs præmio afficeretur, dubios reddidit judices lemma adſcriptum: *Famam extendere factis*; quia eo ipſo Auctor jam ſub adſpectum Diſſertationis cognitus reddebatur. Aſt ex tractatione quoque celeberrimum *Linnæum* cognoſcere non grave fuiſſet. Ideòque hæc difficultas impedimento non eſt quominùs Academia præmium Botanicum, de ſexu Plantarum ſtabilito, conferat eleganti Diſſertationi *Caroli Linnæi*, Equitis de Stella Polari, Sereniſſimi Regis Sueciæ Archiatri, Doctoris atque Profeſſoris Medici in Academia Upſalienſi,

multarumque Academiarum Socii.

De tribus itaque quæſtionibus propoſitis promiſſo ſe liberat Academia. Reſtat quæſtio in annum præſentem 1760 propoſita, de qua cùm unica tantùm Diſſertatio, eademque nulla nova experimenta continens, ad Academiam pervenerit, collationem præmii in aliud tempus, donec quæſtioni ſatisfactum fuerit, differre ſtatutum eſt.

Præterea in annum clↄ Iↄcc LXI. proponitur quæſtio:

Determinare theoriam perturbationum quas patiuntur Cometæ in motu ſuo ab attractione Planetarum, & demonſtrare quantùm hæc theoria cum obſervationibus Cometæ anni 1759 conveniat?

In annum clↄ Iↄcc LXII. hæc:

Inveſtigare quantùm imperfectiones tuborum opticorum &

microscopiorum, ex diversa refrangibilitate radiorum, ac figurâ vitrorum sphericâ orta, per combinationem plurium lentium corrigi aut imminui queant, atque theoriam praxi aptare, & per experimenta comprobare.

Pro solutione cujusque quæstionis optima præmium centum aureorum promittitur, sub iisdem conditionibus quæ adhuc obtinuerunt.

Invitantur ergo omnium gentium Viri docti, ut cogitata sua atque observata de qualibet quæstione ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicent.

Publicatum in conventu Academiæ solemni, die VI. Septembris CIↃ IↃCC LX.

TABLE DES ARTICLES
Du mois de Mars 1761.

ARTICLE XXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* Tome XXV. 581

ART. XXVII. *Histoire de Philippe & d'Alexandre le Grand, &c.* Second Extrait. 608

ART. XXVIII. *Examen du systême de M. Newton sur la lumière & les couleurs.* Dernier Article. 632

ART. XXIX. *Encyclopédie de pensées, de maximes, &c.* 656

ART. XXX. *Traduction nouvelle du Prophète Isaïe, &c.* 670

ART. XXXI. *Les Charmes de l'Etude, Epître aux Poëtes.* 686

ART. XXXII. *Les Caractères de l'Amitié.* 704

ART. XXXIII. Nouvelles Littéraires. 728

ERRATA pour Février.

Pag. 558, *lig.* 5, de ses mains, *lis.* d'une de ses mains.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Févr. 1761.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. de VALEYRE, rue S. Sev.

Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5277